

# ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

---

## COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

---

MM. STANISLAS BORMANS, Président.  
GODEFROID KURTH, Secrétaire et Trésorier.  
LÉOPOLD DEVILLERS.  
GILLIODTS-VAN SEVEREN.  
LÉON VANDERKINDERE.  
NAPOLÉON DE PAUW.  
HENRI PIRENNE.  
ALFRED CAUCHIE, Membre suppléant.  
DOM URSMER BERLIÈRE, Id.  
EDMOND REUSENS, Id.

---

## AVIS.

Tous les livres et brochures destinés à la Commission doivent lui être envoyés par l'intermédiaire de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Toute réclamation relative à l'envoi des Bulletins ou des Chroniques doit lui être faite par le même intermédiaire.

**RELATIONS POLITIQUES**

**DES**

**PAYS-BAS ET DE L'ANGLETERRE**

**SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II**

RELATIONS POLITIQUES  
DES  
PAYS-BAS & DE L'ANGLETERRE  
SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II

CONTINUÉES PAR

L. GILLIODTS-VAN SEVEREN,  
MEMBRE DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

---

**TOME XI**

GOUVERNEMENT DU DUC DE PARME

**Première partie.**

(1<sup>er</sup> octobre 1578. — 31 décembre 1579.)



BRUXELLES

LIBRAIRIE KIESSLING ET C<sup>ie</sup>, P. IMBREGHTS, SUCCESSEUR  
Montagne de la Cour, 54.

—  
1900

---

BRUXELLES. — HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 112, RUE DE LOUVAIN.

---

## INTRODUCTION.



A mesure que les événements se précipitent, l'action diplomatique s'étend. L'un suit nécessairement l'autre.

Les plus savantes combinaisons viennent échouer devant la réalité des faits qui ont échappé à la clairvoyance des hommes d'État et provoqué les désirs immodérés des ambitions déçues. Souvent alors un revirement s'opère dans les esprits, et la lassitude des désenchantements refroidit le zèle des premiers jours. Les soulèvements des peuples ont de ces échappées alternatives, produit du choc des idées, de l'incohérence des principes et des luttes d'opinions; ces agitations revêtent un caractère plus irascible, plus véhément, lorsqu'il s'agit des droits de la conscience et des doctrines religieuses.

Les Pays-Bas en étaient arrivés, en 1578, à cette période aiguë de l'état révolutionnaire, où les factions, qui sont la dégénérescence des partis, se divisent elles-mêmes et se déchirent au détriment de toute indépendance et de toute liberté.

Cette dissolution intérieure excita, chez les puissances voisines, des inquiétudes qui se transformèrent en convoitises; d'ailleurs les relations des peuples, en se multipliant, deviennent plus étroites; l'édifice international, en grandissant, se solidarise, de même que tous les facteurs d'une construction se lient et se prêtent un mutuel appui. Mais les partis, soumis

à la loi fatale de l'émiettement, cherchant à surpasser leurs rivaux, accepteront, s'ils ne la sollicitent, l'alliance étrangère; et la compétition, en partie double, se produira, comme un écho fidèle, au dedans et au dehors.

Telle fut aussi la pensée de notre éminent prédécesseur.

« Le dernier mot de la situation paraît être un champ ouvert à toutes les ambitions étrangères; et en même temps, sous l'influence dissolvante des passions intérieures, nous assisterons au démembrement des provinces si faiblement unies l'une à l'autre par des liens trop récents pour être durables, trop pompeux pour être sincères <sup>1</sup>. »

Ce volume s'ouvre avec l'entrée du Duc d'Alençon dans les Pays-Pas. A peine a-t-il franchi la frontière, que l'ère des mécomptes commence; chaque pas est marqué par une désillusion.

A son départ de Paris, on lui avait donné les plus belles espérances sur le recrutement de ses troupes; et à peine réunies, la désertion se met dans leurs rangs.

Il avait demandé, et on lui avait fait entrevoir des garanties; attardé au siège de Binche, qui lui oppose une résistance inattendue, il se « mecontente fort que on ne luy tient la promesse que on luy a faicte, et fort indigné qu'il ne peult avoir Mons à sa dévotion » <sup>2</sup>.

Au reste, il n'était pas seul à se plaindre; la déconvenue devient générale. Les lettres interceptées de Don Juan et du Prince de Parme se répandent en récriminations. Le Duc Casimir, confiné à Bruxelles, parle de retourner en Allemagne.

Pendant ce temps, les États de Hollande, Zélande, Frise, Groeninghe et Overysse envoient leurs députés à Nimègue, dans le but de conclure une ligue offensive et défensive.

<sup>1</sup> *Les Huguenots et les Guèux*, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, t. V, p. 28.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMCXCIX.

Pour comble de malheur, la maladie et la peste ravagent les camps opposés, et Fremyn pouvait écrire en toute vérité : « La peste, la guerre et la famine abondent en ces cartiers, les trois fléaux de l'ire de Dieu <sup>1</sup> ».

A ce même moment, la mort de Don Juan éclate comme un coup de tonnerre dans ce ciel chargé d'orages; elle fut transmise à lord Burleigh par Davison, qui en laissait pressentir les suites : « Your Lordship can gess what a chang this accident will bring fourth in the course of thinges here <sup>2</sup> ». Walsingham n'avait pas attendu la fatale nouvelle, qu'il ne put apprendre de Jacques Russell qu'à son retour à Londres.

La diversion en Bourgogne n'eut aucun succès et se borna à la prise de quelques petits forts, que Russell traitait de « places de médiocre importance », sans doute pour contredire les plans de Villiers.

Et il résume ainsi la situation : « Notre estat se retrouve de plus en plus altéré par le mal entendus des ungs et des aultres. Casemirus, le lundy subsécutive de vostre départ, envoya son député devers les Estats représenter les doléances du peu d'accueil à luy faict au respect de ce que l'on a faict à Monsieur d'Alençon, auquel l'on concède villes pour l'assurance de luy et les siens, autorité de commander à luy et aux siens . . . . <sup>3</sup> »

L'agitation, produite par l'incertitude, se propageant de haut en bas, envahit les villes, surtout Gand et Anvers. Dans la première, soutenue discrètement par le Prince d'Orange, elle dégénéra bientôt en violences; dans la seconde, elle se renfermait encore dans les limites des querelles religieuses. Le magistrat, de l'avis des serments et sous l'impulsion des marchands aventuriers, abandonna aux réformés l'église de Saint-André et le cloître des Cordeliers, non sans de vives protestations des catholiques.

<sup>1</sup> N° MMMCCLII.

<sup>2</sup> « Votre Seigneurie peut augurer quel changement cet accident entrainera dans le cours des affaires de ce pays. » N° MMMCCIV. Voyez Pior, *Correspondance du cardinal de Granvelle, 1565-1585*, p. 177.

<sup>3</sup> N° MMMCCV.

Désigné par la voix mourante de son illustre prédécesseur, appelé « à l'unanime réquisition et instante prière » de tous ses chefs d'armée, le Prince de Parme notifie, dès le 5 octobre, à la Reine d'Angleterre, le trépas de Don Juan, « finissant sa vie autant chrestienement que ses actions durant icelle ont tousiours esté vertueuses, glorieuses et heureuses » ; — et son avènement au Gouvernement général des provinces des Pays-Bas, avec l'espoir que Sa Majesté « soit servye lui monstrier la bonne correspondance que la bonne et ancienne alliance et voisinance entre Sa Majesté Catholique et la Vostre, et les pays et subiectz de ceste et d'aulture requièrent et méritent » ; — avec l'assurance que de son côté, « ny sera obmis aucun offre pour pareillement y correspondre » <sup>1</sup>.

La Reine flottait encore entre le parti d'Alençon et celui de Casimir; tandis qu'elle pressait celui-ci à accroître le nombre de ses reîtres, « ayant changé l'assistance de gens de guerre anglois en l'augmentation des siens », et qu'elle avait déclaré ne vouloir intervenir dans les négociations engagées par l'Empereur, elle tenait en suspicion la conduite du Prince de Béarn et refusait de recevoir l'ambassadeur français.

Lord Cobham et Walsingham, revenus mécontents de la manière d'agir des États, espéraient maintenant pouvoir neutraliser les pressions indirectes et avancer la cause de la religion. Des reproches se sont élevés contre le Prince d'Orange; ils ont fait tous leurs efforts pour les dissiper. Pour cette œuvre, ils comptent sur leur fidèle agent, William Davison. Il s'entendra avec le Prince, pour ramener les États à l'exécution de ce qui a été convenu <sup>2</sup>.

La mort inopinée de son chef avait jeté le désarroi dans l'armée espagnole. Binche s'était rendu à merci, et l'on n'attendait plus que la jonction des troupes d'Alençon avec celles des États. De leur côté, les Gantois

<sup>1</sup> N° MMMCCVI.

<sup>2</sup> N° MMMCCXIII.

avaient attaqué les Wallons mutinés de Montigny, Hèze et de Capres retranchés à Menin; et le Duc Casimir partait pour Gand avec une partie de sa cavalerie, dans le but d'enlever Sweveghem et les autres prisonniers de Ryhove, pour les transférer à Anvers. Trois mille reitres et lansquenets allemands avaient passé le Rhin et arrivaient à Marche-en-Famenne.

Pour subvenir à tous ces mouvements de soldats, il fallait deux choses qui faisaient continuellement défaut : des vivres et de l'argent. Aussi les pillages et les maladies, triste cortège de cette imprévoyance, étendaient leurs ravages avec une effrayante intensité; la peste avait enlevé, au dire de Davison, plus de cinq mille personnes dans la seule ville de Louvain <sup>1</sup>.

D'autre part, tous ces changements de front donnaient lieu aux plus bizarres commentaires; les fins politiques qui s'ingénient à lire dans les faits la réalisation de leurs pronostics en les rapportant à des desseins cachés et préparés de loin, publiaient que « par la négociation des ambassadeurs d'Angleterre, il a esté commandé de la Majesté la Royne d'Angleterre de saisir le pays de Flandre; que le Duc d'Alençon saisira le Haynault, et le Prince d'Orange le Brabant ».

Un autre passage de cette lettre de Jacques Russell est plus suggestif encore : « J'entend que Villiers doit avoir dit en quelque part que l'appuy qu'avoient les Gantois, estoit de la Roine d'Angleterre, et non du Prince d'Orange, lequel lesdicts Gantois avoient denoncé, l'apelant : *Traystre* <sup>2</sup> ».

L'argent manquait; Élisabeth voulait bien en avancer, mais moyennant garanties solides. Une résolution des États-généraux du 12 octobre porte que « pour mieulx induire monsieur l'Ambassadeur de l'Angleterre à fournir prest soixante mille livres artois, Son Excellence (le Prince d'Orange) a trouvé bon de lui donner une obligation générale des États généraux, et

<sup>1</sup> N° MMMMCCXVII.

<sup>2</sup> N° MMMMCCXVIII.

spéciale des provinces, suivant leurs quotes à reprendre par eulx des deniers qui procéderont des moyens généraux en leurs provinces »<sup>1</sup>.

En même temps la Reine adressait au Duc Casimir une lettre où la plainte de sa dignité blessée s'exhale avec amertume.

« Mon cousin, Nous avons receu deux lettres de votre part, la première datée le 1<sup>er</sup> d'aoust, la seconde le 6 de septembre; l'une et l'autre toute pleine de doléances contre les Estats des Pais-Bas et nous; contre les Estats, pour vous avoir fait trop attendre à Zutphen infructueusement, ne vous faisant tenir les deniers qu'avions ordonné pour le premier paiement de vos gens; contre nous, comme si eussions faulsée notre promesse et foy, en vous abandonnant en une confusion désespérée. Quant à ce que peut avoir être mesfait par les Estats, sommes bien marris d'entendre le peu de soing qu'ils ont de leurs affaires, et qu'en leurs très-grandes difficultés, ils se montrent si lents et irrésolus; mais quant à nous-mesmes et la faulte dont vous nous chargés, ne pouvons que nous esmerveiller comment et à quelles enseignes il vous tomberoit en teste d'assoier ung tel jugement de nous, nos actions et comportements, veu que seulement au regard de vous et de l'honneur que vous portons, avions, non sans le mescontentement de nos subjects, fait transporter hors de notre royaume quarante mil livres sterlings, chose non accoustumée et que n'eussions fait que pour l'amour de vous . . . . Vray est qu'avions tousjours envie de subvenir aux nécessités des Estats, en intencion de leur procurer assurée paix et repos; mais ne pensions oncques de faire leur guerre la notre ou de nous embarquer si avant qu'espussions notre trésor en telle sorte qu'on le semble demander. Vous sçavez le projet que fismes, lequel considéré, si avez accru le nombre de vos gens, aultre les moyens par nous fournis, nous ne sommes pas à blasmer . . . ? »

<sup>1</sup> N° MMMCCXIX.

<sup>2</sup> N° MMMCCXX.

Le lendemain, elle écrit aux États-généraux : tout en se plaignant de leur attitude à l'égard du Duc d'Alençon, néanmoins, « pour suivre le train de ses bienfaits », elle consent à leur accorder les huit mille livres restant entre les mains de son agent Davison, et « à la charge que laditte somme soit employée au défrayement de ce qui est deu au Duc Casimir, sil nen soit autrement pourveu, lequel, pour sestre embarqué en ceste guerre, partie à nostre requeste, et partie pour le grand désir qu'il a à vous faire les meilleurs services que Prince de sa qualité scauroit en la deffence de vos libertés et privilèges, avons esté d'intention, tant en la dernière négociation des vingt-huict mil livres que toutes aultres à vous accordées, seroit principalement et sur tous prins respect . . . » <sup>1</sup>.

Quant aux autres requêtes des États, elle ne peut les accorder en ce moment; « influencée, dit Walsingham, par les partisans de l'entente avec l'Espagne, et devant tenir compte des obligations qu'elle avait assumées », — tout en désirant voir les États s'entendre avec le Prince d'Orange.

A l'aide de ces incitations sournoises, les partisans de la Réforme ne restaient pas inactifs. Mendoza décrit, sous de sombres couleurs, leurs désordres, notamment à Gand et Anvers, ces deux foyers de l'insurrection bouillonnante; le pillage des églises et des couvents; l'incendie, les attentats, les exécutions, etc. Bruxelles n'est plus à l'abri du mouvement; les prêches calvinistes s'y font en présence du Duc Casimir, dont l'insuffisance vaniteuse saute aux yeux <sup>2</sup>.

Philippe II répond à ses ministres, avec ce calme imperturbable et cette lucidité qui déconcerta les plus pénétrants historiens; il recommande de rester en bons termes avec la Reine d'Angleterre et ses ministres; quant aux négociations de mariage avec le Duc d'Alençon, il n'y voit qu'une amusette de la Reine qui ne se mariera jamais <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> N° MMMMCXXI.

<sup>2</sup> N° MMMMCXXIII.

<sup>3</sup> « Como de otros muchos embustes. » N° MMMMCXXIV. — « Como otras veces. » N° MMMCCLX.

Toujours préoccupée de ses finances, bien plus que de ses intrigues matrimoniales, Élisabeth, en effet, se fait remettre pour garantie de son prêt de soixante mille artois, l'obligation signée et scellée des provinces <sup>1</sup>.

Ces emprunts ne pouvaient enrayer la désorganisation de l'armée des États. A en croire toutes les dépêches, elle se trouvait dans une situation lamentable, décimée par les maladies et les désertions. Le Comte de Boussu, « ne sachant où il est et de quel bois faire flèche », accusait à la fois, et les États et le Prince d'Orange. « C'est une grande cruauté, disait Fremyn, qui se faisait l'interprète du désespoir de son maître, de tirer le service de tant d'étrangers, sans le reconnoître et leur donner les moyens de vivre, et les voir mourir sans charité ? »

L'équipée de Casimir à Gand n'était pas faite pour apaiser ces alarmes. Au dire du docteur Wilson, elle souleva le mécontentement de tous les partis; du Comte de Boussu et du Prince d'Orange; des Wallons et des Gantois; et notamment des seigneurs catholiques, ralliés encore autour de la confédération, qui se montraient disposés à faire appel au Duc d'Alençon. Il fallut la dextérité de Sainte-Aldegonde pour ramener quelque calme.

Lorsque l'effervescence paraît arrivée à son comble, la politique voit méconnaître et dénaturer ses intentions les plus sages, parce que l'art de conduire les peuples a pour premier principe de les préserver des excès, et pour base de les contenir dans le respect du droit et les bornes de la justice, qui constituent la vraie liberté.

La réforme religieuse est affaire de conscience, comme l'écrivait si justement Wilson, et ne s'obtient par la violence ou la force des armes. « Good preaching and moderate behaviour wyl prevayle more to wyne people to a reformed religion, than violence, or force of armes <sup>2</sup>. »

Chacun sent le besoin d'une pacification; mais tous diffèrent sur les

<sup>1</sup> N° MMMMCCXXV.

<sup>2</sup> N° MMMMCCXXVIII.

<sup>3</sup> N° MMMMCCXXX.

moyens pour y aboutir. Swartzenberg, au nom de l'Empereur, préconise la retraite des troupes espagnoles et la remise des places fortes aux mains des États; et cet avis lui vaudra d'odieus soupçons. Les Wallons acceptent, mais à condition que les Gantois admettent la franchise du culte et relâchent leurs prisonniers. Les nobles demandent le retour en France d'Alençon et de ses mercenaires.

Après ces divergences viennent les récriminations. C'est dans l'ordre logique des passions humaines. L'Archiduc Mathias et le Prince d'Orange accusent Casimir de soutenir les factieux de Gand et de viser à la souveraineté de la Flandre, avec la complicité de la Reine d'Angleterre; et Casimir s'en défend, reprochant à ses adversaires leurs menées ténébreuses et leur jalousie <sup>1</sup>.

On conçoit que la rentrée des impôts ne s'opérait qu'avec la plus grande difficulté, dans une province comme la Flandre, livrée à tous les désordres de la guerre civile et de l'anarchie. Les États éprouvaient par suite le plus cruel embarras pour solder leurs troupes. Une somme de quatre cent mille florins leur avait échappé. Il fallut le crédit du Prince d'Orange pour obtenir un nouveau prêt de l'ambassadeur anglais, qui éleva la somme des avances, suivant les comptes de Spinola, à plus de douze mille livres sterling.

La douce illusion de paix, caressée par l'Empereur, paraissait enfin devoir se réaliser. « J'ai négocié, écrivait Russell à Walsingham, avec le Comte de Schwartzenberg sur le sujet de la paix, où je luy ay representé en quelle disréputation y ce retrouveroit sy a sa veue ce pais se perdoit, puis que disoit que l'Empereur son maistre avoit pover de comander à l'armée des ennemis, et que sachant l'intencion des 8 et de l'Empereur, y debvoit par tous moyens faire que son maistre modère toutes difficultés

<sup>1</sup> N° MMMCCXXXII.

pour parvenir à la paix. En ceste conférence, je l'ay arresonné et advisé de tant de moyens, attendu la mort de Don Jan, que facilement l'on y pourroit parvenir; suyvant quoy les affaires sont tellement avancés, après les postes courues devers l'Empereur, que desjà les députés du Prince de Parme arriveront à cest effect dans trois à quatre jours en Anvers <sup>1</sup>. »

Vain espoir! Dans cette même missive, Russell relatait le bruit du mariage du Duc d'Alençon avec l'Infante d'Espagne, ses intelligences avec le Roi de France et la Reine Mère; double grief qui excitait l'animosité d'Élisabeth, que le Prince de Parme exprime en ces termes à Philippe II : « L'entrée du Duc d'Alençon donne à penser à plusieurs et refroidit fort la Royne d'Angleterre vers les Estatz, laquelle leur conseille de se reconcilier avec Vostre Majesté avant que se plonger plus avant avec le dict Duc, ne trouvant nullement bon sa dicte entrée. Et, comme il n'a nulles villes principales, il seroit facil le faire retourner d'où il est venu, si toutes les villes de Haynau faisoient le mesme que celles de Landrechies et du Quesnoy <sup>2</sup> ».

Ce fut, sans doute, sous cette inspiration, que le capitaine Cotton mit ses compagnies anglaises au service de Ryhove, pour occuper Ypres et menacer le flanc gauche de l'armée d'Alençon. Le magistrat d'Ypres, presentant le danger, déclina l'offre insidieuse <sup>3</sup>.

A ce même instant apparut la diversion de Casimir, présage de ses visées ambitieuses, et démagogiques au besoin.

Fatigué de cette politique flottante au gré des passions du jour, et désireux d'éviter les regrettables écarts, Walsingham pose, dans sa lettre du 24 octobre, les premiers jalons de ce revirement. Il regrette que le Duc Casimir soutienne les Gantois dans leurs excès contre les Wallons, et énumère comme suit les moyens de rétablir l'ordre : 1° qu'on ouvre un nouveau crédit aux États pour leur permettre de payer leurs troupes, spécialement

<sup>1</sup> N° MMMMCCXXXIV.

<sup>2</sup> N° MMMMCCXXXVI.

<sup>3</sup> N° MMMMCCXLIV et LII.

les régiments wallons mutinés; 2° que Davison, l'ambassadeur anglais, fasse des représentations aux Gantois et au Duc Casimir, et leur déclare nettement que la Reine veut la pacification des Pays-Bas par l'obéissance aux États; et que sur ces points, il s'entende avec le Prince d'Orange <sup>1</sup>.

Poussé à bout, « hors du chemin dangereux qu'il avait pris », Casimir réclame le paiement de ses troupes, d'Élisabeth, qui s'excuse en le renvoyant aux États, auxquels elle fait remettre les huit mille livres promises <sup>2</sup>.

Mais la grande préoccupation des ministres anglais, c'est le péril de l'intervention française d'une part, et la restauration complète de la monarchie de Philippe II de l'autre; péril qui serait écarté par le renvoi de l'armée espagnole. Le terrain ainsi déblayé, l'Angleterre n'aurait plus à craindre la rivalité de puissants voisins et s'accommoderait d'un régime subalterne qui ne pourrait lui porter ombrage <sup>3</sup>.

L'état de licence du pays est peint sur le vif dans une lettre de Rossel à Walsingham, du 26 octobre 1578. Les Gantois, « voulant estre tout ung ou aultre », persistent à rejeter les propositions des Wallons, malgré les efforts des commissaires. L'armée vit d'expédients; tel un prêt de cent cinquante mille florins. Les autres provinces refusent de payer leurs cotes, tant que la Flandre n'a pas satisfait. Des séditions éclatent à Arras et Douai. Ceux de Mons rejettent les mercenaires français d'Alençon. Les Francs Taupins sont rentrés en France, faute d'argent; ont tout pillé et brûlé sur leur passage, disant qu'ils avaient rempli leur engagement de trois mois. Les députés d'Artois, conduits par M. d'Inchy à Anvers, protestent devant les États « sur le fait de la religion ». Les sympathies des nobles vont du « babillart Franchois » à l'Archiduc Mathias. La défiance règne autour du Prince d'Orange, et « fait penser qu'il veut s'emparer et seigneurier du

<sup>1</sup> N<sup>os</sup> MMMMCCXXXIX et XL.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMCCLVI.

<sup>3</sup> N<sup>o</sup> MMMCCLVIII.

pays ». Ce dernier trait montre à quel degré d'exaspération contre tout pouvoir légitime on était descendu.

Chose étonnante, au milieu de cette tempête de désordres et de menées comminatoires, la froide ténacité de caractère de Philippe II ne se démentit pas. L'intervention d'Élisabeth dans les négociations de paix engagées par l'Empereur aux Pays-Bas, pas plus que son projet de mariage avec d'Alençon, ne le font dévier de sa ligne de conduite.

Élisabeth n'est pas loin d'approuver ce langage. Lord Burleigh pose cette double condition à l'entente : maintien des anciennes franchises et privilèges; reconnaissance légale de la liberté des cultes. Sur cette base, l'accord entre les deux couronnes pourrait s'établir; mais ce serait une menace permanente pour l'Angleterre que de confier le gouvernement des Pays-Bas au Roi de France <sup>1</sup>.

Les États-généraux, qui eurent sans doute connaissance de ces avis par Davison, lui répondent qu'ils sentent plus que jamais la nécessité de rétablir l'union pour résister à « l'ennemi commun »; que les provinces paient régulièrement leurs contributions, destinées à maintenir le camp; que ceux de Gand acceptent les articles proposés, « afin de pouvoir éviter la très dangereuse guerre intestine apparente »; que ceux d'Artois et de Hainaut se persuadent que « le malentendu a été advenu d'une mutuelle crainte et diffidence, causé plutôt par de sinistres présomptions, interprétations et rapports que par choses véritables ». Et ils le prient de transmettre ces idées à ceux de Gand, « s'y assistant de la faveur de monseigneur le Duc Casimir » <sup>2</sup>.

Ils avaient adressé une supplique, conçue dans ce sens, au Duc. Et ils écrivent à la Reine d'Angleterre, après avoir protesté de leur attachement inviolable : « Et soubz ceste confidence et pour l'allegement que ce nous

<sup>1</sup> N° MMMCCLXII. Cette note trace parfaitement la ligne de conduite suivie par la politique anglaise en ce moment.

<sup>2</sup> N° MMMCCLXIII.

est d'appuyer nos paines et adversités de la faveur et puissance de Vostre Majesté. ne pouvons obmectre de faire part à icelle de l'extrême perplexité en laquelle (inopinément et lorsque Dieu par sa bonté infinie nous avoit quasi mis audessus de tous nos maux, mesmes nous ayant osté un ennemy si capital que le seigneur Don Jehan), nous nous retrouvions à l'occasion des différens qui se vont mouvants en la comté de Flandres à cause de certain mescontentement quy est entre ceulx de la ville de Gand et quelques troupes des soldats Walons, suivies d'aultres, s'estans emparé du lieu de Menin, chose de moindre subject que de très-grande conséquence, et dont le désastre apparent menace ces pays d'entière ruine par la division que voyons pulluler et se mectre entre les provinces alliées, s'il ny soit bientost remédié; et peult Vostre Majesté considérer combien cecy importe à nostre salut et conservation, puisque l'ennemi commun ne s'est oncques osé promectre aultre occasion pour nous subjurer que de la seule dissention quil a tousjours espéré se debvoir sussiter entre nous à cause de la religion <sup>1</sup> ».

Vaines avances; l'échec des commissaires pour rétablir l'accord entre les Gantois et les Wallons n'en fut que plus éclatant. L'Artois et le Hainaut, que les États croyaient et affirmaient raliés à leur cause, se soulèvent sous la pression des menaces violentes du gouverneur de Capres; la scission est plus profonde que jamais, et La Motte se rapproche du parti des Malcontents.

Gand restait toujours le foyer incandescent de l'émeute, le théâtre de toutes les intrigues diplomatiques. Là se rencontraient et se disputaient à la fois le Prince d'Orange, le Duc Casimir, les députés des États-généraux Simier et La Noue, les agents impériaux, espagnols, français et anglais; et brochant sur toutes ces compétitions égoïstes et jalouses, la faction démagogique. L'effet de ces débordements était facile à prévoir; Beutterich, l'orateur de Casimir, ne le cède en violence à Hembyze; ce sont deux

<sup>1</sup> N° MMMCCLXX.

natures emportées, au témoignage de Davison, répandant la terreur, qui ne se reposeront qu'après avoir occasionné un mal irréparable. La Reine doit rompre avec des alliés si compromettants; et il demande qu'elle adresse un manifeste catégorique pour dissiper tout soupçon de connivence <sup>1</sup>.

Dans sa lettre au Comte de Leicester du 5 novembre 1578, il renouvelle ses appréhensions, en ajoutant quelques détails à son récit. Les Gantois rendraient au clergé les biens confisqués, si l'Artois et le Hainaut admettent, comme eux, la liberté de religion, c'est-à-dire tolérance de l'exercice des deux cultes : catholique et réformé; mais ils refusent de délivrer les otages avant la fin des troubles, promettant de ne leur faire, dans l'intervalle, aucune violence. Le dissentiment s'élargit journellement et l'espoir de la paix s'évanouit <sup>2</sup>. Cependant les Malcontents se fortifient, reçoivent des renforts de France, s'apprentent à attaquer les Gantois et allumer la guerre civile <sup>3</sup>. Ainsi se réaliserait la ruine inévitable du pays. Plusieurs villes principales de Flandre et du Brabant ont envoyé des députés pour prévenir ce malheur; les États enverront d'autres commissaires et ont engagé Davison à les rejoindre. Mais son impression est que la présence du Duc Casimir nourrit leur obstination, et qu'il se laisse hypnotiser par ses deux serviteurs : Beutterich et Dathenus. Son erreur inconsciente est en partie excusable, mais n'encourt pas moins le blâme, parce qu'il laisse sa bonne nature s'abuser par des conseils insensés.

Walsingham lui répond aussitôt, et en écrit au Comte de Swartzenberg. Ce qui perce dans ces lettres, c'est la crainte de voir compromettre la Reine dans les troubles de Gand. Pour renforcer le démenti, on adjoint le secrétaire Wilson. L'imprudente démarche de Casimir l'inquiète, et il la désavoue

<sup>1</sup> N° MMMCCLXXIV. Voyez DE KEMPENARE, *Vlaemsche Kronijk*, pp. 212 à 216. — VAN MALE, *Geschiedenis van Vlaendren*, pp. 87 à 100. — HALEWYN, *Mémoires sur les troubles de Gand, de 1577 à 1579*, pp. 125 et suivantes.

<sup>2</sup> N° MMMCCLXXVI.

<sup>3</sup> « Do seme inclinid to embarque there fortunes in this civill warre. »

formellement. « Je suis marry que Monsieur le Duc Casimir s'est fait de la partie des passionnés de Gand, par où il a non-seulement blessé son honneur propre, mais aussy mis celuy de Sa Majesté en mesme danger, plusieurs s'estans persuadés que ç'a esté à son instigation qu'il s'est embarqué en celle entreprinse. Mais je vous proteste devant Dieu que tant s'en fault que Sa Majesté y ait consenti, mesmes elle en a esté très-desplaisante, se mescontentant fort d'une telle action, comme le sieur Davison a esté enchargé de sa part de remonstrer audit Duc et luy représenter le préjudice et désavantage qui s'en est ensuivy au parti des Estats. Par quoi je vous prie que selon les occasions qui se présenteront, vous vous emploies à effacer ceste soupçon conceue à tort contre Sa Majesté et à maintenir son honneur et innocence en cest endroict, vous assurant que son désir est toujours constant de veoir ces païs-la réduits en une bonne paix sous l'obéissance du Roy; estant bien marrye que ses ambassades et persuacions pour l'induire à l'accord de ladite paix n'ont sorty à meilleur effect. Et toutesfois elle est assis prompte pour s'y employer de nouveau, sy elle pensoit d'y pouvoir prouffiter <sup>1</sup>. »

La Reine attend de l'Empereur toute assistance dans cette œuvre de pacification.

Mais ce qui l'affecte encore, et tout aussi gravement, ce sont les nouvelles militaires. L'armée, immobilisée à Gembloux, n'a fait que dévaster la contrée <sup>2</sup>, et vient de se replier sur Diest, Tirlemont et Aerschot, pour prendre ses quartiers d'hiver, n'osant même attaquer la première de ces villes. Voilà donc toute une campagne perdue; tant de subsides rendus infructueux. Et le Ministre en est réduit à escompter la modération de l'ennemi. — Ce passage suggestif de sa lettre est à citer.

« Il est maintenant à craindre que l'ennemy, devenant tous les jours

<sup>1</sup> N° MMMCCLXXXII.

<sup>2</sup> « Of the spoile of the countrye, and consequently the penurye of all thinges », page 404.

plus fort par le moyen de secours qui luy vient, comme on nous en advertit par deçà, et voyant au contraire que non seulement le camp des Estats s'affoiblit de plus en plus, mais aussi qu'ils sont bandés et divisés entre eux-mesmes, ne se monstre si difficile en cest endroit, comme ils se sont jadis montrés, se tenant fier sur ces avantages que d'aventure il estime lui apporteront la victoire. Estant de soy vraysemblable que s'il devient superieur en nombre, il se fera sans doute maistre de la campagne. Et toutesfois, s'il considère de près la nécessité des affaires, il trouvera convenir pour le service du Roy de ne se monstre trop retif, quant au fait de la paix qu'est le seul moyen pour continuer ces pays-là sous son obéissance, veu mesmes le danger qu'il y a que, cependant que le Roy et ses subjects contendent l'ung pour la souveraineté, et les autres pour leur liberté, une troisième personne ne les vienne à priver tous deux de ce qu'ils prétendent, dont n'y a eu jamais si grand aparence comme astheure que ceulx de Haynault et Artois sont désunis d'avec le reste des provinces, commençant à ne se monstre si mal affectionnés aux François comme paravant, et que la noblesse mal contente semble embrasser le party desdits François, par quoy le Roy fera bien d'y adviser de bon heure et ne se opiniastre si fort qu'il perde tout <sup>1</sup>. »

Roger Williams, qui a suivi le camp, est plus explicite encore dans son langage, où l'ironie perce à travers l'amertume. La grande armée des États, dit-il, est réduite à rien <sup>2</sup>; et tout son effort s'est borné à quelques escarmouches sans résultat. Les troupes anglaises, fortes de trois mille cinq cents hommes, en comptent à peine trois cents. La jalousie du pouvoir entre le Duc Casimir et le Comte de Boussu a été pernicieuse pour l'armée, et la trahison de Colenmain le signal d'une complète déroute pour les États. Les troubles sont intenses dans les Pays-Bas; la noblesse, trainée à

<sup>1</sup> N° MMMCCLXXXII.

<sup>2</sup> « The Estates greate arme is groune to nothing. » N° MMMMLXXXIII.

la remorque des d'Arschot, Lalaing, d'Egmont, Havré, de Berghes, de Capres, Lamotte, est entièrement à la dévotion des Français et des papistes, sauf le Prince d'Orange, qui déteste Casimir et la faction gantoise. Les bourgeois des grandes villes aspirent pour avoir les libertés de la Suisse; et Anvers se croit indépendante.

Les accointances de Casimir avec la faction gantoise ne pouvaient plus soulever de doute; découvrant la pensée secrète de ces manœuvres, Russell écrit à Walsingham : « Le Duc Casimir prétend estre déclaré général de l'armée des Ganthois, après avoir fait publier une justification qu'il faict imprimer. Voila l'ambicion »<sup>1</sup>.

La politique de l'Angleterre ne pouvait, sans se déconsidérer, couvrir la responsabilité de ces menées extravagantes. William Davison, probablement sous la dictée de son maître et des conseillers de la couronne, écrit au Duc Casimir une remontrance, véritable acte d'accusation, où la solennité de la forme ajoute à l'âpre énergie du fond.

« Au nom de la Royne, ma maistresse. La Royne, ma maistresse, estant advertye de la venue de Vostre Excellence en la ville de Gand, et de nostre procédure en icelle, a esté fort altérée, et la trouve merveilleusement estrange par beaucoup de raisons.

» Premièrement : Pour ce que Vostre Excellence estant venue en ces pays au service des Estats pour faire la guerre à l'ennemi commun et singulièrement à l'instance de Sa Majesté, lorsqu'on devoit attendre de vous quelque notable service pour le bel avantage qui se présentoit par la mort de Don Juan et autres grandes difficultés de son armée, vous vous estes séparé du camps desdicts Estats et transporté en ceste ville avec partie de vos forces, sans leur congé ou consentement, à la requeste seulement de quelques particuliers de Gand, sans mesmes le sceu et adveu du peuple;

<sup>1</sup> N° MMMCCLXXXIV.

chose fort préjudiciable à votre honneur et réputation, et au grand desservice desdicts Estats.

» Que par votre dicte venue, vous semblez nourrir la division en ce pays, et le mettre en guerre civile, tendant à l'entière ruyne dudit pays, pour la défense duquel Vostre Excellence y a esté appelée . . .

» Que les Walons et leurs adhérens voyans que vous prenez parti en ce pays et se persuadans que vous vous faites chef de ceux-là qui font profession d'exterminer la Religion Catholique et semblent faire beaucoup de choses au préjudice de la noblesse, auront belle occasion de leur costé, d'eslire un chef de profession et religion catholique; soit Monsieur le Duc d'Anjou, ou autre qu'ils pourroient trouver affectionné à telle charge . . .

» Et tandis qu'on fait courir le bruit et que plusieurs croient que Vostre Excellence a prins ce pied avec l'adveu et bonne intelligence de Sa Majesté, comme si elle vous favorisait secrètement et fût jointe avec vous pour renverser lestat de ce pays, elle s'en sent grandement affectée, et scandalisée en son honneur, et s'en plaint infiniment de Vostre Excellence, protestant devant tout le monde n'avoir aucune part à vos desseins en ceste affaire, mais au contraire en estre très marrie . . .<sup>1</sup> »

Et pour accentuer publiquement ces reproches, Davison se rend, le même jour, à cette fameuse assemblée de la Collace, et y prononce cette véhémence philippique, dont le texte est perdu et que nous ne pouvons juger que par une pâle analyse reproduite par Van Meteren. On y voit qu'il développa ces trois points : restitution des biens du clergé; acceptation de la paix de religion; délivrance des prisonniers<sup>2</sup>.

En même temps, Elisabeth, tout en exprimant ses doléances sur la mort de Don Juan, félicitait le Prince de Parme sur son avènement. La tâche est difficile; pour réussir, une sage politique de douceur vaut mieux que la

<sup>1</sup> N° MMMLXXXVI.

<sup>2</sup> Voyez DE JONGHE, *Ghendtsche geschiedenissen*, t. II, pp. 73 à 78. — Pior, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 192.

voie des armes et de châtimens « sanguinolens ». Elle compte sur sa prudence qu'on lui a vantée; car elle croit que si l'on avait suivi ses conseils, les affaires n'eussent été « en si mauvais ordre ». — « Quoy faisant et laissant à part les violences qu'on avait auparavant choisies, vous vous acquerez autant d'honneur et reputation que la voye de paix est plus prisée entre tous et plus séante au naturel des grands, que les conseils et desseings qui ne tendent à aultre fin qu'à leffusion de sang et cruaultez, desquelles ceulx qui en usent le moins, se trouvent voluntier les plus renommés entre les hommes, et la louange de ses vertus demeurera comme sacrée à sa postérité . . . ' . »

Par ces traits simultanés et acérés, Beutterich se sentait frappé au cœur. Il envoie à Rogers son apologie, écrite en latin, dont la vulgarité des termes le dispute à la bassesse du fond <sup>2</sup>. Nous laissons à sa honte cet intrigant prétentieux. D'ailleurs, Walsingham a démasqué sa perfidie <sup>3</sup>, en tramant avec Châtillon en Languedoc pour amener la séparation de cette province; et il conseille aux Gantois de le jeter en prison <sup>4</sup>.

Atterré sous ces coups, le Duc Casimir écrit, le même jour (14 novembre), à la Reine, pour protester contre la « conspiration » qu'on a ourdie contre lui; et au Comte de Leicester pour se plaindre des « calomnies » de Davison à son égard. Et il finissait en disant : « Partant vous prie tant que je peux tenir la main, que j'aye responce dicelle au plustost que faire se pourra <sup>5</sup> ».

La réponse ne se fit pas attendre. Malheureusement le texte ne nous est pas parvenu; mais on a conservé les instructions et points notés pour sa rédaction. Voici l'analyse que nous en avons donnée :

« Le Duc Casimir se plaint d'un écrit de Davison, rédigé au nom de la

<sup>1</sup> N° MMMCCLXXXV.

<sup>2</sup> N° MMMMLCCXXXVIII.

<sup>3</sup> « This good fellowe with thes vyllanouse praetyces. »

<sup>4</sup> N° MMMCXC.

<sup>5</sup> N°s MMMCXCIII et XCIV.

Reine. Dites que la Reine a été empêchée de suivre la correspondance du Duc à cause d'un catarrhe. Assurez-le de notre dévouement. Quant à son apologie de son union avec les Gantois, qui doit servir de réfutation aux écrits de Davison, faites-lui voir avec quel soin la Reine a tâché d'apaiser les troubles dans les Pays-Bas, en appuyant les États par ses ambassadeurs et son argent, et surtout en soutenant les troupes du Duc Casimir. Mais le soulèvement des Gantois paralyse tous les efforts ; il renforce les Malcontents, jette le discrédit sur la Reine qui est soupçonnée de faire cause commune avec les Gantois pour s'emparer de la souveraineté ; calomnie qui a pour cause l'erreur de Casimir et que Davison a réfutée. Si Casimir s'en croit offensé, la Reine l'est bien plus. Car Casimir s'est joint aux Gantois sans l'approbation de la Reine ; il ferait mieux de s'unir au Prince d'Orange. Faites donc tous vos efforts pour obtenir la réconciliation de ces deux Princes, dont le désaccord n'est dû qu'aux méchantes instigations d'agents subalternes. Leur amitié sera la garantie de la paix et de la religion ; tandis que leur rivalité deviendra la source de toutes sortes de misères. »

Le passage relatif aux excès des Gantois est remarquable de netteté et de vigueur.

« . . . Trough the strange dealings of the Gantoys, whoe by entreing foreibly into abbyes and monasteries, spoiling and taking awaye the ecclesiasticall goodes in the moste partes of Flanders, without regarde to the edicte of freedom of religion, not long before by common decree aucthorised and publised, gave an occasion unto them which are named Catholiques, to thinke rather howe they might defende their religion, then to goe onward with the reste of the States in pursuing the common enemye, and procuring the publique quietnes of the contries . . . <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ces étranges comportements des Gantois, entrant de force dans les abbayes et les monastères, pillant et enlevant les biens ecclésiastiques dans la majeure partie des Flandres, sans égard à l'édit de la liberté des cultes, peu avant sanctionné et publié par décret général, qui ont donné aux soi-disant

En proie à ces déchirements et à ces sanglantes commotions, le pays se trouvait dans une situation déplorable. Le vandalisme s'abattait sur les monuments; le banditisme sur les personnes. On a dit avec raison que le plus grand destructeur des œuvres de l'homme, c'est l'homme même. Le temps rongé, écaille, affouille; l'homme démolit.

Le tableau que les correspondants anglais ont tracé de cette œuvre de dévastation est navrant <sup>1</sup>. De toutes les provinces, la Flandre paraît la plus éprouvée; au dire de Cheekes, elle subissait la « série de misères que la guerre civile traîne à sa suite <sup>2</sup> ». De plus, la division des esprits était extrême; la mésintelligence s'infiltrait entre les deux tribuns gantois; Hembyze se refuse à toute soumission; Ryhove pencherait vers un accommodement. Le Prince d'Orange accepte le gouvernement de la Flandre; le Duc d'Arshot prétend le maintenir <sup>3</sup>; sur la proposition de Ryhove, la Collace de Gand choisit pour gouverneur le Prince de Parme, dans le dessein de contrecarrer le bourgmestre Hembyze, qui préconisait le Duc Casimir <sup>4</sup>.

A l'incertitude des événements intérieurs s'ajoutait le trouble des relations politiques. Chaque jour amenait un changement et répandait la perturbation dans les esprits. L'ambassadeur anglais à la cour de France apprend que les États du Hainaut, de l'Artois, les Wallons et la plus grande partie de la noblesse des Pays-Bas sont en négociation avec le Roi d'Espagne pour le rétablissement de la paix. Aussitôt Walsingham écrit à Davison de persuader au Prince d'Orange d'adopter une autre voie, en se rapprochant des Malcontents, et de les gagner au parti des États-généraux.

catholiques l'occasion d'aviser au meilleur moyen de défendre leur religion, plutôt que d'aller en avant, avec le reste des États, à la poursuite de l'ennemi commun et de procurer le repos public du pays. N<sup>o</sup> MMMMCCXCVI.

<sup>1</sup> N<sup>os</sup> MMMMCCXCVII et CCCL.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCVI. GROEN VAN PRINSTERER, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, pp. 464 et 506-508.

<sup>3</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCVII.

<sup>4</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCX.

Et la Reine écrit personnellement à Casimir, et le prie d'intervenir auprès du magistrat de Gand pour faire rendre justice régulière aux prisonniers <sup>1</sup>.

Sur cette invitation, le Prince d'Orange part pour Termonde, et « y négocie divers effects, non seulement la paix et accort des Gantois et Wallons, mais effects qui passent plus oultre » <sup>2</sup>.

Walsingham écrit ensuite au Duc Casimir et à son affidé Beutterich. A côté de l'éloge du premier, qu'il considère « comme celui que Dieu a suscité pour maintenir et défendre sa querelle contre la rage de ses ennemis »; on voit la réprimande du second, accusé « d'avoir esté le principal instrument, voyre mesme auteur, que ledit seigneur Duc s'est allé rendre du party des Gantois, dont lui en provient tel blasme, qu'il fera bien pour conserver son crédit et réputation, et effacer l'opinion qu'on a concue qu'esté par trop meslé à donner violents conseils à sondit maistre, de tenir la main à réduire les choses en tels termes qu'on puisse remedier à ces pernicieux conseils » <sup>3</sup>.

Leicester ne pousse pas moins au rapprochement de Casimir et du Prince d'Orange, « qui est si dévoué à la religion et si bien intentionné, visiblement protégé de Dieu au sein de ces calamités » <sup>4</sup>.

C'est à ce moment que les Secrétaires d'État ont résolu d'intervenir plus activement dans les affaires des Pays-Bas. Sur leurs ordres, Davison part pour Gand, et il rend compte en ces termes de sa démarche. — A mon arrivée, j'ai demandé au bourgmestre Hembyze ce qu'on avait décidé au sujet des obligations et autres points proposés. Quant aux obligations, il s'excusa de ne pouvoir me les donner sur-le-champ, mais promit de me les

<sup>1</sup> N<sup>os</sup> MMMCCCXII et XIII.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCXIV.

<sup>3</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCXVII.

<sup>4</sup> N<sup>o</sup> MMMCCXVIII.

envoyer à Anvers en trois ou quatre jours. Quant aux autres points proposés, il me répondit que l'assemblée générale avait décidé : 1<sup>o</sup> de donner deux églises aux catholiques; 2<sup>o</sup> de fournir à la subsistance des membres du clergé d'après leur rang; 3<sup>o</sup> d'empêcher que toute violence fût faite aux prisonniers. Ces résolutions ont été transmises au Prince à Audenarde, qui les trouve insuffisantes pour apaiser les Wallons. Le résultat de la nouvelle délibération semble douteux en présence de la rivalité entre Hembyze et Ryhove, qui avait emmené le peuple sous les armes et causé un tumulte sérieux; quoique maintenant il y ait une apparente réconciliation entre eux. Depuis Hembyze a repris faveur; et Ryhove, retiré à Termonde, n'ose revenir à Gand, d'où tous les étrangers sont expulsés, surtout les Wallons et les Français, parmi lesquels le vidame de Chartres, monseigneur de Bosquet, l'ambassadeur du Duc d'Alençon, qui a été attaqué en route par les reîtres du Duc Casimir, à l'instigation (on le suppose) de Hembyze. D'autant plus que récemment un certain Mieghen a assassiné le bailli et le greffier d'Axel; l'assassin, qui est un renégat et un condamné, était devenu chef de section à Gand et conseiller de Hembyze; arrêté d'abord, on le relâcha ensuite. Le lendemain de mon arrivée à Gand, je trouvai l'envoyé du Prince (d'Orange) chargé d'engager le Duc Casimir à se rendre à Termonde afin d'avoir une entrevue avec le Prince. Je rappelai au Duc ses promesses antérieures et l'exhortai à se rendre à l'appel. Le Duc m'objecta que le Prince se trouvait à Termonde, non seulement avec sa garde, mais qu'il avait fait venir de Bruxelles deux compagnies du capitaine Temple et avait expulsé de la ville plusieurs Gantois comme suspects. J'insistai auprès du Duc, lui exposant les conséquences fatales de son refus; le Prince, en vertu de son titre de lieutenant général et de second dans l'État, avait le droit de s'armer; son refus pourrait amener une sédition désastreuse parmi les Gantois; puis les gens de Hainaut et d'Artois soulevés, sous prétexte religieux, avec les Français et les Espagnols (sur le point de s'unir), fomenteraient la guerre civile dans toutes les villes où il y a divi-

sion de cultes; et lui, Casimir, serait incapable de résister à ces forces coalisées <sup>1</sup>.

Cette démarche de Davison n'eut pas l'heur de plaire à Casimir; puisque le délégué anglais, sur la plainte du Duc d'avoir excédé son mandat, en fit ses excuses à lord Burleigh <sup>2</sup>. Pour amortir cette mauvaise impression, Walsingham chargea Rogers de s'employer à la réconciliation de Casimir et du Prince d'Orange, tout en exhortant Davison à user de modération <sup>3</sup>.

Les préparatifs ainsi faits, le Prince d'Orange quitte Termonde et arrive à Gand le 6 décembre. Les détails de sa réception, de son entrevue avec Casimir, de sa présence à la Collace, de son attitude à l'égard de Beutterich et Hembyze sont rapportés avec minutie dans la lettre de Davison aux Secrétaires d'État, une des plus intéressantes du présent volume <sup>4</sup>. Nous craindrions de l'affaiblir par une froide analyse.

Non moins intéressante est celle de Leicester à Daniel Rogers, datée du 10 décembre. Après avoir insisté sur le mauvais effet de la révolte des Gantois secondée par Casimir, qui a jeté le discrédit sur la Reine, accusée de les favoriser pour asseoir sa domination en Flandre, et montré la nécessité d'établir le parfait accord entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, hommes si influents et si bien intentionnés pour la paix et la liberté religieuse, il fait un exposé justificatif de la politique anglaise dans les Pays-Bas en ces termes :

« Les soins multipliés que Sa Majesté a pris pour arriver à la pacification des Pays-Bas, tant par l'envoi d'ambassadeurs spéciaux vers le Roi d'Espagne et ses lieutenants dans les Pays-Bas, que par les largesses de son trésor employées pour le maintien des libertés dans ces provinces sous le gouvernement du Roi, émanaient du seul désir de Sa Majesté de

<sup>1</sup> N° MMMMCCCXXI.

<sup>2</sup> N° MMMMCCCXXII.

<sup>3</sup> N° MMMMCCCXXIII.

<sup>4</sup> N° MMMMCCCXXVIII.

voir cesser les guerres et hostilités, par la restauration de l'ordre et de la paix. Dans ce but, elle fut vivement sollicitée à prêter son appui aux États contre l'agression de Don Juan, récemment décédé; et cherchant par quelle voie on pourrait sortir de cette misérable situation, Sa Majesté n'a pu trouver de meilleure que de donner aux États une troupe considérable de cavaliers et fantassins pour leur défense, bien résolue de parvenir par la force des armes à rétablir la paix et la tranquillité, et voyant qu'il n'y avait d'autre moyen pour contraindre ses ennemis.

» Ainsi Sa Majesté avait acquis la conviction qu'à l'aide de sa puissance, les États seraient, à bref délai, délivrés des angoisses et misères dans lesquelles ils se trouvaient plongés; mais voyant ensuite que son espoir était déçu, à raison des excès commis par les Gantois, elle fut encore profondément affligée, au moment où ses forces étaient réunies dans la saison la plus favorable de l'année, lorsque Don Juan trépassa et que l'armée ennemie était décimée par les maladies et la famine; ce fut la plus belle occasion qu'on put souhaiter et qui s'offrit aux États pour atteindre leur désir et assurer, à l'aide de ces forces (assemblées avec des peines et dépenses infinies), une paix durable; quand tous ces avantages s'évanouirent par les déportements des Gantois, qui n'hésitèrent pas à violer l'entrée des abbayes et monastères, à dépouiller les églises et enlever leurs biens dans la majeure partie des Flandres, sans égard à l'édit de la liberté des cultes; ce qui souleva la réprobation générale, inspira aux soi-disants catholiques la recherche des moyens pour défendre leur religion, et est indigne du reste des États dans la poursuite de l'ennemi commun et le retour de l'ordre public en ces contrées. De plus, cette conduite des Gantois (comme on l'affirme ouvertement) fournit aux Wallons mutinés et à la faction des Malcontents, l'occasion de se rallier et entraîner avec eux le Hainaut et l'Artois, se séparant des États et détournant leurs contributions; de manière que cette belle armée des États (qui devait être employée dans un moment si propice contre l'ennemi) a fini par se disloquer et dissoudre,

pour se livrer au pillage du pays qu'elle était appelée à défendre. Par ces motifs, Sa Majesté fut justement alarmée, et encore plus affligée par la malice et l'envie des bruits qu'on répandait de divers côtés et qui obtinrent crédit même auprès des puissances; accusant Sa Majesté de favoriser sous main les commotions de Gand, dans le dessein de s'emparer de la souveraineté de la Flandre, et que, dans ce but, elle avait poussé le Duc à s'acheminer avec une partie de ses troupes vers les Gantois et à s'enrôler dans cette faction; tandis qu'il avait été appelé par les États pour venir à leur aide; ce qui fut un pressant mobile pour Sa Majesté de l'engager à se rendre aux Pays-Bas.

» Et ainsi Sa Majesté se trouvant outrageusement et injustement soupçonnée, entrevit clairement que les émeutiers gantois, séparés du reste des États, poussaient à la guerre civile et au renversement des Pays-Bas; et sous peine de compromettre sa dignité, il était de son devoir de s'en retirer et justifier. En conséquence, elle donna l'ordre à son agent de signifier aux Gantois, et leur déclarer sans ambages que Sa Majesté désapprouvait hautement leur conduite; de leur montrer que le Duc, en les encourageant dans cette voie, qui menait directement à la guerre civile, méconnaissait absolument la volonté des États-généraux. Elle commanda audit agent de leur déclarer que cette conduite des émeutiers et cette défense de leur faction, à l'encontre des édits, et de la mission que le Duc avait assumée, avaient extrêmement déplu à Sa Majesté, en voyant (comme il est dit plus haut) que, sans aucun doute, les menées des Gantois avaient soulevé l'indignation des États, qui les réprochèrent en tout, sans que personne prit leur défense. Et parce que Sa Majesté apercevait les inconvénients attachés à cette défense, elle lui enjoignit d'user de ces raisons pour dissuader Son Excellence de persévérer dans l'appui de ces désordres, au moment le plus propice pour réduire les factieux à l'obéissance; ayant reçu sa charge de Sa Majesté en termes généraux et résidant en deux places où il entend journellement et en face sa Princesse

outragée et sa sincérité pour secourir les États mise en doute, comme si, sous prétexte de relever ce pays, elle nourrissait des intentions secrètes, et pour s'investir de la possession de la Flandre, elle l'engageait à retourner tous ses arguments contre le Duc, comme avant son arrivée parmi les Gantois, il fut excité contre Sa Majesté.

» Toutes ces choses vous sont exposées avant que Son Excellence se persuade, dans une bonne intention, que vous ne pouvez prendre quelque rigueur à cause des négociations pendantes; qu'il réfléchisse combien il était nécessaire pour Sa Majesté de se justifier et quelles raisons peuvent mouvoir M. Davison à amplifier la mission, qui d'ailleurs lui fut confiée en termes généraux; tandis qu'il voyait le Duc, n'avertissant pas Sa Majesté des causes pour lesquelles il avait quitté le camp, prendre la défense des Gantois, sans rien révéler de ses projets, et laisser le public suspecter, à juste titre, que la Reine visait en secret à la souveraineté du comté de Flandre ou qu'il avait lui-même cette pensée.

» Et ainsi, à cet égard, vous lui direz qu'il veuille accepter de bonne part ces instructions, et pour sauver l'honneur de la Reine, à laquelle je suis indissolublement lié, et pour le venger personnellement de l'opinion que le monde s'est formée de ses dernières démarches; lui souhaitant de tout cœur de prendre la voie propre au maintien de son crédit et de sa réputation, qu'il avait acquis par sa conduite honorable et ses actions chrétiennes, en prêtant son assistance princière (tant blâmée en France) dans le temps qu'on en avait besoin, et qui, d'après mon opinion, ne peut être efficace qu'en agissant en parfait accord avec le Prince d'Orange (dont on a relevé quelque divergence); professant ensemble, comme ils font, la même religion, ayant entrepris la défense d'une même cause; sans cette union, il est fort probable qu'ils iraient tous deux et leur cause à la ruine, à moins que Dieu ne tende une main secourable, contre toute prévision humaine. De même, il est certain que leurs ennemis prendront grand plaisir de leurs divisions, et que leurs amis, d'autre part, en seront extrêmement désolés... »

Le restant de la pièce développe longuement ce thème de la réconciliation des deux princes. « pour laquelle tout homme de bien sera réjoui, mais nul ne le sera plus que moi », disait Leicester en terminant.

Sous la pression de ces pièces et avis comminatoires, le Prince d'Orange avait redoublé ses sollicitations, et les chefs gantois accédé aux demandes des États touchant la tolérance des deux cultes, la restitution des biens du clergé et la remise des prisonniers en mains neutres. Le Prince l'avoue sans détour. « Je scai, écrit-il à Davison, que les préparatifs dont vous avez usé, ont tant servi en cest affaire, que rien ne m'a tant addouci les ceuls qui estoient aultrement difficiles à manier. » Et le Duc Casimir, revenu à résipiscence, écrira à Leicester : « Il nya Royaulme aujourd'huy auquel je porte plus grande affection qu'à l'Angleterre <sup>1</sup> ».

Un point noir restait à l'horizon : la résistance du Hainaut et l'attitude équivoque des États d'Artois que l'on accusait de pactiser avec les Espagnols. Adolphe de Meetkerke, délégué par les États-généraux, était porteur d'instructions portant sur neuf articles, dont le dernier était ainsi conçu : « Et pour mener le tout à meilleure fin, les requierez quilz veuillent envoyer leurs deputez en l'assemblée desdits Estatz generaulx pour entendre de commune main a ladite paix, et y assister de leur conseil et advis, comme jusques ores ilz ont tousiours fait <sup>2</sup> ». En réalité, les États d'Artois avaient refusé jusque-là de se faire représenter à Anvers, et les démarches du Vicomte de Gand, nommé gouverneur de cette province, n'avaient eu de résultat <sup>3</sup>.

Le Prince de Parme, demeuré sur la défensive, avait commencé son plan de campagne et quitté Namur pour marcher sur le Limbourg <sup>4</sup>. Mondragon,

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCXXX, XXXIII et XXXIV.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCXXXI. Sur ses négociations à Arras, voyez *Mémoires anonymes*, t. V, p. 28.

<sup>3</sup> N<sup>o</sup> MMMCCLXXIV et CCCXXXVI.

<sup>4</sup> N<sup>o</sup> MMMCCLXXVIII.

à la tête de l'avant-garde, s'était avancé jusqu'à Maestricht <sup>1</sup>. Un renfort de quatre mille fantassins et dix-huit cornettes de cavalerie lui était arrivé d'Italie. Un de ses détachements menace Ruremonde où les Hollandais ne peuvent se maintenir <sup>2</sup>. L'ambassadeur impérial y rejoint le Duc de Parme, pour lui proposer une trêve, dont le succès était attendu avec impatience <sup>3</sup>.

Elisabeth fait alors un suprême appel aux sentiments d'humanité de Philippe II, pour arrêter l'effusion du sang chrétien et le cours de ces calamités fondant sur un pays voisin qui fut le berceau et la gloire des ancêtres du Roi. Mue par une sincère affection, elle confie ce message à son fidèle secrétaire qui lui exposera ses projets, n'ayant en vue que « l'accroissement de l'honneur » de sa couronne. Elle lui demande « affectueusement » de déposer tous soupçons que les artifices d'hommes pervers lui auraient suggérés à son endroit et qui pourraient relâcher les liens étroits de l'amitié qui les unissait naguère <sup>4</sup>.

Saisi de dégoût à la suite de ses déceptions, le Duc d'Alençon avait annoncé aux États-généraux son intention de quitter ce théâtre d'intrigues et d'anarchie; il avait compté sur Mons, qui lui échappait malgré les instances de La Noue <sup>5</sup>; il avait envoyé Des Pruniaux à Anvers, à la séance du 19 décembre, qui, en présence du Conseil d'État, développa les motifs de mécontentement de son maître, « dans un long discours sur les grands et importants services faitz aux estas et pays, pour merite desquex il ne recepvoit honeurs ny bienfait des estas dignes diceux, d'aaultant que lon traictoit tout les choses sans son advis, specialement la pacification du fait de Gant qui ne lui estoit ny communiqué ny interpellé pour donner son advis; protestant dung rescentement avec menasses » <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> N° MMMCCCXLI.

<sup>2</sup> N° MMMCCCXLIII.

<sup>3</sup> N° MMMCCCXLVII.

<sup>4</sup> N° MMMCCCXLII.

<sup>5</sup> N° MMMCCCXLVII.

<sup>6</sup> N° MMMCCCXLIV.

Revenant sur leur résolution, les Etats chargèrent M. de Froidmont d'exprimer au Duc d'Anjou les regrets causés par son départ. « Ils sont fort marriz d'avoir entendu que Son Alteze est resoluë de partir des pays de pardeca, a cause que recognoissans les grands et signales benefices quilz ont receu par le moyen de sa presence. non seulement en ce que son autorité et nom a redresse plusieurs de leurs affaires, mais aussy pour ce quil luy a pleu manifestement et les armes au poing par les effectz monstrier tres évidens tesmoignaiges de bonne affection et volonte quil luy a pleu porter aux pays de pardeca; lesquelz en ont receu de bien grandz advantaiges;

» Dont ils avoyent conceu ferme esperance que avant son partement ils eussent eu moyen et occasion de leur monstrier aussy par les effectz combien ilz se sentoient obligez a luy faire bien humble service. et par tesmoignaige de gratitude mettre en évidence a tout le monde combien ilz prisent et estiment les bénéfices receuz de sa main et par son moyen.

» Et d'aulture coste ilz esperoyent que en ceste occasion et conjointure il eust esté celluy qui eust par son autorite aydé avecque lesdits seigneurs Estatz a composer les affaires differentes entre les Walons et ceulx de Gand, la ou ilz ne seussent dung coste ou d'aulture volu rengier a la raison.

» Luy est cause quilz le supplient bien humblement de vouloir accomoder tellement ses affaires quil puisse encores continuer icy sa présence sans les priver du fruict de ladite esperance quilz en ont conceue... »<sup>1</sup>.

Le lendemain, 28 décembre, le Duc Casimir écrit de Gand à Walsingham pour s'excuser « que les opinions qu'on a eu de lui ont esté fondeis sur des soupçons et jalousies mal à propos »; et pour dire « quil est en déliberation d'envoyer aussy vers Sa Majesté celuy qui scait le fond de ces affaires »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> N° MMMCCCXLVIII.

<sup>2</sup> N° MMMCCCXLIX.

Le Prince d'Orange s'appliquait à amortir les emportements des factions; mais à cette tâche ingrate et périlleuse, il trouvait « deux difficultéz »; l'une qui « vouloit que les Gantois tinsent en leur protection les catholiques, ce qui nont vouluz faire, bien quilz feroit serment les ungs envers les aultres; laultre difficulte qui nest encore wyddée et sur lobliance de tout ce qui cest passé »<sup>1</sup>. Entrant dans ces vues, la Reine écrit aux États-généraux, au magistrat de Gand et au Duc Casimir pour les presser de relaxer les ôtages, « sachant que justice faicte en leurs personnes vous serviroit de beaucoup plus que leur estroicte garde en prison et defense de liberté », afin que lesdits « prisonniers puissent conformement aux loix du pays estre mis en droict et devant juges competents, estre ouys en leurs justifications et defences; chose autant raisonnable que l'innocence merite destre delivree de paine et travail, et les erreurs de delinquantz meritent chastement et justice »<sup>2</sup>. Puis le docteur Wilson affirme que la Reine est mécontente de l'état actuel des affaires aux Pays-Bas et n'est plus disposée à aider le gouvernement; que les États-généraux feraient bien de se mettre d'accord avec l'ennemi<sup>3</sup>. D'où venait ce revirement? Granvelle en aurait-il indiqué la cause, lorsqu'il écrivait au Roi, le 24 novembre : « La Reine d'Angleterre est peu satisfaite des États qui ont incliné visiblement du côté de la France et de l'Allemagne<sup>4</sup> ».

Ainsi prévenu de cette disposition d'esprit, Philippe II adresse au magistrat de Bourbourg une missive qui est un véritable manifeste. Il a entendu avec plaisir les devoirs qu'ils ont faits pour expulser tous les hérétiques et séditions; il déclare qu'il n'a pris les armes que pour maintenir la religion catholique et les affranchir du joug du Prince d'Orange; en reconnaissance de leurs services, il les exempte de toute garnison

<sup>1</sup> N° MMMCCCL.

<sup>2</sup> N° MMMCCCLL.

<sup>3</sup> N° MMMCCCLX.

<sup>4</sup> PLOT, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 216.

d'Espagnols et d'étrangers, aussitôt que, par leurs propres forces, ils pourront résister aux invasions du Prince d'Orange et de ses adhérents. Il les met en garde contre les Français, dont l'intention est de les asservir et d'amoindrir sa juridiction. Au reste, il a chargé le seigneur de La Motte de faire de sa part des propositions de réconciliation <sup>1</sup>.

Tandis que l'Artois, travaillé par La Motte, se rapproche de l'Espagne <sup>2</sup>, Mons, sous l'impulsion de Lalaing et de Montigny, avait incliné vers la France; mais une « altercation » des bourgeois venait de changer cette situation <sup>3</sup>. De Froidmont et Martini, retirés à Condé, expriment la crainte que « le départ du Duc d'Anjou ne porte dommage à la cause commune » <sup>4</sup>. On lui avait offert la ville d'Ath; mais il exige une plus certaine « asserance » <sup>5</sup>.

Les États-généraux, transférés à Bruxelles, avaient négocié le départ des troupes de Casimir, moyennant paiement de leurs gages; Russell s'excuse d'être intervenu, à la demande du Conseil d'État, dans cette affaire, « quoiqu'elle soit odieuse ». On lâchait d'Anjou; on lâche Casimir, pour débarrasser le pays de l'intervention étrangère qui lui pesait lourdement. Le Prince d'Orange était revenu à Gand; la Princesse va le rejoindre, dit-on, « pour faire adieu au compère Casimir qui doit partir, laissant néanmoins sa maison », pour se rendre en Angleterre <sup>6</sup>.

Le terrain ainsi déblayé, on tâcha de gagner La Motte; mais, d'après le témoignage de Daniel Rogers, le Prince d'Orange avait éprouvé qu'il était engagé trop avant avec les Espagnols. « Whome the Prince thincketh to

<sup>1</sup> N° MMMCCCLXI.

<sup>2</sup> N° MMMCCCLXVI.

<sup>3</sup> N°s MMMCCCLXIII et LXV.

<sup>4</sup> N°s MMMCCCLXVII et LXIX.

<sup>5</sup> N° MMMCCCLXXI.

<sup>6</sup> N° MMMCCCLXXII.

have gonne so farre in dealinge with the Spaniardes, that there is not hope of winninge of him <sup>1</sup>. »

Cependant la conférence de Cologne, si souvent annoncée et toujours remise, allait s'ouvrir; l'évêque de Wesbourg et le Duc de Terranova y avaient rejoint Swartzenberg. L'attitude de celui-ci avait déjà éveillé les soupçons de l'envoyé anglais. « Les menées de l'ambassadeur impérial me paraissent très suspectes, et ce n'est pas sans motif <sup>2</sup>. » Davison écrit encore aux Secrétaires d'État, le 1<sup>er</sup> mars : « Themperours ambassadour is vehemently suspectid to have played falce in this action <sup>3</sup> ». Les États-généraux avaient désigné pour commissaires le Duc d'Arschot, Marnix de Sainte-Aldegonde, l'abbé de Sainte-Gertrude, le Seigneur de Goit, l'abbé de Marolles, le Seigneur de Rumen-Waroux, Adolphe de Meetkerke, le Seigneur de Beaurepard, Grobendonck et Vander Mylen.

D'autres soupçons planent sur le Prince d'Orange. Il persiste à se tenir à Gand, et songe, dit-on, à se faire proclamer Comte de Flandre <sup>4</sup>.

Pour déjouer cette tentative, Elisabeth prend le parti du Duc d'Anjou, et elle écrit cette lettre du 19 janvier 1579 aux États-généraux, pleine de reproche et d'amertume. « Nous avons, à notre grand regret, entendu les nouvelles du peu de contentement que reçoit Monsieur le Duc d'Anjou de vos comportements en son endroit. A quel intention il soit venu à votre secours vous le scavez. Et quant a luy, il nous a tousiours protesté que ses actions ne s'adressoyent a autre but et project, que de vous maintenir en vos privileges et libertes soubs lobeissance deue a Votre Seigneur et Prince naturel, et conserver le droict de la maison de Bourgoigne en son entier sans en diminuer tant peu que ce soit au préjudice du Roy, votre dict seigneur, nostre tres aimé bon frère et cousin; sans quel tesmoignage et

<sup>1</sup> N° MMMMCCCLXXVI.

<sup>2</sup> N° MMMMCCCLXXVIII.

<sup>3</sup> N° MMMMCCCVIII.

<sup>4</sup> N° MMMMCLXXIX.

protestacion n'eussions jamais consenti qu'il se fut embarqué en l'action de votre défense... Et quant à nous, pour vous en dire ce qui en est, nous ne scaurions que nous mescontenter de ce qu'on faict a croire au monde (comme avons este advertis) que tout cela se faict pour notre regard et afin de nous complaire, comme si la personne de Monsieur filz de France et frère du Roy nous estoit si desagreable ou luy conclusions si mals. que les discourtoisies dont on a usé en son endroit, nous peussent servir de plaisir et contentement; et pour tant vous prions qu'ayant esgard au lieu et degre dont il est descendu et aux faveurs bien honorables et advantageuses qu'il vous a faictes, vous vous acquities de telle sorte envers luy, que de vos bonnes souvenances de ses merites il puisse retirer le contentement qui luy appartient; ce que ne peult deument estre effectue par la reputacion de son honneur, si on ne faict punition tout digne et exemplaire de ceulx qui ont oultrage et offence luy et les siens...<sup>1</sup> »

Et comme s'il voulait atténuer l'âpreté de ce langage, Walsingham écrit le même jour à Davison, que la Reine, tout offensée qu'elle soit, se résoudra à aider encore les États, s'ils lui témoignent de la gratitude<sup>2</sup>.

La lettre d'Elisabeth fut remise aux États, le 28 janvier, par Davison; celui-ci transmet à Walsingham leur réponse : 1<sup>o</sup> qu'ils regrettent d'avoir offensé le Duc d'Alençon et feront de leur mieux pour dissiper ce mécontentement; 2<sup>o</sup> qu'ils ont déjà envoyé vers lui des messagers pour traiter de l'entente; 3<sup>o</sup> qu'ils n'ont pas informé la Reine de leurs affaires, étant surchargés de besogne; mais à l'avenir, ils la tiendront au courant de tout ce qui se passe<sup>3</sup>.

Casimir, accompagné de son fidèle mais compromettant Beutterich, s'était

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCLXXX.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCLXXXI.

<sup>3</sup> N<sup>os</sup> MMMCCCLXXXVI et VII.

rendu en Angleterre où il a été bien reçu, « bien veu et caressé »<sup>1</sup>; d'où il compte retourner en Allemagne. — « Le Duc, écrit Leicester à la date du 12 février, a été fort bien venu ici, et bien agréé tant par Sa Majesté que par toute la Cour; il a été grandement traité et fêté presque chaque jour; spécialement les Londoniens l'ont beaucoup acclamé et lui ont offert un splendide présent, une chaîne et plaque valant ensemble 2,000 couronnes. Sa Majesté l'a logé et nourri à ses frais à *Somerset house*. Elle l'a créé chevalier de son ordre et lui a fait des cadeaux pour une valeur de 5,000 couronnes. Autant il plaît ici, autant il se plaît, et accepte de bon cœur la grande courtoisie qu'il reçoit. Il se plaint fort de la conduite des États à son égard en retardant la paie de ses troupes, et s'afflige d'entendre que ses hommes pillent journellement et butinent pour ce défaut de solde; il prend la chose tant à cœur, que je crains qu'il ne voudra plus retourner et séjourner en ces pays pour être ainsi traité plus longtemps. Il fait grand éloge du Prince (d'Orange)<sup>2</sup>. »

Le parti protestant des princes d'Allemagne s'échappant ainsi, il fallut le remplacer et se retourner vers les Huguenots de France. Le revirement d'Élisabeth vers d'Alençon serait donc expliqué. Le projet de mariage fut de nouveau mis en avant, que Philippe II traitait d'amusette et Granvelle d'instrument de règne<sup>3</sup>, et qui avait, en ce moment, tout l'air d'une amorce. « Quant au fait de Monsieur et de son mariage par deçà, écrit Walsingham le 4 février, je suis de votre avis qu'il est bon de bastir une amitié avec luy et de l'entretenir afin qu'il ne cherche autres amities. Au

<sup>1</sup> « But all hath passed in enteynements and complementes », dit Walsingham. N° MMMCCCLXXXVIII.

<sup>2</sup> N° MMMCCCXCIV.

<sup>3</sup> « La ruse que ordinairement elle use, donnant à entendre, pour sortir de quelque mauvais passaige, qu'elle se veult marier avec quelque Prince puissant estrangier ». Voyez Pior, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 519.

reste Sa Majesté monstre d'avoir si bonne devotion audit mariage, que si par le passé en pareils cas ne moings avances que cestuycy a cest heure, il ne s'en fust ensuivy un refus, j'estimerois que la chose sortiroit a effect. Les sages et modestes departements de monsieur Cymier et sa discrete facon de procéder y donnent assez d'avancement, et en a acquis la bonne grace tant de Sa Majesté, que de toutes autres personnes de qualité a qui il a eu affaire pardeça. Neantmoins pour en dire de vous a moy mon opinion, je ne doute fort qu'a la fin finale, il ne s'y fera rien <sup>1</sup>. »

Et le 28 février, ce même Walsingham, faisant pressentir à Davison son rappel puisque les affaires de Flandre sont désespérées <sup>2</sup>, écrivait : « La négociation avec Monsieur (d'Alençon) a fait un plus grand pas qu'il ne semblerait d'abord, et un sensible progrès à cause de l'état de déclin des affaires aux Pays-Bas pour Sa Majesté; celle-ci prévoyant que si le Roi d'Espagne réussissait dans ses projets, il serait pour elle un mauvais voisin, et trouvant là le meilleur moyen de pourvoir à sa sureté qui puisse lui être offert; et ainsi il est à croire que finalement elle consentira au mariage, quoique d'autre part ce ne soit grandement à son gré <sup>3</sup> ».

Tournant dans le même cercle d'idées, l'affidé du Prince français, Des Pruniaux, voyait dans la prochaine ouverture des États-généraux, fixée au 16 mars, un heureux présage pour réaliser les visées ambitieuses de son maître, dont le succès grandissait à mesure que la misère du pays devenait plus intense <sup>4</sup>.

Dans sa relation des mouvements de l'ennemi contre Anvers, Russell laisse échapper cet aveu : « Nos affaires ont este en lamentable estat, ce

<sup>1</sup> N° MMMMCCCLXXIX.

<sup>2</sup> « And indeede I see litle cause why you should stave there longer, especially for that we have no disposition here to deale any farther in thos countrie causis in respect of the low ebbe we see them to be fallen into. »

<sup>3</sup> N° MMMMCCCCVII.

<sup>4</sup> N° MMMMCCCCVIII.

qua este impute à P (le Prince d'Orange); qui a heu de grandes apprehensions jusques a rapeler sa garde, ne ce confiant aux bourgeois a ceste soubdaine advenue de lennemys <sup>1</sup> ».

Le plan militaire de Farnèse se dessinait nettement. Par l'attaque simultanée des deux têtes de pont, Anvers et Maestricht, il affaiblissait les forces des adversaires en les disséminant, s'ouvrait la porte de la Flandre d'une part, et de la Hollande de l'autre. On trouvera le récit circonstancié de la bataille de Borgerhout dans la lettre de Russell, du 5 mars 1579. « L'ennemi s'était porté sur Anvers, dans l'espoir de profiter des divisions qui y règnent et du départ des reîtres du Duc Casimir, auxquels il avait donné un sauf-conduit. Donc, hier il a fait avancer son armée, forte de neuf mille fantassins et de trois mille cavaliers, commandés par le Prince de Parme en personne. Ils ont tenté de forcer le passage de la rivière « en camisade », ont franchi la tranchée gardée par les Anglais et Français, et ont attaqué la barricade. Après un combat acharné qui dura deux heures, le Prince d'Orange ordonna la retraite sous la protection de l'artillerie. Nous avons perdu deux cent cinquante hommes et trois capitaines. L'ennemi mit le feu au village, jusqu'aux moulins à vent, où deux mille des nôtres combattaient depuis la pointe du jour. Puis, il rentra dans ses cantonnements à Ranst, qu'il devra bientôt quitter faute de vivres, pour se replier de Lierre à Louvain. La perte doit être grande; mais il est douteux qu'il ait encore le dessein de forcer le passage de la rivière pour entrer en Flandre <sup>2</sup>. »

A ce moment, une nouvelle révolte éclate à Gand, sous l'inspiration de « l'insolent gouvernement » du fougueux Hembyze <sup>3</sup>. Par contre-coup, l'Artois et les Wallons se mettent en pleine insurrection, excités par les prêches séditieux <sup>4</sup>. Le Hainaut n'inspire pas une moindre crainte; « malgré

<sup>1</sup> N° MMMCCCIX.

<sup>2</sup> N° MMMCCCXI.

<sup>3</sup> « With the insolente government of Hembize. » N° MMMCCCXV.

<sup>4</sup> « With the sedicious sermons of there preachers. » *Ibid.*

notre travail sous main, avoue Davison, les villes s'en vont aux Espagnols, qui passent par toutes les concessions pour se concilier ces populations » <sup>1</sup>.

Les affaires de Flandre prennent une fâcheuse tournure; Courtrai est perdu par la trahison de quelques bourgeois papistes; Tournai est investi, Audenarde menacé; « et si l'ennemi, dit sir Thomas Hatton, prend position sur la rivière entre Audenarde et Gand, les deux villes courront grand risque. Les Français campent à Deynze, village non fortifié, et pourraient arrêter le commerce de Gand et amener de grands changements » <sup>2</sup>.

Au sein de toutes ces marches et contre-marches qui mettent aux prises La Noue et La Motte, avec des alternatives de succès et de revers, Davison rend la note exacte lorsqu'il écrit à M. Browne : « Il y a une trêve de révolte dans l'Artois et le Hainaut. Ces deux pays ont envoyé des députés à Cologne pour traiter de la paix. J'ai peu d'espoir. La religion fait des progrès; mais les excès des Gantois causent plus de tort que de bien » <sup>3</sup>.

Après le combat de Nieuport, Montigny avait demandé à La Noue « s'il entendoit et avoit charge de luy faire la guerre. Qui luy feist responce avoit charge de faire la guerre a tous ccux qui estoient ennemys des Estas, et que dans six jours y deust declarer son intencion ». Et ce même jour Montigny s'étant rallié, avec ses Wallons, au parti de La Motte, devint « général de l'armée des prestres ». — « Voilà, ajoute Russell, l'ambition qui conduyt la jeunesse à ruyne <sup>4</sup>. » Et Davison, plus explicite encore, déclare : « Il reste quelque espoir de conserver l'Artois, mais aucun pour le Hainaut, depuis qu'il a approuvé le pacte de Montigny et Heze avec La Motte » <sup>5</sup>.

La question financière jouait un rôle principal dans ces transactions. La

<sup>1</sup> N° MMMMCCCCXX.

<sup>2</sup> N° MMMMCCCCXXII.

<sup>3</sup> N° MMMMCCCCXXVI.

<sup>4</sup> N° MMMMCCCCXXVII. Voyez *Renon de France*, t. II, p. 576. Bor., liv. XIII, fol. 99 v°. GROEN VAN PRINSTERER, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, p. 587.

<sup>5</sup> N° MMMMCCCCXXX.

mutinerie du soldat mal payé amoindrissait l'autorité du général. Le pays saccagé, ruiné, n'acquittait plus l'impôt. Élisabeth n'osait ou ne voulait plus augmenter le chiffre de ses avances, depuis la défection de Casimir. Il résulte d'une note ajoutée à une lettre de Davison du 13 avril 1579 (la dernière avant son rappel) adressée aux Secrétares d'État, que la somme des prêts faits par la Reine, pendant la durée de son ambassade, se montait, échelonnée sur quatre échéances, à quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante-sept livres sterling <sup>1</sup>.

Les États-généraux avaient mis à l'ordre du jour pour la séance plénière du 10 avril, ces trois points : 1° de conclure un traité de paix à Cologne; le Duc d'Arschot y sera délégué au nom des États et le Duc de Terranova représentera le Roi d'Espagne; 2° à défaut de traité de paix, d'établir un conseil de guerre; 3° d'assurer la solde des troupes <sup>2</sup>. Amplifiant ce thème, le Prince de Parme soumettait aux délibérations de l'assemblée un programme plus large et mieux déterminé, en six points : 1° confédération des provinces; 2° ralliement des défailtantes; 3° bases de l'union, défensive, administrative et financière; 4° paix de religion; 5° délégations aux États-généraux; 6° établissement militaire. Le quatrième, ou paix de religion, était ainsi conçu : « Et pour remedier aux divisions et dissensions et injures se representant journellement a cause de la religion es provinces ou les deux religions s'exercent, d'adviser s'il ne convient dresser une *Religions Fridte* raisonnable et équitable pour estre observee inviolablement a lasurite et repos de ung chacun <sup>3</sup> ».

Une maladie d'yeux, dont il se plaignait dans sa lettre du 27 mars <sup>4</sup>,

<sup>1</sup> N° MMMCCCCXXXI.

<sup>2</sup> N° MMMCCCCXXVIII.

<sup>3</sup> N° MMMCCCCXXXII.

<sup>4</sup> « I have the longer intermytted my duty of writing unto Your Lordship by reason of some late infirmity in myne eyes. » N° MMMCCCCXVII.

mais qui cachait probablement quelque divergence avec Russell ou peut-être le dépit occasionné par le retard des obligations de Palavicino et Spinola, avait amené le rappel de Davison. Les États-généraux expriment à la Reine le vif regret qu'ils éprouvent de son départ et la prient de le remplacer en maintenant le poste d'ambassadeur, si nécessaire pour « l'étroite correspondance » qu'ils désirent continuer <sup>1</sup>.

Le Gantois Jacques de Somere, son ancien secrétaire, tiendra Davison au courant des événements; il signale son entrée en fonction par le rapport des troubles d'Anvers où l'Archiduc Mathias vit sombrer sa fortune <sup>2</sup>. « Il s'en sent fort offensé, dit-il, et demande son congé pour retourner a son pays. On na point encores de responce. Il me souvient du proverbe : *Lupum auribus*, etc. » Et il ajoute cette réflexion bien juste : « Quant a moy, jestime que cela renforcera de beaucoup le parti des Malcontens, hastera la division du pays d'un costé, et la resolution de laultre ». Et plus loin : « Il y a peu d'apparence de la paix qui se traite a Couloigne, les arbitres estans la pluspart evesques et tous papistes qui nauront garde daccorder la *Religions Vrede*, sans laquelle tout le reste ne sera rien <sup>3</sup> ».

Cette échauffourée d'Anvers fut suivie de l'équipée du Comte d'Egmont contre Bruxelles, rapportée avec détails par Christophe Carlile, et du soulèvement de Malines, « où sestans la plus part des protestans retirez avec les soldatz pour ne sy oser plus fier » <sup>4</sup>.

Ces échecs successifs deviennent le signal d'une violente réaction <sup>5</sup>.

Le siège de Maestricht, commandé par le Prince de Parme, se poursuit avec un égal courage dans l'attaque et la défense. L'armée des États qui

<sup>1</sup> N° MMMCCCCXXXIV.

<sup>2</sup> Voyez *Renon de France*, t. II, p. 586. BOR, liv. XIII, fol. 114 et suiv. MERTENS et TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. V, p. 90.

<sup>3</sup> N° MMMCCCCXXXV.

<sup>4</sup> N°s MMMCCCCXXXVI et VII.

<sup>5</sup> N° MMMCCCCXLI.

pouvait opérer une utile diversion, reste immobilisée, faute d'entente et d'argent. Tous les soldats demandent leur paie; aucun ne veut plus obéir. « On injurie violemment notre nation, écrit Thomas Hatton, à cause du manque d'argent et par suite on refuse d'avancer <sup>1</sup>. » Diverses propositions parviennent aux États pour y remédier; impôt du centième et des foyers; impôt sur la rente; aucune n'aboutit; « dont Son Excellence (le Prince d'Orange) a grand mecontentement jusques a demander congé » <sup>2</sup>.

A Cologne, le Duc de Terranova avait fait connaître les conditions du Roi. Il demande le maintien de la religion du Pape, présentant à ceux de l'église réformée un délai de quatre ans pour se convertir, ou vendre leurs biens et être bannis. Il demande quatre forteresses : Anvers, Gand, Flessingue et Utrecht, et l'expulsion du Prince d'Orange <sup>3</sup>. — « On voit par ces impertinans articles, écrit Russell à Walsingham, que la paix sera durant ces melinges esvanouye et passera en fumée; cause pourquoy lon a despeché courrier expres aux deputés de Cologne pour terminer dans quinze jours ceste conférence sans aultre delay; que puis nayans aultre resolucions, quilz declarent le Roy decheu de souverainneté, et les Éstas absoluts et dispensés de leur serment <sup>4</sup>. »

Après cette tirade caractéristique et menaçante, dévoilant plus encore le

<sup>1</sup> « I am very sorry to hear so harde speeches against our nation ... and will not stirr till they have mony. » N° MMMMCCCCXLIV.

<sup>2</sup> N° MMMMCCCCXLVI.

<sup>3</sup> Dans sa lettre du 50 novembre 1579 au Prince de Parme, Philippe II préconisera ouvertement l'édit de proscription ou ban impérial, en la forme de celui que « feu l'Empereur son père, de glorieuse mémoire », publia contre le Duc de Saxe et le Landtgrave de Hesse. Voyez GROEN, *op cit.*, t. VII, p. 163.

<sup>4</sup> N° MMMMCCCCXLVI. Les rétroactes de cette conférence de Cologne sont longuement énumérés par *Renon de France*, t. II, pp. 390 à 450. Quant aux contre-propositions faites par les commissaires impériaux, voyez GACHARD, *Actes des États-généraux*, t. II, p. 228 à 233.

ressort secret de la politique, il parle en ces termes du mariage d'Alençon : « Lambassadeur Despruneaux eut audience es Estas mardy dernier ; on y presenta lettres ausdits Estas de la part de monsieur Dalencon, faisante mencion que son mariage estoit conclud, et qui ne restoit qua faire le voyage en Angleterre, apres avoir pris congé de la Royne mere qui doit retourner de jour à aultre de son voyage Despaigne ou elle aura proffité diversement. Lon est resoluz sy l'accort de paix nest conclud, de recevoir et seigneurier par dessa monsieur Dalenson pour ladvancement de ce mariage, puisque Despruneaux mainctient que cest le salut de cest estat <sup>1</sup> ».

« Tout le monde s'occupe de cette nouvelle, ajoute Thomas Hatton, qui produit une vive émotion et une profonde diversion ; mais bagatelle lorsque le bruit a cessé <sup>2</sup>. » Et plus loin, parlant des conférences de Cologne, il dit : « Le Roi ne veut que d'une religion, sans quoi pas de paix ; mais je pense qu'il serait content s'il n'y en avait que deux pour avoir la paix <sup>3</sup> ».

Le pays, foulé par des troupes de toutes nations, ravagé et exténué, se retournait vainement sur ce lit de Procuste. La Noue et Montigny se battaient en Flandre ; les Malcontents en Hainaut ; le Comte d'Égmont prenait Ninove et passait la garnison au fil de l'épée <sup>4</sup> ; Gand est en pleine anarchie. « La ville de Gand, écrit de Somere à Davison, est en pire estat que jamais. La justice y est entierement soubs les pieds ; ce n'est qu'un vray brigandage, procuré et soustenu par le furieux gouvernement de celuy que scavez <sup>5</sup>. »

Enfin la prise de Maestricht sème l'effroi et ravive la discorde parmi les

<sup>1</sup> N° MMMCCCCXLVI.

<sup>2</sup> « This newes maketh mores monarchies states alterid settinge upp and pullinge dower then all other dothe for all other be ; but trilles when this is talked of. » N° MMMCCCCXLVIII.

<sup>3</sup> « The Kinge will have but one Religion, or els no talke of peace ; but trewly I think he would be gladd of two and have all things quyat. » *Ibid.*

<sup>4</sup> N° MMMCCCCXLVIII.

<sup>5</sup> N° MMMCCCCXLIX.

confédérés. Les uns (Russell) disaient qu'elle fut souillée par des actes de cruauté; les autres (de Somere) que « le meurtre n'y a pas esté si grand qu'on a fait bruit » <sup>1</sup>.

Une recrudescence d'émeute s'ensuivit. Tandis qu'on chasse les prêtres à Audenarde, Dunkerque, Furnes et Bergues, le fougueux Hembyze fait expulser La Noue de Gand; et le brave général en sortit « fort fasché et desgouté » <sup>2</sup>. Partout ces troubles sont accompagnés de ces emportements propres aux haines religieuses.

La nouvelle de la mort du Prince de Parme ayant été colportée, « récompense divine, écrit Russell, a l'endroit des tyrans; j'avois de long temps appris que lon luy bastissoit un mauvais talent, lequel finalement il a resceuz » <sup>3</sup>.

Le désarroi est à son comble; « tout le pays est mis en branle » <sup>4</sup>; les troupes écossaises s'éparpillent dans les garnisons de Flandre; les projets les plus contradictoires prennent cours. Le Duc de Terranova aurait consenti au Taciturne la *Religions Vrede* à Anvers, Gand, Utrecht, et en tous les lieux où elle est reçue; « ce qui convient par necessite sy veult pretendre nom de paix ». D'autres remettent à flot la candidature d'Alençon, que Russell déclare « impossible » <sup>5</sup>; d'autres proposent une conférence à Tournai pour faire rentrer l'Artois et le Hainaut dans l'union. Le magistrat de Malines annonce directement à Walsingham que, pour éviter les désordres qui ont sévi à Anvers, étant à bout de tous autres moyens de

<sup>1</sup> Nos MMMMCCCCL et LI. *Renon de France*, t. II, p. 455. La relation détaillée de ce siège, ajoute M. Piot, est imprimée dans Bor, liv. XIII, fol. 92, 102, 111 et suiv. Voyez aussi MERKES, *Verhaal der belegering van Maastricht*, 1579, dans le *Militaire spectator*, t. XI, p. 153, et *Beleg van Maastricht in 1579*, dans les *Chroniques de la Société d'Utrecht*, XV<sup>e</sup> année, p. 284. GROEN VAN PRINSTERER, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, pp. 558 et suiv.

<sup>2</sup> Nos MMMMCCCCLI, LVII et LIX.

<sup>3</sup> N° MMMMCCCCLII.

<sup>4</sup> N° MMMMCCCCLVIII.

<sup>5</sup> N° MMMMCCCCLII.

conciliation, il a accepté les conditions posées par le Roi sous le bénéfice de la Pacification de Gand; il conjure Walsingham de veiller au bon traitement des otages et de hâter leur libération. Bruxelles se soulève à son tour; « ses bourgeois, pour la plupart, se sont rangés contre le colonel Temple et son régiment pour les faire sortir » <sup>1</sup>.

Cependant l'union d'Utrecht se consolide <sup>2</sup>. et c'est encore la question financière qui lui sert de meilleur fondement. « Par mesme conjecture, écrit Russell, ce bastira et sollidera l'union Dutrecht, pour furnir aux contributions qui conviennent pour la guerre. Desia ceux de Holande, Zelande et Frize ce sont soubmis a deux cent mil florins le moys pour leurs costes <sup>3</sup>. » On cherche à rallier les villes du midi; Anvers se soumet à l'entretien de huit mille hommes et trois mille chevaux; Bruges a adhéré <sup>4</sup>. Gand songe à proclamer le Prince d'Orange, et répugne à La Noue « par la diffidence qu'ils ont des Francoys »; tandis que le tribun Hembyze, défait à Sotteghem, « s'en est trouvé tellement perplex en butte à l'émotion et murmure populaire, qu'il en est tombé malade à la mort » <sup>5</sup>.

Dans sa lettre du 25 juillet à Walsingham, Russell avait nettement déclaré la candidature d'Alençon « impossible ». A cinq jours d'intervalle, il lui écrit en le soulignant : « Si je scavois complaire a Sa Majeste dapuyer ceste cause en sa reception, je penserois ladvancer aultant que nul aultre, et en Flandre, et en Brabant. Ce que au contraire jay conteste pour son service et celluy du pays juxques a present, et feray juxques a ce que je sois instruyt de faire myeux ». Et n'ayant reçu de réponse, il y revient le

<sup>1</sup> N° MMMCCCCLVI. Cfr. VAN DOREN, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. IV, p. 554.

<sup>2</sup> L'union d'Utrecht conclue le 25 janvier 1579, avec ses annexes des 1<sup>er</sup> février, 5 avril, 6 juin, 10 et 19 juillet, etc., de la même année, et publiées par BON, liv. XIII, fol. 88, ont fait l'objet d'un grand nombre de dissertations, parues dans ces derniers temps en Hollande.

<sup>3</sup> N° MMMCCCCLVII.

<sup>4</sup> N° MMMCCCCLIX.

<sup>5</sup> *Ibid.*

5 août : « Lon a expedie certains deputes desquex je ne scay les noms, pour passer devers Monsieur d'Alençon. Plusieurs sont par nécessité reduitz a sa devotion, aultres par promesse, infinis par opinion imaginaire; sy je dois apuyer ce sujet en faveur de Sa Majesté, je le desirerais scavoir de Vostre Seigneurye ensuyvant mes dernieres, afin que je congratule la bonne intencion et volente de Sadite Majesté et la vostre ' ».

En ce même temps, un mémoire circulait à Gand, qui énumérait les diverses raisons pour lesquelles « la venue du Prince d'Orange n'est trouvé convenient ». La neuvième, la plus essentielle, réunissait en quelque sorte toutes les autres : « Touchant que ceulx qui desirent tant la venue du Prince, dysent que par sadite venue l'aultres membres se pourroient accorder; sur cela se peult dire en verite que tel accord ne serviroit pour neant, fors que d'apporter ceste ville en servitude et dessoubz la puissance du Duc Dalenzon, ce qu'elle nullement n'en veult accorder. Item pour lattirer dessoubz la subiection de la Court, d'ou qu'il y a beaucoup d'occasion de s'en disioindre. Item a fin de charger les habitans de ceste ville sans quilz se pourront (en ceste leur besoing) ayder des biens spirituelles. Et en somme cest accord que ledit Prince vouldra ou demandera entre lesdits membres, luy serviront de nous reduyre par tous moyens en servitude sans nous garder, plus qu'il na fait jusques ores; combien quil nous a promis que si nous mantienismes la *Religion Vrede*, qu'il feroit les Wallons sortir du pays en l'espace de IIII ou V jours. Mais si ceste ville s'avanche de garder leur liberte, adviendra que comme elle est (louange à Dieu) le moyen que les Wallons n'ont faict en tout ce temps rien d'importance, excepté seulement qu'ilz ont derobé des pauvres paisans ou vilagois, usant des exactions pour éviter le feu de leurs maisons. Ainsy causera elle exemple dattyrer les aultres membres a certain bon vouloir et desir de leur

' N° MMMCCCCLIX.

liberte, et apres a ung bon accord, lequel sera honorable et proffitabile a tout le pays <sup>1</sup> ».

On ne parlait plus de la paix de Cologne, et on la mettait hors d'espoir <sup>2</sup>. Mais deux ligues parallèles et rivales s'étaient formées, au nord et au midi, première base d'une scission prochaine. L'une, celle d'Utrecht, qui obtient les sympathies du Prince d'Orange bien plus que les États-généraux, et qui n'attend que le prétexte pour se retirer entièrement de l'obéissance du Roi <sup>3</sup>. L'autre, celle de l'Artois et du Hainaut, qui « se fortifie tous les jours », et n'attend plus que le départ des soldats espagnols. Aussi bien, le docteur Gilpin écrit avec douleur : « Nos affaires déclinent journellement <sup>4</sup> ».

A Gand, la chute du parti d'Hembyze est lamentable. Ce tribun avec le fameux Dathenus, ne cherchant qu'à sauver leur vie au prix de leur lâcheté. « Vous pouvez penser, écrit de Somere à Davison, quelle honte il en aura reçu. Dathenus ne se trouve encores nulle part. Dieu lui pardonne mal et bien le scandalle quil a fait a leglise et a la republique <sup>5</sup>. »

Le Prince de Parme n'en jouissait pas moins de sa victoire de Maes-tricht, et réclamait de l'évêque de Liège la moitié de ses frais de guerre, soit quatre millions huit cent mille florins, puisque la ville appartenait par moitié au duché de Brabant et à la principauté de Liège; menaçant l'évêque, faute de quoi, d'annexer la ville au Brabant et de tenir « le Reverendissime quicte de ses titres et juridictions » <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> N° MMMCCCCLXI.

<sup>2</sup> N° MMMCCCCLXIII.

<sup>3</sup> N° MMMCCCCLXVI.

<sup>4</sup> N°s MMMCCCCLXIII et LXV. Cf. RENON DE FRANCE, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 562, chap. XIV : Progrès du traité des provinces wallones. *Plac. de Brabant*, t. I, p. 602. Conclu le 17 mai 1579, le traité d'Arras fut publié et répandu en forme de placard à Mons, le 15 septembre. L'article 25 stipulait que « pour autant que les États se trouvent obligés à sa très chère sœur, la Sérénissime Reine d'Angleterre », le Roi lui enverrait « personne de qualité pour faire tous bons offices, et sera la confédération et ancienne amitié avec la dicte sœur continuée réciproquement ».

<sup>5</sup> N° MMMCCCCLXIII.

<sup>6</sup> N° MMMCCCCLXVII.

Comme diversion à ces tristesses et à ces angoisses, vient se placer le roman du mariage du Duc d'Alençon avec la Reine Élisabeth. Gosson de Wamin envoie à Davison un véritable dithyrambe sur le voyage du Duc en Angleterre <sup>1</sup>. Les avis étaient partagés <sup>2</sup>. Soumise à la conférence des Secrétaires d'État, la question fut examinée et discutée à ces quatre points de vue : 1° Moyens d'assurer la paix et la sécurité de la Reine et de ses États; 2° difficultés qui naissent de cette union; 3° avantages qui peuvent en résulter; 4° danger d'un refus de cette alliance. On trouvera le procès-verbal de cette séance mémorable, n° MMMCCCCLXX, page 407. Par neuf voix contre six, le conseil se prononça en faveur du mariage <sup>3</sup>.

Cette décision n'était pas tenue pour irrévocable; et Villiers écrivait d'Anvers à Davison : « Nous sommes ici, comme on est partout ailleurs, en grande attente de doute du mariage, et à ce que je puis entendre, vous n'en estes pas moins en difficulté; je prie Dieu qu'il y donne issue qui puisse redonder à sa gloire et au bien du royaume d'Angleterre <sup>4</sup> ».

Les préoccupations commerciales se faisaient jour à côté de ces intrigues amoureuses. Wilson, député aux Pays-Bas, avait pour instructions : 1° que le trafic soit rétabli, et qu'on retire l'édit qui défend la navigation de l'Escaut à Anvers aux marchands anglais, bien qu'ils ne soient pas nominativement désignés; 2° qu'il ne peut recevoir et traiter avec faveur les fugitifs rebelles et traîtres de notre pays; 3° que nous fournirons volontiers tout ce que nous pourrons pour rétablir la paix dans les Pays-Bas si éprouvés par la guerre civile; 4° que le gouverneur général accorde aux Anglais le privilège de suivre en privé leur religion, de peur d'en faire des athées; 5° enfin recommandez les intérêts de nos marchands et défendez-les <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Il cherche dans la langue de Virgile l'expression de son enthousiasme. N° MMMCCCCLXIV.

<sup>2</sup> N° MMMCCCCLXXXI.

<sup>3</sup> KERVYN DE LETTENHOVE, *Les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 460.

<sup>4</sup> N° MMMCCCCLXXXI.

<sup>5</sup> N° MMMCCCCLXXII.

On connaît le dénouement de ce romanesque mariage d'Alençon.

L'Archiduc Mathias crut l'occasion favorable pour sortir de ce rôle effacé où le Prince d'Orange le tenait confiné. Le 16 octobre, il se plait à reconnaître à Walsingham ses bienveillants offices, et il le prie de présenter à la Reine l'assurance de sa fidélité <sup>1</sup>. Et Villiers, devant tant de faiblesse en face de tant de désordres, ne trouve rien de mieux que de se répandre en jérémiades sur la corruption du clergé, « qui est le signe certain de la ruine de l'Église » <sup>2</sup>.

Deux capitaines des États, tous deux étrangers, tenaient encore la campagne : l'Écossais Balfour, qui prit Menin <sup>3</sup>; et le Français La Noue, qui après plusieurs brillants combats, à Wervicq, Commines, Bondieu, Warneton, Armentières, succomba glorieusement à Ingelmunster <sup>4</sup>.

Quant à l'attitude du Prince d'Orange au milieu de cette série d'événements, il convient de transcrire ici ce passage d'une lettre de Villiers à Davison, datée d'Anvers, 22 novembre 1579 : « Son Excellence m'a commandé vous escrire qu'elle est advertie bien seurement que la Huguerie et Sarrazin (lesquels vous scavez avoir este les autheurs des derniers troubles a Gand) sont allez en Angleterre, de la part du Duc Casimir, pour y attendre la venue et les nopces de Monsieur; et advenant le mariage, ils ont charge de presenter le service dudict seigneur Duc à Monsieur. Son Excellence ne trouve pas estrange que leur Seigneur offre son service a un Roi d'Angleterre. Mais comme vous scaurez que le grand conseil de ceuls qui ont tant faict de mauls en Flandre, a este que Son Excellence s'accor-doit avecq les papistes pour maintenir ce qu'il leur avoit promis, et mesmes avec ledit seigneur Duc, elle vous a bien voulu preadvertir de ce que des-

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCCLXXIII.

<sup>2</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCCLXXIV.

<sup>3</sup> N<sup>os</sup> MMMMCCCCLXXV et VI.

<sup>4</sup> N<sup>os</sup> MMMMCCCCLXXXII et III.

sus pour vous en servir secrètement, et pour vous prier ce que vous en cognoissez que vous lui vouliez faire ce bien de l'en advertir <sup>1</sup>. »

La Reine d'Angleterre adressait de Greenwich aux États-généraux, le 25 novembre, une lettre pour réclamer le paiement des mandats qu'ils avaient souscrits en retour de ses « bienfaits infinis », et pour « subvenir en leurs nécessités ». Elle leur expose les inconvénients qui résultent de ces retards et qui l'amèneraient à aviser à d'autres moyens « dont n'en pourra issir aucun bien ». On a accusé Élisabeth d'avarice sournoise et perfide; nous n'oserions souscrire à une accusation aussi grave sur la foi de semblables documents, qu'on peut imputer à un moment d'impatience ou de dépit causé par la mauvaise tournure des circonstances. Il est vrai que la Reine savait ou devait savoir que les États, comme le répétait Gilpin le 29 novembre, étaient dans l'impuissance de payer, faute d'argent; mais le rappel d'une dette reconnue rentre dans les moyens légitimes de gouvernement, et comme disait Villiers : « Nous ne sommes pas toujours maîtres de nos Conseils <sup>2</sup> ».

Le présent volume se termine par une pièce très singulière, dont nous transcrivons l'analyse :

« Trois raisons devraient engager le Duc de Parme à se faire proclamer maître des Pays-Bas : juste prétexte, facilités et l'assurance de s'y maintenir. — 1<sup>o</sup> Juste prétexte. Comme représailles contre le Roi d'Espagne, qui vient d'usurper le royaume de Portugal; de plus, le Roi d'Espagne dans les divisions qu'il a suscitées en France avec les Ligueurs, n'a en vue que son propre intérêt. — 2<sup>o</sup> Facilités. Le Duc, en prenant les Pays-Bas sous ce juste prétexte, contentera, en ralliant à sa cause, le peuple, le Roi très-chrétien, la Reine, les seigneurs de la Ligue et les trois ordres des

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> MMMMCCCLXXXIV.

<sup>2</sup> N<sup>os</sup> MMMMCCCLXXXVI et VIII.

États. Quant au clergé, si on le persuade qu'il sera réintégré dans ses biens, il donnera sans hésiter son adhésion. La noblesse entière, à peu d'exceptions près, a signé contre le Roi d'Espagne. Les nobles, tant des villes que de la campagne, n'y verraient que du profit, avec la fin de la guerre. Le commerce reprendrait. Tous enfin sont convaincus que le Roi d'Espagne et ses successeurs nourriront sans cesse le projet de ressaisir les Provinces-Unies, surtout qu'elles ont l'appui de la Reine d'Angleterre. — 3<sup>o</sup> Il se maintiendrait; car il pourrait compter sur l'alliance du Roi de France, de la Reine d'Angleterre, et même des rois de Danemark, Suède, Pologne et des princes d'Allemagne <sup>1</sup>. »

Évidemment le Duc de Parme ne peut avoir dicté cette pièce, qui présente un démenti formel de toute sa carrière; de qui donc émanerait-elle? A nos yeux, une triple hypothèse serait admissible : ou de l'Angleterre, qui, écartant et refrénant l'ambition ombrageuse de l'Espagne et de la France, promettait son appui en échange de profits commerciaux ; — ou du parti d'Alençon, qui, voyant échapper les Pays-Bas à ses convoitises, voudrait interposer entre Élisabeth et Henri III un prince ne suscitant la défiance de personne, en compensation de l'usurpation du Portugal ; — ou du Prince d'Orange, qui, songeant dès lors à s'attribuer la souveraineté des Provinces-Unies et désespérant de celle des Provinces du Midi, trouverait dans celles-ci un prince allié, et comme lui révolté contre l'autorité légitime du Roi catholique. Ainsi, la première de ces hypothèses aurait surtout un caractère économique; la seconde un caractère politique; la troisième un caractère religieux.

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> MMMCCCCXC.



RELATIONS POLITIQUES  
DES PAYS-BAS ET DE L'ANGLETERRE  
SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II.

---

MMMMXCIX.

*M. Fremyn à William Davison.*

(DU CAMP DE THINÉON, 2 OCTOBRE 1578.)

Désorganisation de l'armée des États. — Le siège de Binche par les troupes d'Alençon traîne en longueur. — Mécontentement du Duc Casimir, dont les soldats ne sont pas payés. — Intelligences entre le Roi de France et le Duc d'Alençon. — Dépit de celui-ci de n'avoir pas Mons « à sa dévotion ». — Bruit de la maladie ou de la mort de Don Juan.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 27<sup>e</sup> du mois passé. Touchant ce qui ce passe en ce camp, toutes choses vont en longueur avec pœu de fruit, et erains que ceste grande armée ne fera pas grand chose pour le pœu de conduite qu'il y a heu en la conduite d'icelle jusques à présent, et que l'ennemy ne gaigne une bastaille sans combattre, sœullement en temporisant; car il n'a encores donné une sculle allarme à nostre camp depuis que nous sommes joingts. Cependant il y a de grande mortalitiés en nostre camp que maladyes, qui aroissent de jour à aultre, outre que la peste, qui est par tout ce pays. Et les soldats, allans en fourrage ou picorés, prègnent ce mauvais

air, qui les advense au tombeau, pour le peu de secours qui se trouve au camp. Il y a 8 jours que nous faisons séjour en ce lieu, attendant la prise ou rédition de Baings, qui fut bastue le 27<sup>e</sup> du mois passé sans fruit avec perte de bons hommes sans propos, et pœu d'ordre à la basterye, qui estoit la plus lente qui fût jamais, que aussi en la charge du canon, qui ne faisoit nul effect pour le pœu de valleur qui estoit en la pouldre, que de la charge que on battoit et donnoit au canon. Ce jourduy on doit recommanser la batterye du costé du chasteau. Messieurs des Estats envoient ranfort d'artillerye et munitions. Dieu veille que tout aille bien, et que ces longueurs ne préjudicient au bien et repos du país. Les Estats doibvent deux mois de solde à l'armée de Monsieur le Duc Cazemir, auquel ils ont fait remonstrer audit Seigneur Duc la nécessité de leurs affaires et le pœu de moyen qu'ils ont de pouvoir paier ceste grande armée pour le présent; prient Son Exellance de la part de l'Archeduc que d'eulx, qu'il ait pitié d'eux et de leurs affaires, et qu'il moyenne et face tant à l'endroit de ses colonels et gens de guerre qu'ils ce contentent à présent de recevoir un demy mois, et que, à la fin de ce mois d'octobre, ils leur paieront un mois entier, tellement que à la fin de ce mois, encores qu'ils paient, ils seront redevables d'ung mois et demy. Cependant il y a heu une conférence entre tous les Ristres et Colonels de ceste armée, qui ont fait et juré une paction par ensemble de ne se desjoindre qu'ils ne soient entièrement païés de ce qu'il leur sera deu, pour auquel effect ils ce sont assemblés, il y a deux jours, et fut conclu hier, premier de ce mois. Nos soldats françois diminuent fort. Ils se dérobent avec leurs butings de jour à aultre pour ce retirer en France. Si Baings est pris, la plus grande partie de l'armée de Monsieur se deffera, comme jà il s'en vont de jour à aultre : joing[t] que on ha fort mauvais opinion des actions et déportemens de Monsieur en France, et qu'il y a de secrettes intelligences entre luy et le Roy son frère, et que tous ces préparatifs qui ce font en France, est pour crainete que les Allemans ne veullent aller hiverner en France, etc. On verra ce que les ambassadeurs de l'Empereur feront à l'endroit de la paix, et quel fruit aura aporté veneue de nouveau. Cependant on dit que le Conte Volverant de Manfel<sup>1</sup> vient au service de Monsieur avec 5 mil chevaux; si ainsi est, il y a quelque grand desseing. Au reste, tout est pillé à 8 lieux en la ronde de nos soldats, tellement qu'il semble que nostre armée n'est employé à aultre fin. Aussi n'y a-t-il nulle disiplyne, qui cause comtemnement, mespris et désobéissance. La fin couronnera l'œuvre de tout. Aultre chose n'y a pour le présent. Monsieur le Duc Cazemir est toujours à Bruxelles. Je ne doute pas, s'il estoit en Allemagne, que il ce garderoit bien venir par-dcçà, s'il n'avoit meilleure assurance. Il me semble qu'il n'a pas grande occasion d'estre content.

<sup>1</sup> Probablement Wolfram ou Volfrath de Mansfelt, qui avait pris en Allemagne le parti des protestants. Voyez HUBNER, *Geschlechterkundige tafelen*.

Monsieur, frère du Roy, ce mescontente fort que on ne luy tient la promesse que on luy a faicte, et fort indigné qu'il ne peult avoir Monts à sa dévotion, tellement que je pance qu'il ne fera pas long séjour en ses cartiers, et qu'il prendra quelques excusses pour s'en retirer, ne pouvant venir à bout de ses dessings. Dieu nous garde de trahison avec nostre artillerie. Qui sera l'endroit, après avoir salué vos bonnes grâces de mes très-humbles recommandations, je priay nostre bon Dieu qu'il vous doinct, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

Du camp à Timéons, le 2<sup>e</sup> d'octobre 1578.

On battra Baings par la bresche que fit le Roy Henry, quant il a prist. On fait Don Jan mort ou bien malade.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

MMMMCC.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 4 OCTOBRE 1578.)

Comptes de Spinola. — Succès des *Alençonnais* en Franche-Comté et dans le Luxembourg. — Plaintes du Duc d'Alençon au sujet des places promises et du manque de munitions pour le siège de Binche. — Lettres interceptées en Franche-Comté de Don Juan, du Prince de Parme et d'Octave Gonzague, exprimant leur découragement. — Bruit de la mort de Don Juan. — Les Français d'Alençon n'attendent que la prise de Binche pour marcher sur Namur avec les troupes des États. — Le Duc Casimir veut retourner en Allemagne. — La célébration du culte protestant à Bruxelles. — Les mutinés wallons au château de Commines. — Arrestation par les Gantois du seigneur d'Auxy<sup>1</sup>, gouverneur d'Alost. — Coup de main médité par la garnison de Gravelines contre Dunkerque. — Ligue de Nimègue. — Envoi de fonds à Don Juan. — Arrivée de la flotte du Pérou. — Refus du cardinal Henri d'accepter la couronne de Portugal sans une dispense du Pape. — Départ du Duc de Terranova pour la Cour impériale.

Sir, I have delayed this dispatch the longer in hope I should er this have cleerid with Spinola, that I might have sent Your Honour the accompt of that remayneth to be delivered by him into my handes. But, bycause I see no lykelyhod that I shall have finished with him in 2 or 3 dayes, aswell by reason of the trouble we have, what in

<sup>1</sup> Jacques de Hennin-Liétard, baron d'Haussy, d'Auchy ou d'Auxy, grand bailli d'Alost en 1578 et frère de Maximilien, comte de Boussu, mort à Anvers le 21 décembre 1578.

telling and weighing the divers sortes of coynes, besides the difficultyes Your Honour was acquainted with in this respect before your departure, and having in the meane tyme some subject offered me woorthy a dispatch, I would no longer suspend Your Honours expectation.

Since your departure hence, the Duke of Alençon hath advertised the States that the Baron of Montfort, with 2,000 harquebuziers, being enteryd into High-Burgundy the 14 of the last moneth, is already seized of S<sup>t</sup>-Amour, S<sup>t</sup>-Laurens, La Roche, belonging to the Prince of Orange, Chevreux, Lestoille, Precilly, Saugny and certen other litle fortresses in that corner, and have cut in peeces divers companies of th'ennemyes that made head against them (5 or 6 of whose torne enseignes, being sent to the Duke for a present, are by him sent hither in a bravery to the States). And that during this expedition other troupes of his have in Luxemburg defeated certen of th'ennemyes horsemen, and do besides so travayle that part that lieth uppon the Mase as they do utterly bereave him of the succores which he might receive out of Fraunce thorough the favour of that river. Theis letters, dated the xxix<sup>th</sup> of september (wherin he did also complayne and shew great myslyke of the delays of the States aswell in rendering of the townes promised him, as in the slack supplieng of his army with powder, shott and other necessaries for the battery and expugning of Bins), came hither on wensday last accompanied intercepted in Burgundy, by the which the state of Don John, etc., appears to be very miserable, namely, in certen of them which I have sene, wherof I herewith send Your Honour ij copies (being as many as I can recover), wherin Don John accusing his fortune and condemning the King and Councell of Spayne as cheif cause of the misery wherunto his affaires are reduced, he confesseth that his army, being wasted with pestilence and famyne, is not now full 12,000 men; that he hath buried lately out of th'onely hospitall of Namure above 1,000 naturall Spanyardes, what of playne and penury; that he hath begonne to mak a hole in the store which he reserved for an extreme necessity; that, besides this affliction, he was to make head against one of the greatest armies that had ben seen in christendom in our dayes; that, if the French King did fall uppon Burgundy (a thing he undoubtedly looked for when he should see th'affaires of his brother to have taken some prosperous footing in this country), he shall not be able to hold out 3 monethes. In somme, that his extremity is such as he must either hazard his own fortune and the State of the King his master by battaill, wherof he can expect no good issue, considering the advantages of his ennemyes and his own weakenes, or els he to seek a hole wher thorough to escape with his utter dishonour. This in effect was the content of those letters, the lyke wherof the Prince of Parma, Gonzague and divers others of qualite about him do wryte unto their frendes, making it apparant that their case is so desperat as they wote not on which syde to turne them selves. So as hereby it semeth that, if the States may enterteign their army in the field yot 2 monethes, they shall reduce their enemy to reason against his will.

In the neck of theis newes, the Prince had advice by his spiall that Don John was extreme sick of the plague, and since the newes is come from the camp that he should be dead; an accident (if it be true) that will not a litle alter the state of thinges here.

The French before in, beinh, as farr as I can learne, not past 9,000 men at th'uttermost, but very gallantly appointed, have not yet employted any thing of importance. On monday last, they battered a gate and the courtyne of a bullwork, wheron they bestowed 8 or 900 shott of canon; but, when they sent to discover the breach, they that had the charg, finding their battery to have done litle hurt, by reason that the rampier within was very thick, and the defendantes dilligent in repaying the same as there was cause, retyred with the loss and hurt of divers of their company, and since have not renewed the battery, by reason of their want of artillery, powder and shott, wherin the States have till now bene somewhat slack to supply them a thing wherof the Duke greatly complayneth.

This place recouwerid, it is thought they shall march directly to Namure with the rest of the States forces which do yet lye betwene Nivelles and Bins, aswell to see an end of that sieg as in expectation of their pay, without which the reistres have generally resolved not to sturr.

The Duke Casimir remayneth still at Bruxells, malcontent and resolut, as I heare, to retyre him self.

The agrement is now passed betwene the Catholics and the Protestantes of this towne for the churches of Saint-Andrewes, the gray Fryers and the Jacopins, which they had requested for the use of ther religion, and, on sonday next, they are appointed to iake their possession.

In Flaunders, the mutyned regimentes of Heze, Montigny and Capres, being about 30 enseignes of footmen and 300 horse, have taken the castle of Comines, which they do fortihe, and the brute is here that their coronells have declared them selves to tak their partes against the Gantoys. This peece of woork (if it be true), coming out of the French forge and serving aptly for ther purpose, may be an occasion of inconvenience in that corner, though I cannot but impute a great part of the cause to the dealing of the Gantoys, who in many thinges do give just cause of discontentement even to the hes affected. They have of late apprehended Monsieur d'Aussy, governour of Alost, a towne under their subjection, by cause he made difficulty to let them break down the ymages there; but I heare ther is order gevin for his release.

The augmented garrison at Graveling, which is discovered to have had some enterprise uppon Donquerque, hath not yet inovated any thing in that corner.

The States of Holland, Zealand, Frize, Gueldres, Groninghen and Overyssele have, as I heare, their deputies presently assembled at Newmoghen, about the treating and concluding of a mutuall league offensive and defensive for the preservation of their

estates against all such as shall attempt them, wherin I shalbe able by the next to give Your Honour some better light. Thus much for the matters here.

By the last letters out of Italy, we heare that there is newly arryved at Genua 400,000 crownes for that country doth attentively awayt upon the success of th'affayres here. That there hath bene some towardnes to a broyle betwene the Luquoys and the Duke of Ferrara, thorough the fault of somme loose men of ther borders, on whome some justice hath bene done, and so the matter appeased; for the rest that all is in good quiet amongst them.

Out of Spayne it is advised that there is a new flote arryved from Perou, wherin the King hath 800,000 ducates; that the Cardinall, chosen to succeed the King of Portugaill, doth mak difficulty to tak the kingdom without dispensation of the Pope to whom he hath sent a solempn ambassade for his resolution; that the 2<sup>d</sup> sonne of the King of Spayne is in ellection to succeed him if he dye without issue; that the Duke de Terranova embarqued the 9 of the last moneth for Genova, going towardes th'Emperour about the long spoken negociation of peace; and, in some, that the King pretendeth nothing more then the good success therof. But of all theis thinges leaving the judgement to the success, I do herin cease to trouble Your Honour any further, most humbly comending the same to the grace of God.

At Andwarpe, the iii<sup>th</sup> of october 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)*

MMMMCCL.

*William Davison à Walter Mildmay.*

(ANVERS, 4 OCTOBRE 1578.)

Lettre d'envoi accompagnant une relation de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis le départ du lord secrétaire Walsingham.

Sir, M<sup>r</sup> Secretary was, as I think, so dilligent to advertise Your Honour of that which passed of any importance during his aboad here, as finding litle subject left me in that behaulf, I did the rather absteign to trouble you with my impertinent letters.

Now what doth occurr since his departure hence, Your Honour may perceave by the particularities her inclosed, to the which being bold for the hast of this curryer to

referr the same, I do here, with the offer of my poor service, most humbly take my leave.

Andwarp, the 111<sup>th</sup> of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

MMMMCCII.

*M. Fremyn à William Davison.*

(DU CAMP DE THIMÉON, 4 OCTOBRE 1578)

La peste aux camps des États et du Duc d'Alençon. — Le siège de Binche continue à traîner en longueur. — Surprise de Gembloux par les troupes des États. — Le Duc Casimir à Bruxelles. — Retraite probable du Duc d'Alençon.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 2<sup>e</sup> de ce mois. Quant à ce qui ce passe à présent en ce camp, nous continuons continuelle[ment] à faire la guerre aux povres gens, qui [est] chose odieuse à voir tant de paulvres gens qui viennent demander l'ausmone au camp, qui meurent de faim pour avoir esté entièrement sepoliés des nostres. La peste, la guerre et la famine abonde en ses cartiers, les trois fléaulx de l'ire de Dieu. Voisi le 12<sup>e</sup> jour que nous sommes en ce lieu, attendant la prise et rediction de Baings, qui demeure longuement à venir, qui est une grande honste qu'il faille que une si grande armée face si peu d'effects en ce temps qui doibt estre mesnagé comme l'or. Ce jourduy ce doibt faire la batterye à Baings : l'ong verra ce qu'il en adviendra. Cependant les soldats de Monsieur se retirent en France par troupes sans congé, voire capitaines, lieutenans et ensaignes ; et dit l'ong assurement que depuis deux jours il s'en est allé plus de 8 cens. Et, si Baings est prise, qui en restient la plus grande partye pour l'espoir qu'ils ont de butiner et ce faire riches, puis s'en retourner, voire des plus grands qui sont près de Monsieur. Mardy dernier, Bussy eut une froiade de mousquet à un bras, qui l'eschappa belle. La peste c'est mise au camp de Monsieur ausy bien que au nostre, et à celui de Don Jan, lequel on a fait mort depuis deux jours : cependant ce bruiet s'évanouiet. On a envoyé six ensaignes de gens de pied dans Grinblou hier, qui est à 3 lieux du camp de l'ennemy. Il y avoit dedans des gens de l'ennemy 18 soldats et 27 putins, quant on la surprit sans résistance. L'ennemy ne fais riens, ny n'at-

tente chose qui soit contre nous jusques à présent. Il ce garde et préserve en temps et lieu. Monsieur le Conte de Bosseu va et vient de jour à aultre à Baings, comme Monsieur le Viconte et aultres Seigneurs de ceste armée. Voillà comme on ce gouverne en ce campt. Monsieur le Duc Cazemir est tousjours à Bruxelles, et semble qu'il n'a pas grand désir de venir au campt. Vostre Seigneurie en sait assés les particularités. Et qui sera l'endroit, après avoir salué vos bonne grâces de mes très-humbles recommandations, je priray nostre bon Dieu qu'il vous doinct, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vie.

Du campt à Tuméons, le 4<sup>e</sup> d'octobre 1578.

Monsieur voudroit qu'il luy eût cousté un million d'escus, et qu'il n'eût jamais mis le pied au Pays-Bas, pour le pœu d'effect qu'il a de ce que on luy avoit promis et persuadé, lequel se retirera bien tost.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCIII.

*Rowland York à William Davison.*

(BUZET, 4 OCTOBRE 1578.)

Prise de Gembloux. — Insuffisance de commandement dans l'armée de *Monsieur*. — Départ pour la Franche-Comté du Baron de Chevreau. — Entreprise manquée du Comte de Boussu.

My Lord, For manye cortosses I finde my selffe muche beholdinge, which forsthe me to lette you se that in all I will not be ungrattefull and, tell a bettere menes maye perssente, to take in good partte a honneste good will. Siere, I derste not lette this my mane departte withoute thes feue lyenes, oft he which forome hensse forthe, if it plesse you, you shall not misse. Sensus ouere departuere from Niviell to this plasse, there hath *nothinge happenede*, but that *Jebblue renderede yesterday*, in which plasse ther wasse 40 soldyers, which werre all brought prissoners hethere.

I have bine to wisse at Monssieurs campe the daye the thought to make breche, at which tyme and evere sensse I nevere se more indascrytte and unsoffissiente commanding and as porre performinge, fore the perssented to have scalled a to ware that the hade brechede, but the retyred without a procheing, and leste ther laders in the dyche. The companes that I saue ther, werre bravelye armede for harquibussieres, but fore there apparell and perssonages, but ressonabell. I finde that evere jeneral dothe not

grettely lyke of there companes, and the commissarye of the monissione; and divers of ouere cannoniers, that yester daye returned from them, begines to saye and to doute, and to make the campe in jellosse of the Frenche, for the swere that otherwise it canne not be, be cauesse the goe soe unto waredly to worke.

Monssier La Noue towolde me that there is sertene towenes taken in the French Counte, and that for that occassione the Barrone of Shoveraue <sup>1</sup> dothe retyere him home into Bergondye.

The Conte Boussu toulde me yesterdaye that this unadvisedde enterprisse of the Frenche hath muche hinderede a brave enterprisse of his; the which the did under take withoute directions, which makes them morre jellious; but in my opinionne, if falles oute for his bettere, for it colleres well the wante of paye, withoute which the rytters I knowe will not styere, for wee hade muche a doe the laste remowe, to bringe them hether.

Others then thes I have not, but if in any things the lyke maye plese, with the fyrste you shall not fayell but have. This I take my leve, with kissinge your hands.

From the campe lyinge at Bussé, this 4 of octobere 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCIV.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 5 OCTOBRE 1578.)

Mort de Don Juan. — Exécution de Hessels et de Vischer par les Gantois. — Mise en liberté du Seigneur d'Auxy. — Le Prince de Parme successeur de Don Juan.

My very good Lord, Being driven to dispatch this curryer in hast, I beseech Your Lordship to pardon me that I wryte not unto you at length with myne own hand. By the withinclosed you may see what alteration hath hoppened since the departure of our ambassadours. Divers of the States have this day advised me that they have constant newes that Don John departed this life on thursday last. Your Lordship can gess what a chang this accident will bring fourth in the course of thinges here.

<sup>1</sup> Le Baron de Chevreau.

The Councillours Hesele and Visch, two of the first apprehended at Gand, weare yesterday executed there, as we heare. Monsieur d'Ausy, governour of Alost, and brother to the Count Bossu, whe was this other day stayd by the Gantoys, is released upon his othe.

Thus strayghted of my tyme, I most humbly take my leave of Your good Lordship, besceiching God to bless you with long and happy life.

Andwarpe, the v<sup>th</sup> of october 1578.

*Postscript.* — The Prince of Parma is said to be chosen generall by the army in the place of Don John, whose body is caryed from Namure to Marsh, as some affirme; others saye it remayneth at.....

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 5 OCTOBRE 1578.)

Doléances du Duc Casimir. — Son entrevue à Bruxelles avec le Comte de Schwartzberg. — Rossel nommé « commissaire des monstres » par les États. — Sa brouille avec Villiers. — Départ du Baron de Chevreau pour la Franche-Comté. — Commission donnée par le Prince d'Orange à Rossel pour le Baron de Saint-Remy dans la comté de Bourgogne. — Avances faites par le Comte de Lalaing, agissant pour le compte du Duc d'Alençon, aux mutinés wallons de Menin. — Ceux-ci sont appuyés sous main par La Motte, Montigny et le baron de Hèze. — Les Gantois veulent marcher sur Menin. — Intervention du Prince d'Orange. — Bruxelles, Lierre et Malines demandés comme places de sûreté par le Duc d'Alençon. — Bruit de la maladie et de la mort de Don Juan, du Comte de Rœulx et de Mondragon. — Lettres interceptées de Don Juan et de plusieurs chefs espagnols découragés. — Compagnie gantoise expulsée de Bruges. — Arrestation par les Gantois du Seigneur d'Auxy. — Refus d'Alost de recevoir une garnison gantoise. — Requête des Catholiques d'Anvers au Prince d'Orange. — Le Seigneur de Mouy tué à l'assaut de Binche. — Avis de la prochaine arrivée de reîtres et lansquenets au camp espagnol.

Monseigneur, L'accélééré départ de Vostre Seigneurie m'a délaissé ung desplaisir extrême, n'ayant heu cest heur de luy baiser les mains avec remerciement du bien et faveur qui luy a pleu me faire, m'ayant resceu et faict renger au nombre des serviteurs de Sa Majesté, à laquelle je désire en dehue obéissance correspondre avec telle dextérité, qu'estant secondé par Vostre Seigneurie nous renverserons les complots de ces coadversaires.

Nostre estat ce retrouve de plus [en plus] altéré par le mal entendus des ungs et des aultres. Casimerus, le lundy subsécutif de vostre départ, envoya son député devers les Estats représenter les doléances du peu d'accueil à luy faict au respects de ce que l'on faict à Monsieur d'Alençon, auquel l'on concède villes pour l'assurance de luy et les siens, autorité de commander à luy et aux siens; qui ne veult, ny n'entend obéir à aultre que Son Altèze, plustost demande son congé et liscence. L'on a député le Conte de Svarsembourch pour conférer avecq luy à Bruxelles sur ce sujet, et l'asseurer de toutes les appréhensions que peult avoir.

Le camp est tousjours à Gochilly et entour Flerus, faisant teste à l'armée de l'ennemy, affin que ne secoure ceux de Bins, qui sortirent mercredy, premier de ce moys, hors la ville en furieuse escarmouche, où ils offencèrent grandement les Franchois. Lundy pénultiesme, la ville fut battue dès le mattin jusques à unze heures sans faire bresche suffisante, dont a convenus mener de Bruxelles cinq canons pour avec municion recommencer nouvelle hatterie. Ceux de dedans ont offert de rendre la place aux Estats, mays Monsieur d'Alençon les veult à sa merrey, à laquelle y ne veuillent submeectre.

L'on a trouvé deniers pour payer le camp ung moys entier, et à cest effect estably vingt commissaires pour faire les monstres, entre lesquels je suys nommé pour passer les Franchois, ce que Villiers m'a brassé pour me facher, d'aautant que je prétendois passer les troupes angloises.

Jedy, 2<sup>e</sup> en ce moys, arrivèrent lettres de Monsieur d'Alençon à Monsieur le Princee, desquelles Son Excellence me monstra la teneur, qu'estoit que quatre mille hommes de piet et quatre cent chevaulx estoient entrés au Conté de Bourgogne, et avaient pris le chasteau du Baron de Chevreau, le chasteau de S<sup>t</sup>-Laurent, de la Roche, Lestoille, et la ville de S<sup>t</sup>-Amour, qu'ils prétendoient Lyon-le-Saulnier<sup>1</sup>, qui desjà parlementoit. Ce sont places de médiocre importance, sy facheront-elles l'ennemy. Le Baron de Chevreau cest party de Louvain avec quatre compaignie de chavallerye, qui accourt au secours.

A la mesme heure que les lettres furent délivrées à Monseigneur le Princee, Son Excellence m'avoit accordé une commission pour le Baron de S<sup>t</sup>-Rémy, gentilhomme notable et des principaux du pays de Bourgoingne, pour faire une mesme guerre en faveur des Estats; mais Villiers, pour apuyer le party de Monsieur d'Alençon, a renversés ladiete commission, laquelle je prétend faire redresser par aultre voye et opposer ausdiets Franchois.

Les Vallons assemblés en Flandres par les pratiques du Sieur de la Mothe semblent estre secondées de Monsieur de Lallain pour les renger soub Monsieur d'Alençon, en

<sup>1</sup> Lons-le-Saunier, dans la Franche-Comté.

faveur duquel ce doit trouver Monsieur de Montigny, comme l'on soubsonne encoir qu'il ayt esté requis du Conseil d'Etat ce trouver celle part pour traicter sur l'adresse de leurs payement avec les commissaires députés à cest effects par les Estats, sans avoir respects ausdicts commissaires. Ils ce sont emparé de Menim, burgade très forte près de la ville de Cortrets <sup>1</sup>. Ceulx de Gant ce sont assemblé pour les rompre. Le Prince d'Orange a envoyé Monsieur d'Auchy pour les exorter de n'entreprendre contre eux jusques à ce qu'ils ayent respondus de leurs intencion aux commissaires, ausquels sy n'obéyssent, l'on envoyent quatre mille chevaulx pour les deffaire et seccourir.

J'ay opinion que Monsieur d'Alençon soit de la partye, puisque Monsieur de Hèze et aultres mal contens s'achement celle part : ce que faict conjecturer qui soit, c'est que desjà ledict Sieur d'Alençon commence à parler gros tant par ces lettres que par ces ambassadeurs qu'il envoie d'heure à aultre, qui ne sont honteux de demander Bruxelles pour la retraicte de sa personne, Lyère et Malines, pour Landercy et Quesnoy, après avoir esté refusés de Tournay, Lisle et Douhay.

Mercredy premier du moys vindrent advis que Don Joan, fort mallade, avoit esté transporté malade hors Namur dans une litière à Marche, ville en Ardenne.

Au mesme jour fut avancée la mort du Conte du Reux et de sa femme, comme aussy de Mondragon, et ce de peste.

Depuis, le samedi 4<sup>e</sup>, fut publié que Don Joan estoit mort audict Marche, sur quel événement l'on donnoit argent sur la bouche. Trois espies sont arrivé de temps à aultre ledict jour, qui ont confirmé ladicte nouvelle.

L'estat de l'ennemy est en perplexité extrême, sy l'on doit donner foy ès lettres de Don Joan et de plusieurs chief et soldas de son armée, que escripvoit tant en Ytallye que Espagne. Lesdictes lettres furent interceptés lundy au passage du Rhin. Don Joan escrivoit à Gennes à Andretyn <sup>2</sup> Doria que, sy le Roy et le Pape ne l'assistent d'argent et de gens, qui sera contrainct de soy retirer avec sa grande honte, et que desjà les ennemys luy couppoient les passages de toute pars. Plusieurs chief et soldats escrivent le mesme à leurs amys, disant que *non tenemos una piaca*, et que toutes sortes de vivres leurs deffaillent, que sera la cause que *los flamengos* auront une paix avantageuse.

Ceulx de Bruges, ayant descouvert que l'une des compagnies de Messieurs de Gant, qui estoit en garnison, apuyoit la commune pour rompre les ymages, chassèrent ladicte compagnie hors la ville, après l'avoir payé et faict transporter en maison toutes les ymages.

Le Magistrat de Gant arrestèrent mercredy premier de ce moys Monsieur d'Auxi,

<sup>1</sup> Courtrai.

<sup>2</sup> Andretino diminutif italien d'André.

gouverneur d'Alost, et frère de Monsieur de Boussus, auquel y feirent escrire lettres à ceux d'Alost de recevoir trois compagnies qu'ils envoyèrent à l'instant : ce qu'ils n'ont voulu faire.

Le Magistrat d'Anvers, par advis des sermens, avoient permis à ceux de la religion l'église de S'-André avec le cloistre des Cordelliers, mais quelque prélas y ont fait opposer les Catholicques, qui furent sur la Mer<sup>1</sup> samedy soir pour présenter requeste d'oposicion à Son Altèze. Je me doute que l'on ne vienne aux mains.

Le mesme jour, quattresme de ce moys, fut donné deux furieux assault à ceulx de Bins, duquel les Franchois furent repoussé avec grande perte, le Sicur de Mouy mort, et plusieurs aultres gentilhommes.

Ung courier, arivé ce matin, a raporté seure nouvelle de la mort de Don Joan, mais que dix mille Allemans piétons avec le Conte Annibal<sup>2</sup> et quatre mille chevaulx soub ung Duc de Sax marchent pour les Espagnols.

Ce sont tous les occurrans que présentement je peu représenter dignes du service de Sa Majesté, à laquelle je suplie Vostre Seigneurie vouloir très-humblement représenter mon affectionné service, l'assurant de ma bonne, sincère et fidèle volonté, comme aussy s'assurera Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en heureuse santé, prospérant vos nobles et généreux désirs.

D'Anvers, ce v<sup>o</sup> en octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

### MMMMCCVI.

#### *Le Prince de Parme à la Reine d'Angleterre*<sup>3</sup>.

(DU CAMP DE BOUGES, 5 OCTOBRE 1578.)

Il lui annonce la mort de Don Juan. — Il a pris le commandement de l'armée et le gouvernement des Pays-Bas en attendant que le Roi fasse connaître ses intentions. — Il termine sa lettre en demandant à la Reine la continuation de la bonne correspondance que les anciens traités ont assurée entre les deux pays.

Très Haulte, Très Excellente et très Puissante Princesse, Il me desplaist extrêmement que l'occasion d'escripvre à Vostre Majesté soit del subiect que celluy qui se

<sup>1</sup> Place de Meer à Anvers.

<sup>2</sup> Annibal d'Altaemps.

<sup>3</sup> Lettre inédite citée, mais non publiée, par GACHARD, dans les *Analectes Belgiques*, t. I, p. 444.

présente maintenant, qu'est que le S<sup>r</sup> Don Jean d'Austrice, chevalier de l'ordre de la Thoisson d'or, Lieutenant-Gouverneur et capitaine général pour le Roi Monseigneur ès pays de pardeça, après avoir esté par l'espace d'environ seize jours travallé d'une forte et chaulde fiebvre, est finablement le premier de ce présent mois, en ce camp, décédé de ce monde, finissant sa vie autant chrestiennement que ses actions durant icelle ont tousiours esté vertueuses, glorieuses et heureuses, si que se peult présentement espérer que Dieu aura colloquée son âme avecq celles de ses esleuz, comme l'en supplie, ayant eu tant à cœur les affaires de Sa Majesté Catholique que luy estoient enchargez qu'il en a bien voulu avoir soing, aussy pour après son trespas, advenant icelluy, comme il est advenu, m'ayant en ce cas surrogué en son lieu à la charge générale qu'il avoit des pays de pardeça, et de ceste armée, jusques à ce que Sadiete Majesté aura esté servye y pourveoir aultrement, — charge pour dire vray de telle pensanteur, que j'auroy eu plus grand contentement de me veoir sans icelle; mais le debvoir que j'ay envers Sa Majesté et l'affection que tousiours j'ay eu de complaire et agréer au defunct, y jointe l'unanime réquisition et instante prière de tous ces Seigneurs principaux, chiefz, Couronelz, Capitaines et personages de ce camp, m'ont comme forcé l'embrasser, si que avecq leur bon advis, conseil et assistance, après celle de Dieu, j'espère m'y employer de sorte qu'il et le Seigneur Roy, Monseigneur, en seront serviz. Dont, Madame, j'ay bien voulu advertir Vostre Majesté, afin qu'elle soit servye de son costel me monstrier la bonne correspondance que la bonne et ancienne alliance et voisinance entre Sa Majesté Catholique et ses prédécesseurs, la Vostre, les Sieurs et les pays et subiectz de ceste et d'aultre requièrent et méritent. Et de ma part n'y sera obmis aulcun offre pour pareillement y correspondre, comme je la prie vouloir et tenir toute certainté, et qu'en mon particulier ce me sera tousiours plaisir me veoir avecq occasion de pouvoir monstrier combien je desire luy faire service agréable.

*(Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience, reg. 1222, fol. 57. — Commissions et instructions aux gouverneurs généraux des Pays-Bas.)*

---

MMMMCCVII.

*Marnix de Sainte-Aldegonde au Duc Casimir*<sup>1</sup>.

(DE L'HÔTEL DE NASSAU, 5 OCTOBRE 1578.)

Dans la première partie de cette lettre, il cherche à apaiser le dépit du Duc de ne pas avoir reçu le commandement de l'armée, en témoignant du plus grand respect pour son rang et en faisant le plus brillant éloge de son talent militaire. Si un autre a été placé à la tête des troupes, c'est qu'il fallait un général du pays. Mais les États, pas plus que le Prince d'Orange, n'ont entendu méconnaître les titres du Palatin, ni amoindrir sa haute situation. — Il prie ensuite ce dernier de faire prendre patience à ses reîtres pour l'arriéré de leur solde. S'ils n'ont pas été payés complètement jusqu'ici, ce n'est point par « mauvaise volonté » ni « mépris de Son Excellence », mais par suite de leur grand nombre, qui a dépassé les prévisions financières. Du reste, le Duc a déclaré que « s'il en avait les moyens, il voudrait assister le pays de ses propres dépens ». A ce propos Marnix ajoute les lignes suivantes, que nous reproduisons *in extenso*, parce qu'elles concernent particulièrement les relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre.

Ce qui a engendré telle confiance par deçà et expectation ès cœurs d'ung chascun de la venue de Vostre Excellence que, combien qu'ils sentissent assés la faiblesse de leur portée, sy ont-ils esté contentes d'accepter ce que la Royne d'Angleterre leur fist proposer de l'accroit du nombre des reistres de Vostre Excellence, joinct qu'ils ont toujours espéré que les Anglois démontreroient, à l'endroit de l'armée de Vostre Excellence, les effects de l'espérance qu'ils nous avoyent donnée de nous assister, ayants changé l'assistance de gens de guerre anglois en l'augmentation du nombre des vostres.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

<sup>1</sup> Lettre publiée par le baron KERVYN DE LETTENHOVE dans les *Documents inédits relatifs à l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 235.

---

MMMMCCVIII.

*Don Bernardino de Mendoza à Philippe II.*

(LONDRES, 7 OCTOBRE 1578.)

Entretien avec la Reine concernant son intervention dans les négociations de paix engagées aux Pays-Bas par l'Empereur. — Confidences d'Élisabeth au sujet du Duc d'Alençon. — Son refus de recevoir l'ambassadeur français. — Nouvelles de France. — Le traité de la Rochelle. — Entrevue de la Reine-Mère avec le Prince de Béarn. — Rappel d'Alençon par Henri III. — Du Plessis envoyé par le Béarnais au Duc Casimir. — Retour en Angleterre de Cobham et de Walsingham, mécontents de la manière d'agir des États.

A los 23 del passado escribi á Vuestra Magestad, cuyo duplicado vá con esta, y á los 28 me vicon esta Reina en Richemon, así por haberse acercado á este lugar, como por haberme avisado que habia dicho se espantaba que estuviese tantos dias sin verla, y que creia me habia vuelto á España, de donde entendi que deseaba verse conmigo; significome, despues de haberme recibido con grandes caricias y regalos, estar muy sententida de lo que el Señor Don Juan habia dicho a sus Embajadores que tenia orden de Vuestra Magestad que nadie tratase de paz sino el Emperador; y si bien por la dignidad que entre los otros Principes tiene se le podría poner el negocio en las manos, los muchos officios que ella habia hecho merecian á lo ménos ser de los comisarios señalados. Respondi conformándome con lo que Su Alteza me ha ordenado en una carta de 6 de mayo, diciéndome, « en lo que toca á que la Reina se introduzea por medianera cuando bien se venga a plática de paz, no hoy que tratar, porque esto en ninguna manera conviene; pero en euanto a este punto se ha de hacer y no decir, y así estará advertido dello. » Dijele que por haber muchos dias que estaba sin cartas de Su Alteza, no le podia asegurar nada sobra esta materia, pero fingile que entendia por cartas de particulares de algunos Flamencos que los mismos Estados habian pedido aquellos comisarios, los cuales holgaria Su Alteza de aprobar, justificando su causa con esto más de lo que estaba la de Vuestra Magestad, porque nunca padre tuvo diferencia con hijo ni Principe con sus súbditos, queriéndola acomodar que no admitiese ser juez della al que pidiesen, para más confusion de su yerro, y que se asegurase que los Estados no le trataban tanta verdad como algunos Ministros suyos le daban á entender, deseando que saliese á esta plática; a que me dijo que yo tenia razon, porque á ella le habian escripto lo mismo de los comisarios, y que me lo creia por haber tocado con los manos ser verdad lo que yo le habia dicho sobre esta plática, lo cual se vé ya en la manera de proceder de los Estados y escriptos que divulgaban, y

en particular por la carta que se envió escrita á Sanct Aldegonda, pero que se espantaban algunos de su Consejo que me dejaba estar aqui, no admitiendo Vuestra Magestad Embajada suya en su Corte. Dijele haberme hallado en ella cuando envió á Wilkes, y que Vuestra Magestad le habia admitido como á tal, y que lo mismo habia sido con Cobham y Smith. Repliquéme que no daba oidos á esto por conocerme y ver mi manera de proceder, que no le daba ninguna sospecha; que como se hiciese una buena paz en los Países, per cualquier via que fuese, daria por bien empleado el no haber sido medianera della, quedando en este particular con mucha satisfaccion por las que yo le habia dado.

Despues desto me removi6 la plática de casarse con Mos de Alanzon, y preguntéle cuándo seria aqui. Dijome que no lo sabia, pero que le dijese si me parecia que se casaria con él; á que le respondi que yo creia que en este negocio se gobernaria con la prudencia que en los demas que habia tenido lo habia hecho, pues sabia que por tantas vias franceses procuraban impedir el aumento de su Corona y quietud del Reino; agradecíome el juzgar tan bien de sus acciones, y que ella esperaba que al fin dellas las aprobaria, y, segun lo que colegi desta plática, lo que ha pasado la Reina madre con el Principe de Bearne, la sido sombra para tener alguna sospecha, porque de pocos dias á esta parte ha rehusado dos veces el verse con el Embajador de Francia que está aqui, haciéndose mala yendo á comer con el Conde de Leicester

A los herejes franceses y flamencos que residen aqui, han escripto de la Rochela y otras partes los de su opinion la sospecha que les habia dado el tratado de aquel lugar; con la ida de la Reina madre al Principe de Bearne, que se romperia la guerra, por haber escripto el Rey Cristianisimo á su hermano que estuviese aperebido para dar la vuelta en Francia si fuese necesario, y que para este efecto le enviaba 300,000 francos que los mercaderes de Paris habian dado para fabricar cierta puente de aquel lugar, que con ellos pagase número de 10,000 hombres de la gente con que se hallaba, advirtiéndole no empeñarla en ninguna faccion ni empresa de momento que le obligase á no poder, sin mucho riesgo, salir della, y que á los demás diese orden se volbiesen en Francia, que él la habia dado para que los recibiesen en aquellos fronteras y diesen muestra á los 15 deste.

Asimismo Mos de Plegi, que escribi á Vuestra Magestad que era ido en Flandes, ha hecho instancia con Casimiro de parte del Principe de Bearne, pidiéndole que apresurase su vuelta por respecto de los regimientos de los Franceses, Gascones y Loreneses, qui á su devocion vinieron con él, por la sospecha que tiene, y asi por esto como por decir Casimiro que le es fuerza volverse en Alemania en fin deste, que se cumplen los tres meses, sospechan algunos que será para ir á Francia, donde espera tener más provecho y no tanto peligro con las espaldas del de Bearne, y Hugonotes, que le instan en esto, con que cobrará lo que le deben en aquel Reino, no siendo segura entrada para

él de donde está la de la Picardía, ni la forma en que el señor Don Juan se aviene en el guerrear con los Estados, y no yendo en Francia, se entiende que los Franceses que con él están se juntarán con los de Alanzon, aunque yo espero en Dios que no será la vuelta sin saber á la trementina y muy bien rotas las cabezas los unos y los otros, segun la vigilancia y cuidado que ellos mismos avisan que trae el Señor Don Juan en no perder ocasion.

Cobham y Walsingham, conforme á la orden de la Reina, viendo que los Estados no se acordaban con Su Alteza, han vuelto con poca satisfaccion de su término de proceder y manera de gobierno; hánse visto con la Reina, sin haber dado hasta agora cuenta al Consejo de su comision. Walsingham me dicen viene muy vano de que se hayan derribado en algunas partes de los Estados las iglesias estando él en ellos, y de los Ingleses y Escoceses que los servian refieren ellos mismos que hoy muy pocos, asi por los muchos que se han venido con el mal tratamiento, como los que han muerto de peste.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 851, fol. 244 et 245.*  
— Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 291 à 294.)

---

MMMMCCIX.

*Don Bernardino de Mendoza à Philippe II. (Extrait).*

(LONDRES, 7 ET 11 OCTOBRE 1578.)

Déclaration de la Reine concernant la mise en liberté de Guaras. — Arrivée à Londres d'Henri Sidney, gouverneur d'Irlande. — Pendaïson de Hessels et de De Vischer par ordre des Gantois.

Asimesmo le hablé sobre la libertad de Guaras; respondiôme que ella me habia dicho al partir de su progreso que como volviere trataria del negocio, porque serian venidos los que se aguardaban de Irlanda para acclaralle, esto dijo el Secretario Wilson.

Ha llegado Aris Synedei <sup>1</sup>, el Gobernador de Irlanda, a quien esta Reina ha enviado a llamar, con cuya venida creo que se entenderá lo que le cargan en aquella parte al Guaras, que de la mia hago lo que es possible para su libertad, como S. M. me le manda.

<sup>1</sup> Harry ou Henri Sidney.

Al Presidente Pamel de Flándes, y soberano de aquella provincia Mucton <sup>1</sup>, ahorcaron los de Gante á un árbol fuera del lugar; escriben que estuvo en muy poco no acompañar les Champagni. El Pamel era un gran católico y buen vasallo de S. M., y como tal habló cuando lo justificaban bravísimamente al pueblo de Gante.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 851, fol. 246. —*  
Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, p. 290.)

---

MMMMCCX.

*Lord Burleigh au comte de Shrewsbury.*

(THEBALDS-HOUSE, 8 OCTOBRE 1578.)

Mort de Don Juan et de Sébastien, Roi de Portugal. — Le cardinal Henri ne veut pas succéder à celui-ci sans une dispense du Pape. — Opinion de lord Burleigh sur la cause du décès de Don Juan d'Autriche.

My very good Lorde, a few lynes, where the matter is not unpleasant, may serve for a long letter. By letters which I received within this three hours at London, I am certainly advertised that Don John de Austria is dead of the plague <sup>2</sup>, and the Duke of Parma chose lieutenant. The report of the death of Sebastien, King of Portyngall and of two Kings of Fess is trew; a cardynall named Henry, of the age of 67, is to succede, but he dare not take possession of the crown untill the pope shall license hym.

(Publié dans THOMAS WRIGHT, *Queen Elizabeth and her times*, vol. II, p. 92.)

<sup>1</sup> Pamel et Mucton par erreur pour Hessels et De Vischer.

<sup>2</sup> Dans le journal de lord Burleigh, *Memoria mortuorum*, la mort de Don Juan est attribuée à une autre cause : « Dom Johannes d'Austria obiit in castris infectus Gallico Malo. — Don John of Austria dyed in the camp of the french pocks near Namure. (W. MURDIN, *Cecil Papers*, London, Bowyer, 1789, pp. 745 et 780.) — Nares, en rappelant cette note ajoute : Poison also has been assigned as another cause of his death; and two Englishmen (*Radeliffe and Grey*) executed for avowing such a design, as the Spaniards alleged, but as this was contradicted by the English who attended them in their last moments, who should be much more inclined to suspect (*if his death were not natural*) his unfeeling brother of Spain, who was indeed suspected at the time. (NARES, *Mémoires of William Cecil, lord Burleigh*, t. III, p. 162.)

---

## MMMMCCXI.

*Résolutions des États-généraux.*

(10 OCTOBRE 1578.)

Le pensionnaire Ymans a prins à sa charge d'escrire aux villes pour leurs obligations au prouffict de la Royne d'Angleterre à la somme de cinquante cinq mille livres sterlings.

*(Archives de la Haye.)*

## MMMMCCXII.

*Don Bernardino de Mendoza à Philippe II.*

(LONDRES, 11 OCTOBRE 1578.)

Passage, avec l'autorisation de la Reine, par Douvres et Rochester, à Gravelines, de nombreux Anglais suspects, dont il a annoncé le départ au Prince de Parme, à La Motte et à Alonzo de Curiel. — Arrivée prochaine à Londres de Simiers, envoyé à la Reine par le Duc d'Alençon pour traiter de leur mariage.

Despues que escribi a Vuestra Magestad á los 7, ha dado órden esta Reina que en Dobra y los demás puertas circunvecinos dejen salir á todos los Ingleses con su ropa y bagages que quisieren pasar en Gravelingas; y asimismo he sabido que el Capitan Joynes tiene apercebido casi 500 hombres y navios en Rochester para embarcallos, y ir a la misma parte, donde pasará á los 15; lo cual me ha parecido avisar á Su Alteza con correo propio por la sospecha que hay de acudir cantidad de Ingleses á aquella plaza, en este tiempo que entran en la villa, no siendo gente muy fiada y la fuerza de tanta importancia, y aunque yo sabia dias ha que el capitan Moffet habia pasado con algunos, era á la desfilada, y lo de agora parece cosa de mas fundamento; lo cual aviso á Mos de la Mota, y muchos dias ha que lo he hecho diciéndole como el de Orange le enviaba soldados vestidos como villanos para que los recibiese, y que de aqui iban Ingleses echadizos con decir que eran Católicos á tomar sueldo; y si bien cuauado él se declaró teniendo el nombre de Vuestra Magestad fué conveniente cosa,

habiendo de reforzar la plaza de gente, ya que no podian ser de Españoles que no fuesen todos Walones, ni gente de los Estados, sino de otra nacion que contrapesasen los demas que estaban en la plaza naturales del pais, aunque no se les dé lugar que entren en la ciudadela, el no ser persona este capitan ni el otro que ha ido de cualidad ni dependiente de ninguna que yo conozca aqui de quien se tenga confianza, ni de los soldados que lleva, que desto se puede temer que atienden algun trato, ya que no pueda ser en Gravelingas, en otra alguna parte, por no forjarse aqui cosa que sea para el servicio de Vuestra Magestad, principalmente no dándome la Reina cuenta dello para que lo avise a Vuestra Magestad, ni de haber alargado el pasaje que estaba de ántes muy estrecho; habiendo prendido despues de embarcados gentiles hombres con titulo de ir en Francia por tener sospecha que iban á servir á Vuestra Magestad y juntamente el ser gente la mayor parte desta que se ofresce á cualquiera tratado como vea interés; y cerca desto puedo asegurar á Vuestra Magestad que no hay dia que no vengan Ingleses (que sé que han servido á los Estados y rebeldes), á ofrescerme que harán tratos en villas dellos, y otros que les dé licencia para que puedan tomar los mercaderes flamencos que vienen de allá aqui en charruas, y rescatarlos en tierras de Vuestra Magestad, que ellos harán muy buenas presas, y asimismo los navios que van a España, porque los más dellos son gente que no imaginan sino en buscar para sacar dinero por cualquier manera que sea. Escribo á Mos de la Mota en general, avisandole la ida de los Ingleses, y particularmente d'Alonso de Curiel, con quien tengo cifra, abra los ojos y avise a su alteza de su manera, de proceder, que si a Mos de la Mota le parescia bien admitirlos, y me avisara dello como lo ha hecho de Solitre, y otras cosas que no ha sido posible haber licencia para sacallos en especie de aqui se le pudiera eneaminar gente conoseida, y de quien se pudiese más confiar que de los que han ido.

Mos de Alazon ha escripto á este Embajador de Francia que enviara á esta Reina á Mos de Simiers, para tratar sobre su casamiento, que le pide le asista como lo hizo con Vaqueville, y si necesario fuese, haciéndole crédito de dinero, como el de Vaqueville. Nuestro Señor, etc.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 851, fol. 351. —*  
Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 294 et 295.)

---

MMMMCCXIII.

*Lord Cobham et Walsingham à William Davison.*

(11 OCTOBRE 1578.)

Indisposition de la Reine. — Retard dans la remise de la requête des États. — Elle a plus de chance d'être agréée depuis la nouvelle du décès de Don Juan. — Cobham et Walsingham espèrent maintenant pouvoir réagir contre les pressions indirectes exercées sur l'esprit de Sa Majesté et faire avancer la cause de la religion à l'étranger aussi bien qu'à l'intérieur. — Leur réponse au gouverneur des marchands aventuriers à Anvers au sujet du ministre Travers. — Ils demandent des nouvelles de Paulet et de la réponse des États à la protestation du Duc Casimir. — Le peu de reconnaissance des États est imputée en Angleterre surtout au Prince d'Orange. — Affaire particulière de Davison. — La situation en Écosse et en Irlande. — Espérances fondées sur la mort de Don Juan.

Sir, The 7 of this presente we arrived at the Court where we founde, thanckes be to God, Hir Majesty eased of the payne that the wecke before she had susteyned by reason of an ach in her face. The daye followinge being appoynted to make report of our proceedinges in our late charge as also to acquaynt Her Highnes with suche requestes as we had to make unto her in the behalf of the States, Her Majesty, beinge againe troubled with her former payne in some more extremitie then before which continueth yet, we had not that commoditie we desired, neyther to acquaynt Her Majesty with our proceedinge, nor yet to draw from her resolucion touchinge the requestes to be profounded by us in the behalf of the States, beinge more troubled with conference with phisicians since my retourne, how Her Majesty might be eased of the greife them with any other matter of estate. Though the desease is of no danger yet consideringe that it taketh away bothe her appetite and bereeveth her of her sleep by the longe continuance of the same uncur[ed], it is doubtfull what it may prove to, and therefore worthie both of speedie and good consideracion. Sory I am that it hath happened at this tyme, for that the Prince and States may enter into some doubt that we have eyther carelessly or couldly recommended their cause or els that Her Majesty hath no disposicion to continue her gracious assistance towards them, wherein I doubt not but youe will do your indeavour to remove any such misconception. I am in good hope (especially uppon the last newes youe sent of the death of Don John and the miserable and weake estate that his army is brought to before his decease), that Her Majesty will resolve to do that yt shal be the contentment of the States. Divers loudc and indirect practises have ben used to breede a totall alienation from them and to draw Her Highnes to runne a most dan-

gerous course by throwinge her selfe into the courtesie of her enemies ; but I hope we shall in tyme remove those evill humors and that our proceadinges here shall take that course as may be to th'advancement of religion aswell at home as abroade and the safty of Her Majesty.

I sende youe her inclosed a copie of a lettre I write unto the Governour of the Marchant Adventurers <sup>1</sup> there uppon knowledge received from thence how he hath of late put M<sup>r</sup> Travers to silence, notwithstandinge his offer to yelde to any conformitie. I pray youe let me understand from youe how he shall proceade after the receipt of my said lettre and whether Pauley <sup>2</sup> continue there or no.

I woulde be glad to understande what satisfaction the States have yelded to Duke Casimir uppon his protestacion, without hearinge their answeere, it seemethe unto me he hath ben greatly wronged. The evill usage of him and the litle accompt thath hath ben made of our nacion that servethere, kath bred an opinion there that the States be not so thankfull for the benefites they have received as in reason they ought. The greatest part of this blame is layde uppon the Princes shoulders ; yet I have donne what I can to remove that hard opinion conceived against him.

Touchinge your particuler, I assure youe I am not onmyndfull theroff as oue ys hall understande by effectes I hope or eyther th'ende of this moneth.

The matters of Scotlande, thanckes be tot God, is wel appeased and the realme of Irlande never better in quiet, so that I hope if the newes of Don Juan's deathe prove true we shall enjoy our former calme, especially if we yeld unto God who is the author therof, that tanckfulnes that to us apperteyneth, to whose proteccion, etc.

11<sup>e</sup> October 1578.

(*Brit. Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 180.*)

<sup>1</sup> Compagnie de marchands anglais établis à Anvers et à Hambourg. Ils faisaient le commerce d'exportation et d'importation de toutes marchandises, surtout de draps d'Angleterre. Leur nom de marchands aventuriers provenait des aventures qu'ils couraient sur mer en trafiquant avec les pays les plus lointains. (DUCANGE, *verbo* Adventuraria Societas; RYMER, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, 2<sup>e</sup> édition, t. XVI, pp. 525 et 524. L'acte publié par Rymer et invoqué par Ducange est de 1597, et constate que les Marchands aventuriers étaient établis à cette époque à Emden longtemps après avoir quitté Anvers. Voyez au surplus le *Syllabus des Rymer's fœdera*, vol. III, *General Index*. — LARREY, *Histoire d'Angleterre*, t. I, p. 723.)

<sup>2</sup> Amyas Paulet, ambassadeur anglais à Paris. (FROUDE, *History of England*, t. XI, p. 107.)

MMMMCCXIV.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 11 OCTOBRE 1578.)

Cette lettre traite des mêmes faits et exprime les mêmes sentiments que la précédente, dont elle n'est que la reproduction littérale, à l'orthographe près.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

MMMMCCXV.

*Laurent Tomson à William Davison.*

(RICHMOND, 11 OCTOBRE 1578.)

Il lui confirme les lettres de Cobham et Walsingham, qui continuent à avoir en lui la même confiance qu'à leur départ des Pays-Bas. — Il dépend de lui de la conserver. — Il rappelle l'entretien qu'il a eu avec lui et Killigrew, auquel il a écrit également. Davison s'entendra avec celui-ci et fera en sorte, par l'intermédiaire du Prince d'Orange, que les États n'oublient pas ce qui a été convenu, lors du passage de Tomson en Flandre. Ce dernier ne perd pas de vue les intérêts particuliers de Davison, qui peut compter au reste sur l'appui des ministres Cobham et Walsingham auprès des conseillers de la Reine.

Sir, By the copie of my masters letter yow may see what I have done to helpe to remedie that disordered cours that man there is entred into. It is meant that your exercise shold remaine still in the same state, it was at his departure and my Lord Cobhams from thence, so that, if he shold stand nicely upon the wordes of conformitie in my masters letter, he is to be overruled therein by yow, for that there was no alteration made by their Lordes at their beinge there, thogh the same speaches passed betwene them then; wherein if he shold shew his frowardenes, yow see what yow have to doe, by the countenance of your place, as it is there set donne. And he may content himself, that yow have let him runne onne so longe without acknoledgment of that duetie he oweth unto yow, which he may now conceive yow did onely to trye what was in him, and to give him a tast how evil it wold he taken at his superiors handes that he shold so much forget himself, chusinge rather he shold receive controlement for his forgetfulnes in that behalf at others handes then at yours. The more mildly and tem-

peratly yow deliver some such speeches unto him, the better I thinke it wilbe; in the meane season, stand upon your authoritie. Yow can remember the wordes I imparted to yow about the same matter, when Mr Killigrew and yow and I walked togitber in the garden. I have written some few lines also unto him, makinge as faire weather as I may; if he begiven to understande by yow and other there that in this matter he may thinke himself beholdinge to me, as yow understande, the matter beinge likely otherwyse to have gone worse with him, I suppose it wil not be amisse. By such meanes, such men must be compassed; and seinge the occasion is so wel offred, I thinke it were not amisse to seke by way of request to the States, by the Princes meanes, as was once meant when I was there, that it might be confirmed unto yow by their authoritie. They have a forme of a supplication which I drew for that purpose. Some such course wold not be amisse to be followed, that it might be once surely established for many ages. Onely let us not be negligent in Your Lordships busines; attempt what we may, and leave the successe and blessinge to Your Lordships, who is gracious and mercifull alwayes for the benefit of his chosen. And above all thinges, be yow all *Cordati*, and so tel Mr Travers from me; the Lord shall blesse yow.

Yowr owne particuler cause can not be forgotten, ne shall, be yow wel assured. And so with most heartie remembrance and offre of all possible service for the Church of God and your self as a member thereof, I leave yow to the grace of God.

In hast, from the Court at Richemonde, the 11 october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCXVI.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 12 OCTOBRE 1578.)

Lui confirme sa lettre expédiée par le dernier courrier et lui envoie ci-joint la relation de ce qui s'est passé depuis à Anvers.

I wrote unto Your Honour by the last post. What hath happened since, Your Lordship may perceave by the particularities herinclosed, to the which referring the same I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xii<sup>th</sup> of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

MMMMCCXVII.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(ANVERS, 12 OCTOBRE 1578.)

Détails relatifs à la mort de Don Juan. — Désarroi de l'armée espagnole aux Pays-Bas. — Binche s'est rendue à merci. — Escarmouches entre les Gantois et les Wallons mutinés des régiments de Montigny, Hèze et Capres, retranchés à Menin. — Départ du Duc Casimir pour Gand avec une partie de sa cavalerie. — La noblesse catholique penche du côté du Duc d'Alençon. — Sainte-Aldegonde chargé par les États d'une mission conciliatrice auprès des Wallons et des Gantois. — Sweveghem et les autres prisonniers des Gantois seraient transférés à Anvers. — Avis de la jonction, après la prise de Binche, des troupes du Duc d'Alençon avec celles des États. — Nouvelles de la Franche-Comté. — Passage du Rhin par les reîtres et les lansquenets, arrivés à Marche-en-Famenne. — La peste à Louvain.

We have since my last undoubted confirmation of the death of Don John, who departed this life on thursday the second of this moneth, having bene sick 15 or 16 dayes before, partly as some think of very greif and melancholy, partly of a disease they call *les broques*, wherwith he was eztrremely tormented, but cheifly as it is gevin fourth of the French sicknes, wherof in the opening he was found to be inwardly wasted and consumed. His body was the next day after, which was fryday, conveyghed in a lytter from the camp, wheare he dyed, unto the castle of Namure, in the chappell wherof they buryed his bowells. His funerall being deferred till they heare out of Spayne. This sudden and unexpected accident (which amongst the rest, for what reason I wote not, is sayd to have bene least lamented of the Spanyardes) hath bredd such a generall astonishment and confusion in his army, now conducted by the Prince of Parma, as if the States had bene ready to lay hold on th'offerred occasion, it could not in comon discourse but have fallen out greatly a happy victory or an honest composition, in both which the difficultyes are now somuch the less by how much the misery and confusion of their ennemy is the greater. But, whilst their camp hath lyen still begond Nivelles, partly attending their pay, not yet ready, partly to joign with the French, and so march togethers towards Namure, Bins being once recovered, which on wednesday last, even as th'assault was ready to be gerin, yelded to mercy.

The disorder happened in Flaunders betwene the Gantoys and the mutyned regiments of Montigny, Hèze and Capres hath opened the gapp to such an alteration, as in stead of following the victory in manner certen against their comon ennemy, they seeme inclyned to fall together by the eares amongst them selves, and, or they be well recovered of one mischeif, lyke to ronne into a woorse, if it be not the more tymely and

wisely mett with all. For the Gantoys, having this last week had 5 or 6 companyes defeated by the Wallons which lye about Meenen upon the river betwene Courtray and Armentiers, on whose part Montigny, brother to the Count Lalain, hath declared him self against them, and being with all in doubt, as in deede they have bene threatened, that others of the nobility and gentlemen (not without suspicion to be set awoork by the French) will also take part against them, have hereupon solicited th'assistance of the Duke Casimir, who, caryed away with the counsaill of Beutrich, is gone unto them on thursday last from Bruxells with 12 nr 1,500 horse, having impartid no peece of his resolution in that behaulf to the Princee, the Count Bossu or any of the States. Who as they seem much alterid with the matter, arryving at such an instant as it doth, being otherwise in some good way to have compounded with those Wallons, so do they greatly stand in doubt that Montigny and such others as favour that partie, if the Duke Casimir declare him self for the Gantoys, will on th'other syde back them selves with the Duke d'Alençon, who taking for his coullours a defence of the nobility and protection of the catholique religion, what els can be looked for but that from an outward warr against the Spanyard, they must fall to an inward combustion amongst them selves, of perillous consequence to their whole Estate? But, to meete with the begynning of this suspected mischef, the States have sent St-Aldegond and divers other deputies to travaill with th'one side and other, to bring them to reason; and to those sent to Gand have gevin in speciaall charge to procure, if by any meanes it may be, that Swevinghem and the rest of the prisonners there (who do every hower stand in doubt of death) may be sent hither, upon sufficient caution that they shalbe here safely kept and answerable in justice to all that may be layde against them. But their success in th'one and other ys yet as doubtfull, as the people with whom they are to deale with is heddy and wilfull.

Yesterday the forces of the Duke d'Alençon (to whom the States have grauntid Bins in stead of Quesnoy) should joign with the rest of th'army, of this new accident of Flaunders do not make hiw take a new counsaill.

Of the proccadings in Burgundy we have no new thing since my last.

Out of Germany, the newes is that 5,000 reistres, coming to the supply of th'ennemy, are passed the Rhine, as also 18 companyes of lansquenets, who are said to be arryved about Marshe-in-Famine a supply thought here to be of more damage then advantage to that side, considering the plague and skarcity that rayneth amongst them, which is so great as within this monneth (as it is constantly affirmed) there hath dyed in th'onely towne of Lovain above 5,000 persons.

Other matter I have not presently woorth the troubling Your Honours, of whom I most humbly take my leave.

At Andwarpe, the xii<sup>th</sup> of october 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)*

MMMCCXVIII.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 12 OCTOBRE 1578.)

Commentaires sur le départ du Duc Casimir pour Gand. — Reddition et sac de Binche. — Le Baron de Chevreau en Franche-Comté. — Départ d'une partie des reîtres au service de feu Don Juan. — Marche de l'armée des États sur Louvain. — Intelligences des mutinés wallons de Menin avec les Français d'Alençon. — Agissements de Montigny. — Villiers contre le prince d'Orange. — Exécution de Champagny. — Le Duc d'Alençon réclame Bruxelles. — Le Prince de Parme successeur de Don Juan. — Travaux pour couper le passage de la Meuse aux convois de vivres à destination des Espagnols. — Incursions de navires turcs sur les côtes d'Espagne. — Plaintes du Comte de Boussu au sujet de l'inaction des troupes du Duc Casimir.

Monseigneur, Il m'a semblé convenir pour le service de Sa Majesté de vous représenter l'entresuyette des occurrans discourus en mes premières du cinqueiesme, comenseant au premier article, et subsécutivement les aultres, sellon que le temps les vérifiera.

Le Duc Casimirus, suyvant son mal conteur contenus en la remonstrance que j'envoye à Vostre Seigneurie, est demouré à Bruxelles jusques à jeudy 1x<sup>e</sup>, auquel jour, nonobstant les prières à luy faictes par les Bruxellois, y est party pour Gant, suyvy de trois cornettes de chevaux, la sienne coronelle de huit cent, et les aultres de trois. Les discourans sur son départ dient qu'il est rescus des Gantois pour leur gouverneur et protecteur. Aultres dient qui doit combattre et deffaire les Vallons. Aultres publient que, par la négociation des ambassadeurs d'Angleterre, il a esté commandé de la Majesté de la Roynne d'Angleterre de saisir le pays de Flandre; que le Duc d'Alençon saisira Haynault, et le Prince d'Orange Brabant. Sur ce sujet sont les choses tant altérées, que le peuple ne sçait où il en est.

Ceux des Estas, qui avoient requis Sa Majesté de vouloir liscentier et renvoyer le Duc Casimir, estant son entretien de trop grand frays, s'en veullent excuser, et le nyent.

Pour redresser les affaires et modérer les Gantoys, affin de tirer les costes des moyens généraulx qu'ils retiennent, et dont le paiement du camp est retardé, l'on a envoyé les principaux sédicieux de Bruxelles, assavoir : Vander Strate, Vanden Inde et Houart,

avec deux coronnel d'Anvers, qui sont les plus respecté entre les Gantois <sup>1</sup>.

Nostre camp est marché, lediet jour de jeudy, viij lieux demy de l'ennemy au cousté droict de Giblou, que fut après la prinse de Bins, faiete le mereredy environ une heures après-midy. La bresche ayant esté faiete à ung endroiet recogneu peu fort, les François, après avoir donnés l'assault, furent repoussés. Ce nonobstant, depuis les Espagnols parlementarent et s'estoient soumis à la mercy. Monsieur Bussy estant entré dedans pour les garantir, comme aussy ladiete ville du pillage et sac, les soldats, passionés de l'espoir du butin, forcèrent la troupe dudiet Bussy d'Amboyse, qui feirent grand résistance, et en laquelle y moururent plusieurs gentilhommes ; finalement, entrans à force, taillèrent en pièces tous ce qu'estoit dedans, assavoir : deux compagnies de chevaux albanois, deux de piétons allemans, et deux de Vallons. Quelque partye de la ville fut bruslé, et l'autre pillée. Voilà l'inumanità des Francois et de Monsieur, qui fut présent à ce spectacle de pillage, après les avoir reseu à mercy.

Tous commissaires sont esté mandé pour faire les monstres généralles du camp ; mais l'argent de Flandre retarde le service.

Le faict de Bourgogne, suyvant mes précédentes, continue : vray est que c'est plustot ung ravage de picorée que de guerre. Le Baron de Chevreux, avec huit cornette de chevaux et unze enseignes de piétons bourgoingnons, y sont accourus au secours, que moindrit les forcez de l'ennemy.

Deux mille reistres sont aussy retiré depuis la mort de Don Joan, ne voyans aulcung espoir d'entretien et payement.

Monsieur d'Alençon debvoit avec ses troupes suyvre nostre camp vendredy x<sup>e</sup>. Estans jointcs, il est résolu de visiter l'ennemy en son fort et luy faire une ruyssiade ; en coupant les vivres le fera descamper. Cependant une partye de nostrediet camp fermra Louvain, affin qui n'y entre d'autre forcez que celle des Allemans, qui sont seuls dedans. Ce mattin avons eu nouvelle que le camp marcha hier xi<sup>e</sup>, aprochant Louvain pour attirer l'ennemis hors son fort.

Nos Vallons assemblé en Flandres, suyvant le contenu en leurs requeste, copie de laquelle j'envoye à Vostre Seigneurie, donne bien à entendre l'intelligence que lesdicts Vallons ont avec les Francois, estant Monsieur de Montigny illec pour leurs chief, qui répète les prisoniers qui sont à Gant, et ce fortiffie à Menin, branscatte les villages à l'Espagnolle, mande ès villes de Lisle, Yppre et aultres de luy furnir vivres et municion à peine de les chastier ; et n'ont voulu jusques à présent recevoir les condicions proposées par les commissaires.

<sup>1</sup> Les résolutions des États du 8 octobre 1578 mentionnent les députés envoyés à Gand de la manière suivante : le sieur de Bours, Philippe Marotel, le sieur de Rummen, Vande Warcke, Vanden Eynde, Vander Straeten, Bloiere, Adam Verhulst et le colonel Donckere. Voyez aussi MULLER et DIEGBRICK, *Le duc d'Anjou*, t. II, pp. 114 et 115.

Ceux de Gant avoient résolu de trancher la teste à tous les Seigneurs prisonniers, sy dans samedy passé ils ne faisoit retirer les Vallons, puis que à leurs faveurs lesdicts Vallons ils faisoit la guerre. A l'instant fut la sentence de Champagnies résolue par les Dix-Huict dudict Gant d'avoir la teste tranché. Les Estas adverty mandèrent le Prince, que fut le huictiesme, où en l'assemblée luy fut dict qu'il estoit cause de tout le trouble de Gant, dont y s'excusa; et luy fut répliqué que, sy n'estoit appuyé de queleung, qui ne feroit ce qu'ils font. A l'instant fut dépesché Monsieur de Bource empêcher ladicte exécution.

J'entend que Villiers doit avoir dict en quelque part que l'appuy qu'avoit les Gantois, estoit de la Roine d'Angleterre, et non du Prince d'Orange, lequel lesdicts Gantois avoit renoncé, l'apelant : *Traystre*.

Monsieur d'Alençon inciste toujours d'avoir les villes, spécialement Bruxelles pour sa demeure; depuis luy avoir esté reffusée; me semble que l'on luy pourra consentir Malines, y estant la garnison ordinaire; lors nous aurons quatre gouverneurs : l'Archiduc à Bruxelles, Monsieur d'Alençon à Malines, le Prince en Anvers, et Casimir à Gant.

La mort de Don Joan fut le dernier de septembre, après laquelle il esleurent le Prince de Parme leurs chef, qui sera peu respecté, comme j'entend; aussy a-t-il le serveau fort ligier. Je laisse discourir Vostre Seigneurie le grant changement aux affaires de la Saincte Lighe.

L'on travaille de toutes pars pour couper le passage de la rivière de Meuse pour empêcher les vivres. Desjà l'on a enfoncé dix-sept basteaux qui menoit vivres à l'ennemy dès Liège; ledict passage couppé, l'ennemy ne peult plus en campagne.

Les naves des Ture et Barbares ont courus sur les costes d'Espagne du costé de Galice; occasion pour laquelle le Roy d'Espagne a esté contraint de mander toutes les garnisons d'Ytalie, et y envoyer des Allemans : voyés où il en est réduit.

J'avoys obmis que le Conte de Bossus a escript du camp que, sy les gens de Casimir eussent voulu marcher, l'on eût deffait trois mil chevaulx des ennemys : ce sont contrepignes qui causent le déservice et altération en l'Estat; c'est où nous en sumes présentement.

Reste que je suplie Vostre Seigneurie m'escrive sy Sa Majesté trouve bon que je suyve ceste fasson de discourir par articles tous occurans : ce que je fais affin que plus facilement l'on les confère avec aultres advis, désirant à ycelle et à Vostre Seigneurie complaire en toute obéissance d'affection telle que je prie Dieu, Monseigneur, conserver Vostre Seigneurie en heureuse sainteté, prospérant vos magnasimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce xii<sup>e</sup> en october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

## MMMMCCXIX.

*Résolutions des États-généraux.*

(12 OCTOBRE 1578.)

Pour mieulx induire Monsieur l'Ambassadeur de l'Angleterre à fournir prest soixante mille livres Arthois, Son Excellence a trouvé bon de luy donner une obligation générale des Estats généraux et spéciale des provinces, suivant leurs quotes à reprendre par eulx de deniers qu'y procéderont des moyens généraux en leurs provinces.

*(Archives de la Haye.)*

## MMMMCCXX.

*La Reine d'Angleterre au Duc Casimir.*

(RICHMOND, 13 OCTOBRE 1578.)

Elle assure qu'elle n'est pour rien dans le retard apporté par les États au payement des gens de guerre du Duc. Au contraire, elle est allée jusqu'à risquer de mécontenter ses sujets, en faisant sortir tant d'argent du royaume pour soutenir le Palatin. Du reste elle ne s'est pas engagée à prolonger ces sacrifices indéfiniment. — Elle termine en se plaignant d'une lettre inconvenante de Beutterich.

Monsieur mon cousin, Nous avons receu deux lettres de votre part, la première datée le 1<sup>er</sup> d'aoust, la seconde le 6 de septembre, l'une et l'autre toute pleine de plaintes et doléances contre les Estats des Pais-Bas et nous; contre les Estats pour vous avoir fait trop attendre à Zutphen infructueusement, ne vous faisant tenir les deniers qu'avions ordonné pour le premier paiement de vos gens; contre nous, comme si eussions faulsée notre promesse et foy, en vous abandonnant en une confusion désespérée. Quant à ce que peut avoir été mesfait par les Estats, sommes bien marris d'entendre le peu de soing qu'ils ont de leurs affaires, et qu'en leurs très-grandes difficultés ils se monstrent si lents et irrésolus; mais, quant à nous-mesmes et la faute dont vous nous chargés, ne pouvons que nous esmerveiller comment et à quelles enseignes il vous tomberoit en teste d'asseoir ung tel jugement de nous, nos actions et comporte-

ments, veu que seulement au regard de vous et de l'honneur que vous portons, avions, non sans le mescontentement de nos subjects, faict transporter hors de notre royaume quarante mil livres sterlinges, chose non accoustumée et que n'eussions faict que pour l'amour de vous. Et non seulement cela, mais suyvant notre promesse, avons eu tousjours soing de vous, ne nous ayant si avant pour aultre respect eslargy, par nos cautions données aux Estats, qu'affin que les moyens ne vous manqueroyent; car de penser qu'aurions à toutes occasions de vous fournir nouveaux moyens et aydes hors de notre royaume, c'estoit chose bien l[oyne] de] notre pensée n'estant chose agréable à la police, veu les maintes ennemis qu'avons acquis et ce principalement à cause du support qu'avons donné pour le maintenement de la cause généralle, dont vous tous y abuse-riés trop, si à telle façon interpréteriés notre promesse. Vray est qu'avions tousjours envie de subve[nir] aux nécessités des Estats, en intencions de leur procurer assuree paix et repos; mais ne pensions oneques de faire leur guerre la notre ou de nous embarquer si avant qu'espuissions notre trésor en telle sorte qu'on le semble demander. Vous sçavez le project que fis[mes], lequel considéré, si avez accru le nombre de vos gens, outre les moyens par nous fourn[is], nous ne sommes pas à blâmer. Et ne de[vés] aultrement penser ou interpréter nos actions, ains que votre honneur et personne nous est si recommandée, comme la notre mesmes, et qu'aurions tousjours soing de garder la foy et promesse que faisons aux Princes tels que vous estes. Mais il fault aussi quant et quant que ne soyons blâmes à tort et que ne donniez plus de crédit à ceux qui vous tascheroyent imprimer quelque mauvaise opinion de nous, que feriez à nous-mesmes et à l'affect[ion] que vous portons : laquelle vous prometto[ns] estre telle, quoyque les aultres vous tascheront persuader de nous, que n'en rece[uvons] oneques que tout contentement, si aurés esgard à ce que pouvons, et non à ce que les aultres peuvent imaginer.

Au reste ne pouvons faillir de vous advertir du peu de contentement qu'avons receu de la lettre que nous escrivit votre conseiller Beutrich, de la parrhesie (*sic*) duquel, encores que pour son regard particulier n'en faisons conte, si est-ce que, pour l'honneur que vous portons, il vous semble qu'il ne vous viendroit mal à repos s'il se monstreroit ung peu plus modéré en l'endroit de Princes avec lesquels désirez tenir correspondance et intelligence, qui ne se peuvent contenter d'estre si rondement traités.

A Richmond, ce 13<sup>me</sup> jour d'octobre 1578.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 185.*)

---

## MMMMCCXXI.

*La Reine d'Angleterre aux États généraux.*

(RICHMOND, 14 OCTOBRE 1578.)

La Reine, après avoir entendu le rapport de ses ambassadeurs (Cobham et Walsingham) revenus des Pays-Bas, se plaint de l'attitude des États dans la négociation touchant le Duc d'Alençon. Néanmoins, pour leur donner un nouveau témoignage de sa bonne volonté, elle fera droit à leur requête concernant ce qui reste à payer par son agent au Duc Casimir. Quant à leurs autres requêtes, elles doivent être examinées plus à loisir et feront l'objet d'une prochaine résolution.

Messieurs, Le rapport que nous ont fait nos ambassadeurs, à leur retour, de l'estat de vos affaires, nous ont donné assez de contentement si la dévotion, qu'en vos lettres protestez nous porter, s'eust si bien monstrée par effects lorsque nosdictz ministres traietoient avecq vous touchant la négociation de Monsieur, que nous pensions et aviez occasion de vous en souvenir. En quoy vous ayants montrés si serrés, ne pouvons estimer que faictes tel estat de nous que nos comportemens envers vous à nostre advis, ont bien mérité. Quoy nonobstant, ayant envie de poursuivre le train de bienfaits, auquel sommes entré en vostre endroit, avons receu les requestes qu'ils nous ont présentées en vostre nom; et, quant aux premiers, sommes contens de vous accorder les huit mille livres ou environ, lesquels par nostre commandement restent entre les mains de nostre agent, et ce à la charge que ladicte somme soit employée au défrayement de ce quy est deu au Ducq Casimir, s'il n'en soit aultrement pourveu, lequel, pour s'estre embarqué en ceste guerre, partie à nostre requeste, et partie pour le grand désir qu'il a à vous faire les meilleurs services que Prince de sa qualité scauroit en la deffence de vos libertés et privilèges, avons esté d'intention, [tant] en la dernière négociation des vingt-huit mil livres que toutes aultres à vous accordées, seroit principalement et sur tous prins respect. Quant aux aultres requestes, tant pour estre le sujet tel qu'avons plus meurement d'en délibérer, que pour d'aultres respectz, les avons différées pour peu de jours, n'entendant nous résoudre aultrement que sera pour vostre bien, tant que vous vous monstrerez avoir soing de tenir avecq nous pareille correspondance.

A tant prions le Créateur qu'il vous ait, Messieurs, en sa sainte et digne garde.

Escript à Richemonde, ce xiiii<sup>me</sup> jour d'octobre 1578.

(*Arch. de la Haye, Reg. Angleterre*, fol. 147. — *Brit. Mus., Galba, C. VI*, 2<sup>e</sup> p., n<sup>os</sup> 44 et 185. — *Bibliothèque royale de Bruxelles*, mss. 7199. — Publié dans les *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, t. III, p. 125.)

MMMCCXXII.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 14 OCTOBRE 1578.)

Il a obtenu, non sans difficulté, de la Reine son consentement à la remise aux États des 8,000 livres qui sont entre les mains de Davison. Seulement l'argent devra être donné au Duc Casimir. — Quant aux autres requêtes des États, elles seront mieux accueillies quand Sa Majesté, influencée en ce moment par les partisans de l'entente avec l'Espagne, verra les États tenir compte davantage des obligations qu'elle a assumées. — Elle désire que Davison laisse les États s'entendre avec le Prince d'Orange. — Il ne peut être donné suite pour l'instant à la requête de la veuve de Grobbendonck.

Sir, After longe conference and perswasions used with Her Majestie, I have with great difficultie obtainned the use of the 8 thousande poundes for the States which are remayninge in your handes, the other requestes, which in their names we exhibited to Her Highnes, remayninge undetermined, as matters to be further advised uppon. The cause of these difficulties is the contrariety of the humors wherwith we finde her somewhat out of tast, which beinge once corrected. I am in good hope that such practises as have ben wrought, and partly instilled into her cares, for the better advancinge of the partie of Spayne, and utterly to have alienated her from those contries, Her Majestie wil be drawn to tast better of their state and cause, then yet can apparantly be discerned. And as she hath ben pleased to accord the use of the saide somme unto them, so her will is youe shoulde deliver it unto them, with this charge and condition that it be delivered unto Casimir (as she hath written unto them by Mr Junius<sup>1</sup>), if he be not otherwyse provided for alreadie and contented, marvaylinge greatly, that they have had so small respect unto him, aswell in this as in former meanes which she hath yeldd them by vertue of her obligations, her cheifest meaninge beinge that, in all that hath ben taken upp by vertue of her saide bondes, he shoulde have ben especially regarded. And this her pleasure is youe shoulde let the Prince and States understande. This beinge dispatched, I am nowe repayinge into the contry to remayne there nyne or ten dayes, if I be not sooner called awaye.

<sup>1</sup> Johan de Jonge, plus connu sous le nom de docteur Junius, anversoïis, nommé gouverneur de Ter Veere en 1575 par le Prince d'Orange, envoyé en 1575 à Breda, puis en France, ensuite en Angleterre, fut l'un des conseillers du Duc Casimir. (VANDER AA, *Biographisch woordenboek*, t. VII, p. 76, et KERVYN DE LETTENHOVE, *Les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 281.)

As for the widowe of Grobendonkes <sup>1</sup> cause, I have conferred with the ancient Counsellors about it, who do not finde it good that I shoulde move it unto Her Majesty, both because like requestes have ben in former tymes denied, and for that it woulde open a gappe to the chalenge or more such like olde debtes. And so I commit youe to God.

From the Court at Richmonde, the 14 of october 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

MMMMCCXXIII.

*Avis d'Anvers transmis à Madrid par Don Bernardino de Mendoza, ambassadeur d'Espagne en Angleterre.*

(VERS LE 15 OCTOBRE 1578 <sup>2</sup>.)

Pillage des églises et couvents. — Le Prince d'Orange est, à part lui, d'avis de les supprimer pour en vendre les tableaux et autres objets d'art et en confisquer les revenus à l'effet de subvenir aux frais de la guerre. — Prêches calvinistes à Bruxelles, en présence du Duc Casimir, et dans la Gueldre. — Contributions de guerre demandées par les États aux Bruxellois et aux Anversois. — Les Catholiques et les Protestants se disputent les églises à Anvers. — Les mutinés Wallons à Menin. — Exécutions ordonnées par les Gantois. — Canonnade de Binche par les Français. — Le Duc d'Alençon.

De Amberes avissan, por cartas de 5 deste, que el de Orange va ynstando cada dia mas de secreto en lo del despojo de las yglessias y monesterios porque en Arlem en Holanda se havia hecho y en la ysla de Darguz <sup>3</sup>, y en Brujas y en Dunquerque, donde les parecio que no hera bien rronper los rretablos y ymagenes que havian costado tanto dinero. Lo dixeron al de Orange algunos ministros que mandase se

<sup>1</sup> Catherine d'Ursel, veuve de Gaspard Shetz, chevalier, seigneur de Grobbendonck, d'Hoboken, etc., conseiller et trésorier général des finances, ambassadeur du Roi d'Espagne en Angleterre, morte à Bruxelles, le 16 avril 1605. (Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, registres aux gages et pensions, tome I, fol. 291.)

<sup>2</sup> Il y fut répondu le 2 novembre suivant.

<sup>3</sup> Darguz. L'île de Ter Goes ou de Zuid Beveland, en Zélande. (Voyez WAGENAAR, *Vaderlandsche historie*, t. VII, pp. 217 et 218.)

quemasen, a quien el rrespondio en publico que no se podia hazer todo en un punto, y en secreto a un confidente suyo que no se querian acavar aquellos de desengañar que lo que le ynportava a el hera descomponer las yglessias y hechar los rreligiosos para aprovecharse de las rrentas de ellas con que entretenir la guerra, ni en ninguna villa ay magistrado que no sea de su devocion que no envie hombres a posta a que griten en el publico que ay traycion en ella para yncitar a los burgesses que hagan mudança de ley en la qual pone los que quiere; y a los 25. del passado se predico en Brusselas en San-Francisco, allandose presente Casimiro, cossa de que a quedado con grande vanidad, escribiendo que la enfermedad que Dios le havia dado, por cuya caussa havia venido a curarse aquel lugar, hera por mucho bien, pues avia sido ocaasion que se predicasse en aquella villa, a la qual an pedido los Estados en preste 200,000 florines para pagar el exercito y 500,000 d'Anberes que se pagarian de los nuevos ynpuestos, donde dizen que an tenido de nuevo otra baraxa los calvenistas con los catholicos y protestantes sobre el pedir mas yglessias.

Algunos Balones de la coronelia de Mons. de Janpani y Mons. de Chimes <sup>1</sup>, viendo el rruyn tratamiento que se les havia hecho en Flandes, se amotinaron, saqueando algunos villages. Avissan el haver crecido hasta numero de 27 banderas y 400 cavallos, con que se an metido en Menin; tienenlo por muy rruyn nueva los de Flandes, pareciendoles que es por orden del Señor Don Joan, por avelles dado algunos dineros Madama de Glaxon y ser numero de gente.

Ansi mesmo avisan que los de Gante havian cortado la cabeça al presidente Vapama (*sic*), que tenian en prission y al soberano de aquella provincia que hera como progoste de la de Bravante <sup>2</sup>, y que a Bincen la batian los Franceses con 141 cañones; que en Geldres escrivia el Conde Joan Nasao que se predicava en todas las villas.

Los Balones amotinados, quando entravon en Menin, saquearon algunas cassas de los hereges, buscando dos ministros que estavan dentro, que se les fueron de las manos, y hizieron se dixese luego missa en el lugar.

(Arch. de Simancas, Estado, Leg. 851, fol. 296.)

<sup>1</sup> Mons. de Champagney et Mons. de Chimay.

<sup>2</sup> Il s'agit ici de Jacques Hessels, conseiller et procureur général de Flandre, président ou premier assesseur de la Chambre des *Reuengues*, et de Jean de Vischer, bailli d'Ingelmunster, que Ryhove avait fait pendre, le 4 du même mois, hors des murs de Gand. (*Vlaemsche Kronijk*, p. 196 et VANDERVYNCKT, *Histoire du Conseil de Flandre*, aux Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, manuscrit n° 892.)

MMMMCCXXIV.

*Philippe II à Don Bernardino de Mendoza.*

(MADRID, 15 OCTOBRE 1578.)

Lui accuse réception de ses lettres, notamment de celle que Guillaume Bodenam lui a apportée par la voie de Séville. — Il lui recommande ensuite de continuer à rester en bons termes avec la Reine d'Angleterre et ses ministres. — Quant aux négociations de mariage avec le Duc d'Alençon, c'est une amulette de la Reine, qui ne se mariera jamais. — Mendoza suivra néanmoins l'affaire ainsi que toutes les autres intrigues de la cour d'Angleterre. Enfin il aidera le porteur de la présente, Gombal de Guaras, à obtenir de la Reine et de ses ministres la liberté de son frère.

A ultimo del pasado se recibieron vuestras cartas de 8 y 9 del mismo, y á 4 deste la de 11 con las duplicadas de los susodichos, y la de marear que encaminastes con Guillermo Bodenam, por via de Sevilla, y Zayas me ha hecho asimismo relacion de algunas particularidades que no venian en las que á mi me escribistes, y aunque he holgado de entenderlas todas, no hay que responder mas de que vos procedais en todo conforme al termino que hasta aqui habeis guardado, que es el que conviene á mi servicio, asi en respeto de los cosas de Flandes como de los de Escocia, que para las unas y las otras viene muy á cuenta el haberse aquietado esa Reina y sus Ministros, en lo que habian comenzado á platicar cerca de vuestra vuelta, como quiera que por todos respectos es muy á proposito, que asistais ahi todo el tiempo que no dieren á entender lo contrario, y creo no lo durán segun el buen término con que vos procedeis con los unos y con los otros.

Por mas demostraciones y apariencias que se hagan en el negocio del casamiento desa Reina con el Duque de Alanzon, se puede muy bien creer ser todo entretenimiento, y que ella ni lo trata de veras, ni jamas tomará marido, pero con todo eso, es muy bien que vos esteis á la mira para entender lo que se trama, asi cerca desto como de otros muchos embustes, que ahi deben ocurrir de un dia á otro, y avisareis de lo que fuéredes sabiendo con el cuidado que hasta aqui.

Esta lleva Gombal de Guaras, que va á procurar la libertad de su hermano, y pues vos sabeis cuan de veras yo lo he deseado, seré muy servido que (para que la consiga), le ayudeis, asistais y favorezcáis todo cuanto se pudiere, que á mi hareis en ello particular places y servicio.

(*Archivo general de Simancas, Secretariu de Estado, Leg. 851, p. 352. —*  
Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 296 et 297.)

---

## MMMMCCXXV.

*Résolutions des États-généraux.*

(15 OCTOBRE 1578.)

Signé les lettres aux villes, quy sont par la Royne d'Angleterre dénommés pour avoir leurs obligations in soldum à la somme de quarante cinq mille livres sterlinx.

*(Archives de la Haye.)*

Sur la demande que Son Excellence a fait pour avoir obligation des Estats généraux à la somme de soixante mille livres Arthois et aultres obligations des provinces particulières à l'advenant leur quote, pour l'assurance de Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre, qui avanchera la dicte somme en argent comptant pour nostre secours en ceste présente nécessité, est ordonné aux aydes de faire la répartition de la dicte quote; et aucuns des deputez ont fait difficulté d'accorder les dictes obligations sans le sceau et consentement de leurs maistres, comme ceulx de Tournay, Tournesis et Utrecht.

*(Ibidem.)*

## MMMMCCXXVI.

*Avis des Pays-Bas.*

(DU 2 AU 16 OCTOBRE 1578.)

11<sup>e</sup> Octobre. Don Jehan mort au camp près de Namur environ mydy ou de peste [ou selon aucuns] de poison. Le Prince de Parme est déclaré général de l'armée en la place de Don Jehan : l'on disoit aussi que Billy, d'Assonville et le Conte du Rœulx, avecques encores d'autres, estoient morts.

La ville de Gemblous rendue aux Estats; le conseiller Hessel et Visch pendus par ceux de la ville de Gandt sur le chemin de Courtray.

v<sup>e</sup>, vi<sup>e</sup>, vii<sup>e</sup>. La ville de Binch rendue au Duc d'Alençon.

x<sup>e</sup>. Le Duc Casymirus vient à Gandt avec environ 50 chevaulx; 800 de ses reytters tirent par Audenarde vers Courtray contre les Walons mutinés à Menin.

xv<sup>e</sup>, xvj<sup>e</sup>. Capitaine Ambroise de cinquante chevaux en Aras a prins le magistrat prisonnier, pour ce qu'ils avoyent intelligence avec le Duc d'Alençon pour se rendre à luy et accepter sa garnison.

Ceux de Douay font sortir les Jésuites et autres ecclésiastiques et toutes escholier au-dessus de xviii ans.

La ville de Tielmon rendue ès mains des Estats; les prestres sont enchassés de l'église et de la ville de Damme.

(*Brit. Mus., Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 74.*)

---

MMMMCCXXVII.

*Le docteur Wilson à William Davison.*

(RICHMOND, 16 OCTOBRE 1578.)

Plaintes de la Reine aux États à propos de leur manière d'agir. — Remise à ceux-ci des 8,000 livres de Davison. — Lettre insolente de Beutterich. — Absence de Walsingham. — La situation en Angleterre. — Ignorance de la cour au sujet du décès de Don Juan.

The Queenes Majestie hath written somewhat plainlie to the States, as by the copie of the letter herewith inclosed maye appeare. It is Her Highnes pleasure yow shal delyver the monye to the chiefest of the Cownsel of States after yow have delyvered your letters to the States-General. And the rather Her Highnes taketh this cowrse, because she hath a better lykinge to nobilitie, and hopeth that they wyl geave order to have the 8,000 liv. faithfully delyvered to Duke Casimirs use, for the relief of his armye. I did see an insolent letter written by drunken Butryke, agaynst My Lord Treasurer and me, and directed to yow. I doe thynke, yf he doe write in the forenowne, he wylhec better advised, or els I wyl esteeme hym no better than a dronken beast al the daie longe. Is this the thanks that I have for usynge hym so wel every waye, and caw-singe hym te receave so honorable a rewarde. I wyl take heede of those hereafter whome God hath marked in the face.

I praye yow advertise us by the next the trewth of Don Jhons beeing, for that we can not tel here whether he bee deade or a lyve. And to the state of the cowntrie there, God grawnte soche successe as maye bee to his glorie.

M<sup>r</sup> Secretarie is absent frome the Cowrte untyl Alhalowentyde next. Al thinges are here in quyet and safetie, whiche God contynew. And so fare yow wel.

Frome the Cowrte at Richemonte, this 16 of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCXXVIII.

*M. Fremyn à William Davison.*

(LIGNY, 18 OCTOBRE 1578.)

Désorganisation et affaiblissement de l'armée des États. — Plaintes du Comte de Boussu à ceux-ci et au Prince d'Orange. — Le Duc d'Alençon à Mons. — Ses dispositions hostiles envers les Gantois. — Levée du camp de Ligny.

Monsieur, Suivant ce que par-cydevant j'ay prédit à Vostre Seigneurie, que ceste grande et puissante armée que avec le temps elle ce defferoit de soy-mesme, sans faire paroistre sa valleur, et qu'elle n'a fait chose depuis qu'elle est en campagne que deulx mil chevos et six mil hommes de pied n'ussent bien aisément fait, voire beaulcoubt plus s'ils eussent esté employés, tellement que jamais armée ne fut plus mal employé de conduicte et de toutes aultres despandances; et combien que l'armée de l'ennemy soit de beaulcoubt inférieure à celui-cy, cy est-ce que sa pasience modéré de jugement fera que de bref il aura ce qu'il avoit désiré; qui est de voir nostre armée ce deffaite et ruynier par soy-mesmes sans coupt férir; car, à dire la vérité, la moitié des gens de pied sont morts, sans combat, de maladyes et nécessités, sans un nombre infiny qui reste de malades. Des gens de cheval ils meurent journallement que c'est chose incroyable, outre les pluyes et les mauvais temps qui commance de jour à aultre, et les mescontentemens qui sont en l'armée, faulte de paiement, tellement que chacun est prest de quitter le jeu et se retirer sur sa perte. On n'oyt que plainetes : joingt que M. le Conte de Bossu ne sait où il en est et de quel bois faire fleches; car il a heusé de remises, de promesses, de parolles, de toutes les choses que on peult faire pour entretenir gens qui sont en nécessités, voire destribution de ses moyens le plus qu'il a peu, attendant que les Estats envoiroit argent; ce qu'ils ne font que par promesses, qui sont si longues que on n'y donne plus de foy, ny créance. C'est une grande cruaulté de tirer le service

de tant d'étrangers, sans le reconnoistre et leur donner les moyens de vivre, et les voir mourir sans charité. M. le Conte de Bossu a envoyé M. de la Garde vers Monsieur le Prince d'Orange et Estats, pour leur faire entendre la nécessité, et que, s'ils ne pourvoyent aux remedies convenables, promptement tout le camp s'en va deffait, de vray. Monsieur est à Mons, qui fera la guerre au Gantois comme on dit, combien que beaucoup de ses forces se retirent en France. Cependant les choses de ces pays sont préparé à de grand troubles. Et qui sera l'endroit, après avoir salué vos bonnes grâces de mes très-humble recommandations, je priroy nostre bon Dieu qu'il vous doinet, Monsieur, en parfaite santé, longue et heureuse vye.

Du camp à Ligny, le 18<sup>e</sup> d'octobre 1578.

Le camp devoit partir pour nous approcher de l'ennemy. On attendt La Garde pour sçavoir la responce des Estats.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCXXIX.

*Le docteur Wilson à lord Burleigh.*

(18 OCTOBRE 1578.)

Détails reçus de Davison sur la mort de Don Juan. — Indifférence et désarroi des Espagnols. — Reddition de Binche aux États. — Inaction de l'armée des États. — Sa jonction prochaine avec les Français d'Alençon. — Hostilités entre les Wallons et les Gantois. — Arrivée du Duc Casimir à Gand sur le conseil de Beutterich et à l'insu du Comte de Boussu et du Prince d'Orange. — Mécontentement de ceux-ci. — Les seigneurs catholiques disposés à faire appel au Duc d'Alençon si le Duc Casimir se déclare en faveur des Gantois. — Mission pacificatrice de Sainte-Aldegonde à Gand, en attendant l'intervention du Prince d'Orange. — Passage du Rhin par les reîtres et les Allemands pour renforcer l'armée espagnole. — La disette et la peste aux Pays-Bas. — La mortalité à Louvain.

My verie good Lorde, I doe understande by letters of the 12 frome M. Davyson that Don Jhon departed of this worlde upon Thursdaye, beeing the 2 of this month, at Marche in Famine, where as also before by the space of 14 (days) he suffered greate tormentes and paynes in his bodie, beeing infected not onelie with the plage, but with a disease called *les broques*, and the Frenshe sickenes with al, so that when his bodie was opened and his bowels buryed in a chapel at Namure the next daie after, al the principale partes of his bodie wer fownde inwardely waysted and consumed. This fune-

rals are deferred tyl they heare out of Spayne. None have lesse lamented his deathe than the Spanyardes, for what cawse I knoue not. And yet this his deathe did breede soche an astonement in the campe, that, yf the States woulde have taken advantage of this alteration, they myght easely have ended the warres, or at the least made what composition they woulde.

The towne of Byns is lately rendered up to the States, whose campe is beyonde Nivelles, and goeth nothyng forward for wante of paye, and in expectation of the Frenshe to joyne with them.

The disorder in Flaunders betwixte the Wallons and the Gantoys hath waxed hotte and greate of late, for the Gantoys havynge this last weeke 5 or 6 cumpanyes defeated by the Wallons, whereof are chief Montigny, Hèze, Capers, Barceley and dyverse others noble men and gentlcmen, al agreed in a leage together; they seeke the revenge hereof, in soche sort as they have called Duke Casimire to their assistance, who, through the violent counsel of dronken Beautyrke, came upon the sodeyne frome Bryssels with 1500 horses, never makyng the Cownte Bossu acquaynted therewith, nor the Prynce of Orange whiche maner of dealinge offendeth them higly. The feare is that the nobilitie Catholykes, lynkinge themselves together, wyl seeke the ayde of the Duke of Alançon, yf Duke Casimire doe declare hymselfe with the Gantoys; and then the deathe of Don Jhon wyl not bee so beneficial to the States, as this division wyl bee hurteful, especially yf the Kynges brother doe sette in foote, and take a parte.

S-Aldegonde is sent to appease these trowbles, and some thynkes the Prynce of Orange hymselfe shal bee forced to cumme in parson for appeasinge of the Gantoys. Monsieur hath Byns geven unto hym by the States in steade of Beauvois; who shoulde joyne with the States campe agaynt the ennemye, yf this new accident doe not alter hym.

There are past the Rhyne 3,000 Reisters to joyne with the ennemye, and 18 cumpanyes of Lansquenetz, al whiche maye rather doe harme than good, consideringe the plage, and the greate skarsitie of vytayles.

It is sayde trat in Lovayne onely there are deade of the plage above 5,000 persones.

Thus, my Lorde, I have brieflye towlde yow al, whiche M. Davyson perhappes maye have doone with this letter inclosed, and then al my writinge is needeles. But Your Lordschip is not to blame my good wyl, although my writinge bee superfluous.

God preserve Her Majestie and sende yow healthe.

This 18 of october 1578.

(*Record office, State papers Domestic, Elizabeth, vol. 126, n° 11.*)

---

MMMMCCXXX.

*Le docteur Wilson à William Davison.*

(RICHMOND, 19 OCTOBRE 1578.)

Doutes des Anglais touchant la mort de Don Juan. — Son départ secret pour l'Espagne. — La ruine des Pays-Bas par la discorde civile. — Danger de l'intolérance religieuse. — Appel à l'intervention conciliatrice du Prince d'Orange et nécessité de l'union des partis nationaux contre la tyrannie espagnole.

Your letters wer verie welcumme towchinge the certayne reaporte of Don Jhons deathe, for that dyverse speeches wer geaven out to the contrarie, as that, under the colour of his feigned deathe, he showlde bee gone out of the cowntrie to declare unto Kyng Philippe his brother the state of thynges in the Lowe-Cowntrie and so to save his honour.

The civil division in Flanders wyl bee the cause of their own ruine; and therefore I am wylled to require yow to cawle upon the States for the appeasyng of soche dissension emonge themselves, and that they folowe the enemye, chiefelie now that the heade is gone and that plage and scarsitie is emongest them. And in thus dooinge, they shal maynteyne themselves the better in their awncient liberties, and geave occasion to others the rather to lyke of them, and to take parte with them. The heate used for reformation of religion is excessyve, out of season, and not agreable to christian modestie. Good preaching and moderate behaviour wyl prevayle more to wynne people to a reformed religion, than violence, or force of armes. Deale yow with the Prynce so moche as yow can, that he suffer no soche insolencie to bee used, and that they al rather joyne together agaynst the commune enemye, whereby their cowntrie maye bee cleared of tyrannie. And thus I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the Cowrte at Richemonte, the 19 of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCXXXI.

*William Davison au comte de Leicester.*

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

Les propositions de paix de l'Empereur. — Ordre transmis par son ambassadeur, le Comte de Schwartzenberg, au Prince de Parme d'avoir à quitter les Pays-Bas avec ses troupes et de remettre aux États les places fortes qu'il occupe. — Acquiescement des Wallons aux propositions de l'Empereur à la condition que les Gantois admettent la paix de religion et relâchent leurs prisonniers. — Retour en France des Français d'Alençon en attendant celui du Duc, toujours à Mons.

My very good Lorde, What hath succeded here of late I have not fayled weckely to communycat with Your Lordship. Now we have two thinges cheifly in expectation; th'one what will become of the peace newly set abroch by th'Emperour, whose ambassadour hath 11 or 111 dayes since receyved letters from His Majestie addressed to Don John (but, coming to late to him, sent by the said Ambassadour to the Prince of Parma), importing a commaundement that he should retyre with his forces out of the country, resigning upp the holdes he occupieth into the handes of the States. Th'other, what issue the accident of Flaunders, not yet compounded, will grow unto. The Wallons pretend to be for their partes willing to conform them selves, so as the Gantoys will admytt the religious-freidt, and take some order for release of the prisonners, neither of which they will yet inclyne unto.

Of our French succours all or the greatest parte, saving Combell, who with his regiment is gone down to th'ayd of the Wallons, are, in stead of marching forwardes with the States men, retyring home into Fraunce, finding thinges here in other termes then they looked for (for they had in ymagination devoured the conquest and spoyle of the whole Lowe-Countries); which retrayt some think hath bene hastened by the newes of the renewed troubles in Fraunce. Monsieur him self is yet at Monts, not unlyke to follow them shortly with as litle honour as fruiet of his sommers travaill. They here hoping so much the rather to make an end of their troubles, if this broyle in Flaunders do not kindle a new fyre amongst them for religion. But theis thinges, governed by the providence of God, shall have such success as he thinkes best for his glory; to whose grace I most humbly commend Your Lordship.

Andwarp, the xix<sup>th</sup> of october 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

MMMMCCXXXII.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

Échec des Commissaires envoyés en Flandre. — Lettre de Montigny à l'Archiduc Mathias pour lui déclarer que lui et son parti sont prêts à cesser les hostilités si l'on réprime les excès des Gantois. — Ceux-ci n'ont pas encore admis la paix de religion et la mise en liberté de leurs prisonniers. — Lettre du Duc Casimir à l'Archiduc Mathias et au Prince d'Orange pour se justifier de soutenir les Gantois. — Soupçons au sujet de ses visées sur le comté de Flandre avec la complicité de la Reine d'Angleterre. — Le régiment alençonnais de Combelles passé aux Wallons. — Bruit du retour en France des troupes d'Alençon, prêt à les rejoindre. — L'armée des États s'est rapprochée de Namur. — Les renforts allemands des Espagnols. — Remise au Prince de Parme des lettres de l'envoyé impérial pour feu Don Juan. — Embarras des États pour payer leurs troupes par suite des désordres en Flandre.

By my laste and former dispatche, Your Honours might perceave how thinges procedid here. Since, the travaile of the comissioners sent into Flaunders hath wrought so litle effecte as that disorder restithe yet uncompoundid. Montigny hath written to the Archeduke that he and his partie wil be readye to conforme themselves in all reason, so as there maye be order takin to conteigne the Gauntois within the limittes of there duties, and that by there violent and insolent manner of proceding they do not hencefourthe disturbe the common quiet. But they, on the other side, have given the comissioners no satisfaction, either towching the religions freidt (for it was one of the chief points propoundid unto them that they shoulde aswell permitt both relligions in there towne and liberties as Antwarp, Bruxelles and the rest of the townes do), or in the case of the prisoners, which be the principall causes where upon Montigny and his faction do grounde there taking armes against them. Howebeit the comissioners do yet remayne there, laboring all that they maye to incline them to reason and to prevent the mischief wherinto they are like to throwe both themselves and the reste of there compatriots, if they holde on there course.

The Duke Casimire hath written to the Archeduke in his justification, pretendinge that he will for his parte do nothing that maye be justlye offensive, either in generall or particuler, and yet in a letter of his to the Prince, and by the reporte of suche as come thence from the comissioners, he semes to justifie the doinges of the Gauntois so farre fourthe as if he neither woulde or coulde in reason or justice abandon them. Whatsoever respecte caried him thither (which surely I take to have bin partlye a dif-

fidence he had of the Frenche, partly a mislike to be comaundid of the Count Bossu, and partly a hope to have his paye aunswerid him by the Gauntois, who have promisid him great things, and in deed maye in that one satisfye him, bicause they have of late kepte backe about 500,000 florins which they should have sent hither for there quote), the worlde in the meane tyme doth judge his enterprise to have some other foundation, as an aspiring hope to th'erledome of Flaunders; and some do not lett both to thinke and to saie that the Queen our soveraigne hath interest in this facte of his, drawn into this suspicion the rather bicause that he is come downe chieflie at Her Majesties instance; that he is litherto enterteignid with the monie shee advanced; that they are both of one relligion; that he doth enterteigne a daily intelligence with Her Majestie and her ministers; that he hath his agent in her Court; and in somme that he hath alwaies dependid upon her favor, without assurance wherof he would attempt no alteration there, considering the weake foundation he hath otherwise to build upon. But all these jealousies I have done and do my best to remove, as in reason and duty behoveth me. His trowpes do yet contynewe at the campe, all save 5 cornetts of reisters that he toke with him into Flaunders, which are able to do litle service in that country unapte for horsemen, especiallie at this tyme of the yeare.

Combell with his regiment of 6 ensignes under Monsieur is gon to the aid of the Wallons : the reste of Monsieurs trowpes, as we credibly heare, are retiring backe into Fraunce, partly impatient of the difficulties of this service, partly malcontent that th'expectation of there master and themselves hath bin deceavid, for they had devourd in ymagination the conquest and spoile of these whole Lowe-Contries; and partly, as it is said, upon some advice receavid that the troubles should be renewed in Fraunce. Monsieur himself contyneweth at Mounts; but, as men hope, like to followe them shortly with verie litle honour or fruite of this summers worke.

The States campe, notwithstanding it be disapointid of suche a suplye, and of themselves greatly weakinid and diminished, is advaunced within 5 leagues of Namure, and, if they maye kepe the felde yet a moneth or two longer, there is great hope to bring there enemye to anie reason, notwithstanding the newe suplye, being estemid to 5 or 6000 men, come to them out of Germanye; for if the States do nothing els but spoile the country, th'enemye must be driven, even thoroughe famyne, to abandon that he hathe.

Three daies paste here arivid a gentleman from th'Emperour addressid to Don John with letters from His Imperiall Majestie, th'effecte wherof was that since the arbitrement of the case of theis countries was comitted into His Majesties handes, he comaundid him to retyre out of the country with his forces, and to render up such townes and holdes as were in his possessyon; but theis letters, coming to late to Don John, are two daies since sent to the Prince of Parma, to see whither he will obeye the comaun-

dement or no : if he do, we are then at an ende of that warre. His aunswere is lokid for within a daie or two, which will no doubt be so much the better if hee see the States to holde out, whose camp hath bin of late with great difficultie kepte from dispersing thorough the want of paye, which they have the longer sustainid bicause this broile of Flaunders hath disapointid the States of almoste 400,000 florins ready to be sent hither, if that accident had not unhapely arivid as it did. Howebeit they have here made a hard shifte to suply them with a monethes paye, haulf in monye, haulf in cloth, parte wherof is alreadye sent to the campe, the reste to followe within two or three daies. Heare ceasinge to trowble Your Honours anie further, I moste humblye take my leave.

Antwarpe, the xix<sup>th</sup> of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMCCXXXIII.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

Lettre de Walsingham au gouverneur des Marchands aventuriers à Anvers. — Démêlés de celui-ci avec Davison. — Prêt fait par l'Ambassadeur anglais au Prince d'Orange pour payer les troupes des Etats. — Comptes avec Spinola. — Lettres de Sainte-Aldegonde au Duc Casimir concernant le Prince d'Orange.

Sir, The xv<sup>th</sup> of this present I receyved Your Honours of the xi<sup>th</sup>, together with the copie of a letter it pleased you to write to the Governour of the Marchantes here, which came very happely and to good purpose. He had before usurpid this much authority to himself, as first to remove th'exercise of ther comon court house into a room lent unto me, wheare the next sonday after Your Honours departure he took uppon him to interrupt the minister in his service, under coullour of not using the book of comon prayer, wherin he became clark him self, which fact of his having disqueted the whole assembly; and to avoyd lyke interruption and confusion thencefourth, M<sup>r</sup> Travers, after the sermon was ended, geave warning that such as had a will to heare the preaching should resort into my lodging, wheruppon the Governour charged them all as they were or would be noted Her Majesties subjectes, not to come at it, with many

lusty and imperious speeches ; and not so satisfied, sent his officers to all the free host houses in the towne openly at dynner tyme to renew this inhibition, which was executed, taking order besides for the shutting upp of the doores whear th'exercise was befor used. All theis partes to insolent to be borne, I let pass till it were 4 or 5 dayes before the receipt of Your Honours letters; at what tyme I roundly charged him with his folly and presumption in the generall handling therof, and with the injury he had done to My Lord Cobham and Your Honour particulerly, besides the usurping uppon my place, and abusing the person and calling of the ministry, with many other circumstances, which he answered with so much bravery and litle reason as I am loth for his credites sake to rehearse. But this lusty humour of his is so well callmed since the reading of your letters, as the same day he came down unto me, and, though he rather disguisid then acknowleged his errour, yet *in fine* he besought me to make the less of it, offering not only any roome in the house, but also any furdurance and help he might give yt. So as it seemes the pilles Your Honour gave him, hath had a very effectuall operation. The next week he myndes to return into England, and if it be not in respect of Your Honour, I doubt not but he will play his part underhand, though I assure my self the shame wil be his owne, if the matter come to a ryping upp : thus much for him.

The mony aunswerid here by Spinola I have adventurid, at the contynuall importunacy of the Prince, to lend unto him, to help releve their present necessity and kepe the camp from dispersing, as they have generally threatneid if they be not this week supplied; but first they give me th'obligation of Andwarpe for the sommes heretofore lent, to weete, the xlv<sup>m</sup> dispatch to the rest of the townes for expedition of ther lyke bandes for the same somme; and give me band, both generall from the States and particuler from the Prince, to rembourse it again with in 15 or 16 dayes, in case Her Majestie do give me order to dispose otherwise of it, which they hope she will not, considering she hath sufficient pledge for the whole some. I doubt not but Your Honour will take such order as this adventure of myne shall not redound to my hurt, especially the matter so much importing the service of Her Majestie and relief of the States as it doth at this pinch; for I dare assure Your Honour, uppon my credit, that, if I had not done this, the States had no army in the field by th'end of this week. But this I would be loth Your Honour should impart with any other then yourself, who I know will handle so as I shall receive no prejudice by yt.

Spinola his particuler obligations do ronne short almost 400 £ of the generall some of xij<sup>m</sup> and odd poundes, th'errour being, as it seemes, comytted by the wryter. He would therefore beseech Your Honour to be a mean that it may be repayred in the next obligation, which he now sueth for, bycause the mony is consigned wholie into my handes, and I bound to repay the rest in case he get not his assuraunce of Her Majestie

for the same. The particularities therof, with the rest of his accomptes, Your Honour shall, God willing, receyve by the next.

I send you herewith the copie of a letter which S'-Aldegonde wrote to the Duke Casimir, being at Bruxells, by the which you may see how litle reason the Duke hath to be so sturred upp against the Prince as he is, but all therrou[r]s the Duke hath in the respectes comytted, are wholie to be imputed to Beutrich. I had bene with him er this at Gand, but for dispatching this matter of Spinolas, which now at a point, I mynd, if I be not lettid by some extraordinary occasion, to repayer thither this weck, the rather for dispatching the bandes of that towne and Bruges for Her Majesties assuraunce in the somes lent this yere.

I humbly thank Your Honour for the comfort you put in by your last of a dispatch of my sute, wherin I howerly look for some good newes to releve me withall. I will not say how much Your Honour shall therby bind me, if it were possible to be more then I am allready at your devotion, for such a benefit. But comending my state to Your Honours care, I do hear most humbly take my leave, and end with my paper.

Andwarpe, the xix<sup>th</sup> of october 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

---

MMMMCCXXXIV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

•  
Lettres remises par Rossel au secrétaire des Marchands aventuriers à Anvers. — Escarmouches entre les Wallons et les reîtres du Duc Casimir, qui est à Gand. — Conférence des Commissaires avec les Wallons et les Gantois. — Les Wallons secourus par les Français d'Alençon. — Passage de la Meuse par les Espagnols. — Leur rencontre avec les troupes des États, qui ont occupé Jodoigne et Tirlémont. — Désiances des Flamands à l'endroit des Français. — Bruit du mariage du Duc d'Alençon avec l'infante d'Espagne. — Intelligences de celui-ci avec le Roi de France et la Reine-Mère. — Prise de Saint-Jean de Luz par les Espagnols. — Pourparlers entre Rossel et le Comte de Schwartzenberg.

Monseigneur, J'ay représenté à Vostre Seigneurie l'estat, ayant délivré les paquets ès mains du secrétaire des Marchans, l'ung du v<sup>e</sup>, l'autre du xij<sup>e</sup> d'octobre, conforme

au mémoire que me fut donné, desquelz n'ay heu aucune responce de la délivrance, ny réception, que me tient en admiracion, ayant secu que aultres ont reseu lettres d'Angleterre. Sy n'ay-je voulu délaissier de continuer l'ordre que j'ay tenu à faire la correspondance, attendant que j'aye nouvelle de Vostre dicte Seigneurie, sy les discours seront agréables à Sa Majesté, à laquelle je désire complaire et à vous en fidelle serviteur par moyens possibles.

Sa Majesté est assés informée par mes dernières de l'arrivée du Duc Casimirus à Gant, et du favorable accueil à luy fait, duquel plusieurs jaloux ont discours diversément conforme à mes précédentes, spécialement ceux qui ont ignorés l'occasion pour laquelle il estoit allés celle part. Ses Reistres ont visité les Wallons, où ils ont reseus quelque perte d'hommes et de chevaux.

Les Commissaires sont entré en conférence avec lesdiets Wallons vendredy dernier seulement, et, sellon que je peult entendre, leurs rescontentement et principal but n'est point le payement de leurs gaiges, selon l'advis donné par Monsieur de Bource, la négociation duquel l'on attend ce jourdhuy plus particuliers. Ils ont reseus secours des Francois avec douze thonne de pouldre, venue de Haynault.

Quant aux aultres Commissaires envoyé pour la pollice au fait de la ville dudiet Gant pour adoucir l'altération populaire, qui cause le deffault du payement de l'armée, ils ont charge de proposer que sy les Gantoys veuillent accorder et permectre la Relligion-Wliets <sup>1</sup> indifférentement esgalle, toutes les provinces la recepvront et ce joindront contre les Wallons, sy ne soy retirent de Flandre : sur ce point on attend responce.

Nostre camp durant ces intervalles mal payé ce maintient en campagne, avec extrêmes misères, pour deffault de payement, faisant néanltmoingz toujours quelque devoir militaire. Ils ont aprouché avec quelque troupes l'ennemy, voire, jeuxques à leurs trenchés, où plusieurs Espagnols sont mors. Nostrediet camp avoit advis que lesdiets ennemys avoit passé outre Meuse et quitté leurs fort, les ungs pour louer aux garnisons, aultres pour aller seccourir Deventer, que fut la cause de les approcher au plus près. Durant ceste visite une partye du camp a marché en avant, poursuyvant quelque nombre des ennemys qui, ayans abandonné Geodogne et Tillemont, les nostres y entrans ont ravagé lesdictes villes, desjà paravant pillée de l'ennemy <sup>2</sup>.

Nonobstant les troubles de Flandres, l'on travaille par aultres expédits pour argent, affin de satisfaire l'armée, qui de jour à aultre resçoit quelque prest, attendant la monstre générale et payement, pour puis les renger sellon les ordonnances imprimée, lesquelles j'envoye à Sa Majesté avec la deffaicte de l'armée de Portugal.

<sup>1</sup> *Religions-vrede* (paix de religion).

<sup>2</sup> Voyez à ce sujet la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, pp. 54, 54, 595, 607.

Les Franchois sont tousjours à Flerus sans rien délibérer, aguettans de parvenir à leurs dessains pour empietter quelques villes à leurs souhait. Ceux d'Anvers ont voulu oposer à son aproche de Malines, mais le Prince les a asseuré que ne leurs sera en rien damageable. Finalement la généralité a une diffidence du Franchois, ayans advis que la Royne-Mère passe en Bierne soub colleur de visiter sa fille, affin de traicter avec le Roy d'Espagne, qui est présentement à Monsson, quelque nouvelle prodicion, soub practexte de conférer du mariage de son fils d'Alençon à la fille d'Espagne <sup>1</sup>.

Touttes leurs pratiques ce descouvrent de jour à aultre, d'aultant que l'on voit à l'œil que l'intelligence est commune entre les deux frères et mère, ce que l'entreprise de Borgogne a ratifié, où l'on a vehue dissimuler les faveurs données aux soldats et entrepreneurs envoyé par lediet Duc d'Alençon, en faveur desquels l'on a escript aux Souysse de ne s'opposer à l'entreprise des Franchois, nonobstant lesquelles dissimulation leurs dessain a bien peu profité, ayans esté contraint d'eux retirer.

Nous avons advis qu'estant la nouvelle venue en Espagne de la prise de Bius par les Franchois, les Espagnols auroit pris Saint-Jan-de-Luz près Fontarabie : par ce chemin nous commencerons la vielle guerre.

J'ay négocié avec *le comte de Schwartzenberg* sur le sujet de *la paix*, où je luy ay représenté en quelle disréputacion y ce retrouveroit sy à sa vehue *ce país ce perdoit*, puis que disoit que *l'empereur son maistre* avoit pover de comander à *l'armée des enemis* et que sachant l'intencion des 8 et de *l'empereur*, y debvoit par tous moyens faire que son *maistre* modère toutes difficulté pour parvenir à *la paix*. En ceste conférence, je l'ay arresonné et advisé de tant de moyens, attendu *la mort de Don Jan* que facilement l'on y pourroit parvenir, suyvant quoy les affaires sont tellement avancés, après les postes courues devers *l'empereur*, que desjà les députés du *prince de Parme* arriveront à cest effect dans trois à quatre jours *en Anvers*. Cy ceste négociation fût advenue, Vostre Seigneurie estant pardessà, elle fût esté avancée plus heureusement : *le prince d'Orange* et  $\times 9. 29.$  ne le désirent pas, moins 37. Les raisons je pourray discourir avec aultres particularités à première conjecture, ayant recongnu sy mes discours seront agréables à Sa Majesté, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en félicité et santé, prospérant ses magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce xix<sup>e</sup> en Octobre 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

<sup>1</sup> Voyez au sujet de ce projet de mariage la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 208.

MMMCCXXXV.

*M. Fremyn à William Davison.*

(CAMP DE LIGNY, 19 OCTOBRE 1578.)

Les troupes des États empêchent le ravitaillement des Espagnols. — Licenciement des reîtres du Duc Casimir. — La Noue à Mons. — Désertion des Alençonnais, massacrés à leur retour en France. — Secours promis à La Noue par Bussy. — Le duc de Guise et la guerre du Bien-public en France. — Embarras financiers des États. — Mécontentement des étrangers à leur service. — Les régiments anglais.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 18<sup>e</sup> : et depuis n'est seurvenue en ce camp que continuation du mal et diminution de jour en jour de l'armée, et doute fort que, si nous aprochons l'ennemy, que dans 10 jours il ne soit bastant de nous faire une extraicte : joingt qu'il semble que le dessing des conducteurs de ceste armée n'est que pour manger et destruire le pays, affin d'eslongier l'ennemy de ce qu'ils désirent conserver; et dit-on que de bref on fera casserye d'une partye des Ristres, assavoir de ceulx du Duc Cazemir, et de quelques Régiments. C'est une honte de voir la conduite de ceste armée, qui s'en va comme une chandelle. Monsieur de La Noue arriva hier au soir de Mons. Il estoit allé pour avoir quelque nombre de gens de pied; ce qui n'a esté possible, d'aautant que tout s'en va, excepté deux mil hommes de pied, qui volontairement sont demeurés près de Monsieur, encores mal complets. Monsieur de La Chastre s'en est allé avec 5 cens chevos, sans prendre congé de Monsieur; et manda dire audict Seigneur que il s'en alloit, et que on luy avoit refuzé la porte de Mons. La compaignie de Monsieur d'Anantigny a esté deffaicte en France en s'[en] retournant, et 1200 hommes de pied par les communes qui sont assemblés, qui ne congnoissent personne. Ils tuent aautant de soldats et dévalisent qu'ils en trouvent. Monsieur de Bussy a promis à Monsieur de La Noue d'amener mil hommes de pied s'il en ait besoing. Voilà comme les choses vont. Tous nos Franç[ois] s'en vont. Le porte-cornette de Monsieur de La Noue s'en est allé, qui se nomme Monsieur de Harocourt, et plusieurs aultres gentilhommes. La cornette de Monsieur de Jame est aussi toute rompue, et luy prest de se retirer. La guerre du Bien Public ce commanse à s'émouvoir en France. Monsieur de Guise en est le chef; semble que un chacun a perdu la volonté de faire service aux Estats, pour le peu d'agrément qu'il y a de les servir; car pour deux choses on va à la guerre — pour l'honneur ou pour le gain — ce qui ne se trouve à présent au service des Estats, mais une ruyne des estrangers qui sont à leurs service. Je [ne] vous sçaurois discourir, ny escrire les calamités, qui sont innumérables. On

parle d'u[n]g prest que les Estats veullent donner, qui est rantrer de fièvre en chault mal. On attend Monsieur de La Garde pour sçavoir ce que les Estats ont délibéré de faire en nos quatre régimens. Il n'y a pas cinq cens hommes à present, et ainsi des aultres, et, que voudra croire les Estats, ce qui reste, mourra bientôt de misérie. Au surplus, Vostre Seigneurie sçait que je suis entièrement à sa service d'auley bon cœur que très-humblement je luy baise les mains, et prie nostre bon Dieu qu'il vous doint, Monsieur, et à toute vostre famille, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

Du camp à Ligny, ce 19<sup>e</sup> d'octobre 1578.

Vos régimens anglois ce consomment à petit sœu.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

---

MMMCCXXXVI.

*Le prince de Parme à Philippe II. (Extrait.)*

(DU CAMP DE BOUGES. 20 OCTOBRE 1578.)

Mécontentement de la reine d'Angleterre à l'égard des États au sujet de l'arrivée du Duc d'Alençon dans les Pays-Bas.

L'entrée du Duc d'Alençon donne à penser à plusieurs et refroidit fort la Roïne d'Angleterre vers les Estatz, laquelle leur conseille de se réconcilier avecq Vostre Majesté avant que se plonger plus avant avecq le dict Duc, ne trouvant nullement bon sa dicte entrée. Et, comme il n'a nulles villes principales, il seroit facil le faire retourner d'où il est venu, si toutes les villes de Haynau faisoient le mesme que celles de Landrechies et du Quesnoy.

(Arch. du royaume de Belgique. — Pap. d'État et de l'audience, reg. 184, fol. 5. — Lettre publiée par M. GACHARD dans la *Correspondance d'Alexandre Farnèse*, *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 380.)

---

MMMMCCXXXVII.

*Ryhove au magistrat d'Ypres.*

(COURTRAI, 20 OCTOBRE 1578.)

Lettre autographe signée de François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, au magistrat de la ville d'Ypres, par laquelle il annonce l'envoi d'un secours de quelques compagnies anglaises sous les ordres du capitaine Thomas Cotton.

Messeigneurs, Comme je sçay bien que vos Seigneuries ont affaire du secours tant de pied que de cheval, comme il appert par les lettres de vos Seigneuries à moy escriptes, je n'ay voulu faillir de faire mon extrême devoir pour vous assister. Or ayant eu l'heur que de rencontrer le Seigneur Thomas Cotton, escuyer et capitaine anglois qui s'est présenté pour nous faire service et à nostre patrie, je l'ay accepté à sa requeste au service d'icelle avecq une cornette de chevaux legiers et deux enseignes de piétons anglois, et je l'envoye vers vos Seigneuries accompagné de cestes affin que l'acceptez en vostre ville, avecq les dietes compagnies et chevaux quand ledict capitaine les y amènera, qui se doit faire le plustot que luy sera possible; priant bien instamment que luy comptez sur la main pour en sallarier lesdictes compagnies la somme de huit cent florins. Et si d'adventure auleuns d'entre vous feisset difficulté de l'accepter, ce seroit à grand tort, parce que nous le cognoissons homme de bien, de vaillance et expérience au faict de la guerre, comme bien il l'a monstré contre Don Joan et aultres nos communs ennemis et de la patrie, ayant esté lieutenant des Anglois et plus faict lui seul avecq les siens que n'a pas tout nostre camp ensemble; partant, Messieurs, vous recommandant ledict sieur capitaine, prie bien affectueusement luy fournir la dicté somme et l'assister en tout ce que besoing sera. A tant, Messieurs, Dieu le Créateur soit garde de vos Seigneuries, me recommandant bien affectueusement à vos bonnes grâces.

(Publié par KERVYN DE VOLKAERSBEKE et J. DIEGERICK, *Documents historiques*, t. I, p. 35, aux Archives d'Ypres.)

---

MMMMCCXXXVIII.

*Lord Burleigh (?) au gouverneur des Marchands Aventuriers.*

(RICHMOND, 21 OCTOBRE 1578.)

Lui adresse une admonition en son nom et celui de lord Cobham pour avoir empêché les prédications du ministre Travers, sans en avoir référé à eux ou à l'agent de la Reine à Anvers.

I am given to understande that since My Lord Cobhams and my departure from thence youe have put your minister Mr Travers to silence, notwithstanding that he offered to yeld to any conformitie that in reason might be desired, which I have cause the rather to beleeve for that uppon informacion given, unto me that he mislyked the orders of our churche here I caused certeyne articles to be delivered, unto him such as by My Lords of the Counsell were offered unto certeyne ministers in Norfolke who before being put ... silence uppon the subscribinge of the sam ... wene restored to theire libertie of preaching whiche articles after he had perused he offered to subscribe. And therefore consideringe them offer of conformitie I do greatly marvayle that youe have put him to silence esp... in so disordered sort as youe did, if it be t... as I am informed wherin youe have done My Lord Cobham and me a great deale of wronge, in that youe will take uppon you beinge only a minister to a company of marchants to redresse that, which by u... was not myslyked, as though youe could better judge what were fit to be donne in those causes then we. It had ben your duty to have acquaynted My Lord and me with your intencion and have demaunded our advice, what might have ben best for youe to have donne in the metters and so should youe have fully understoode suche direccion as we saw best to be lyked of or if th... had not lyked youe, youe might have conferred with Her Majestys agent, whose authoritie and countenance in that place and in that matters is greater then yours and such as youe ought to reverence; but youe give me just cause (if it be true as I am informed) to suspect that youe have other counsellors uppon whome youe depende more, malsinge knowen to the world by your accions how smally youe are affected bothe to the religion published here in Englande and to Her Majesty; for had youe had any care to have ben well thought of and accoumpted of eyther for the one or the other, youe woulde not have admitted into your counsell and society such a person as youe have, whome for his disloyaltie to Her Majesty and unsoundres in religion, youe had juster cause to remove from youe then to enterteine or receave into your company. If frendly admonicion will not serve youe, authoritie shall enforce youe to

put him from youe and to use such about youe as are better devoted in hart and extemall obedience towards Her Majesty, youe knowe whome I meane, but least youe shoulde pretend ignorance it is the Doctor Pauley youe have to be sollicitor of your causes if youe remove him not youe shall further heare of it, who as he hath (as I doubt) cooled youe in religion so will he draw youe in tyme to be as dangerous an instrument as himself hath ben wherwith I made youe acquaynted. And as for your exercise youe shall do well uppon this admonicion seing that your minister offred unto us and since to yourself and company (as I am informed) to yelde to any conformity, that in reason may be required, to permit him to continue his preachinge untill there be further order taken in that behalf by My Lords of the Counsell who meane shortly to have some consideracion in that behalf, as y shall hereafter further understande by Her Majesties agent and so etc.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 181.*)

---

MMMMCCXXXIX.

*Walsingham à William Davison.*

(ODHAM, 21 OCTOBRE 1578.)

Regrette que le Duc Casimir soutienne les Gantois dans leurs excès contre les Wallons. — Moyens de rétablir l'ordre : 1<sup>o</sup> qu'on ouvre un nouveau crédit aux États pour leur permettre de payer leurs troupes, notamment les régiments wallons mutinés; 2<sup>o</sup> que Davison, l'ambassadeur anglais, fasse des représentations aux Gantois et au Duc Casimir. — La Reine d'Angleterre veut la pacification des Pays-Bas par l'obéissance aux États. — Davison s'entendra à cet effet avec le Prince d'Orange. — Recommandation à l'ambassadeur de ne pas mettre dans le paquet du courrier ordinaire, ses lettres à Walsingham. — Acomptes de Spinola.

Sir, I am right sory to heare of those proccadinges in Flanders, which youe advertise of by your last, betweene the Gantois and the Wallons, and so much the more because that Casimir seemeth to be called into the action, and is become a party. If good order be not taken in tyme, it is to be feared that it will breake forth into a perillous combustion. At the tyme that the packet came to the Court, I was at my house in the contry : by meanes wherof I coulde not travaile in those causes to that effect I woulde, if I had ben present, but only, as my commoditie served me, acquaynted My

Lord of Leycester with my opinion, what I thought were not the worst waye, to help to prevent the inconveniences that maye growe by those violent proceedings, which in somme consisted in two poyntes : the one was, for ayde to be given to the States by givinge credit for 20,000 lib., that by helpe therof, it might in part be some steý unto them to keepe their army in order from fallinge into mutinies or slackinge present services, which are now most requisite, consideringe the tyme of the yere, and the great advantages which they have by reason of Don Juans death, and the great mortalitye and penury that is in that campe; and also in part to content the Wallons, whose cheifest pretence of quarrell and discontentment seemeth to proceade for want of pay due for former services, and lacke of imployment : which two pointes beinge provided for, as by some such meanes of lone it is not unlykly, the campe of the States woulde be better assured, and the Wallons more easily drawn to some reasonable composition, and to unite them selves as before to the societie of that bodie, wherto they have twyse sworne all fidelitie and service to the uttermost of their power. The other, that by Her Majesties direction youe might repayre both to the Gantois and Duke Casimir with letters of credit and charge to lay before them the perrill that maye ensue by the dangerous course they are entred into; and first to let the Gantois understande, how that by these kinde of proceedings, they shoulde give the worlde just cause to judge, that their meaninge is to continue the warres in those contries, which all their neighbours woulde willingly have extinguished; that they are not so desirous of peace as they pretende; that, if the successe of their compatriotes against the common enemy be not so good, as by all probable conjecture maye be looked for, it wil be imputed to them; that their private quarrells and dissensions have ben the sole hinderance of so good and great happines to those contries; that they, beinge but one member. have much forgotten them selves, to enter into any such attemptes without the authoritie and consent of the whole bodie; that these actions will cause their frendes to conceave that they seeke an anarchie, and so maye be induced, by such meanes as they have, to helpe the States to bringe them to conformitie, in lyke sort as they have shewed them favor, in assistinge them against their common ennemy for lyke respectes; and therefore, that they have well to looke into the matter that, for some private respectes, they hinder not the weale of the whole contries, they strengthen not the common enemy, they turne not their owne fellowe members against them, that they make not their frendes abrode to become their ennemies, the event wherof cannot be but great desolation to the whole contry, and utter ruyne to them selves; and that, whereas it may be thought, that Duke Casimir (beinge brought in by Her Majesty) is entred into this new course by her secreat direction, to let them understande, that Her Majesty doth mislyke therof, disavowinge utterly his doinges in that behalf. And, as for Duke Casimir, he is to be let knowne, that the worlde may thincke

that Her Majesty is privy to these his strange actions, because his coming into those contries hath ben cheifly at her request; that she woulde be loth to be so touched in honnour as to be the sedesman of civill dissensions, where she intendeth to procure peace; that he can remember he is, as a Prince of his qualitie, to be admitted into the counsell of warre, but not to take any course of him self without the consent of the generall of the felde, and the States, which have comaundement over all; that this his partakinge with the Gantois, only at their request, without authoritie of the whole bodie, will sounde greatly to his dishonor, weaken him self, and so bringe his person in danger, besides the hazarde of his whole army. What Her Majesty will resolve in this behalf, I know not. Notwithstanding, for the seconde remeadie (though you receave no direction from Her Majesty, yet maye youe of your self in discretion deale bothe with the Gantois and Duke Casimir to the effect aforesaide, as Her Majesties minister in Her Majesties name, your service wherin cannot but be well accepted of, tending to so great a benefit of those contries, as those proceedinges prognosticate, yf by your travaile so apparant a mischeife maye be steyed, as otherwise is lykly to ensue.

Thus much I thought good to write unto youe by waye of prevention untill further good maye be wrought here, which I meane to sollicite the best I can at my returne to the Court. In what sort it shal be best for youe to deale with the Gantois and Duke Casimir, and with whether of them first, youe shall do well to conferre with the Pr[ince], who, beinge throughly acquaynted with their humors, can best direct youe what course to take therein. Hence forward, if youe sende me any perticuler letter, I pray youe put it not in the packet, for that in my absence, they are commonly opened before they come to my handes.

Though Spinola have not as yet made delivery unto youe of the whole somme, yet I woulde be glade to see his accoumptes, and therefore I pray youe procure a copie of them for me, to be sent by the next. I lyke well the stey of the money in your handes untill youe maye have the particuler bondes delivered youe, where of it seemeth they make small hast. And so assuringe youe that I will not faile to have youe in remembrance in that youe desire, I commit youe to God.

From my house at Odiham, the 21 of October 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 6; British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 186, où la même lettre figure à la date du 22.)*

MMMMCCXL.

*Walsingham à William Davison* <sup>1</sup>.

(24 OCTOBRE 1578.)

Même lettre que la précédente, mais en français, pour être communiquée  
au Duc Casimir et aux Gantois.

Monsieur, Je suis fort mary des procédures qui se font en Flandres entre les Gantois et Walons, et d'autant plus que le Duc Casimire semble estre embarqué en ceste affaire et devenu partye. Si on n'y met bon ordre en temps, il est à craindre, que cela ne cause une combustion bien dangereuse : pour laquelle prévenir, Sa Majesté trouve expédient que vous vous transportiez à Gand, pour remonstrer tant aux Gantois qu'au Duc Casimire les inconveniens qui pourront ensuivre du chemin dangereux qu'ils ont prins.

Et premièrement, pour déclarer aux Gantois comment par ceste façon de procéder, ils donneront juste occasion à tout le monde de penser que leur intention est de continuer la guerre en ce pays, laquelle tous leurs voisins voudroient voir esteinte; qu'ils font en cela ung grand tort à leur pauvre patrie, considéré l'estat de leurs affaires comunes; que, si le succès de leurs compatriots contre l'ennemy commun ne soit si heureux comme il y en avoit bonne apparence, la faulte leur en sera imputée, comme estant leurs querelles et dissensions particulières le seul empeschement d'un si bon et grand heur et succès à ce pays; qu'eux n'estants qu'un membre, se sont grandement oubliés de leur devoir, d'estre entrés en telles menées sans l'autorité ou consentement de tout le corps; que ces déportemens seront cause que leurs amys auront impression d'eux qu'ils tendent à une anarchie, et parainsy pourront estre induicts d'assister de leurs moyens aux Estats, pour les réduire à la raison, comme pour mesmes respects ils leur ont montré toute faveur et secours contre leur ennemy commun. Que, partant qu'ils debyroient bien considérer et pondérer le faict, affin que pour quelques respects particuliers, ils n'empeschent la prospérité de tout le pays, ne renforcent l'ennemy commun, ne convertissent les forces des aultres membres, leurs compaignons, contre eux; qu'ils ne facent de leurs amys estrangiers leurs ennemys, dont la fin ne peut estre aultre qu'une grand' desolation de tout le pays, et une extrême ruyne d'eux-mesmes.

<sup>1</sup> Cette lettre fut rédigée en français afin que William Davison pût la communiquer au magistrat de Gand.

Et comme on pourroit estimer que le Duc Casimire (estant entré en ce pays par le moyen de Sa Majesté) auroit prins ce nouveau chemin par sa direction secrète, leur fault remonstrer que Sa Majesté le trouve fort estrange, et désadvoue entièrement ses déportemens en cest endroit.

Et, quant au Duc Casimire, luy fault faire entendre que le monde pourroit penser que Sa Majesté a intelligence avec luy en ses estranges déportemens, par ce qu'il est venu en ce pays principalement à sa requeste : qu'elle seroit bien marye d'estre ainsy touchée en son honneur, de vouloir semer les dissensions civiles, là où au contraire elle faict profession de moyenner la paix et repos; qu'il se devoit souvenir qu'en qualité de tel prince qu'il est, il pœult estre admis au conseil de guerre, mais non pas prendre quelque chemin à part sans le consentement du général de l'armée et des Estats, qui commandent à tous; que de prendre ainsy party avec les Gantois à leur seule requeste sans autorité de tout le corps, luy tournera en grand déshonneur, diminuera ses forces, et, par ce moyen, mettera sa personne en danger. Joinet aussy que cela portera grand hasard à tout le pays, etc.

Et combien que Sa Majesté ne vous envoie point lettres de direction signées de sa main, si est ainsi qu'elle remet à vostre discretion de traicter en son nom tant avecq ledict Duc Casimir et les Gantois à cest effect, et approuvera vostre service en cest endroyt, comme chose tendante au grand bénéfice de ces pays-là, lequel est en extrême danger si on n'y meet remède de bonne heure.

(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)

---

MMMMCCXLI.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 21 OCTOBRE 1578.)

Conditions posées par les mutinés wallons pour rentrer sous l'obéissance des États. — Rejet de la plupart d'entre elles par les Gantois. — Surprise de Lannoy par le régiment français de Combeles, rallié aux Wallons. — Mesures de défiance prises par les Montois contre les Alençonnais. — Désorganisation des troupes de *Monsieur*. — Expulsion de Douai des Jésuites étrangers soupçonnés d'intelligence avec les Français. — Arrestation du magistrat d'Arras par les bourgeois. — Le Prince d'Orange appelé à Gand par le Duc Casimir. — Levée prochaine du camp de Gembloux par les troupes des États. — Accusé de réception par le Prince de Parme des lettres de l'Empereur à Don Juan.

I wrote my laste unto Your Honour the xix<sup>th</sup> of this monethe, since which the dobtfull state of things here is litle better both the inward broyle of Flaunders and

the outwarde peace with the enemy remaininge in suspence. The Wallons for there partes offer to laye downe there armes, and to repaier to the campe, or els whither it shall please the States to comaunde them for there service, upon theis conditions: that the Gauntois shall from hence fourthe desiste from trowblinge and disquieting there neighbours, either under pretexte of religion or otherwise, as they have done. That, if the Pacification of Gande cannot be observid on there partes, at the leaste they shall permitt the exercise of the Catholique religion aswell in their towne as other places under their subjection wheare it shal be demandid, accordinge to the relligions-freidt or interim agreed on by the States on that behaulf. That they shall restore the church men to there goods and livinges, which without justice they have seasid into there handes. That the prisoners whome they deteigne, shal be either sett at libertie or sent to Antwarpe, there upon there tryall to have suche punishment as the Governour and States shall finde their cause in justice to deserve. Lastly, for there owne particuler, that the States shall give unto them 4 monethes paye in full contentment of all that is behinde and due unto them upon there gages. Which conditions, aprovid here as tollerable, the Gauntois notwithstandinge will not yet incline unto, especiallie th'articles of attempting upon their neighbours, restitution of the churche goodes and livinges, or release of the prisoners, though in th'other for permitting of both relligions they make no difficultie. So as the matter restith yet in debate of the success in doubt.

The Frenche under Combell<sup>1</sup> his regiment, gone downe towards the aide of those Wallons, have in the meane tyme, as we heare, surprisid and sackid the towne of Lannoye, which lieth in the midde waie betwene Lisle and Tournaye, and have besieged the castle, wherinto certein of the burgers were retirid for there saffetie, a thing which hath begonne a singuler discontentment in the townes and countrie ther aboutes.

They of Mounts, since the bendinge of that regiment into Flaunders, have renforcid their garde, and do looke somewhat more streightly to the out and in goinges of that nation, permitting fewe or none to enter there gates but such as be of the Dukes traine, of whome they have the names. His forces that do yet remain in the countrie, what in Flaunders, Bins and other places above Mounts, are estemid to 5000 men, some tarienge voluntarelye, the reste afraid to retorne home least they shoulde speed as there fellowes have done, of whome it is constantly affirmid there hath bene about 2000 slaine, amongst which divers gentlemen of marke, and above 7 or 800 takin prisoners by the parsons who are in armes all the frontier over to revenge themselves of the spoiles, villanies, and outrages done by these souldiers in there coming hitherwardes.

At Dowaye, the Burgers have this laste weeke expulsid the Jesuits and certein

<sup>1</sup> Voyez à ce sujet la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VIII, p. 338.

others churchmen straungers that were retirid thither with 2 or 3 gentlemen of the towne, upon suspicion of some intelligence they should have with the Frenche. And at Arras they have about the same tyme apprehendid there magistrates, upon like jealousie conceavid, the rather bicause they had sent there deputies to Béthune, wheare the States of Artois being assemblid, did, amongst other thinges, consult upon the removing of one capitaine Ambrose, displacing of the 15 men, a late ejected tribunal in Arras, and being in garnison there, and to that effecte sent hither theire comissioner, to th'ende, as it is conceavid, that they might the more easilie execute that they pretendid.

The Duke Cassimire is yet at Gand, and hath sollicitid the Prince of Orenge to come thither with his presence to helpe redress the state of thinges amiss in that corner, but neither are the States willing he shoulde go hence, leaving matters so roughly as they are, neither hath he anie disposition to take the journeye upon him, least, if thinges better not, the suspicion already had of his intelligence with the Duke and Gauntois should be increasid.

The campe, not yet dislodgid from besides Geblours, ymediatlye upon the distribution of the imprest nowe sent unto them (admounting in all to 200,000 florins or therabouts), is to remove towards Tillemont, wheare and in Diest, and some other of the townes upon the river of Demmere, it semes nowe a resolution to devide the whole armye into 5 campes, the season of the yeare servinge not well to enterteigne them longer in the fieelde, nor there forces (incredibly wastid what with sicknes, and otherwise) . . . . to do aught upon th'enemye wheare he lieth. Besides that, beinge so distributid, they shall make an ende of wastinge and consuming all that parte of the country that lieth open to th'enemye, which semith to have bin there chief drifte, hoping by famyne to remove him farther of, though it be in the meane tyme with the great sufferance and miserie of the pore people of the countrye.

As towchinge our peace mentioned in my laste, the currier sent heare to the Prince of Parma with th'Emperours letters addressid to Don John, is returnid hither without anie other aunswere to his Ambassadour then an attestation of the receipt therof; wherupon he hath thought good to send him backe again, requestinge the Prince to vouchsaf hin an aunswere for his owne discharge towards th'Emperour his master; which is yet in expectation.

Thys beinge as muche as the present tyme affourdith of anye importance, I cease in thease any further to trowble Your Honour, of whome I moste humblye take my leave.

Antwarpe, the xxi<sup>th</sup> of October 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

## MMMCCXLII.

*F. Knollys à lord Burleigh.*

(21 OCTOBRE 1578.)

Mort providentielle de deux personnages qui auraient pu devenir dangereux pour la Reine :  
le Roi de Portugal et Don Juan d'Autriche.

It hathe pleased God to take from this lyffe 2 of the Poores cheeffe champions that (in myne opynyon) wolde have ben dawngerous to Hir Majestie, that is to saye, the Kyng of Portyngale, and Don John de Austria, and I do hartely thank God for it; the which good ordnance of God (I trust) woll swaege the prowde practyses hoatly intended bothe in forayn partes and at home agaynst Hir Majestie. And I praye God inelyne Hir Majesties harte, not onely to keepe the States of the Lowe-Cuntrees in theyre freedome, but also to free Hir Majesties owne realme in tyme from all dysobediencie and poopysch treason.

The 21 of october 1578.

Your good Lordschip to command. F. Knollys.

(Record office, State papers Domestic, Elizabeth, vol. 126.)

## MMMCCXLIII.

*Languet à Auguste, duc de Saxe. (Extrait.)*

(COLOGNE, 22 OCTOBRE 1578.)

Le Duc Casimir réclame le paiement de ses troupes à la Reine d'Angleterre, qui lui répond que cette charge incombe, non pas à elle, mais aux États.

Dux Joannes Casimirus significavit Reginæ Angliæ, non numerari stipendia suis militibus a Statibus Belgicis, et petiit, ne ipsum in iis constitutum difficultatibus dese-

reret, cum ejus impulsu hanc expeditionem susceperit. Regina respondit, se liberaliter praestitisse ea, quae promiserat, et a Statibus et non a se persolvenda esse militibus stipendia. Habuit et aliam excusationem Regina, videlicet quod in res Scoticas jam coacta esset multum pecuniæ impendere.

(LANGUET, *Epistolæ secretæ ad principem suum Saxonis ducem*, p. 764.)

---

MMMMCCXLIV.

*Ryhove au magistrat d'Ypres.*

(COURTRAI, 23 OCTOBRE 1578.)

Il se plaint de ce qu'on n'a pas accepté le secours du capitaine Thomas Cotton et demande qu'on délivre à celui-ci une somme de 800 florins.

Messieurs, Suyvant la pétition vostre par plusieurs voz lettres, voire par les deputez vostres à ceste occasion icy envoyez, j'avoys envoyé par de là pour vostre secours homme d'estime, d'expérience du faict de la guerre, qui est le S<sup>r</sup> Thomas Cotton, anglois et vaillant capitaine, comme par mes précédentes j'en ay adverty vos Seigneuries; mais, comme il semble, vous n'en faictes cont. Au moins delivrez luy les huit cents florins mentionnez en mes précédentes et vous valideront en tant moins de vostre cotte; outre cela j'en demeureray respondant, comme je fais par ceste. Atant, etc.

(Publié par KERVYN DE VOLKAERSBEKE et J. DIEGERICK, *Documents historiques*, t. I, p. 59, aux Archives d'Ypres.)

---

## MMMMCCXLV.

*Résolutions des États-généraux.*

(23 OCTOBRE 1578.)

Le pensionnaire Yemans a déclaré que ceux de Bruges sont contents de donner leurs obligations à la Royne d'Angleterre à la somme de quarante cinq mille livres sterlinx, moyennant que les autres villes denommez par Sa Majesté faccent le mesme.

*(Archives de la Haye.)*

L'acte de promesse au Sieur Ambassadeur que luy ferons tenir les obligations des villes particulières jusques à la somme de quarante mil livres sterlinx pour la Royne d'Angleterre en dedens Noel prochainement venant est arresté.

*(Ibidem.)*

## MMMMCCXLVI.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 24 OCTOBRE 1578.)

Il a fini par obtenir de la Reine l'autorisation pour Davison de délivrer les 8,000 livres aux États, à condition que ce soit pour les remettre au Duc Casimir. — Elle désire que ceux-ci aient plus d'égards pour le Palatin et s'entendent avec le Prince d'Orange. — Requête de la veuve de Grobbendonck.

Sir, after longe conference and perswacions used with Her Majesty, I have with great difficultie obtayned the use of the 8 thousande poundes for the States, which are remayninge in your handes, ye other requestes which in their name we exhibited to Her Highnes remayninge undetermined, as matters to be further advised uppon. The cause of these difficulties is the contrariety of humors wherwith we find her somewhat out of tast, which beinge once corrected, I am in Good hope that such practises as have ben wrought and harthy instilled into her eares for the advancing of the partie of Spayne, and utterly to have alienated her from those contries, Her Majesty wil be

drawen to last better of theirre [. . . . .] and cause, then yet can apparantly be discerned. And as shee hath ben pleased to accord the use of the saide somme unto them, so her will is youe shoulde deliver it to them with this charge and condicion, it be delivered unto Casimir (as she hath written unto them by M<sup>r</sup> Junius) if he be not otherwyse provided for alreadie and contented, marvaylinge greatly that they have had so small respect ũnto him as well in this as in former meanes which she hath yelded them by vertue of her obligacions, her cheifest meaninge beinge yt in all yt hath bin taken of by vertue of her saide bondes, he should have ben especially regarded. And this her pleasure is youe shouldet let the Prince and States under-stande.

This beinge dispatched, I am now refayringe into the contry to remayne there nyne or ten dayes, if I be not sooner called away.

As for the wydow of Grobendonckes cause I have conferred with the ancient counsellors about it, who do not finde it good that I should move it unto Her Majesty, bothe because lyke requestes have ben in former tymes devied, and for that it would open a gappe to the chalenge of more such lyke olde debtes.

And so etc.

Richmonde, 24. october. 1574.

(*Brit. Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 184.*)

---

## MMMMCCXLVII.

### *Résolutions des États-généraux.*

(24 OCTOBRE 1578.)

Est ordonné à Matthias Laureyn, recepveur général, de passer en compte à Baptista Spinola, en tant moins du contract avec les alluns fait entre luy et les États généraux, le xxvi de juing 1578, la somme de cinq mille livres sterlinx de quarante gros la livre, laquelle somme les dicts États ont receu du dict Spinola en argent comptant pour acheter les chaines et tapisseries présentées à Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté réginale d'Angleterre.

(*Archives de la Haye.*)

Item ordonné au dict Laureyn de prendre en paiement du dict Spinola, en tant

moins du contract d'allung en date que dessus, la somme de dix huit mil livres sterlinex de quarante gros, receue par les Estats en argent comptant du dit Spinola, pour desgaiger les bagues et joiaulx du Roy au prouffict des dictes Estats, que Jehan Camerena avoit engaigés.

(*Archives de la Haye.*)

Ordonne à Matthias Laureyn, recepveur général, de prendre de Messieurs des Finanches lettre de recognoissance par laquelle ils confesseront avoir receu des Estats généraux la somme de dix huit mille livres de quarante gros, pour desgaiger les joiaulx et bagues du Roy; laquelle somme les dictes des Finanches seront tenez de rendre et rembourser si tost que les dictes joiaulx et bagues leur seront délibvrés et redues.

(*Ibidem.*)

Résolu d'appeler en la chambre des aydes Baptista Spinola pour vider les difficultés par luy proposées sur ses vacations pour son voyage en Angleterre et aultres sur l'intérest par luy pretendu, à cause du contract des alluns par luy faict avecq les Estats, a quoy avecq les commis de la chambre et le recepveur Laurin est commis Michel Van Breen, lequel à ses fins sera mandé tout sur le champ.

(*Ibidem.*)

---

MMMMCCXLVIII.

*Lord Burleigh à Walsingham.*

(DE SA MAISON DE THÉOBALD, 25 OCTOBRE 1578.)

Accuse réception d'une lettre de J. R. (Jacques Rossel) d'Anvers. — Davison lui a écrit que Don Juan avait reçu de l'Empereur le conseil de renvoyer les troupes espagnoles. — Il souhaite que les États et le Prince de Parme s'entendent. — Contrairement aux avis reçus par Walsingham, Davison lui annonce la retraite des Français. — Le meilleur moyen d'écartier le danger de l'intervention française, serait le départ de l'armée espagnole.

Sir, By sir Robert Constable, I have receaved both your particular letter for hym self, and also on other includyng a letter from on J. R. from Antwerp, a man very mete to be contynued in service, for his knolledg and judgment that he semeth to have in those countrey causes. By M, Davidsons letters to me, of the xix<sup>th</sup>, it semeth that the

Emperor hath directed that Don Jhon shuld retyre his forces, who by Godes ordinance hath in some part fulfilled the Emperors comandment befor he received it in departyng hymself out of all the King of Spayns dominions, but I dont his goyng thence was ageynst his will. Well, in earnest I wish the States wold apply that matter to procure the Prynce of Parma, who, if he be wyse, wold tak good oportunitie to avoyd the daunger of such an unfurnished warr, as he hath in hand.

I fynd also by Davidson, that the French ar retyryng home, both being disapoynted of ther expectation, and uppon lykhood of new [troobles] at home. But by your advertisor, whose letters ar 7 dayes older than Davisons, it semeth, ther was more daunger to be feared [from the] French. Wherof, if the Spanish army war retyred, that the States might apply themselves to ther inward troobles, I wold less feare the French.

From my house at Thebaldes, 25 october 1578.

(Record office, *State papers Domestic, Elizabeth*, vol. 126.)

---

MMMMCCXLIX.

*Walsingham à Rowland York, au camp des États.*

(RICHMOND, 25 OCTOBRE 1578.)

Pour lui demander des nouvelles du camp des États et, dans le cas où il serait dissous, ce qu'on fera des troupes.

Sir, I received your letter of the 19. of this presente, beinge glade to heare from youe, and of the state of your campe, which I am sorie is so decayed through the want of paye. I pray youe continue to advertise from tyme to tyme such matter as shall fall out there emongst youe, and if your campe do dissolve, what order youe meane to take for taryng there in garnison, or otherwyse. And so I commit youe to God.

From the Court at Richmonde, the 25. of october 1578.

(Record office, *State papers of Holland*, vol. 6.)

---

MMMMCCL.

*Walsingham au gouverneur des Marchands Aventuriers.*

(25 OCTOBRE 1578.)

Pour le féliciter d'avoir mis fin au différend religieux qui s'était produit entre lui et le représentant de Sa Majesté la Reine à Anvers.

After I received your letter of the 19 of presente, beinge glad to understand therby yt the different yt was betwene youe and Your Majesty, is so frendly and quietly compounded, therein youe have ben misreported, I have to thinck myself not well dealt with all. Nonobthstanding, as appeareth by your letter, there was some ground wheruppon the informacion was given for your intent and purpose to have the booke of England used. I do not myslyke therof, seing it is of itself good and commendable and for such established and authorized within ye realmes, neyther is your minister of other opinion and judgement, if I be not deceived, who at our beinge there uppon talke had with him uppon the same matter acknowledged no lesse being willing to show his conformity not only therein, but also in poyntes and articles of fur (ther) matter, which have moved some diversitie of opinion in some few ministers within the Realme and of late have ben yelded unto, as wee then showed him, and hetherto offered lyke submission. So that as at that tyme we were content uppon that his conformity . . les him go on with that order he was entred . . , which otherwyse we could not have donne, so I douht no but the different being no . . betwiset youe he wilt do carry himself as shall become one of his profession and shal be for . . peace and quiet of yt charge yt is comitted unte hym, wherof as Her Majestys agent will not fayle to have a care so on your hart and . . rast I doubt not but there wil be that perfect . . which to dutifull subjects affectyonethe and to such as are desirous to set forwarde the truth of God's religion. And the more I see your forwardnes therein whereof I am not out of hope the more you shall finde me readie not only to conceave well of youe, but also to show you what favor I may both to yourself and the company in all your honest and careful causes, And so, etc.

25 october 1578.

*(British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n° 187.)*

---

## MMMMCCLI.

*Le duc Casimir à William Davison.*

(GAND, 25 OCTOBRE 1578.)

Mission de son conseiller Junius auprès de la Reine d'Angleterre.

Monsieur Davidson, Comme mon conseiller le S<sup>r</sup> Junius, lequel j'avoy despesché vers la Royne d'Angleterre, m'a fait à son retour rapport de ce qu'il a négocié auprès de Sa Majesté, il m'a semblé expédient de l'envoyer à présent vers vous, pour vous faire aussi le récit de sadicte négociation, et exhiber le paquet de Sadicte Majesté adressant à vous. Au demeurant, je vous prie de luy donner créance de ce qu'il vous dira de ma part comme feryés à ma personne, et conséquament de faire qu'il puyse bien tost retourner vers nous avec bonne dépesche. Qui sera l'endroit où je prieray le Créateur, Monsieur Davidson, vous donner, en bonne santé, longue et heureuse vie.

De Gand, ce xxv<sup>e</sup> d'octobre 1578.*(Record office, State papers of Holland, vol. 6.)*

## MMMMCCLII.

*Ryhove à Uutenhove* <sup>1</sup>.

(COURTRAI, 25 OCTOBRE 1578.)

Il se plaint de nouveau de ce qu'on ait refusé le secours du capitaine Thomas Cotton, et demande le remboursement des 800 florins qu'il a avancés à cet officier.

Monsieur le Grand Bailly, Hier sont venuz vers moy les deputez de Messieurs d'Ypre, asscavoir leur pensionnaire, accompagné du gentilhomme Cherf et le Grand Bailly de Warneston, mon cousin, me demandant itérativement secours au nom de mesdiets Seigneurs, et prians de vouloir tant faire que le capitaine Thomas Cotton,

<sup>1</sup> Nicolas Uutenhove, Seigneur de Wymerghem, grand bailli d'Ypres.

Anglois, retournat vers la ville et y assemblat ses gens. En tout quoy j'avoys faict mon devoir tellement que, suyvant mon commandement, ledict capitaine Cotton estoit prest d'incontinent retourner par deçà, n'eust esté l'obstacle qu'y ont donné vos lettres que je receus hier au soir, par lesquelles me mandez n'estre affectionnez audict secours et que n'en demandez point, chose de je ne seay quelle entente, quand vous ne voulez le secours et les deputez en viennent requérir et demander. Or, comme ne demandez ladicte assistance et que les aultres ne la refusent et que j'avoy promis audict capitaine que Messieurs d'Ypre luy compteroient à son arrivée huict cent florins, pour ung peu mettre en ordre ses gens, lesquels je suis esté contraint de les luy compter moy mesmes affin qu'il n'eust occasion de se douloir, et pour ne licentier ung si bon capitaine, qui non seulement eust aidé à garder ladicte ville d'Ypre, mais faict plusieurs saillies sur l'ennemy, ma prière est que du moins vos seigneuries me rendent les dicts huict cents florins le plus tôt que vous sera possible, affin que je les puisse appliquer aux mille florins que j'ay promis délivrer audict capitaine Cotton quand il passera sa monstre.

(Publié par KERVYN DE VOLKAERSBEKE et J. DIEGERICK, *Documents historiques*, t. I, p. 40, aux Archives d'Ypres.)

---

MMMMCCLIII.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 26 OCTOBRE 1578.)

Échec des Commissaires auprès des Gantois. — Accusations contre la Reine au sujet de l'attitude du Duc Casimir. — Comptes de Spinola. — Subventions de la Reine. — Nouvelles demandes des États. — Lettres de Walsingham et de Cobham aux Gantois pour les engager à faire la paix avec les Wallons. — Autre lettre des mêmes au Prince d'Orange au sujet de Dunkerque, d'Aire et de Saint-Omer. — Fin du différend religieux entre Davison, le ministre Travers d'une part, et les Marchands aventuriers à Anvers, d'autre part. — Recommandation d'envoyer un courrier extraordinaire en cas d'affaire importante.

Sir, The day of my returne from my howse in the countrye to the Court, I receavid your packet, and fourthwith acquainted Her Majestie with such advertismentes as weare therein conteynid, who was sory t'understand that the treatye of the commissioners sent from the States to the Gantoys tooke no better effect. Your travell to remove

the jealousye conceavid by some that Her Majestie should have an interest in the fact of Duke Casimir is well to be liked of, and I doubt not but before this you have given better demonstration thereof, both by dealing with Casimir himself, and also with the Gantoys.

The bond for Spinola will not in any wyes at yet be graunted, and the best way to compas yt is to advise the States to write letters of thanckes to Her Majestie for the eight thowsand poundes, laying downe before her the great benefites they have receavid at her handes by the graunting of the same; and though the somme yt self is not great yet did yt stand them in so much steede as that the dispersing of their campe had otherwies ensued; which thinge had fallen out very unseasonnably for them at this present, standing otherwyes uppon very great advauntages, and specially of peace, and further to let her understand that they have acquaintid you at large with sondry reasons, to move her to have consideration of their other two requestes, th'one for a bond of 50,000 guilderns for Spinola, th'other for the residue of the 100,000 lib. to be taken up by vertue of Her Majesties credyt; which they have prayed you at large to imparte unto her. Wheruppon you may most aptly laye downe such reasons as you see most pertinent, and with so good wordes and order as you can devise to further the same. Theis meanes I take to be the fittest to compasse the matter, wherein there shall not lack any assistaunce I can yeld or procure.

Before our departure, we wrote letters to the Gantoys to disswade them from their violent proceedinges, laying before them in how evill part Her Majestie did take, and would more greatly mislike of yt, yf they should proceede therein. Some other also we wrote from Dunkerk to the Prince, shewing how necessary yt was to have an eye to the garnisons both in that towne as also in Ayr and S' Omer. In what sorte thes our letters weare acceptid of, I would you could advertise me by your next, and whether our doinges in that behalf may not be interpreted to have procedid of unnecessary curiosite, according to Mr Villiers gloses, who swarveth many tymes from the text. If they conceive otherwyes of our doinges therein then well, they do us wronge; we intended nothing but their good and welfare, as the late disorder in Flaunders hath already shewed, and is like to grow to further degrees of extremitye, yf by tymely prevention some present redress be not procured.

As for the Governours yeldinge him self to reason, I am very glad therof, and nowe you and your minister have to deale advisedly therein, that seeing he aunswereth for him self his meaning was no otherwyes then to have the Booke of England observid, occasion be not given him to thincke otherwyes of the matter, and to misreport your doinges; for prevention whereof, and to meete with all inconveniences, your minister shall do well to shew some conformity therein. And whereas the difference is but smaule betwin th'one and the other, he may so order the matter that in the tyme

before the sermon, he that usid to reade the chapters may beginne with the confession and reade som psalmes untill the tyme of the full assembly, and the beginning of the sermon. For, at our talke with him at our being there, we found him conformable enough therein, and to redeeme the peace and quiet of the church with so smaule a matter will not be amisse; but hereof I have willed Tomson to write more at large unto your minister. And so with my harty commendations I commit you to God.

From the Courte at Richmond, the xxvi<sup>th</sup> of October 1578.

You shall do well to advyse Spinola to seeke releefe of the 400 lib. you wryte of rather at the States handes, then at Her Majesties, whœ wyll hardely be drawn to yelde to any newe bondes. The somme is so smaule as yt is not woorth the troblyng of her. Some fault was fownde that you did not sende a thorrowghe post with the newse of Don Joans deathe : you shall therfor doe well in any accydent of lyke moment to send an expresse messenger, and I wyll have a care to have them spedily returned.

(Record office, State pap. of Holland, vol. 6; Brit. Mus., Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 188.)

---

MMMMCLIV.

*William Davison à lord Burleigh.*

(26 OCTOBRE 1578.)

Même lettre que celle du 20 précédent adressée à Walsingham.

My very good Lorde, The confusid estate of thinges here will yet affourd noe certayne judgement of there succese. Our Flemish broile, notwithstanding all the travell of the comissioners, is hitherto unopposet.

The Wallons for there party do offer to laye downe there armes and to repaire to the camp or els whither it shall please the States to comaund them for there service upon thies conditions : that the Gauntois shall from henceforth desist from troubling and disquieting there neighbours eyther under couller of religion or otherwise as they have done; that if the Pacification of Gand may not be observed, they shall at the least permit th'exercise of the catholique religion both in there towne and other places under their subjection, where it shal be demaunded according to the *religions-freidt* or *interim*

agreed on by the States in that behaulf; that they shall restore the churchmen to there goodes and lyvinges, which whithout order or justice they have seasid into their handes; that the prisoners whom they deteigne shal be either by them set at liberty or els comitted into the handes of the Governour and States upon their triall to have such favour or punishment as their cause shal be found in justice to deserve; lastely for there owne particuler that the States shall gyve unto them fower monethes paye in full satisfaction of all that is behind and due into them upon there gages : which conditions, approvid here as tollerable, the Gantois notwithstanding will not yet inclyne unto especieally the articles of attempting upon there neighbours restitution of the church goodes and lyvinges and release of the prisoners, thoughc in th'other for permitting of both religions they make noe difficulty; so as the matter restith yet in debate and the successe in doubt.

The French under Combel's regiment gone downe to th'aide of those Wallons have in the meane tyme (as we heare) surprisid and sacked the towne of Lannoy, which lieth in the mid way betwene Lille and Tournay, and have beseigid the castle where into divers of the townes men were retired for there safety : a thing which is said to have begonne a singuler discontentement in the townes and country thereabouts.

They of Mounts, synce the landing of there regiment into Flanders, have reinforceid there guard and do looke somewhat more straightly to the out and in goinges of that nation, suffering few or none to nestle in their towne, but such as are knowen to be of the Duke's ordinary trayne of whom they have taken the names. The residue of the Duke's troupes, yet remaining in the country (being in all estemid to 5000 men) are, saving Combel's regiment, dispersid in Bins, Maveug<sup>1</sup>, Soigny, Rœulx and other places thereabouts, some voluntarily abiding with there master, the rest made affraid to retourne home by the ill successe of their fellowes of whom it is assurid that there have bene above 2000 slaine, amongst which divers gentlemen of marke, besides the number of 700 or 800 taken prisoners by the *paisans*, who are in armes all alongst the frontier to revenge them selves of the spoiles, villanies and outrages done by those souldiers in there comyng hitherwardes.

At Douay, the townesmen have this last weeke expulsid the Jesuits with certein other churchmen strangers that were retired thither and two or thre gentlemen of the towne upon suspicion of some packyng with the French. And at Arras they have about the same tyme apprehendid there magistrates upon like jealousy conceyvid the rather because they had privily sent their deputies to Bethune, where the States of Artois were assembled to consider amongst other thinges upon the removing of one captayne

<sup>1</sup> Maubeuge.

Ambrose and others being there in garrison known to be devoted to the Prince, which States for the furtherance thereof had sent hither there commissioners, persuaded that obeying there will in that behalf they might the more easily execute that they pretended, which as I conceive was chiefly to suppress religion which hath byn demanded and is like to breake forth in that towne as it hath done in other places.

The Duke Casimire is yet at Gaund and hath solicyd the Prince of Orenge to come thither the rather with his presence to help redresse thinges amiss in that corner, but neither are the States willing he should yo hence leaving matters so rowghly as they are, neither hath he any disposition to take the journey upon him doubting lest the matters succeeding no whit better by his goeing the jealousy already conceived by some of his intelligence with the Duke and Gauntois should be increased.

The campe not yet dislodged from Ligny besides Giblours ymediatly upon receipt of th'imprest now sent unto them (being about 200000 florins is to remove towards Tillemont in which towne, in Diest and in some other townes upon the river of Demmere the States seme nowe in mynd to lodge the whole army as in thre campes not one above two leagues distant from an other the season of the yere serving not well to interteigne them longer in the field, nor there forces (incrediblye weakened and diminished) suffering to exploit ought upon th'emie where he lieth. Besides that being so distributed they shall kepe him at a baye and make an ende of wasting and consumyng all that parte of the cuntrye that lieth open unto him; which semeth to have bin there cheif drifte, thinckyng by famyn synce they cannot do it by force to dislodye him further of, though it be in the meane tyme with the great indurance and miserie of the pore people of the cuntrye.

As touching our peace mentioned in my last, the currier sent hence to the Prince of Parma with th'Emperours letters addressed to Don John is retournid hither without any other answer then an attestation of the receipte of them, where upon the Emperour's Ambassadour hath sent the messenger backe agayne to request the Prince to vouchesafe him some answer for his owne discharge toward th'Emperour his master, wich is yet in expectation.

(*Record office, State papers of Flanders, vol. 51.*)

---

MMMMCLV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 26 OCTOBRE 1578.)

Le prie de lui envoyer désormais ses lettres sous le couvert du secrétaire des Marchands aventuriers pour laisser ignorer à Davison qu'il continue à correspondre avec Walsingham. — La situation en Flandre. — Les Gantois persistent à ne pas accepter les conditions des Wallons, malgré les efforts des Commissaires. — Paiement fait aux troupes des États. — Séditions à Arras et à Douai. — Mesures prises à Mons contre les Français d'Alençon. — Retour des *Francs-Taupins* en France. — Les *Malcontents* et le Duc d'Alençon. — Le Marquis d'Havré à Mons. — Les députés de Béthune et de Bapaume et le gouverneur de la citadelle de Cambrai, M. d'Inchy, à Anvers. — Sympathies des nobles partagées entre le Duc d'Alençon et l'Archiduc Mathias. — Leurs défiances à l'égard du Prince d'Orange. — Pourparlers de paix entre Rossel et l'ambassadeur de l'Empereur.

Monseigneur, Par mes dernières du dixneuvième en octobre j'ay suyvy l'ordre de correspondance tel que j'avois comencé ès premières du cinquesme et douzisme du dict moys attendant advis de Vostre Seigneurie, sy la continuation sera agréable à Sa Majesté affin de me refformer en ce que je deffauldray, estant redressé sur les particularités des occurrans mal entendus, lesquels je représente en général tels que le temps les rapporte.

J'ay resceus la vostre du xi<sup>e</sup> par Monsieur Davesson qui m'a demandé quelles nouvelles j'avois; ce que je luy ay dissimulé. Et me semble que ne luy sera agréable sy cognoit que je continue la correspondance. Par quoy je désirerois que pleut à Vostre Seigneurie faire mettre mes lettres au paquet du service des marchans pour lever toute suspicion, m'assurant que seroit trouvé fort mauvais *du prince d'Orange*, sy venoit à sa cognoissance.

L'estat de Flandre est tousjours en mesme prédicament. Les Wallons se sont soumis à toute obéissance, moyennant que les Gantois remectent les prisonniers ès mains des Estas et laissent trois églises aux Catholiques. Ce que lesdicts Gantois diffèrent de consentir, disant qu'ils veulent estre tout ung ou aultre. Sy toutes les provinces estoient d'accort sur la reception de la *relligion*, je tiens que les affaires se pourroient remédier. Les députés et commissaires sont tousjours négotians l'accort de Gant, affin de remédier le pytoyable estat de nostre camp, qui va en ruyne pour faulte de payement; que fait prendre cueur à l'ennemy. Ce jourdhuy, l'on envoie ung prest à l'armée de cent cinquante mil florins, lesquels Monsieur de Bossuy répartira selon que trouvera nécessaire. A cause du différent dudict Gant, toutes les aultres provinces ont retenu leurs costes

et ne veillent contribuer jusques à ce que ceux de Flandres ayent satisfait. Lors l'on fera la monstre générale du camp.

Ceux d'Arras sont en grande altération. Ils ont fait prisonnier leur magistrat, lequel ils accusent d'avoir intelligence avec les Franchois. L'on a envoyé deux commissaires le Conseillier Richardot et Monsieur de Guiebery pour les remédier, comme aussy ceux de Douhay qui ont chassé les Jésuyttes de leurs ville et tous les prestres de Flandre qui c'estoient là refugié; ce qu'a causé quelque division en ladicte ville, plusieurs ayans opinion que les Franchois y avoient intelligence.

Ceux de Mons, ayans ces jours passés apperceus que, dans leur ville, s'assembloit grand nombre de Franchois sous colleur que ce disoient de la Maison de Monsieur d'Alençon, renforcèrent la garde et envoyèrent les députés du peuple requérant ledict Duc de faire sortir tous ceux qui n'estoit de sa maison; ce que fait à l'instant. Le lendemain lesdicts députés requièrent de rechef ledict Duc de leurs faire donner ung rôle et les nom de ceux qui estoit ses domestiques et de sa garde, affin que cy-après y ne le vinsent plus importuner; ce que fut fait, et ont es portes de la ville ledict rôle suyvant lequel y n'y entre aulecung Franchois qui n'y soit nommé.

L'armée des Franc Taulpins est du tout retirée en France faulte d'argent, et sont passé entre Landreecy et le Quesnoy, où ils ont tout pillé, ravagé et bruslé. Et publient qu'ils ont satisfait à la promesse qu'ils avoient faite aux Estas de servir trois moys. Voilà la belle levée de boucliers qu'ils ont faite pardessà, comme aussy en Bourgogne, où ils ont tout abandonné, après avoir picoré le plat pays.

Tous les malcontens sont auprès du Duc d'Alençon, où ils mesnageroit volentier quelque nouvelleté, s'il estoit secondé des villes et peuple, qui tiennent party contraire aux Franchois. Monsieur le Marquis de Havretz est passé à Mons avec les aultres, après avoir tenus quelque propos de mescontentement. estant en Anvers.

Ceux de Béthune et Bapaume avec Monsieur d'Insy, gouverneur de la citadelle de Cambray, soy disant députés d'Artoys, sont venus en Anvers, où ils ont fait quelque proteste devant les Estas sur le fait de la religion, estans suscité par lesdicts malcontens, mais y ne sont advoué des aultres villes.

Ces particulières passions raporterait une grande ruïne, sy le peuple n'estoit d'humeur contraire à la noblesse, qui se laisse ainsy gagner du babillart Franchois, délaissant le devoir qu'ils doibvent à maintenir les naturels, n'ayant esgart à la ruïne qui s'ensuyvroit d'ung tel changement.

Nous avons d'aultres malcontens qui désirent maintenir l'Archiduc et se trouvent fort scandalisé du peu de respect auquel le tient le Prince d'Orange; que les fait penser qu'il veult s'emparer et seigneurier du pays, ayant introduyt la religion partout.

Pour prévenir tous ces événemens une seule paix est nécessaire, laquelle l'Archiduc

et l'Ambassadeur de l'Empereur sollicitent, suyvant l'exortation que je leurs ay faicte et laquelle tous les bons désirent. Sy Sa Majesté seconduit ce sujet d'en escrire à l'Empereur, luy proposant tous les sinistres événemens, j'ay opinion qu'il en réussiroit ung bien, duquel la postérité seroit à jamais attennee à Sadiete Majesté, laquelle je prie Dieu conserver heureusement en santé, prospérant vous, Monseigneur, en tout contentement avecque l'entier accomplissement de vos généreux désirs.

D'Anvers, ce xxvi<sup>e</sup> en octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

---

MMMMCCLVI.

*Obligation de la ville d'Anvers.*

(27 OCTOBRE 1578.)

Souscrite, sous la garantie des États-généraux, à la Reine d'Angleterre et à ses héritiers et successeurs pour la somme de 45,000 livres sterling, remboursable, à Londres, en principal et intérêts, dans le courant du mois de juillet 1579. La somme précitée comprenait 5,000 livres remises, à Londres, à Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, et 40,000 livres à payer aux troupes du duc Jean Casimir, au service et à la solde desdits États.

(*Archives du Royaume de Belgique. — Cartulaires et manuscrits*, reg. 327 r.  
— *États-généraux de 1619 et 1620.*)

---

MMMMCCLVII.

*Obligation de William Davison remise à Spinola.*

(ANVERS, 28 OCTOBRE 1578.)

L'ambassadeur d'Angleterre s'engage personnellement à faire remettre à Spinola, dans un délai stipulé, les obligations ci-dessous spécifiées, payables en juin 1579.

Nous Guillamme Davison, Ambassadeur de la Sérénissime Royne d'Engleterre, promectons par cestes en nostre propre et privé nom, faire avoir à Baptista Spinola, le

porteur de cestes, ou son ayant cause, obligations de ladicté Royne d'Engleterre et la ville de Londres, en la forme des aultres à luy données, pour la somme de quatre cens livres deux sols esterlines, payables par tout le moys de Juing de l'an prochain xv<sup>e</sup> LXXIX, à luy Baptista Spinola, ou au porteur, et ce endedans tout le moys de Décembre prochain. Laquelle somme de quatre cens livres et deux sols esterlines procède d'aultre semblable que je luy ay moins consigné en la quantité des douze mille cent vingt ung livres esterlines par moy promises en lesdictes obligations de la Royne et ville de Londres. Et si faulte de la délivrance desdicts quatre cens livres deux sols esterlines, d'obligations, à luy ou au porteur ou son ayant cause, les susdicts quatre cens livres deux sols esterlines par tout le moys de Janvier prochain venant, ou ce que on changerat alors en ceste ville d'Anvers pour ladicté ville de Londres. Obligeant pour le contenu de cestes nous personnes et biens présens et advenir.

Faict en Anvers, ce xxviii<sup>e</sup> d'octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 6.*)

---

MMMMCCLVIII.

*Résolutions des États-généraux.*

(29 OCTOBRE 1578.)

Sur les lettres de la Sérénissime Royne d'Angleterre les Estats ont requis Messieurs du Conseil d'Etat d'y former la responce, ensamble de faire un pourject d'instruction pour son ambassadeur, lequel est intentionné se partir en brief jour pour la ville de Gand.

(*Archives de la Haye.*)

---

MMMMCCLIX.

*Emprunts faits à Spinola.*

(ANVERS, 30 OCTOBRE 1578.)

Attestation délivrée par un notaire de ce qui reste dû à Spinola par la Reine d'Angleterre et la cité de Londres.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 179.*)

MMMMCLX.

*Philippe II à Don Bernardino de Mendoza. (Extraits.)*

(MADRID, FIN OCTOBRE 1578.)

Lui a accusé réception, le 15 du courant, de la lettre apportée par Guillaume Bodenam. — De l'accord entre Horace Pallavicino et ceux des Pays-Bas au sujet du commerce des aluns. — L'entrevue, du 28 septembre dernier, à Richmond, de Mendoza avec la Reine touchant l'intervention de celle-ci dans les négociations de paix engagées par l'Empereur aux Pays-Bas. — Opinion du Roi sur le mariage d'Élisabeth avec Alençon. — Des avis à donner à La Motte et au Prince de Parme à propos des Anglais qui se rendent à Gravelines sous prétexte d'offrir leurs services. — Copie des instructions de la Reine d'Angleterre à ses ambassadeurs auprès des Etats.

Vuestras cartas de 25 del pasado, 7 y 11 del presente, llegaron aqui juntas á 26 del mismo, con las duplicadas de 11 del pasado, á que se respondió asimismo, por duplicadas : como habreis visto á 15 deste, con aviso del recibo de la carta de navegacion que enviastes por Sevilla con Guillermo Bodenam.

Visto lo que escribis de Horacio Palavecín y del concierto que tiene hecho con los de mis Estados-Bajos, fundado en el negocio de los alumbres, con las condiciones, que decis y el manifesto danó que dello se sigue á las cosas de mi servicio, he mandado que se detenga la nave de Cádiz, y la que viniere de Genova á Alicante, y los que se hallaren en Cartagena, y que al mismo tiempo se reconozcan los libros de la cargazon para sacar en limpio la verdad y proceder á lo demás que fuere de justicia.

Quedo advertido de lo que pasastes con la Reina en la audiencia que os dió de Richamont á 28 de septiembre; en respecto del sentimiento que mostró tener de no le haber yo metido en la plática del concierto que se trata de hacer con mis estados. A lo cual le respondistes como convenia. El mismo camino llevareis si os tornare á hablar en ello, diciéndole que si yo hubiera puesto el negocio en manos de algun otro Principe que del Emperador, tuviera razon de sentirse dello; pero que teniendo yo al Emperador por tan hijo como lo sabe ya ella, por tan prudente, no dudo le habia parecido bien, y que no hay de qué formar queja ni agravio.

También he visto lo que en la misma audiencia os comunicó sobre la plática de su casamiento con el Duque de Alanzon, en que vos asimismo os hubisteis con ella muy discretamente, y aunque tengo por cierto que lo que agora se trata es tan fingido como otras veces, y que todo se endereza á entretenimiento y fines particulares, es bien estar

sobre aviso como lo haceis, para ver en que pára la trama, y enderezar lo que convenga á mi servicio, avisándome siempre de lo que se fuere haciendo.

Fué muy conveniente advertir á Mos de la Mota de la gente que iba á Gravelingas con color de mi servicio, para que no se fiase dellos, como creo lo hará, y que caminará de buen pié; pero si hubiera alguna otra gravedad acerca desto avisareis dello asi á mi como al Principe de Parma, mi sobrino, que como os escribi á 14 deste, agora va la duplicada, le he encomendado el cargo que tenia mi hermano, que haya gloria.

Habiéndose habido de buena parte la sustancia de la instruccion que llevaron los Embajadores que esa Reina envió á los Estados, he mandado que se os envíe con ésta una copia della, como se hace, para que tengais entendida mas abiertamente su intencion, y el dobléz y ruin ánimo con que ha procediedo en lo de allí, que aunque es conforme á lo que yo siempre he creido della, todavia es de mucho momento tener semejante prueba y que vos (requiriendolo asi la ocasion) os podreis aprovechar, sin dar á entender que teneis este papel, sino que habeis sabido muy de cierto aquello que conviniere deidele, que esto se remite á vuestra discrecion y buen juicio.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 851, pp. 66 et 67. — Publié dans les Documents inédits, t. XCI, p. 297.*)

---

MMMMCCLXI.

*Résolutions des États-généraux.*

(DERNIER D'OCTOBRE 1578.)

La mémoire donnée Monsieur l'Ambassadeur de la Sérénissime Royne d'Angleterre est trouvé bon et approuvé avecq les lettres de créence vers Messieurs de la ville de Gand moyennant que le tout soit un peu limé.

(*Archives de la Haye.*)

## MMMMCCLXII.

*Note de lord Burleigh.*

(OCTOBRE 1578.)

Conditions auxquelles la Reine d'Angleterre pourrait traiter avec le Roi d'Espagne ou, à son défaut, avec le Duc d'Alençon, mais jamais avec un Roi de France, pour le gouvernement des Pays-Bas : maintien des franchises et privilèges et reconnaissance de la liberté de religion.

*Certen generall propositions most probable to be mynteaned.*

It is best for ye Queene's Majesty and ye Crown of England that the Low-Countrees might be ether restored to ye obedience of ye King of Spayne as Duk of Burgundy, to whom by inheritance it doth belong, and with whom wer best for England to be in amyty, or els that ye sayd Low-Countrees might be possessed by on of power yt wold and cold conserve ye same in ther fredoms and libertyes, and specially to have the relligion fre from ye Popes autorite; but such a person may not be also a French Kyng.

If ye King of Spayne will not permitt ye Low-Contrees to have fredome of ther relligion, then it is better for ye present state of ye Queene's Majesty and hir realme than any other person possess them, yt will permitt to them ye liberty of ther conscience, though herby troobles do contynew for mayntenaunce thereof in such liberty.

As long as Monsieur, ye French Kings brother, shall not be French Kyng, he is metest to continew his possession, so as he will observe ye articles of ye admission of hym to ye government : wherby was specially provyded that ye towns and cuntryes shuld be ruled by ther own people. Otherwise it semeth us daungeroos to be governed by him enerochyng uppon them with French forces as if ye King of Spayn shuld govern them.

If Monsieur shall not be hable by hymself and with the power of ye people subject to him, to defend them ageynst the King of Spayne, and that the French Kyng will not supply ayde to hym, it war best for some treaty to be had with the King of Spayn, to yeld favor to his subjects with liberty for ther relligion, and with condition yt the States shuld defray ye charges of Monsieur, and to pay hym yerly, duryng ye French King's liff, a pension such as the contrye might resonably beare, to be rated out of ye present taxes now set uppon ye countrey for mayntenaunce of the warrs ageynst the King of Spayne, which ye people war better beare, being but a portion of yt which they now susteane, and therby possess ther fredoms.

It is convenient for Hir Majesty to shew all ye favors she may reasonably to ye confort

and releff of Monsieurs person and to preserve his honor so farr furth as ye same shall tend to ye mayntenance of ye Low-Countreys in ther libertyes. And therefore Hir Majesty may resonably require ye States to observe ther covenants with hym, so as he also observe on his part his covenants.

Fynally, if it shall seme best to have ye contreys restored to the obedience of ye Kyng of Spayne with preservation of ye people in ther auncient liberties and in freedom for ther relligion, Hir Majesty may with good conscience assure both Monsieur and ye States yt, if the Kyng will not be induced therto, she will for avoydance of tyranny and oppression of ye people of ye Low-Countryes, whith whom as with the principall towns therof she hath lyk leagues for mutual defence, as with the Duke of Burgundy, not spare all hir good meanes to protect and defend them from the oppressions of ye King of Spayns ministers as officers to execut tyranny and to destroy ye state of ye same countryes.

(*Brit. Mus., Harley, 1589, fol. 194.*)

---

MMMMCCLXIII.

*Les États-généraux à William Davison.*

(1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1578.)

Il insistera sur la nécessité de rétablir et maintenir l'union pour résister à l'ennemi commun. A cet effet, tous les pays devront continuer leurs contributions, à l'exemple de ceux d'Artois et du Hainaut. Il pourra invoquer la faveur du Duc Casimir.

Premièrement Luy plaira après les recommandations desdicts Estatz declairer de leur part et les assurer qu'ilz ne désirent rien plus que de tenir avecq eulx bonne correspondance, maintenir bonne union et préserver les pays de tous inconvéniens et invasions.

Ains que l'extrême nécessité de nostre camp, le renforcement de l'ennemy commun nous menassent d'entière ruyne, si tous les pays par ensemble ne continuent leurs contributions pour résister audict ennemy commun, s'accommodans les affaires entre ceulx de Gand et les soldatz walons à Menin, etc.

Quy debvroit esmouvoir lesdicts de Gand se condescendre à la raison et accepter les poinetz et articles à eulx proposez, affin de pouvoir éviter la très dangereuse guerre

intestine apparente de nous engendrer maux infiniz, et d'exposer les uns et autres aux injures de l'ennemy commun, auquel ce seul espoir reste pour se faire maistre et venger de nous.

Mesmes considéré qu'il est impossible ou bien du tout dangereux de se réconcilier et appoincter avecq ledict ennemy commun là ou au contraire il y a moien et apparence avecq plus grande assurance des pays d'appaier le différent qui se va eslevant entre eux et les dictz soldatz sans entrer pour ce en guerre intestine.

Puis que ja ceulx d'Artois et Haynaut présentent et protestent de vouloir demeurer en l'union générale et assister à la cause commune, sans se distraire ou faire auleune ligue ou guerre contre les autres pays et que le malentendu a esté advenu d'une mutuelle craincte et diffidence, causé plus tost des sinistres présomptions, interprétations et rapports que sur choses véritables.

De sorte qu'il y a moien qu'enfonçant la vérité et s'accommodant un chascun en choses raisonnables de restablir et confirmer entre tous l'amitié, union et alliance première tant jusques ores redoubté à l'ennemy, laquelle a vray dire sera beaucoup plus forte et moings à vaincre que non quelconques ligues particulières que l'on pourra faire.

Ne se doyant perdre ceste opportunité, ains estre préférée à toutes passions et choses particulières, pour divertir tout malentendu, éviter la séparation du pays et estaindre le feu de ladicte guerre intestine par où serions apparens de nous précipiter et abandonner aux cruelz desseings du dict ennemy et en proye à tous estrangiers.

Par quoy les dictz Estatz ne cesseront de procurer tout ce qui pourra servir à une si sainte intention tant vers ceulx dudict pays de Haynaut qu'ailleurs où ils l'estimeront de besoing.

Prians audict Seigneur ambassadeur de faire le semblable vers ceulx de Gand, s'y assistant de la faveur de Monseigneur le Duc Casimir.

Faict en l'assemblée de Messeigneurs les Estatz Généraux le premier jour de novembre 1578, par ordonnance et charge expresse des dictz Estatz.

(Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience, reg. 651. — États-généraux. Instructions et ordonnances, 1576-1578. — Archives de La Haye. Acta statuum Belgii, t. III, pièce 122. — Archives d'Ypres. Comptoir secret. États-généraux, 1542-1600, carton 1578. — GACHARD en a publié une analyse dans les Actes des États-généraux des Pays-Bas, 1576-1589, tome II, page 71.)

---

## MMMMCCLXIV.

*Avis des Pays-Bas.*

(2 NOVEMBRE 1578.)

Tentatives infructueuses des commissaires pour rétablir l'accord entre les Gantois et les Wallons, les uns acceptant, les autres refusant la paix de religion. — Vaines avances des États pour liquider la solde arriérée des Wallons. — Troubles en Artois suscités par les mesures violentes du Gouverneur de Capre. — Mission de M. de Fromont à Mons. — Entrevue du Comte d'Egmont à Gand avec le Duc Casimir. — Désunion du Hainaut et de l'Artois. — Valenciennes a échappé jusqu'ici au mouvement; et M. de La Motte, Gouverneur de Gravelines, semble pencher pour les Malcontents. — Mouvement des troupes des États sur Jodoigne.

The Commissioners sent to treat some accord betwix the Gantoys and the Wallons are returned *re infecta*, for the said Gantoys will not permit the *restitutions freude* in their towne, unless the same be likewise permitted in all the provinces, and the exercise of the reformed religion allowed in every of them, (which those of Haynault do impugn), promising that, in case the same be granted, they will then be content to restore the Churchmen to their future goods, (for as for those that have been spoiled, they cannot be recovered) and keep the prisoners safe without attempting anything against their persons: upon which conditions they are content to submit themselves to the States. The Wallons are earnest to have the priests and Catholics restored to their place, and the prisoners enlarged.

The States have made offer unto the said Wallons of *four* moneths paye, two in ready money and two other in cloth, with condition that they will repair to the campe; but they have refused the same.

Monsieur de Capre, Governor of Artois, understanding of the imprisonment of the magistrats at Arras went thither with a band of men and having raised the priests and common people against the *protestant* rulers, apprehended them, hanged three of them the same night, and enlarged the magistrats which being advertised to the Courte, letters were presently despatched unto him to stay the execution of the rest whom he was purposed to put to death.

Monsieur de Fromont, being sent to Mons to console the Duke of Arschott and other Lords of the Counsell of Estate, they have demanded assurance for their returne, which is a great presumption that they find themselves guilty of some conspiracy.

The Counte of Egmont, being gone to Gand to visit the Duke Casimir, they of the towne told the Duke that, had it not been for the respect they bare unto him, the

would have lodgid the said Counte with the rest of the prisoners, for that he favored the party of the Malcontents.

The disunion of Haynault and Artoys is held for certain, and the Senechall of Haynault, who is also Governor of Tournay, hath receavid letteres from Mouns to drame the said towne and Tournésis to the said disunion, which letteres he hath sent to the Archduke.

Monsieur de Villervall, Governor of Lille, Douay and Orchies, hath also benw ritten unto from Mouns to that effect, whereof he hath likewyes sent advertisement to the Courte.

La Motte, of Graveling, seemeth willing to forsake the Spa[nish] and to take parte with the Malcontents.

The Stats campe being releevd with 150,000 florins in pres . . . . ., is marched to Joudoigne, which th'ennemy hath forsaken, and yt is thought they will yo to Dyest of to Lovain.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, art. 47.*)

---

MMMMCCLXV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 2 NOVEMBRE 1578.)

Il confirme tous les points de la pièce qui précède. Et fait de plus allusion aux bruits de mariage de la fille du Prince d'Orange, du Duc d'Alençon et de la Reine d'Angleterre.

Monsieigneur, Les vostres du 21 en octobre m'ont grandement consollé, ayant cogneu mes labeurs estre agréables à Sa Majesté et à Vostre Seigneurie, spécialement en la méthode que j'ay comencée, laquelle aultre fois j'ay observée ès correspondances et advis que je faisois au Roy d'Espagne, estant pour son service en France; Et ne me sera facheux de continuer à toutes comodités, moyennant que plaise à Vostre Seigneurie ordonner à vostre secrétaire que je sois quelque fois redressé lorsqu'il y aura quelque malentendus, et adverty de la réception de mes paquets.

Quant à la négociacion mentionnée en icelles touchant les commissaires députés pour paciffier les Gantois et les Wallons, y sont retourné sans rien faire. Lesdiets Gantois n'ont voulus consentir la Relligion-Wlitz, ne fût que toutes les provinces l'acceptent et permectent l'exercice de mesme, à quoy opposent les Hennuyers, dis[an]t que lors y restabliront les ecclésiastiques en leurs biens futurs; quant à ceux qui sont pillés, y sont

dispersé et non recouvrables. Touchant les prisonniers, ils en feront seure garde, sans intenter contre leurs personnes. A ces condicions y ce sont soumis aux Estats, et non aux Wallons, qui contendent la réintégration des prestres et catholicques, ensemble l'eslargissement des prisonniers. L'on leurs avoit offert de la part des Estatz deux moys en argent, et deux en drap, pour aller au camp, ce qu'ils ont rejecté, estans poussé d'ailleurs, de sorte que les ungs et les aultres demourent en guerre sot et opiniastres.

Monsseigneur de Capre, commis au gouvernement d'Artois, ayant heu advis de l'emprisonnement du magistrat d'Arras, chargé d'avoir intelligence avec les François, y accourut avec quelque troupe, ayant suscité le peuple et les prestres contre les quinze, qui furent saisy à l'instant. le magistrat relaxé, et trois desdicts quinze pendus la mesme nuyt. La Court, advertye d'une telle exécucion, envoya lettre audict Seigneur de Capres affin de cesser la persécution, qu'il disoit faicte par le peuple, ensemble le dessain qu'ils avoit de faire pendre tous les aultres.

Ceste nouvelleté a causé une altération populaire en plusieurs villes, spécialement à Gant, où, tant à l'occasion de ceste tragédie que leurs opiniastreté susdicte, fut interrompus le traicté et accort.

Le Conte d'Aigmont fut à Gant durant ladicte conférence visiter le Duc Casimir. Les Gantois advertirent ledict Duc, sy ne fût esté son respectz, qu'ils leussent logé avec les aultres prisonniers, attendus que sembloit tenir le party des Mal contents.

L'on avoit envoyé Monsieur de Fromont à Mons en Haynault pour rapeller le Duc d'Arshot et les aultres seigneurs du Conseil d'Estat, qui ont demandé assurance pour le faire, ce que les rend suspects et culpable de la machinacion. Le Prince de Cymay est venus en Anvers. Je tiens que ce soit pour penser tirer dehors la duchesse d'Arshot sa mère.

L'on tient seure la désunion de Haynault et Artois. Le Sénéchal de Haynault, gouverneur de Tournay, a resceus lettres de Mons, affin de faire joindre Tournay et Tournésis à ladicte désunion. Il a envoye les lettres à l'Archiduc, et me semble que tiendra son party. Monseigneur de Vilerval, gouverneur de Lille, Douhay et Orchies, a resceus mesme lettres de Mons, dont il a adverty la Court. Lon espère que Valenciianne ne secondera ladicte désunion.

Monsieur de la Mothe, gouverneur de Graveline, semble vouloir délaisser le party des Espagnols, pour soy joindre avec la lighe des Malcontents de Mons.

Quelque jours passé, l'on a faict bruyre par dessà que Sa Majesté avoit faict entendre à l'ambassadeur de Casimir le mescontentement qu'elle avoit de ce qu'il estoit allé à Gand sans l'advis de l'Archiduc et des Estats, ce qu'a esté trouvé fort bon par le peuple.

L'on m'a fait sçavoir 98<sup>1</sup> pratique par divers moyens de mettre en jeux le mariage

<sup>1</sup> Villiers?

de la 44 <sup>1</sup> avec le duc d'Alençon <sup>2</sup>, et que les choses seroit aulcunement avancées, voyre que le duc d'Alençon auroit mandé à Bacqueville <sup>3</sup> de ne solliciter non plus avant le mariage de 23 <sup>4</sup>, s'assurant par dessà : ne seay sy l'advis est faulx.

Nostre camp, après avoir receu ung prest de cent cinquante mil florins, a marché à Jodogne, Villette que l'ennemis a abandonné, distante une bonne lieu de Tillemont. Aulcungs présument que passeront à Dist; aultres que camperont à Louvain.

Dans le dixieme du present moys arriveront les Deputes de 25 <sup>5</sup>, pour traicter sur la paix avec l'Espagnol, laquelle nous seroit nécessaire pour rompre les lighes et dessains *des Fransois et des Malcontens* <sup>6</sup>.

Il y a ung personnage envoyé pour dresser une nouvelle tragédie, laquelle seroit mémorable sy elle se pouvoit exploitter : aultre foys j'en ay parlé à Vostre Seigneurie, à laquelle y plaira me mander et commander sy en aultres choses je peult servir à Sa Majesté, de laquelle et de Vostre Seigneurie je baise mille fois les mains, priant Dieu, Monseigneur, conserver icelle en heureuse santé, prospérant ses magnanimes désirs.

D'Anvers, ce 11<sup>e</sup> en novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

## MMMMCCLXVI.

### *Obligation des États-généraux.*

(ANVERS, 3 NOVEMBRE 1578.)

Les États s'engagent à rembourser la somme de 12,121 livres sterlings qui leur a été remise par Baptiste Spinola sous la garantie de la Reine d'Angleterre.

(*Archives du royaume de Belgique, reg. États-généraux, fol. 8. — British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>os</sup> 48 et 206.*)

<sup>1</sup> La fille du Prince d'Orange?

<sup>2</sup> Le texte porte le chiffre 24.

<sup>3</sup> Le texte porte le chiffre 44.

<sup>4</sup> La Reine d'Angleterre.

<sup>5</sup> Les États?

<sup>6</sup> Ces mots en italique sont portés au texte en écriture chiffrée.

## MMMMCCLXVII.

*Les États-généraux au Duc Casimir.*

(ANVERS, 4 NOVEMBRE 1578.)

Ils ont chargé l'ambassadeur de la Reine d'Angleterre William Davison de rechercher avec le Duc les moyens d'apaiser la querelle entre les Gantois et les Wallons et de ramener la tranquillité dans le pays. Ils prient le Duc d'agréer cette mission.

Monseigneur, Comme le Seigneur Davidson, ambassadeur de la Sérénissime Roïne d'Angleterre, estoit d'intention de se trouver cette part, n'avons voulu perdre le fruit des honestes offres qu'il nous a faict de s'employer en tout ce dont [pour] nostre bien et l'avancement de nos affaires le voudrions requérir, l'ayans soubs ceste confidence prié de vouloir communiquer avec Vostre Excellence sur l'estat auquel nous nous retrouvons par la difficulté mal entendu quy se va augmentant entre eulx de la ville de Gand et les soldats Wallons et aultres estans à Menin pour [par] la faveur d'icelle et la sienne pouvoir conduire le tout à quelque bon accord au moyen d'une intercession tant honorable affin que, suivant les points et demandes raisonnables jà proposés et mis en avant, les affaires se puissent accommoder à la conservation de l'alliance jadis dressée entre ces pays, seul et unique subject et fondement de leur estre, forces et prospérité, et dont ne dépend seulement le bien universel d'iceulx, mais aussy des pays voisins et partie de la chrestienté. Quy nous faicts supplier à Vostre Excellence que de la mesme affection et amour dont elle s'est embarquée à nostre cause, il luy plaise y tenir la bonne main avecq le dict Seigneur ambassadeur, que puissions par son moyen veoir restablie avecq l'union de ces pays leur vigueur de forces premières à la résistance et expulsion de l'ennemy commun quy de nos dissensions va ryant et dressant ses trophées à nostre confusion et disréputation de ceulx qui nous ont voulu favoriser, selon que Vostre Excellence le poeult considérer et entendre plus amplement dudict Seigneur ambassadeur, auquel luy prions donner enthier crédit, et au Créateur, Monseigneur, qu'il doint à Vostre Excellence, en santé et longue vie, le comble de ses magnanimes et vertueux désirs.

D'Anvers, ce III<sup>e</sup> de novembre 1578.

(Archives du royaume de Belgique. Réconciliation des provinces wallonnes, t. II, fol. 9. — Archives de La Haye, Acta statuum Belgii, t. III, pièce 127.)

## MMMCLXVIII.

*Don Bernardino de Mendoza . . . . .*

(GARNICA, 4 NOVEMBRE 1578.)

Illustrissime Señor, Haviendo llevado al Consejo el capitulo de carta de Don Bernardino de Mendoza que Vuestra Majestad me envio y visto lo que escribe sobre lo de los alumbres y lo que vuestra merced dice en su papel, les parecio que no ay que hazer en este negocio sino tornar á encargar a los corregidores de Cadiz y Vayona de galicia (a quien se escribio por el primer aviso que embio Don Bernardino que no dexasen pasar por alli ningunos alumbres y que si los llevasen a aquellos puestos los detuviesen) que hacer agora lo mismo y advertirles del segundo aviso y de la nao que viene de Italia cargada dellos para que no la dexen pasar y que la misma diligencia se haga con el corregidor de Cartagena la de Olicante se habria de hazer por via de los de Aragon pero pareceme que se podria escusar de embiar alli carta porque no se haran la detencion de la nao y habra el secreto y dissimulacion con que conviene proceder en este negocio y por esto seria mejor a mi ver poner recando en los puertos de aca, a donde es de creer que la nao iba á tocar, y haviendo dado cuenta desto á Sua Magestad me ha respondido lo siguiente.

Bien es no escribir esto a muchas partes porque no se publique pero a algunas no se puede dexar de escribir porque no se nos pase la nao que seria de mucho inconveniente avisar luego a çayas de todo lo que decis para que se vuelva a ver en el consejo de estado como sera bien que esto se haga y para lo de alicante por lo que decis no conviene que vaya por Aragon sino por la guerra y podriase ordenar a los proveedores de Cartagena que ellos podrian embiar á embargar la nao a alicante y traerla alli con algun achaque como creo lo suelen hazer otras veces sera menester que çayas lo sepa de delgado y así se lo decis.

Vuestra merced visto esto hara la diligencia que convenga luego porque no se pase esta nao el nombre della y de su dueño y maestre vuestra merced lo tiene alla en lo que escribe Don Bernardino y la color para embargarla en alicante los proveedores de Cartagena podria ser para embarcar en ella parte de los soldados que han de ir a Italia y aun creo que no será color sino necesidad verdadera porque no podran ir bien ni con seguridad en este tiempo en las galeras que ay para ello. A 4 de noviembre 1578.

Del Regente Sopenas, Puedese hazer lo acordado en lo de los alumbres sino encontrar ni tropeçar en sombra alguna, quanto menos en tronco que lo embarace. El

ministro de alli es pero applicado a estas inteligencias por ser moço y cavallero, de de quien figuro antes que se preciara de no entender que sea cargazon y poliças y contra libros, que de tal Bayle qual fuera para esto justo que le hallaramos, y por esto importar lo que podria siendo por ello Dios servido acertarse, tendriá por conveniente, que Sua Magestad fuesse servido de remitir al Virey nuestro que le embiase alla persona de cabal inteligencia, señalando desde aqui al credenciero de los devechos reales que se llama Morales por bastante, sino fuesse el certificado que otro lo fuesse mas, y dexandolo a su discrecion por el buen endreço y sucesso én esta parte, lo quia se encontrasse abriria carrera para lo que mas pudiessemos ayudar a que se acierte a servir.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 831, fol. 262 et 263.*)

---

MMMMCLXIX.

*Le docteur Wilson à William Davison.*

(RICHMOND, 4 NOVEMBRE 1578.)

Il lui exprime sa satisfaction pour les services rendus au nom de la Reine, et il espère que les difficultés qui pourraient surgir, seront promptement aplanies, afin que l'ennemi commun ne puisse en profiter.

As yow have served verie faithfullie, paynefullie and to your greate charge hetherto, so the scope of al your travayle must bee to brynge quietnes to that cowntrie, and peace universallie. And, whereas greate division hath latelie aysen emongest the people themselves, the commune enemye beeing readie upon this occasion to devoure them al, I dowbte not but, as I have written unto yow heretofore, to deale with the magistrates and people there for an agreement emongest themselves, and to converte their forces joyntlie agaynst their vowed and intolerable enemye, so yow have doone and discharged your dewtie in that behalfe, havynge been Her Majesties expresse commandement that yow shoulde so doe. And God grawnte that after so longe trowbles, the effectes of your travayle and others in that kynde, maye spedelie appeare. Yf the Emperour doe thorowlie prosecute his intention to sende away strawngers, and that the States shal have al fortes and townes delyvered up to them, I see no cawse but that quietnes maye folowe, excepte the people doe wylfully breake peace emongest themselves, as malicyng

one an other for matters of religion, whereas they shoulde love one an other, yf they wer christians, and every one beare with his neighboures errour or imperfection, and not seeke to kyl hym for whome Christ dyed. But I doe feare, the devil hath cast his clubbe emongest them, and carieth many of them heade long to their own destruction. Unhappie is that cowntrie where the meaner sorte hath the greatest swaye, for that in a base multitude is never seen any good counsel, or stayed judgement. God keepe Englande frome any soche confused authoritie, and maynteyne us with our annoynted Soverayne, whose onelie power under Christ is the safetie of us al.

Thus havynge no other matter, but a desire that al shoulde bee wel, I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the Cowrte at Richemonte, the 4 of november 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCLXX.

*Les États-généraux à la Reine d'Angleterre.*

(ANVERS, 5 NOVEMBRE 1578.)

Ils protestent de leur attachement à la Reine. Les 8,000 livres sterlings ont été payés aux gens de guerre du Duc Casimir. Ils espèrent qu'elle maintiendra l'accord des 100,000 livres, qui serviront à dégager l'emprunt fait à Spinola. Car la situation, quoique allégée par la mort de Don Juan, s'est aggravée par la discorde des Gantois et des Wallons et la prise de Menin. Les dissensions envenimées par la question religieuse servent parfaitement les plans de « l'ennemi commun ». Pour les déjouer, les États font un pressant appel à la Reine, la priant d'enjoindre au Duc Casimir et à William Davison d'employer tous leurs efforts pour amener l'apaisement de la ville de Gand et des divers partis.

Madame, Nous sommes extrêmement marris de veoir par celles qu'il a pleu à Vostre Majesté nous escrire qu'icelle ne juge de nostre dévotion que par le seul effect sans donner lieu aux nécessités et occurences quy bien souvent nous viennent forcer, comme ses Ambassadeurs en peulvent faire foy et rendre bon tesmoignaige, et pouvons bien asseurer Vostredite Majesté qu'il ne nous seroit à moindre regret de tomber envers icelle en quelque opinion de mescoignoissance de ses bienfaits que le réputerions à grand vice et trop indigne de l'anchienne vertu et preudhommie des Estats de pardecà

de donner tel lieu à l'ingratitude, comme Vostre Majesté par ses dernières semble monstrier auleung resentiment, la supplians d'ainsy le croire et ne décroistre envers ces pays tant affligés l'affection dont elle a jusques ores usée en leur endroit; et nous en confirme l'espoir sa favorable résolution sur les huit mille livres ou environ qui restoyent icy entre les mains de son Ambassadeur, desquels estant fait l'employ comme icelle le désire au payement des gens de guerre de Monsieur le Ducq Casimir, nous en est le secours venu fort à propos pour maintenir nostre camp, l'ayans pour ce estimé beaucoup, et davantaige l'asseuré tesmoignaige de la continuation de la faveur de Vostre Majesté envers nous, mesmes par le soing qu'icelle démontre prendre au bon succès de nos affaires, ayant remise le subject des aultres requestes nostres à ultérieure et plus meure délibération avecq desbonnaire assurance, toutesfois, de n'en résouldre aultrement que pour nostre bien, qui nous donne ferme espoir que Vostre Majesté ne faultra de parachever l'accord fait avecques icelle des cent mille livres sterlins; la suppliant très-humblement que luy plaise, suivant ce, nous accommoder de ses obligations encores restans de ladite somme pour en premier lieu satisfaire aux trente mil florins empruntés de Baptista Spinola, pour désengaiger les bagues et joyaulx mises ès mains de l'Ambassadeur de Vostre Majesté. Et pour du surplus fournir à nos nécessités, soit pour maintenir ou pour en partie licentier les gens de guerre, comme trouverous selon le succès des affaires convenable; et soubz ceste confidence et pour l'allégement que ce nous est d'appuyer nos paines et adversités de la faveur et puissance de Vostre Majesté, ne pouvons obmettre de faire part à icelle de l'extrême perplexité en laquelle (inopinément et lorsque Dieu par sa bonté infinie nous avoit quasi mis au dessus de tous nos maulx, mesmes nous ayant osté ung ennemy si capital que le Seigneur Don Jehan), nous nous retrouvions à l'occasion des différens qui se vont mouvans en la conté de Flandres à cause de certain mescontentement qui est entre ceulx de la ville de Gand et quelques troupes des soldats walons, suivies d'aultres, s'estans emparé du lieu de Menin, chose de moindre subject que de très-grande conséquence, et dont le désastre apparent menace ces pays d'entière ruine par la division que voyons pulluler et se mettre entre les provinces alliées, s'il ny soit bientost remédié; et peult Vostre Majesté considérer combien cecy importe à nostre salut et conservation puisque l'ennemy commun ne s'est oncques osé promettre aultre occasion pour nous subjurer que de la seule dissention qu'il a tousjours espéré se devoir susciter entre nous à cause de la religion, et que nous entretrians au poil (comme le présageoit au Roy Catholique son Secrétaire Escovedo) Sa Majesté auroit moyen de chastier les ungs par les aultres, et d'accabler d'ung coup les ambedeux parties: qui nous fait supplier Vostre Majesté que pour le bien et prospérité qu'elle veult à l'estat de ceste républicque, il luy plaise nous assister et favoriser de ses bons advis et moyens pour divertir cest oraige de guerre intestine, dont la calamité pourroit ne briser seulement et mettre bas l'entier de ces pays, mais aussy

fouler les voisins et porter intérêt à une partie de la Chrestieneté. De nostre part, sommes travaillans à ces fins par toutes voyes possibles. Et comme ledit seigneur Ducq Casimir se trouve audit Gand et que le seigneur Davidson Ambassadeur de Vostre Majesté, s'y achemine pareillement, l'avons prié (pour ne perdre le fruit de telle conjuncture) de se vouloir employer avec l'assistance d'icelui seigneur Ducq à l'apaisement desdites affaires, supplians que Vostre Majesté soit servie d'en charger sondit Ambassadeur et requérir ledit seigneur Ducq (pour l'auctorité et crédiét qu'il a avecq lesdicts de Gand) de la mesme intercession, laquelle, sommes assurez, suffira pour accommoder le tout à la conservation de l'alliance et union de cesdits pays et expulsion de l'ennemy commun, pour par ce moyen parvenir à une bonne et assurée paix, seul but de nostre desseing.

A tant, après nous estre très-humblement fait souvenir en la bonne grâce de Vostre Majesté, Madame, prions Dieu icelle conserver par la sienne sainte en santé et longue vie et prospérer longuement son très-florissant royaume.

D'Anvers, ce cinquiesme de novembre 1578.

(Arch. de la Haye. *Extract uit het Register getiteld : Angleterre, de anno 1576 tot 1580*, fol. 147. — Analysé dans GACHARD, *Actes des États-généraux des Pays-Bas, de 1576 à 1585*, t. II, p. 75.)

---

MMMMCCLXXI.

*Sir Amyas Poulet à lord Burleigh.*

(5 NOVEMBRE 1578.)

Le prince d'Orange mécontent qu'on ne lui remette pas les villes, suivant accord, envoie des émissaires en Angleterre pour entraver le mariage de la Reine.

Monsieur is advertised that the Prince of Orange, not contented with the injurie don to him by the not dellyvery of the Towns graunted unto hym by thaccord, had sought by sinister meanes to hinder his mariage with Her Majestie having for that purpos dispatched one Linchfield and others into England, which Monsieur saeyeth he cannot attribute to anie cause then to the said Princes particular yll affection towards him.

(*British Museum, Harley, 285, fol. 64.*)

## MMMMCCLXXII.

*Avis des Pays-Bas.*

(BRUGES, VERS LE 5 NOVEMBRE 1578.)

Soulèvement du peuple à Arras. Entrée du Gouverneur de Capre en cette ville. Puniton des mutins.

— Le Duc Casimir avait conclu à Gand, un accord entre les habitants de cette ville et les Wallons de Menin sur la base de la liberté de conscience ; mais à la nouvelle des événements d'Arras, les habitants ont retiré leur adhésion. — M. Champagny est relégué dans la prison ordinaire et sera mis à mort, s'il ne l'est déjà. — Ryhove a signalé la marche des Français sur Tournai et demande des renforts. — Pillages des Wallons aux environs de Menin. — Inaction des troupes de Casimir à Courtrai. — L'alliance de Gravelines et Saint-Omer conclue par La Motte soulève des répugnances, comme étant un produit de la trahison. — On a reçu l'avis de la marche des troupes du Duc d'Anjou pour se joindre aux Wallons à Menin. — Le peuple murmure au sujet de la concentration des Français et blâme la noblesse du Hainaut et de l'Artois.

About thend of the last moneth, the commons of the towne of Arras weare in armes one against an other, for the space of vi daies, onelie about certaine of the magistrates there, lately imprysoned by the people. In the ende, Monsieur de Capres, the governor tene, entred the towne at mydnight, whose partye beeing the stronger, straightwaye he discharged the magistrates out of pryson, honge upp imeadiately, three of the cheifest bourgers of the contrary partye, and hathe exercised the like cruelty, uppon dyvers others synce that tyme, as is supposed.

Duke Casimir is still at Gaunt, wher he had soe well perswaded with those of the towne that they had yeilded to an agreement with the Wallowns at Meeninge, and that bothe parts should have free lybertye of conseynce. But, uppon the newse of Monsieur de Capres dealings at Arras, they went from all they had promysed, promysinge to the laste man never to agree with the Wallowns.

Monsieur Champigny, whoe hearetofore had a faire howse in Gaunt for his pryson, was of late thruste into the common gaole, amongst theves and murderers, and as some thinke, shalbe put to deathe er yt bee longe.

Monsieur de Ryove, of Gaunt, beeing now at Cortricke, hathe lately wrytten to those of Bruges, that the Frenche marche daily in great troupes toward Tourney, and therefore requyres them with all speede, to sende them all the menn and munycion they can convenyently spare.

The Wallouns at Meeninge are not ydle, but randge dayly upp and downe the contry, makinge greate spoiles without anye resistance.

Duke Casimirs Reisters bee still about Cortrycke, heeing given only to drynking and makinge of good cheere, without dooinge any employte uppon th'enemye, which maketh the people to murmur muche against them.

The League concluded betweene Gravelinge and S'-Omers ys muche myslyked of manye, and cannot easely bee forgotten. The like hathe bene practized by La Motte with those of Dunkerke, whoe in nol ease can digest the same, beeing generally suspected of the wyser sorte to bee some practize of deepe and hidden treason, and soe muche the rather, because La Motte ceaseth not dayly to fortify about Gravelinge.

The thirde of this present, those of Bruges weare advertized of 15 ensignes of Frenche alredy arryved about Tourney. Yt is bruted of 20 ensignes more to come thether very shortly, all belonginge to the Duke of Anjou; and, as it is thought, are called by him to joigne with the Wallouns in Meeninge.

The greate repaire of the Frenche into the Lowe-Countryes, dothe muche trooble and feare the common people, whoe greatly blame the Gentlemen of Haynault and Artois, beeinge, as it seemeth, over great favorers of the Frenche; but the common people can in noe case like they should bee receyved.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 52.*)

---

### MMMCLXXIII.

#### *Les États-généraux au magistrat de Gand.*

(ANVERS, 5 NOVEMBRE 1578.)

L'ambassadeur d'Angleterre ayant réclaté le remboursement de l'emprunt des 45,000 livres sterlings, ils invitent le magistrat gantois à prendre toutes les mesures pour satisfaire à cette obligation.

Edele, weerde, wyse ende zeer voorsienighe heeren, myn heeren schepenen vander keure, eensaemteliék den edelen, notabelen ende ghemeynte der stede van Ghendt.

Edele, weerde, wyse ende zeer voorsienighe heeren. Also mijn heere den ambassadeur van Enghelandt ons tot diverschen reysen heeft versocht dat wy hemzouden doen leveren onder an dere uwe obligatie ter sommen van vyfenveertich duysent ponden sterlinx, ons by haere Majesteyt, tot wederstande vanden vyandt gheleendt, zonder dat wy die zelve tot noch toe van uwe Edele hebben connen vercrijghen. Soo ist dat de voorseyde ambassadeur op ons anderwerfven heeft begheert dat wy tot dien

eynde aen uwe Edelhelheyt scrijven zouden, ende versoeken dat u believe hem de voorseyde obligatie te passeren volghende den teneure vander obligatien die die van Andwerpen ter voorseyder somme haere Majesteit beleden hebben, daer af copie hiermede gaet, ende de voorseyde heere ambassadeur uwe Edelheyt noch naerder sal vermanen; ende verhopende dat ghy hem ende hare Majesteit volghende onse belofte zult voldoen ende contentement gheven. Bidden God almachtich dat hy u edele, wcerde, wyse ende voorsienighe heeren gheve in ghesontheyt, eendracht ende alle zalicheyt. Ut Antwerpen, den vyfsten novembris, M. D. LXXVIII.

(Petit in-4° de huit feuillets, imprimé à Gand, chez Veuve Pieter De Clerck, M. D. LXXVIII.)

---

MMMMCCLXXIV.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 3 NOVEMBRE 1578.)

Il a eu hier seulement la lettre du 26 octobre. Ce matin même il a communiqué au trésorier Schets et à Spinola les instructions au sujet des 50,000 florins. Il passera à Spinola les 400 florins dont il a été question. Déjà le Prince et les États ont promis de l'indemniser; mais il a eu beaucoup de difficultés pour toucher l'argent à Anvers. — Votre lettre au Gouverneur est arrivée trop tard; néanmoins, tout est arrangé avec lui et M. Travers. Votre première lettre sur la conduite à tenir avec les Gantois et le Duc Casimir a été agréable au Prince, à Schets et autres hommes influents, à l'effet de dissiper tout soupçon d'entente de la Reine avec le Duc Casimir. — Il serait utile d'adresser une lettre catégorique de la Reine au Duc et aux Gantois. — L'intervention de Hembyze et Bentrich est désastreuse. — Juliger a demandé de l'avancement et mon appui. — *Post scriptum.* Je pars demain pour Gand; et si j'avais des lettres de créance de la Reine, il me serait possible de faire plus de bien.

Sir, Your Honours letter of the xxvi of the last came to my handes but yesterday. This morning both the Treasurer Schets and Spinola coming unto me, I thought good to impart with them Your Honours opinion touching the band of 50,000 florins mentioned in the same, to whome it was very agreeable. The Treasurer hath promised me to take some paynes him self in framing the letters uppon the pointes I delivered unto

him, and to procure their speedy dispatch from the States, and to send them after me to Gand, so as I gess Your Honour shall have them by the next. For the 400<sup>li</sup> 2<sup>r</sup> I wryte of in my generall letter, tough I have bound my self to repay it to Spinola in case Her Majeste give not her owne band for it, or add it to the 30,000 florins, yet have the Prince and States promised to give me their counter band for myne indempnity, which yet I have not. For the generall bandes for this last somme I had obligations sent me, but not in the forme I desired; but the Treasurer hath taken uppon him to see them dispatched to my full contentement. I had the most difficulty in the world to recover the band of Antwarp; but, now the way is made, I think much more easily to recover the rest.

Your Honours letter to the Governour came to late unto him, being departed hence the last week homewardest, but all thinges well compounded betwene him and me, as also betwene him and M<sup>r</sup> Travers, who goeth peacably forwardes in his good woork, in advaancement wherof Your Honour hath done us by your well handling of our adversary a singuler benefit; and I think we shall heare no more of those curious difficultyes.

Your Honours former letter touching your advise for my course to deale with the Gantoys and Duke Casimir hath bene very greatly lyked of the Prince, Schets, and divers other speciall persoons, to whome I thought good to comunycat the greatest part of it, aswell to enterteign them in their good opinion of Your Honours favorable travaill to do good still to the comon cause, as to remove the suspicion conceaved of Her Majestes inteligence with Duke Casimir, to which effect it hath greatly proffited, though that impression be not yet removed out of the myndes of a nomber. I would wish therfore Her Majesties good pleasure were to wryte somewhat roundly to the Duke and the Gantoys, and that the copies might be sent to me, that I might impart them wheare I found it convenient. Suerly, Sir, that action doth so much import the preventing and looking to, as if it pass a litle further I shall dispaier of the health of this poore country. But those two violent natures mett together, I meane Embize and Bentrich, they are able to sett more on fyre then either them selves or the wisest here are lyke to quench till it have wrought an irreparable hurt. Junius is entertegned here to solicit his masters causes, bycause Bentrich would still rule alone, knowing those honest counsaillours would be impedimentes to his daingerous plottes. I pray God the Duke find not his errour in Bentrichs respect to late.

Zuleger hath written by my man unto Your Honour, and hath prayed me to putt to my hand towards his furtheraunce, though I know it need not. Yf Your Honour vouchesafe to signifie your resolution unto him by letter to me or to him self, it wilbe welcome, bycause it is one of the thinges that stayes him here.

And thus coneluding with humble intercession to Your Honour to remember my

poore sute, for the which I do now chefly dispatch over my man to solieit Your Honour, I most humbly take my leave.

Andwarp, the 5<sup>th</sup> of november 1578.

Scribbled in hast.

*Postscript.* I had bene at Gadd long er this but for theis mony matters and my bandes, which I durst not leave undispatched. But with the help of God I will not faile to be theare as to morrow night. If during my being theare I might have both letters of creance or others from Her Majesty for my better warraunt, I hope we should do the more good.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCLXXV.

*William Davison à H. Killebrew.*

(ANVERS, 5 NOVEMBRE 1578.)

Il s'excuse de n'avoir pas le temps pour donner de plus amples détails. — Les places prises par le Duc et le Comte de Bossu sont Nivelles, Binche, Gembloux et quelques petits châteaux; il espère qu'à ce moment, ils sont déjà à Tirlemont et Diest.

I have since my last received two severall letters from you, for the which I hartely thank you. I would have made you some peece of recompence with the lyke of myne own hand at some length; but, being ready to take my horse for Gand, I have skarce the leasure to affourd you one self lyne. I have therefore caused your nephew to wryte out the copie of such occurrentes as my man bringeth with him, which I send you herein closed. From Gand I shalbe able to give you some better light of these thinges. And in the meane tyme I leave both you and yours to the grace of God.

Andwarp, the 5<sup>th</sup> of november 1578.

*Postscript.* I pray you, Sir, remember both my wife and my self hartely to M<sup>r</sup> Killebrew and to the thre sisters, whome I pray God to bless with increase of his graces.

The places taken by the Duke and the Count Bossu since their being in the field are onely Nivelles, Bins, Geblours, and 5 or 4 litle castles, but by this tyme we hope they are also in Tillemont and Digl, whither wardes they have marched since Fryday last.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCLXXVI.

*William Davison au comte de Leicester.*

(ANVERS, 5 NOVEMBRE 1578.)

Il donne les nouvelles sur les troubles en Flandre. — Les Gantois rendront au clergé les biens enlevés, si le Hainaut et l'Artois admettent, comme eux, la liberté de religion; mais ils refusent de délivrer les prisonniers avant la fin des troubles. — Les Malcontents se fortifient et semblent vouloir attaquer les Gantois. Plusieurs villes principales des Flandres et du Brabant ont envoyé des députés pour prévenir ce malheur. Les États y enverront demain d'autres commissaires et m'ont engagé à me joindre à eux. Le duc Casimir, quoique bien intentionné, se laisse entraîner par ses deux serviteurs Bentrich et Datenus; mais sur ce dernier point, je donnerai de nouveaux détails après mon arrivée à Gand. Notre camp se replie sur Gembloux, Diest, Tirlemont et Aerschot pour l'hivernage, abandonnant les campagnes dévastées à l'ennemi.

My vearie good Lorde. The disorder in Flaunders doth breede such a confusyon in the proceedings here as I see not what good hope of the successif it be not all the soner redressid. All that the Gauntois can yet be brought unto is, that they are content to restore the goods of the clergie that is recoverable, and to accorde the tolleration of both relligions in their towne, so as they of Haynault and Artois will permitt the like in their provinces. But to release the prisoners they will by no meanes graunt till the trowbles be at an ende, promisinge notwithstandinge that in the meane tyme no violence shalbe done unto them, so that this aunswere sufficinge not, and havinge litle hope to induce them to better, the compoundinge of that difference groweth everie daie more desperat then other. The Wallons in the meane tyme growe strong, havinge newly receivid to their succors divers companies of Frenche, besides the regiment of Combell lienge about Lannoye; their cause beinge also favorid and in manner openly embracid both of Monsieur and the States of Haynault and Artois, who, together with our Malcontents, as the Duke d'Arsechott, the Marquis his brother, nowe a great Frencheman, the Marquis of Bergues, and divers others, retirid thither under the Dukes winges, do seme inclinid to embarque there fortunes in this civill warre against the Gauntois, as men that thinke to redres one mischief by a greater, not foreseeinge, or at the leaste regarding, the daunger wherinto there strief shall both throwe them selves and their countrye, the rather when it shall open the gappe to there common enemye, who, as it apeares by the prophecie of Escovedo, hath longe since gapid for this advantage, which I praye God do not fall out to the inavitable ruyn of there whole estate. Divers of the chief townes in Flaunders and Brabant, travailling to prevent this mischief, have sent

their Deputies to perswade with those of Gandt, to whome the States do also to morowe returne other comissioners from themselves, and have requestid me to joigne in this good labor with them in hope of the better success. And in the meane while they have dispatchid others towards Monsieur and our Malcontentes of Haynault and Artois, to divert them, if it maye be, from partaking with the Wallons, which I doubtte will be a desperat labor, unless the Gauntois do incline to some better conformitye, a great parte of whose obstinaeye and untowardnes is imputid to the presence of the Duke Cassimire, who dailye withdrawethe both of his horsemen and fotemen from the campe thither, drawn into this course by the councill of Bentrich and Datenus his servantes, both men more able to confounde then redress the state of thinges, as I thinke will appeare by the success of there advice, daungerous I feare both for this pore common welthe in generall and for the honour of the Duke in particuler, if there course be not all the soner divertid. And, though I and others that knowe the Dukes wontid sinceritie are satisfyed in conscience that his errour in this behalf is unwitting, and so in parte excusable, yet is he in this blame worthy, that he sufferith his good nature to be abusid by unsounde councill. But hereof Your Honour shall understande more particulierlye what I finde upon my coming to Gaunt.

Our campe, encreasing in penurye and sicknes, being removid on Frydaye laste from besides Geblours, shoulde be this night before Diest, which towne they meane to attempte, and having obteynid it, to lodge there in Tillemont and Arschott there whole armye for a parte of this winter, leaving the bare fieldes to their enemye, if he came out of his holdes, who for this yeare by reason of the spoile of the countrye, and consequently the penurye of all thinges, shalbe able to attempt nothing of importance, if this divisyon in Flaunders do not, partlye for lacke of paye, partly by subornation, withdrawe the forces of the States into that riche province, in hope there to satisfye themselves after the example of the Wallons, which hath bin already threatnid, and with muche difficultie hitherto impeachid by there comandars.

And thus the tyme affourding no better newes to imparte with Your Lordship, I do heare with remembrance of my dutye and offer of my pore service, moste humbly take my leave.

At Antwerpe, the v<sup>th</sup> of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7; *British Museum, Galba, C. VI*, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 49.)

---

MMMMCCLXXVII.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 3 NOVEMBRE 1578.)

Même lettre que la précédente.

My very good Lord, I did imparte with Your Honour by the last poste suche newes as the tyme and state of thinges then afforded. Since the disorder in Flaunders dothe encrease suche a confusion in the proceedinges here, as I see not what good to hope of the success if it be not the more tymlic redressed. All that the Gauntois can yet be brought unto is, that they are content to restore the goodes of the clergie that is recouvable, and to accord the tolleration of bothe religions in their towne, so as they of Haynault and Artois will permit the like in their provinces. But to releas the prisoners they will by no meanes graunte till the troubles be at an end; promising notwithstanding that in the meane tyme no violence shalbe done unto them. So that this answere suffisinge not, and havinge little hope to induce them to better, the compoundinge of that difference groweth every daie more desperat then other. The Wallons in the meane tyme growe stronge, havinge newlie received to their succour divers companes of French, besides the regiment of Combell beinge aboute Lannoy, their cause beinge also favored and in mannor openlie imbraced bothe of Monsieur, the States of Haynault and Artois, who together with our Malcontentes, as the Duke d'Arshot, the Marquis his brother, nowe a great Frenchman, the Marquis of Bergues, and divers others retired thither under the Duks winges, doe seme inclined to imbarque their fortunes in this civill warre against the Gauntois, as men that thincke to redress one mischeif by a greater, not foreseeing or at the least regardinge the dainger whereinto their strif shall throwe bothe themselves and their cuntrye, the rather when it shall open the gappe to their common enemy, who, as appears by the prophecie of Escovedo, hathe longe since gaped for this advantage, which I praie God doe not fall out to the inevitable ruine of their whole Estate. Divers of the chief townes of Brabant and Flaunders, travaillinge to prevent this mischief, have sent their deputies to perswade with those of Gaundt, to whom the States doe also to morrowe retorne other comyssaries from themselves, and have requested me to joygne in this good labour with them in hope of the better success; and in the meane while have dispatched others towardes Monsieur and our Malcontentes of Haynault and Artois, to divert them if it maie be from partaking with the Wallons; which I doubt wilbe a desperat labour, unles the Gauntois do incline to some better conformitie, a great parte of whose obstinacie and untowardnes is imputed

to the presence of the Duke Casimir, who daielie with draweth bothe of his horsemen and fotemen from the campe thither, drawn into this course by the counsell of Benrich and Datenus his servantes, bothe men more able to confounde them redress the state of thinges, as I thincke will appeare by the success of their adviee, daungerous I feare bothe for this poore common wealth in generall, and for the honour of the Duke in particuler, if their course be not all the soner diverted. And, thounge such as knowe the Duks wonted sinceritie are satisfied in conscience that his error in this behalf is unwittinge, and so in parte excusable, yet is he in this blame worthie, that he suffereth his good nature to be abused by unsounde counsell. But hereof Your Honour shall understand more particulerlie what I find upon my cominge to Gaundt.

Our campe, increased in penurie and sicknes, being removed on Fridaie last from besides Giblours, should be this night before Dist, which towne they meane to attempte, and havinge obtayned it, to lodge there in Tillemont and Arschot their whole army for a part of this winter, leavunge the bare fieldes for their enemye yf he come out of his holdes, who for this yeere by reason of the spoile of the countrie and consequentlie the penurie of all thinges shalbe able to attempt nothinge of importance if this division in Fleunders do not, partlie for lack of paie, partlie by subornation, with drawe the forces of the States into that riche province in hope there to satisfie them selves after th'exemple of the Wallons, which hath bin already threatned and with muche difficultie hitherto impeached by their comaunders.

And thus, the tyme affourdinge no better newes to imparte with Your Honour, I doe heere with remembrance of my dutie and offer of my poore service moste humble take my leave.

At Antwerpe, the v<sup>th</sup> of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCLXXVIII.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(ANVERS, 5 NOVEMBRE 1578.)

Même lettre que la précédente. — *Post scriptum.* Il est sans nouvelles de l'armée depuis sa retraite de Gembloux. Elle avait l'intention de prendre Diest, mais y a renoncé depuis que l'ennemi a reçu des renforts. Suivant les instructions, il a remis 64,000 florins au Prince et au Conseil d'État, pour les faire parvenir au Duc Casimir. Spinola fait des difficultés pour les 400 livres sterlings. Il attend à ce sujet de nouvelles instructions.

It may please Your Honours. Our doinges here fall out so untowardly as I wot not

what good to hope of the successe. The Gantoys have returned our comissioners with this annswer : that they will restore the goodes of the clergie, and receive the Religions freidt, so they of Artoys and Haynault will also accord the same in their provinces; but to release the prisoners they utterly refuse so longe as the troubles contynew, promising onely that in the meane tyme no violence shalbe done unto them : which aunswer not sufficing, and being in litle hope to induce them to better, the compounding of that difference groweth every more desperat then other. The Wallons are in the meane tyme reinforced with 13 enseignes of French, besides the regiment of Combell lieng about Lannoy. And this last week Monsieur de Heze hath also declared him self on their partie, not unlyke to be seconded er many dayes pass by the Duke of Arschot, the Marquis his brother, now a great favorit with Monsieur, the Marquis of Bergues and the rest of the crew of Malcontentes retyred into that corner, who, with the States and clergie of Haynault and Artoys, do seme bent and inclyned to this warr against the Gantoys, as men that think to remedy one evill by an other; the consequence wherof cannot but prove so much the more dangerous in regarde of the termes wheron they stand with their comon ennemy; who, partly hartenid with this oportunity, partly strengthened with his new supplyes, being esteemed to 6 or 7000 men, besides certen forces of Suisses which he attendeth, doth reject all overtures of peace, and hopeth er many dayes to have th'advantage of the warr, as in lykelyhod it will fall out, the States abandoning the field unto him, as of necessity they must, aswell bycause they grow his inferiours in number (for it is incredible how much their forces are decayed and weakened, especially ther footemen, some by sicknes and mortality, some being retyred voluntarily, the rest cut of either by th'ennemy or the *paisan* as they have ranged over the country for spoyle), as also for that this unhappie accident in Flaunders hath bereved them of the meanes to satisfie and enterteign their army longer in the field. So as, if thinges be not all the sooner redressed, they can attend no better then a generall mutiny for fault of pay, and consequently a dispersion of the whole army some into Flaunders, some one way, some another, wheare they shall find best commodity to spoyle, to the utter overthrow of the comon service, ruyn of the country and singuler advantage of thennemy. The three Members of Bruges, Ypre and the Franche have by advice from hence sent comissioners to see if to present this mischief they can do any good with the Wallons, and have deputed others both towardses their fellow member and neighbors of Gand, and to the Duke Casimir (who hath incurred a generall blame for his entering into this cause as he hath done); letting th'one and other playnely understand that they are so farr of from approving their proceedinges, manifestly tending to a civill combustion, as contrary wise they are resolved neither to medle or make in their cause further then shalbe approved by the Prince and States. And, albeyt they have received as litle comfort of those of Holland, Zealand, this towne

and Bruxells, upon whose conjunction they greatly dependid, and have besides this last week lost their hold of Arras, being a thing of great importance, now at the devotion of Monsieur de Capres, the xv men that had imprisoned their magistrates being by him apprehended, 4 of the cheifest executed, the rest prisoners, the magistrates released, and the garnison expulsed, to the great disadvantage of the Gantoys, with whome they had intelligence, yet can all this woork hitherto no chance of humour with them.

To morrow the States have determyned to dispatch other comissioners thitherwardes, whome, partly requested by the Prince, partly presuming my service will therin be acceptable to Her Majeste, I have determyned to accompany. And to induce them the rather to reason, it hath bene advised that this towne, Bruxells, Lyre, Bosle-duc, and other townes should also send ther particuler deputies, which they have accordingly done, the States having lykewise dispatched others towardes the Duke d'Alençon and those of Haynault and Artoys to divert them from partaking with the Wallons; but what all this travaill will yeld is in expectation.

At my coming to Gand as I find things inclyned, I will not fayle to advertise Your Honours, whome in the meane tyme I most humbly comend to the grace and providence of God.

Andwarpe, the v<sup>th</sup> of november 1578.

*Postscript.* Of the progress and success of our camp since their removing from besides Geblours on thursday or fryday last we have yet no certen newes: they ment to take ther way to Diest, but th'ennemy as we heare hath renforced it with 12 compaynes of footemen and certen horse, so as they must be fayne to alter that resolution.

I have deliverid the threscore and fower thousand guilderns remayning in my handes upon the contract with Spinola into the handes of the Prince and Councell of Estate, according to Your Honours direction, having takin their promise that the whole should be consigned either into th'andes or employed upon the forces of the Duke Casimir, who have, as the Prince telleth me, er this received the same. Of the whole somme there was 400<sup>li</sup> ij<sup>s</sup> sterling which Spinola made difficulty to deliver, bycause his particuler obligations, thorough the fault as it seemes of the clark, do come short so much of the whole somme of xlv<sup>m</sup> j<sup>e</sup> xx<sup>li</sup> iiii<sup>s</sup>, as may appeare by the abstract which I have caused to be drawn by a notary and herwith sent; which somme the Prince and Councell insisting upon (there great necessity being notable to forbear it), I was fayne to promys by my bond in writing that the said Spinola should either have his obligation supplied for the same from Her Majesty, or els to remburse it my self within two monethes, wherin I beseich Your Honours I may be indemnified, the matter being els lyke to lye upon my shoulders. Before I would mak delivery of the mony I recovered the particuler obligation of this towne for the xlv<sup>m</sup> before disbursed, which I have

in my handes with the generall bandes; and now at my being at Gand am promised the lyk of that towne, Bruges, and Bruxells, and uppon my returne the rest. In the meane tyme I would be gladd to know from Your Honours what order I shall take with them, either in sending them over, or retayning them here with me.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCLXXIX.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 5 NOVEMBRE 1578.)

J'ai communiqué à la Reine votre lettre du 28 octobre. La Reine avait entendu que vous étiez allé vers le Duc Casimir et les Gantois pour les engager à laisser toutes violences, à se renforcer contre l'ennemi commun et à obtenir ainsi une paix avantageuse. J'ai excusé votre retard, disant que votre intervention aurait pu faire soupçonner la Reine de complicité, que vous deviez rassurer d'abord les États, ensuite que vous ne tarderiez pas d'aller près des Gantois pour leur exposer le mécontentement de la Reine d'avoir par leurs violences discrédité Sa Majesté. C'est dans ce but que la Reine vous a choisi, avec M. Wilson le secrétaire et qu'elle me charge de vous écrire. Profitez de toutes les circonstances sans autres instructions, mais informez la Reine de toutes vos démarches pour en avoir l'approbation et obtenir le paiement de vos frais. — La Reine déplore que les excès des Flamands ne sont apaisés, que l'erreur du Duc Casimir lui est attribuée, que les frais de l'armée sont infructueux et que les avantages sur l'ennemi sont perdus. — Nous attendons le compte de Baptiste. — Suggérez aux États de traiter avec Spinola et Pallavicino pour la prorogation des jours de paiement; la Reine ne peut supporter seule les frais. — Quant à votre requête, on ne songe nullement à vous remplacer. — Et quant à la plainte des marchands hollandais, tâchez d'obtenir du Prince et des États généraux qu'ils s'accordent à donner toute satisfaction, de concert avec la Hollande et la Zélande.

Sir, When I communicated ye letter I received from you, of the 28 of the last moneth, with Her Majesty . . . , she looked to have harde somewhat of your repayre to Duke Casimir and the Gantois to persuade with them in her name, such concurrence with the States, by laying doune that sta . . . and violent course of proceadinge, which they were entred into, as was most necessary for the strengtheninge of them selves, against the commen enemy, and prosecutinge of their advantages, uppon Don Juans death, against him and most expedient for the obtayninge of a sure peace. I excused

the estaye of your goinge thither by the common jalousie that was conceived Her Majesty should have a part in those dealings which might happely have ben increased in the mynd of such as are aft to misjudge other meins doingt, yf you should have repayred to them so soone, before you had somenwhat throughly dealt with the States and others there to assure them of the contrary, which fround being layd, I thought youe would not make long stey to repayre unto them to shew them Her Majestys dislyke of their proceedinges and what wrong they had donne Her Hignes, by causinge her to be mysconceaved of, for the favours and frendshippes she had in former tyme shewed them. The cause that moved Her Majesty to looke for this at your handes, was for that she had commanded M<sup>r</sup> Secretary Wilson as she sould me to write unto you to that effect. Youe see how that uppon lyke occasions of service offred, youe shall not meade to attend directions from hence, but take all oportunatie as it falleth, and to do what good youe can, so that youe fayle not to acquaynt Her Majesty with your donys, which will come well to passe both for the approbacion of your service and for the defrayment of such charges as youe shalbe at.

Her Majesty is sorg that the late troubles sprunge up in Flanders cannot be appeased beinge the rather greived with all, for ye Duke Casimirs errour, is by certayne malicious persons ascrihed to her, and for that by ye same meanes the great charges of this army growethe unfrutfull, and the advantage that they had of the enemy, lost, who, as it is reported, increaseth greatly in strength. I trust youe have remembred to send hither Baptista's accompt according to my former, if it be not already despatched by the courier yt is now coming. I pray youe fayle not to send at by the next, and therewith a note of the days of payment of ye sommes borrowed by the States, aswell of him as of Pallavicino. And youe may so well, as an advice growing from your self, to let the States understande that they shall do well to deale in tyme with the said Spinola and Pallavicino for prolongacion of the dayes of payment uppon some convenient interest; for if they looke for satisfaction from Her Majesty, so large as they shallbe by any wayes able to discharge it themselves, they wilbe deceived.

As for your sute, I have moved Her Majesty in it, uppon conference with her (about this your last letter) and I finde Her Highnes well disposed to passe it, and that her only stay, as shes hewed me, for that she thinketh it will not serve your presente nesessity, beinge a benefit in expeetacion accompanied with casualty Assuringe me moreover that she never meant to bestow it uppon Paynes some, neyther hath any disposition to bestow it uppon any other than uppon youe.

I understande by the Deputy of the Marchant Adventurers and others who have been with me to acquaint me with the sncesse they have had in their sute in Hollande and Zelande, touching certain bandes which they shulde have had of them with a[1] my Lord Cobham and my being there we recomended earnestly to the Prince and

States of the saide contries that they can receive no other answere then was then given to us, which was this, in the Hollanders behalf, that the money taken up by the Prince was employed wholly uppon the defence of Zelande that no part thereof came to their uses, that they gave no authority to Taffin to contract any thinge in their names and therefore in justice the bondes could not be demanded of them, eyther in part or in whole, with which answere we, resting not satisfied, moved the Prince againe for better contentacion to be given to the Marchants that Her Majesty might receive such satisfaction in that behalf, as was convenient for the charge she gave us therin, which being so fallen out contrary to our expectacion and to the promise that some of them made, as Paull Bus, Doctor Francis and an other, and to that which by obligacion and instructions given to Taffin by the Prince, shulde have ben performed to them weter-uppon they, findinge no redresse there, seeke for Releefe here from Her Majesty, by such meanes as in lyke case, of deniall of justice is used, which course taking place accordinge to their request will fall out to be very prejudicious and of will consequence for the subjects of Holland and Zellande, youe shall do well to move the Prince and States-Generall to take such ordes with the said States of Hollande and Zelande, eyther by was of Commission or otherwyse, as that the State of the cause between these two . . . . . may be considered accordingly and such order taken therin, as that Her Majesty's subjects may be in their larfule demands satisfied, lest that by this last denial they be otherwyse provided for by order from hence, which will not fall out to be so well for the lykinge of those contries, and I woulde be loth should take effect.

And so, etc.

Richmond, 5 nov. 1578.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 190.*)

---

MMMMCCLXXX.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 6 NOVEMBRE 1578.)

Même lettre que la précédente.

Sir, When I communicated the letter I received from you of the 26 of the last moneth with Hir Majestic, shee loked to have hard somewhat of your repayre to Duke

Casimir and the Gantoys, to perswade with them in hir name such concurrence with the States, by laying downe the strange and violent course of proceedings which they were entred into, as was most necessarie for the strengthning of them selves against the common enemy and prosecuting of their advantages uppon Don John's by death against them, and most expedient for the obtayning of a sure peace. I excused the stay of your goyng thither, by the common jalousie that was conceived Hir Majestie should have a part in those dessignes, which might happely have been increased in the myndes of such as are apt to misjudge other mens actions, yf you should have repayed unto them so sone, before you had somewhat throughly dealt with the States and other there, to assure them of the contrarie; which ground beyng layed, I thought you would not make long stay to repayre unto them, to shewe them Hir Majestes dislike of their proceedings, and what wrong they had done Hir Hignes, by cawsing hir to bee misconceived of, for the favours and frendshipps shee had in former tyme shewed them. The cawse that moved Hir Majestie to looke for this at your hands was for that shee had commaunded Mr Secretarie Wylson, as shee told mee, to wryte unto yow to that effect.

Yow see how that uppon like occasions of service offred, you shall not need to attend direction from hence, but take all oportunitie as it falleth owt to doe what good you can, so that you fayle not to acquaynt Hir Majestie with your doynge, which will come well to passe both for the approbation of your service, and for the defrayment of such charges as yow sh[all] bee at.

Hir Majestie is sorie, that the late troubles spronge uppe in Flanders can not bee appeased, beyng the rather grieved with all, for that Duke Casimirs errour is by certaine malicious parsons ascribed to hir; and for that, by the same meanes, the great charges of the armie groweth unfruitfull, and the advantage that they had of the enemie, lost, who as it is reported, increaseth greatly in strength.

I trust you have remembred to send hither Baptistas, accompt, accordyng to my former: yf it bee not already dispatched by the courier that is now comming, I pray you fayle not to send yt mee by the next, and therewith a note of the daies of payment of the sommes borrowed by the States as well of him as of Pallavicino. And you may do well, as an advise growyng from your self, to lett the States understand that they shall do well to deale in tyme with the sayd Spinola and Pallavicino for prolongation of the dayes of payment uppon some convenient interest; for, yf they loke for satisfaction from Hir Majesty, so long as they shall bee by any waies able to discharge it themselves, they shall bee deceived.

As for your sute, I have moved Hir Majestie in it, uppon conference with hir about this your last letter, and I fynd Hir Highnes well disposed to passe it, and that hir only stay, as she shewed mee, proceeded for that shee thincketh it will not serve your

present necessitie beyng a benefit in expectation accompanied with consualtie; assuryng mee moreover that she never meant to bestow it uppon Paynes sonne, nether hath any disposition to bestowe it uppon any other, than uppon you.

I understand by the Deputie of the Marchantes Aeventurers and other who have been with mee to acquaint mee with the successe they have had in their sute in Holland and Zeland towching certaine bondes which they should have of them, which at the Lord Cobhams and my beyng there we recommended earnestly to the Prince and States of the sayd contries, that on the Hollanders behalf they can receive no other answere than was then given to us, which was this : that the money taken uppe by the Prince was employed wholly uppon the defence of Zeland; that no part of yt came to their uses; that they gave no authoritie to Taffin to contract any thing in their names; and therefore in justice the bondes could not bee demanded of them, either in part or in whole : with which answere we resting not satisfied, moved the Prince againe for better contentation to bee given to the Merchants that Hir Majestie might receive such satisfaction in that behalf as was convenient for the charge shee gave us therin; which beyng so fallen owt contrarie to our expectation and to the promise that some of them made, as Paul Bus, Doctor Frances, and one other, and to that which by obligation of the Zelanders to the Marchantes and instructions given to Taffin by the Prince, should have been performed unto them; wheruppon they, findyng no redresse there, seeke for relief here from Hir Majesty by such meanes as in lyke cases of deniall of justice is used; which course, taking place according to their request, will fall owt to be verie prejudicious and of evill consequence for the subjectes of Holland and Zeland, you shall do well to move the Prince and States-generall to take such order with the sayd States of Holland and Zeland, either by way of commission or otherwyse, that the state of the cawse between those two Flandes may bee considered, and accordingly such order taken therin, as that His Majestes subjects may bee satisfied in their lawfull demandes, lest by this deniall they be otherwise provided for by order from hence, which will not fall owt to be so well for the likyng of those contries, and I would bee loth should take effect. And so I commit you to God.

From Richmond, the 6 of November 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

MMMMCCLXXXI.

*Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiel.*

(LONDRES, 6 NOVEMBRE 1578.)

... La de Vuestra Majestad de 18 del pasado tuve en 27 del mesmo, y faltando Vuestra Majestad de Gravelingas no me espantó el no haber recibido las que despues acá he escriptos aunque Monseñor de la Mota me respondió a las que con ellas iban, de quien entenderá Vuestra Majestad lo que sobre el mesmo particular de nuevo le reescribió en respuesta de la suya, y con la de Vuestra Majestad tuve el incluso de Capelo.

El haber sido Dios servido de llevar al Señor es pérdida tan grande quanto se deja considerar, y suceso de harto sentimiento, y para los particulares de todos no pequeña, y en el de Vuestra Majestad, Sua Majestad tendrá cuenta, pues tiene informacion de la manera que ha servido y sirve en lo que toca á esa plaza, de donde Vuestra Majestad no deje de avisarme con todas ocasiones lo que ocurriere, que aqui se está aguardando cada día á Mons de Simcy que viene de parte del Alanzon á tratar el casamiento de esta Reina.

(Coleccion de Documentos ineditos, t. LI, p. 194.)

MMMMCCLXXXII.

*Walsingham au comte de Swartzenberg.*

(VERS LE 6 NOVEMBRE 1578.)

Il s'est réjoui de ses précédentes lettres; et tout en déplorant les divisions qui se sont produites dans les partis, il craint que « l'ennemi » gagnant en nombre, ne reste maître de la campagne; en espérant néanmoins en sa modération, qui lui sera imposée par les circonstances. — La désunion du Hainaut et de l'Artois met en péril les aspirations des partis du Roi et des États. Il regrette la conduite du Duc Casimir à l'égard des Gantois, et proteste qu'il ait agi de l'aveu de la Reine, qui l'a fait remontrer par William Davison et désire voir « les pays réduits en bonne paix sous l'obéissance du Roi ». — Elle attend de l'Empereur toute assistance dans cette œuvre de pacification. — L'affaire du mariage de Monsieur n'avance guère; on parle de la fille du Roi d'Espagne, qui devait épouser le Roi de Portugal. — Ceux de Bourgogne, Dauphiné et Lyonnais ont murmuré

contre les nouvelles impositions; et les anciens conseillers de la couronne de France voient avec déplaisir que le Roi se laisse gouverner par quelques jeunes conseillers.

Monsieur, Vos lettres du 2 de ce mois, m'ont esté les très-bien venues, tant pour le contentement que je reçois d'entendre souvent de vos nouvelles, que pour le désir que monstrés de continuer la bonne correspondance entre nous si bien commencée, en quoy je vous seconde de pareil désir et affection, comme celuy qui vous ayme, honore, et estime singulièrement, vous assurant que j'auray tousjours votre amitié en toute telle recommandation que vos vertus méritent.

Je suis bien aise que Messieurs des Estats de pardelà commencent à vouloir entendre à l'accord de quelques tresves, moyennant lesquelles seroit à espérer quelque traicté de paix et bon succès d'icelle, si les ungs et les aultres ont esgard à la nécessité du temps pour s'y accommoder; mais il est maintenant à craindre que l'ennemy, devenant tous les jours plus fort par le moyen de secours qui luy vient, comme on nous en advertit pardecà, et voyant au contraire que non-seulement le camp des Estats s'affoiblit de plus en plus, mais aussi qu'ils sont bandés et divisés entre eux-mesmes, ne se monstre si difficile en cest endroit, comme ils se sont jadis monstrés, se tenant fier sur ces avantages que d'avanture il estime luy apporteront la victoire. Estant de soy vraysemblable que s'il devient supérieur en nombre, il se fera sans doute maistre de la campagne. Et toutesfois, s'il considère de près la nécessité des affaires, il trouvera convenir pour le service du Roy de ne se monstre trop retif, quant au faict de la paix qu'est le seul moyen pour continuer ces pays-là sous son obéissance, veu mesmes le danger qu'il y a que, cependant que le Roy et ses subjects contendent l'ung pour la souveraineté, et les aultres pour leur liberté, une troisieme personne ne les vienne à priver tout deux de ce qu'ils prétendent, dont n'y a eu jamais si grand aparence comme astheure que ceulx de Haynault et Artois se sont désunis d'avec le reste des provinces, commençant à ne se monstre si mal affectionnés aux François comme paravant, et que la noblesse mal contente semble embrasser le party desdits François, par quoy le Roy fera bien d'y adviser de bon heure et ne se opiniastre si fort qu'il perde tout.

Je suis marry que Monsieur le Duc Casimir s'est faict de la partie des passionés de Gand, par où il a non-seulement blessé son honneur propre, mais aussy mis celuy de Sa Majesté en mesme dainger, plusieurs s'estans persuadés que ç'a esté à son instigation qu'il s'est embarqué en cell' entreprinse. Mais je vous proteste devant Dieu que tant s'en fault que Sa Majesté y ayt consenty, mesmes elle en a esté très-desplaisante, se mescontentant fort d'une telle action, comme le Sieur Davison a esté enchargé de sa part de remonstrer audit Duc et luy représenter le préjudice et désavantage quj s'en est ensuyvy au party des Estats. Par quoy je vous prie que selon les occasions quj se présenteront, vous vous employés à effacer ceste soupçon conceue à tort contre Sa Majesté

et à maintenir son honneur et innocence en cest endroit, vous assurant que son désir est toujours constant de veoir ces païs-là réduicts en une bonne paix sous l'obéissance du Roy, estant bien marrye que ses ambassades et persuacions pour l'induire à l'accord de ledit paix n'ont sorty à meilleur effect. Et toutesfois elle est assés prompte pour s'y employer de nouveau, sy elle pensoit d'y pouvoir prouffiter.

J'ay donné espérance à Sadiete Majesté que l'Empereur vostre maitre luy escriroit pour la remercier du soing qu'elle a tousjours eu du bien et repos du Pays-Bas et luy persuader de se joindre avec luy pour y moyenner une bonne paix.

Monsieur poursuyt tousjours l'affaire de son mariage de par deçà, et attendons d'heure à heure ung sien gentilhomme qu'il doit envoyer pour demander une finale conclusion de si ou non. On nous advertit de France qu'on luy faict offre de la fille du Roy d'Espagne quj devoit espouser le Roy du Portugal, auquel mariage la Royne-Mère est plus affectionnée qu'au nôtre, et il est certain qu'elle a beaucoup d'autorité en son endroit, tellement que cela faict scouperonner à plusieurs qu'on ne marche pas rondement avec nous.

Ceux de Bourgoigne, Daulphiné et Lyonnois se ressentent des grandes impositions qu'on leur met sus, et a le Roy esté constraint de les appaiser par telles parolles qui pourront faire quelque fruit pour ung peu de temps.

Les anciens serviteurs de la Couronne de France et personnes d'autorité en général s'offencent grandement de ce que le Roy se laisse poséder à quelques jeunes conseillers, par l'advis desquels il se gouverne, voire mesme en matières de consequence, dont les aultres se mescontentent fort, voyant qu'on ne faict plus de conte d'eux comme au paravant.

Je vous prie, Monsieur, que notre mutuelle correspondance continue et que me faciés ceste faveur de me faire tousjours part de vos nouvelles, quand l'occasion s'en présentera, comme je ne faudray aussy de vous advertir de tout ce quj se passera pardecà digne de vostre coignoissance et de vous faire service en toute aultre chose qu'il vous plaira me comander, dont attendant l'oportunité, je prieray le Créateur qu'il vous doint, etc.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 191.*)

MMMMCCLXXXIII.

*Roger Williams au comte de Leicester.*

(ANVERS, 8 NOVEMBRE 1578.)

Tout à vous. Du temps de l'Ambassadeur, je n'osais vous écrire ; maintenant il reste peu de nouvelles à vous mander. L'armée des États est réduite à rien. Il y a eu quelques escarmouches sans résultat. Les troupes anglaises de trois mille cinq cents hommes en comptent à peine trois cents. La jalousie du pouvoir entre le Duc Casimir et Boussu a été pernicieuse pour l'armée, et la trahison de Colenmain une déroute complète pour les États. — Les troubles sont grands dans les Pays-Bas. — La noblesse est entièrement à la dévotion des Français, sauf le Prince d'Orange qui déteste Casimir et la faction gantoise. — La Flandre est en armes pour les États, la noblesse est papiste et les bourgeois des grandes villes sont désireux d'avoir les libertés de la Suisse. — Anvers se croit indépendante. — Relations surprises entre le Vicomte de Gand et Boussu. — Dévouement de Breucker dans une escarmouche près de Louvain.

For the countenance which Youre Honor gives me, my pour carkase shall remayne at Youre Honor devotion to comaund during lyfe, if God will permit me healeth and lyberte. During the ambassadors tyme in the Low-Contres, I durst not advertis Youre Lordship of such matters which passid in those placis where I did serve, nor nou have I no new for Youre Honor but such that is better knowne unto you then to myselve. The Estates greate arme is grounc to nothing. When I came from the campe, Monsieur De la Noue tould me they ment not to fight, nor to aproch the enyme no nirer, but to kepe together as long as they myght, which cannot be above xii days, for they have nether money, monission for men, nor forayge for horssis. This is all they did, since they levid there armes won. Skirmis et remenbut touke askar . . . lying abandonid another skirmis afore Loven take Neneve by composition (*sic*) lynes with battery yldid Gimblo and Tylmont, abandonid ond all wreth nothing saving the fyrst skirmish, for these touns are of no ymportaunce ho soever bath the feld comaundes these tounes is is credibly reportyt within this foure moneth there is perist of this arme with rece . . . for want of money xl thousand. Yf Youre Honor had sein the fayre regement of Englis, when they past muster first, they were thry thousand five hundert. At this present there i . . . not together of them thry hundert, but consumid with misery as the rest of the campe is generally every nat . . . I fere me, unlese God will prevent it, there end will be a shamfull retrete. The envi for prinsipalyste, at the beginning, that was betwix Duke Casimere and Counte Boussu, did hynder the servis much, but the trechery of

Monsieur Colenmain . . . . a klose fault and over [?] threw the servis of the Estates openlie. The trubles is great, which is like to faule out in the Low Cuntres. The most part off the nobelyte is like to be French as far as I can perseve, this many is at the Devotion of Monsieur Duke de Askote, prince Definne, Count de Lalyne, Count De Boussu, Count de Egmont, Marques De Havery, Marques de Berges, M<sup>r</sup> de Capers, M<sup>r</sup> de Montony, M<sup>r</sup> de Hays, M<sup>r</sup> de Lamote. The Prince of Oreng simes not to be french, but I fynd the french wery greate with hym; hy mislikes greatly with the Duke Casimir and his faction of Gawntois. Yf Your Honors in England knou nos his nature and dysposicion, I do assure you there is few in Flaunders knous him all the contres saving the stro . . . . houldes loukes for no other but for Disdruction. The enyme wax strong Flaunders in armes agaynst the Estates as tho . . . the nobelyte is papistes and male content the burgesis of strong towns mens to have the lyberte of Shuiserland. Anverp thinks it selfe another Uenis and cares nether for frend, nor fo, and is enyme to all soudiers and begyns have the Prince in gelosy. Wat I hard sum of the best of them say, I will kepe it to mi selfe, untill I cum to the speach of Youre Honor; but the Wicont of Gante and the Counte Boussu riding together sent Bousse, askid the Wicont how he thoght of the arme ould take part agaynst them, he sayd the french regementes that was conductit by Cas . . . Boussu sayd that he ferd Noris more then all the French, for he hath the mens to send to England for more soudiers. Besids he sayd that Noris had xx gentile men, the which should refuse no desprat action, and that he ferd thoses more then any french regement. I should Youre Honor knew what honor M<sup>r</sup> Brouecker dyd to England in hasardyng his lyfe so Waliently in a skyr-mish afore Loven in the compayne of M<sup>r</sup> de Lano with dyvers chalengis to the enyme and still fasiun to retyre by the counsell of lam . . . . besides the great liberalyte he shewid as wel . . . . to strangers as to his owne Contremen.

Good My Lord, pardon me for my faultes and bouldnes, I comit Youre Honor to the handes of the Allmyghte God to ad waunce Youre Honor to youre owne will and decire.

From Antverp, the viii of november . . . .

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 50.*)

MMMMCCLXXXIV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 9 NOVEMBRE 1578.)

Il s'excuse de ce qu'il rapporte toutes nouvelles, mêmes vulgaires. Dans sa dernière lettre, il a parlé de la division des Gantois, appuyés par le Duc Casimir, et des Wallons. Depuis, on a fait de vains efforts pour les réconcilier. — Le Duc Casimir veut se faire proclamer général des Gantois. — Craintes d'entente avec les Français du Duc d'Alençon. — Le camp des États est à Léau. — En France les affaires se mêlent. Le parlement de Dijon vient de consulter le Prince d'Orange. — Mort de Don Ferdinand. — Accord avec les Genevois pour avances d'argent. — Retour du Comte de Buren. — Protestations de fidélité à la Reine.

Monseigneur, Je désirerois que par Vostre faveur Sa Majesté trouve bon, sy je représente comme en meslange toutes diversités d'occurrans bons et mauvais selon que la saison altérée les raporte, les ungs véritables, aultres triviaux avec quelque vérisimilitude, aultres comme non croyables, remectant au succès du temps l'esclaircissement, je le dis, Monseigneur, pource que pourriés avoir trouvé en aulcunes mes précédentes plusieurs particularités assés légères qui me pourront condamner de mesme légèreté les escriivant. Ce que je fais à bonne intention, m'assurant que les avis de Monsieur D. l'agent de Sa Majesté plus solides pour la familière correspondance qu'il a avec vous, refformeront mes discours, me resolvant en la continuation moyennant l'avis de Vostre Seigneurie à laquelle . . . .

Par mes dernières du 13<sup>e</sup>, j'avois escript les occasions du retour des commissaires envoyés pour moyenner les difficultés de ceulx de Gant avec les Wallons non réconciliables pour estre poussé en ceste aigreur les ungs par les aultres, les Wallons par la ligue des Malcontens qui sont à Mons, les Ganthois par Casimirus, ce que plusieurs imputoient à Sa Majesté.

Que sy j'avois l'escripre et discourir, je représenterois la vérité de la menée recogneue et descouverte, sont passé huit moys, lorsque fut traité le partage en trois par trois.

Monsieur Davesson, agent de Sa Majesté avec le Conseillier d'Etat Medequerque et le Bourgmaster d'Anvers Stralle, sont passé à Gant pour redresser la négociation, ne sçay sy c'est par avis de Sa Majesté. Le Seigneur de Rumer et Monsieur Dohen maistre des postes général les suyvent pour mesme effect, le tout en vain; car le complot est résoluz. Ce que l'on fait, est pour aviser les ignorans, mais je doute que le peuple ne la persoyve.

Suyvant ce sujet, Monsieur des Pruniaux et Rochepot sont arrivé en Anvers, qui

requièrent les Estatz de la part de Monsieur de satisfaire à leurs promesses. Aultrement il y se déclarera avec les Wallons; voyés la sainete intention dudiet prince qui s'est excusé de la prise de Mortagne, place d'importance près Tournay assise sur la rivière de l'Escault entre deux rivières navigables, l'une venant de Haynault, l'aultre d'Arthois où ces Francois ont tué quelque nombre de bourgeois dudiet Tournay, prétendans par le moyen de ladicte place empêcher les vivres aux Gantois et renger ceulx de Tournay à leur dévotion.

Le Duc Casimir prétend estre déclaré général de l'armée des Ganthois après avoir fait publier une justification qu'il faict imprimer. Voilà l'ambicion. Ung sien conseiller nommé Salègre, n'ayant voulu seconder son intention, a son congé. Beutrich est arrivé à Anvers la nuyt passée : nous sçaurons à quelle fin en ceste emprinse de Flandre.

Ceulx du régiment de Monsieur d'Argent-Lien ont dechiré leurs enseignes et passent à Gant. Le semblable feront tous ceulx qui ont suyvy Casimir. Il y a capitaines députés desdicts Ganthois, qui sont à Bruxelles et en Anvers, qui font desbaucher les bons soldats du camp Escossois et aultres pour les avoir à leur service.

En ce subject seroit la conséquence dangereuse, sy les Francois de Casimir, estans à Gant s'entendoient avec ceulx de Monsieur d'Alensson.

Ceux de Holande ont cassé le régiment d'Issestein qu'ils entretenoit au camp et les ont renvoyé sur la frontière de Holande pour recepvoir leurs payement : strategème à propos.

Nostre camp est entour Léo et Diest. L'on bruyt qu'ils ont fait les aproches pour battre ladicte ville de Léo. A peine se peuvent sçavoir certaines nouvelles dudiet camp parce qu'ils sont entouré de l'ennemys, dont ne pouvons avoir nouvelle qu'avec le convoy des vivres.

En France sont les affaires estrangement meslées. Le Parlement de Disjon a fait doléance aux aultres Parlemens du royaume de ce que le Roy a promis à son frère l'infraction de la neutralité cy-devant jurée par les Roys entre le Conté et Duché de Bourgongne et les Souysses, et sont les choses en ces termes. Ledict Parlement de vouloir faire la guerre au Roy, ayans demandé l'advis de Monsieur le Prince d'Orange (com il dit) pour le choix d'ung chief, sçavoir de Monsieur ou de Monseigneur de Guyse, strategème estrange et fort à croire.

La Roynne-mère a esté ou est, sy elle n'est morte, comme l'on a publié, à Liborne l'on elle a négocié d'heure à aultre avec le Roy d'Espagne estant à Mousson. Sa négociation tend du tout contre Sa Majesté et à la ruine des Estats du Pays-Bas. Je vous supplie discourir proffondement l'estat : la Roynne-mère à Liborne, le Roy à Fontannebleau, le Seigneur de Guise au Duché de Bourgongne, Monsieur en Haynnault, Casimir en Flandre, le Prince d'Orange dans Anvers en Brabant, sy ce sont meslenges : or passons oultre.

Par lettres interceptées venantes d'Espagne de la mort de Don Joan, l'esné fils d'Espagne nommé Ferdinante se trouve mort; voyés l'entresuytte ordinaire que une chose casuelle acconduyt ordinairement trois malheurs.

Ung personnage d'estat, homme d'affaires, a fait rapport que le Roy d'Espagne c'est accordé avec les Gênois de la grande banquerottie, en faveur de quoy y il leurs a commencé ung payement et par ycelleuy traicté qui recepvront tout l'or qui sortira d'Espagne pour le reffondre et en forger des pistolles augmentées d'ung tiers qui pourteront les armes de Millan.

Tous les deniers qui passent pour l'armée de l'ennemis arrivent à Paris en la maison d'ung nommé Capelle près le Grand Sainet-Jacques.

A Rouen arrivent quelques deniers par faveur des marchans Espagnols retirés celle part, mais ignorantenant.

L'on dresse des praticques et intelligences subtiles pour surprendre lesdicts deniers de l'ennemi, que leurs seroit du tout ruyneux.

Ung Espagnol nommé Malvande retiré à Rouen (celluy qui furnit cent mil escus à Don Joan après l'avoir conduit par Anvers de Malines et luy avoir monsté le chasteau et les singularités de la ville) se retrouve désespéré de la mort d'icelluy Don Joan, prévoyant luy et tous les marchans retirés le mauvais succès de leurs affaires et desireroit moyen de pouvoir retourner pardessà.

Nous avons advis que les ennemys sont tellement extenués qu'ils désirent et recherchent tous moyens de paix.

Suyvant mes advis précédans, nous espérons tousjours quelque fruyt sur les moyens propices pour la paix.

Je seay pour asseuré de plus une pratique et menée laquelle qui se dresse pour tirer le Conte de Bure hors d'Espagne, laquelle est en grande espoir de se pouvoir bien exécuter et à laquelle le Prince tient la main, ce qu'onques y n'a voulu faire jusques à présent.

La négociation contenue en l'article dernier de mes précédentes est fally parce que l'on n'y a pourvehu à temps.

Finallement j'ay discours à Vostre Seigneurie toutes occurences confuses, comme ung chaos duquel il y vous plaira servir Sa Majesté et en tirer ce que vous semblera à faire son service comme fait une mouche à miel qui tire de toutes fleurs confuses du miel. La douceur ce qu'on pourra tirer de ces discours, sera la cognoissance des affaires des Estats en général qui pourront faire bastir à Sa Majesté une paix et repos universel. Je prie ce bon Dieu luy en faire la grâce, conservant ycelle et vous, Monseigneur, en très-heureuse santé et accomplissement de vos généreux désirs.

D'Anvers, ce ix<sup>e</sup> en Novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCLXXXV.

*La Reine d'Angleterre au Prince de Parme.*

(RICHMOND, 10 NOVEMBRE 1578.)

Elle exprime ses doléances sur la mort de Don Juan et se félicite de le voir remplacé par un Prince si méritant. La tâche est difficile; pour réussir, une sage politique de douceur vaut mieux que la voie des armes et des châtimens « sanguinolens ». Elle compte sur sa prudence qu'on lui a vantée; car elle croit que si l'on avait suivi ses conseils, les affaires n'eussent été « en si mauvais ordre ».

Monseigneur mon cousin, Nous avons receu votre lettre, par laquelle nous faictes advertir de la mort de Don Juan, et de la substitution qu'on a faict de votre personne en sa charge, attendant la volonté du Roy Catholique, pour en ordonner et disposer selon son bon plaisir. Ces nouvelles de la mort d'ung si généreux prince pour avoir faict de grandes preuves de ses vertus contre l'ennemy commun de la chrestienté, le Ture, nous estoyent fort desplaisantes. Mais encores sa fortune plus, quy estant employée en ces guerres des Pais-Bas, n'avoit a moissonner aultre fruit que le hazard des erreurs d'aultruy. Mais, parmy ces tristes nouvelles, ce nous a beaucoup recreé d'entendre que Dieu auroit si bien pourveu aux affaires d'iceulx pais, voyant le danger où l'on les a mis suyvant plus tost la voye d'armes et de fait, que de douceur et mansuétude, et que prendrez bon adres pour iceulx réduire en l'obeyssance du Roy, qui sentira plus tost son Prince bening et gracieux que le naturel martial et sanguinolent; et nommement qu'il s'y est trouvé ung prince comme vous, advisé et débonnaire pour succéder en la place de gouvernement, laquelle l'ambassadeur du Roy, notre bon frère, résidant auprès de nous, nous a (à notre grand contentement), dict que ledit Roy vous a confirmée, ce que nous promet le fruit de la bonne opinion qu'avons conçue de votre prudence et sagesse, croyant que si on eust suyvy notre conseil que leur avons souvent représenté, et tenu compte des bons offices que fimes dernièrement par nos Ambassadeurs, les affaires desdits pays n'eussent esté en si mauvais ordre qu'ils sont maintenant et sont taillées d'estre encores, s'ils ne soyent redressés par voz meilleur et plus sain conseil. Quoy faisant et laissant à part les violences qu'on avoit auparavant choisies, vous vous acquerresrez autant d'honneur et réputation que la voye de paix est plus prisée entre tous et plus séante au naturel des grands, que les conseils et desseings qui ne tendent à aultre fin qu'à leffusion de sang et cruaultez, desquelles ceulx qui en usent le moins se trouvent volontier les plus renommés entre les hommes, et la louange de ses vertus demeurera comme sacrée à sa postérité. Et espérant que vous y gouver-

nerez de sorte que la tant désirée paix et repos desdits païs célébrera tousiours les loz de voz vertus et qu'aurez soing de maintenir et accroistre la bonne intelligence entre ledict seigneur Roy notre bon frère et nous et entre nos couronnes et pays, nous ne faudrons de notre part à tenir avec vous correspondance requise. Et prierons, etc.

(D'après l'original, conservé aux *Archives du royaume, à Bruxelles, Papiers d'État et de l'audience*, carton 183-184. — Des minutes, avec de légères variantes, en existent aux *British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 193.* — *Record office*, reg. 145, n<sup>o</sup> 13.)

---

MMMMCCLXXXVI.

*Remontrance de William Davison au Duc Casimir.*

(GAND, 10 NOVEMBRE 1578.)

Le Duc était venu en ces pays au service des États et à l'insistance de la Reine. Au lieu de profiter de la mort de Don Juan pour combattre « l'ennemi commun », il quitte le camp des États et se rend à Gand où il n'a que faire, sinon de semer la division. Car en prenant parti ouvertement dans la querelle religieuse, il provoque les catholiques et malcontents à se choisir un chef, le Duc d'Anjou ou autre, et à allumer une guerre civile, qui amènera la ruine du pays, au préjudice des pays voisins et de Sa Majesté. Loin d'approuver cette conduite, la Reine doit la blâmer et l'en détourner.

Au nom de la Roync ma maistresse, La Roync ma maistresse estant advertye de la venue de Vostre Excellence en la ville de Gand, et de vostre procédure en icelle, a esté fort altérée et la trouve merueilleusement estrange pour beaucoup de raisons.

Premièrement : Pour ce que Vostre Excellence estant venue en ces pays au service des Estats pour faire la guerre à l'ennemi comun et singulièrement à l'instance de Sa Majesté, lorsqu'on devoit attendre de vous quelque notable service pour le bel avantage qui se présentoit par la mort de Don Juan et autres grandes difficultés de son armée, vous vous estes séparé du camp desdicts Estats et transporté en ceste ville avec partie de vos forces sans leur congé ou consentement, à la requeste seulement de quelques particuliers de Gand, sans mesmes le sceu et adveu du peuple; chose fort préjudiciable à votre honneur et réputation, et au grand desservice desdicts Estats.

Que par votre dicte venue vous semblez nourrir la division en ce pays, et le mettre

en guerre civile, tendant à l'entière ruyne dudict pays, pour la defence duquel Vostre Excellence y a esté appellée.

Que vous avancez par ce schisme les affaires de l'ennemj commun et luy trovez moyen de s'eslargir et se refaire, en diminuant les forces des Estats et desbauchant non seulement les votres, mais aussi autres Colonels, Capitaines et soldats pour abandonner leurs enseignes et prendre ceste partie.

Que par ce moyen d'une part est apparent devenir une mutinerie générale et dissipation de l'armée desdicts Estats, par l'espoir qu'on donne de meilleur traitement et apointemens à ceux qui voudroyent venir vers la Flandre.

Que, d'autre part, vous donnez occasion aux Catholiques, tant capitaines que soldats d'entendre aux menées et pratiques des Walons altérés qui les sollicitent pour se joindre avec eux pour la défense de leur Religion oppressée par ceux de Gand.

Que lesdits Walons et leurs adhérans voyans que vous prenez parti en ce pays et se persuadans que vous vous faites chefs de ceux-là qui font profession d'exterminer la Religion Catholique et semblent faire beaucoup des choses en préjudice de la noblesse, auront belle occasion, de leur costé, d'eslire un chef de profession et Religion Catholique; soit Monsieur le Duc d'Anjou ou autre qu'ils pourroyent trouver affectionné à telle charge.

Que vous donnez graves occasions audict Prince de se malcontenter tant de Voire Excellence que des Estats-Généraux, veu l'accord qui s'est passé entre eux et Son Altesse.

Que par ce moyen vous faites une belle ouverture à ceux qui taschent persuader ledict Prince à se déclarer pour les Catholiques et malcontans des départemens de ceux de Gand, et par ainsi de se servir de ce prétexte pour envahir ses prouvinces et transporter les malheurs et misères de la guerre civile pour le fait de la religion, de la quelle la France a esté travaillée par tant d'années, au Pays-Bas, dont on ne pourroit attendre autre chose que la dernière ruine dudict pays et la dissipation de l'Estat : chose fort préjudiciable aux princes voysins et principalement à la Royne notre maistresse.

Que . . . . . prevenir tous ces inconveniences et acorder le differend entre lesdicts Walons et Gantoys et remettre les affaires en bon ordre, si lesdicts Gantoys ne fussent induits par votre conseil, comme on présume, de choisir plustost la voye d'armes que d'apointement, et ne fussent encouragés de ce faire par votre autorité présente et espoir de secours et protection.

Et que partant à bonne raison on pourroit imputer à Voire Excellence toutes les calamités, pilleries, sauvageries et dévastations de villes et villages qui soni aparantes de suivre ceste nouvelle guerre; car Voire Excellence donne occasion à tant de monde à croire que vous en estes fauteur et conseiller.

Done est à craindre que Voire Excellence ne perdra gravement crédit et réputation

envers tous princes sages et bien consoillés et aymans la prospérité de ce povre pays tant combatu d'ennemys estrangers, que c'est une extrême pitié de veoir sa ruine avancée par ceux qui l'en devroyent préserver.

Et tandis qu'on fait courir le bruit et que plusieurs croyent que Votre Excellence a prins ce pied avec l'adveu et bonne intelligence de Sa Majesté, comme si elle vous favorisoit secrètement et fût jointe avec vous pour renverser l'estat de ce pays, elle s'en sent grandement affectée et scandalisée en son honneur, et s'en plaint infiniment de Votre Excellence, protestant devant tout le monde n'avoir aucune part à vos desseins en cest affaire, mais au contraire en estre très marrie.

Et pour la bonne affection que Sa Majesté porte tant à Votre Excellence qu'à la conservation de ce pays avec lequel elle est de si longtems en estroiete ligue et correspondance, elle vous a bien voulu remonstrer ces choses susdites et prie Votre Excellence de les considérer avec mûre et bonne délibération, postposant toutes passions et malcontentemens particuliers à l'avancement de la cause publique pour prendre telle résolution que serat convenable à votre honneur et devoir d'un Prince Chrestien, à l'entretienement de la réputation de Sa Majesté et l'amitié qu'elle vous porte, et aussi à la conservation de ce povre pays.

A Gand, le x<sup>e</sup> de novembre 1578.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 55.*)

---

## MMMMCCLXXXVII.

### *Remonstrance de William Davison aux magistrats de Gand.*

(11 NOVEMBRE 1578.)

Davison s'appuyant sur des lettres de la Reine d'Angleterre, du 21 octobre et du 6 novembre énumère les nombreux sujets de plainte qu'elle allègue contre eux.

Ce document est mentionné dans le registre de la Collace, mais n'y est pas inséré. J'en reproduis l'analyse d'après Van Meteren, édit. française de 1618, fol. 165, col. 2 :

« Il déclara à ceux de Gand, que par leur manière de procéder, ils donnoyent occasion à tout le monde de penser, qu'ils vouloyent tenir la guerre au Païs, de laquelle les voisins estoyent désireux de voir la fin. Qu'on leur imputeroit la cause, de n'avoir point peu empescher la prospérité de l'ennemy, dequoy il y avoit grande apparence. Qu'ils s'oublioyent grandement eux mesmes, d'entrer en de telles

entreprises, sans l'autorité et consentement de tout le corps. Que telles manieres de faire donnoient à penser qu'ils ne vouloient obeïr ni aux Supérieurs, ni aux Magistrats. Ce qui donneroit occasion à quelques uns d'assister les Estats, pour les contraindre de venir à la rayson. Il leur dit aussi, qu'ils devoient prendre garde, que pour leur particulier, ils ne vissent à empescher la prospérité de tous les Païs, en fortifiant l'ennemy, et en donnant occasion de tourner les forces des autres membres contre eux, et ainsi faire des amis des ennemis, à la destruction commune de tous.

• Et afin qu'on ne pensast pas, que le Duc Casimir fut venu au Païs par le moyen de la Royne d'Angleterre, et que secretement elle voulut defendre ceux de Gand : ledit Ambassadeur leur dit, que Sa Majesté le trouvoit fort estrange, et rejettoit entierement tout ce qu'il faysoit en ce fait, si d'avanture il tendoit à quelque chose de tel. Il dit aussi que Sa Majesté avoit entendu, qu'il y avoit encores bonne esperance, pour éviter les malheurs et difficultés de la guerre civile, pourveu que ceux de Gand voulussent venir à la rayson, et se conformer à l'advis du Conseil d'Etat et des Estats Generaux, en ces trois poincts. Premièrement à rendre les biens, qui estoient encores en estre, aux Ecclesiastiques : Secondement, à recevoir la paix touchant la Religion, que tant d'autres Villes avoyent acceptées : et tiercement, à vouloir mettre les prisonniers en place neutrale, comme ès mains de Sa Majesté ou autres, avec telle asseurance, que ceux de Gand pourroyent souhayter. De sorte, Sa Majesté leur faysoit ouvertement declarer, qu'en cas, qu'ils ne se voulussent point laisser esmouvoir à des choses si raysonnables et necessaires, qu'ils luy donneroyent juste occasion, non seulement de s'alliener d'eux, mais aussi de les abandonner du tout, et partant, prioit qu'ils y voulussent avoir esgard.

• Ledit Ambassadeur requit aussi de ceux de Gand une obligation de leur main, de quarante cinq mille livres steerlinx, au profit de la Royne, comme avoyent fait ceux de Bruxelles, d'Anvers, de Bruges, de Middelbourg, de Dordrecht, d'Amstredam, de Duynkereke et de Nieuport. »

(Archives de Gand, Registre de la Collace.)

---

MMMMCCLXXXVIII.

*Le docteur Beutterich à Daniel Rogers.*

(GAND, 11 NOVEMBRE 1578.)

Junius, à son retour, lui a rapporté les nouvelles de la Reine et du Conseil. Il attend l'ordre de compter aux États les huit mille livres pour la cavalerie du Duc Casimir. Si on avait voulu suivre ses conseils, les choses auraient mieux tourné. Il se défend d'avoir avancé que le Prince viendrait au secours moyennant vingt mille livres. Le Duc Casimir avait vu son Mémoire à la légation anglaise, qu'il avait écrit au brouillon sous sa tente. Du reste, il pense n'avoir employé que des expressions appropriées aux circonstances, et a poussé les Ambassadeurs à agir plus efficacement, visant avant tout l'intérêt de son Prince. Il se défend d'avoir suggéré cette guerre déplorable et regrette de ne l'avoir pas blâmée plus vivement. On a fait de vains efforts pour affermir l'autorité

de d'Alençon. Il décrit ses menées et celles du Duc Casimir et des États; il ne peut donc conseiller au Prince que de les surveiller avec prudence.

S. D. Junius reversus, de Serenissimæ Reginæ Angliæ singulari in Principem meum amore et benevolentia, de Consiliariorum, et ipsius adeo Reginæ in me abalienatione, multa retulit. Gratum fuit prius, gratius si in tantis angustiis aliquid presentis auxilii affulsisset: posterius æque animo, ut me decet, tuli. Et si enim Serenissimæ Maiestatis literarum exemplum exhibuit, quæ continebantur, M. S<sup>m</sup> octo librarum milia Statibus hac conditione numeraturum, ut in Casimirianorum equitum usus conferrentur. Tamen, cum nec Maiestas Sua Casimiro, nec tu mihi id significares, facile, quamvis Junio repugnante, conieci, affirmavique id ipsum secuturum, quod evenit. Ita frustra in Angliam, frustra hinc Antverpiam profectus est Junius; putoque res nostras, si consilio meo creditum fuisset, qui legationem Anglicam dissuadebam, meliore aut saltem non iniquiore loco futuras fuisse; neque enim deteriore esse potuerunt. Quo auctore in has difficultates, in has angustias, in hanc calamitatem, coniecti simus, tu omnium optime nosti. Præsagiebat mihi animus id fore quod evenit. Certe Serenissimæ Reginæ auctoritas, una inquam auctoritas, Principem meum impulit: confirmavit quod non dissuasi. Nec certe suasi quod periculosum ducerem, dubium belli hujus eventum sustinere. Hinc nec cum Statibus unquam egi, et detrectavi Reginæ voluntatem Principi meo perferre. Tantum abest ut, quod scribunt Consilarii Anglici, DD. Burglæus et Wilsonus, mecum in Anglia transactum sit, egoque spem fecerim, Principem meum venturum, si viginti millia librarum numerarentur. Quo minus mirari debes, si commotior ad ipsorum literas, quibus ea continebantur quæ a me probata nunquam sunt, redditus sum. Expecto indies mnemonicum meum Anglicanæ legationis: quod ubi accepero, demonstrabo liquido et mihi et Principi meo injuriam fieri. Nec male se id habeat, mi Rogersi, cum Principis mei plurimum intersit, ut me taceam, ista non dissimulari. Literarum mearum ad S. R<sup>m</sup> vi septembris scriptarum exemplum vidisti: vidit Casimirus, antequam clauderentur, nec improbavit: viderunt ex quo Majestas S<sup>a</sup> παρόρησταν reprehendit, multi Galli, qui non improbaverunt: Neminem vidi non Anglum qui improbasset: Viderunt tamen et legerunt multi. Quod autem nec characteres elegantiores essent, nec papyrus delicata, id eo accidit quod in tentorio meo scripsi, non mensis innixus sed genibus; Et antequam scriptionem absolvissem, irruerunt in tentorium meum milites, stipendia flagitantes, tanto impetu, ut abrupto stylo epistolam breviorum fecerim, ut cum militibus transigerem. Scio meum non esse, meo aut aliorum judicio S<sup>a</sup> R<sup>a</sup> de Epistola mea judicium antevertere, aut modulo meo decorum metiri. Quando autem nullum verbum insertum est gravius quam præsens necessitas postularet, et eventus docuit non vanum fuisse me vatem, gratiam mereri debuit, nota libertas, convitiis vacans. Fateor me Junio libere scripsisse quid mihi

videretur; at monendus fuit ne vacuus rediret : monitus tamen spem nobis ostentavit inanem. Quis autem me merito reprehendat Principis mei negotia circumspecte agentem? Legatos diligenter sollicitantem, ut res potius quam verba, effectum quam benevolentiae ostentationem respiciant? Tenuitatem meam lubens agnosco, et quam sim magnarum rerum expertus, ipse deploro. Interim pro captu meo qua possum maxima fide et industria et circumspectione, Principis mei rebus, cum publico bono conjunctis inservio. Fallere et falli æque gravia reputo : utrumque detestans. Vel ipsam Angliam universam judicem constituo, annon Princeps meus ad hoc difficile bellum liberali ostentatione, magnis pollicitis lactatus, postea plano desertus est. Constat autem ex iis quæ ego jam molior, quam agatur mecum parum candide, cui uni imputetur quicquid male gestum est. Hinc enim equites nostri, me authorem expeditionis, hinc Consilarii Anglici, approbatorem etiam viginti millibus librarum tantum numeratis, faciunt. Cum neutrum sit. Si peccavi, peccavi non dissuadendo. Principi meo in horto Lutereano consilium ex me quærenti, respondi. In re tanti momenti, cujusque eventus æque noxius ac salutaris esse queat, quæque et acta et omissa varia judicia subitura sit, non posse me consulere : rogare etiam atque etiam demisse id ne male interpretetur. Quod fidelis famuli sit commoda et incommoda, susceptæ vel recusatæ expeditionis expositurum. Consilium autem sibi se ipsum capere oportere. Examinandum animum, an par sit oneri ferendo; consulendam conscientiam; causam ponderandam. Ipsius Celsitudo adhuc testatur, et hodie testata est me de Anglicano auxilio recte judicasse, et de Auriaco et de belli eventu et de Statibus. Sed abrumpendus est iste sermo, cum sperem apologia quam paro, exemptum iri, et tibi et omnibus æquis omnem scrupulum. Eo namque jam ventum est ut Principis mei, honoris tuendi causa, scriptum divulgari necesse sit : ad quod utinam tuæ mihi suppeterent vires, et otium. Certe vel unius Davisoni negotiatio, vel invitum Principem meum cogit. Quæ enim prius incerto authore in vulgus spargebantur calumniæ, Reginæ autoritate munitæ, veritatis auctoritatem consequentur, nisi obviam mature eatur. Principi meo persuasi hætenus, ipseque habes persuasum, a Regina non esse profectum illud mandatum. Neque enim puto Majestatem S<sup>m</sup> παρρησίαν meam reprehenderit, in legato suo convitia adversus Principem meum tolleraturum. Nec sufficit Davisono se esse implicitum huic rei : qui D. Walsinghamum mandati authorem facit. Mitto tibi exemplum literarum Principis mei ad Majestatem S<sup>m</sup> Nisi maturetur responsum, prodibit tractatulus meus. Princeps meus ad te scribit : rogo te ut sollicitatoris officium principi meo præstes.

Burgundica negotia sine fructu mota sunt; et est ita ut scribis alienos quosdam ad privatam ambitionem alendam : quicquid autem actum est, eo respexit, ut Alanconii inde cresceret autoritas : quæ tamen ob inceptam non absolutam rem magis imminuta est. Rident namque jam ipsi Burgundi vanos conatus. Cum autem ea considero quæ Davissonus Principi meo exhibuit, miror vos tam esse de Alanconio sollicitos : qui

exprobretis causam illum ex adventu nostro Gandavum, novæ similitatis accepturum, et innuat transactionem inter ipsum et Status initam stricte observandam. Eoque magis miror quod quinto die (per) legatos vestros, ipsamque adeo Majestatem per literas questam, quod cum Alanconio tractatum esset. Sic nempe alicubi habetur Casimirum non venisse Majestatis Suæ auspiciis, alibi a Majestate Sua ad hoc bellum invitatum. Tu scis quomodo se res habeat. Haud puto esse tutum prescribere quid nobis et de Alanconio et de Auriaco et de statu causæ videatur, cum judicio falli possimus, et ingratiore reddi. Hoc certo stante per nos adeo non stesisse, ut convenirent principes duo, ut perpetuo id per literas et nuntios inferimus. Habuit autem Auriacus politicas rationes, quibus impediabatur quo minus amico, et tali amico, qui toties succurrisset, gratificaretur. Nunc petitur quidem ut Casimirus Antverpiam se conferat; misitque huc proprio nomine D. Archidux. Quid futurum sit haud scio. Inclinat animus non proficisci. Dermondam non gravabimur. Langueltus, a Casimiro vocatus, heri advenit, ejus consiliis maturioribus uti decrevit Princeps, ut opinionem eximat vulgatissimam per Germaniam, Galliam et Belgium unius Beutterichii consiliis omnia regi. Etsi autem solus principi meo affui in Belgio, nec alium habuit præter me cui sua committeret, non ideo sequitur meo consilio solo omnia accidisse, cum expertus sim in maximis rebus sæpe consilia mea locum non habere et foeliciter quidem. Hæc licuit raptim ad tuam epistolam rescribere. Tu, mi D. Rogersi, me ama. Scribo ad Consiliarios DD. Burglæum et Wilsonum : videbis procul dubio literas. Vale.

Date Gandavi, xi novembris, M. D. LXXVIII.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCLXXXIX.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 11 NOVEMBRE 1578.)

La Reine a reçu une lettre du Prince de Parme lui annonçant la mort de Don Juan, et faisant part qu'il a pris le commandement général, bien malgré lui. La Reine lui a exprimé par sa réponse, sa satisfaction, malgré le silence du Roi. — L'Ambassadeur d'Espagne nous a raconté que pendant qu'on annonçait au Roi la mort de Don Juan, le Prince d'Espagne était à l'agonie; depuis nous avons appris de France son décès. — La Reine désire de plus promptes informations, surtout quand

il se présente des faits importants. — Nous avons appris que le Hainaut et l'Artois ont demandé au Pape, Monsieur pour Gouverneur. — Par l'extrait ci-joint, vous pouvez juger de la jalousie dont Monsieur est animé à l'égard du Prince d'Orange.

Sir, The Prince of Parma hath latly written unto Her Majesty, signifienge unto her the dealt of Don Juan and yt, he had cast uppon him the generall charge of th'army which by consent of all the captaynes and principall personages in the said army was confirmed so yt he was pressed to accept the same, lhonghe greatly against his will, untill such tyme as it shoulde please the King to appoynt some other to occupie the place, praying Her Majesty therefore to hold such good correspondency with him during the tyme of his charge as might tend to the advancement of the Kings affaires in that contry; which kinde of dealinge Her Majesty resteth so well satisfied withall, as (notwithstandinge the King hath not yet written unto her concerninge any of the saide two poyntes), she hath thought good to write th' inclosed lettre of thanekes unto him for his courteous and frendly offices, beinge pleased that, ymediatly uppon the receipt herof, youe request at the States handes one of their trompetes and send by him, both her saide lettre and th'other two inclosed from the spanishe Ambassadour unto the said Prince.

The spanishe Ambassadour hath tould us yt at yt same instant, when newes came to the King yt Don Juan was departed this lyfe, the Prince of Spayne lay a dyinge, and since we have ben advertised out of France yt he is now dead.

Her Majesty, understandinge yt it is now ten or eleven dayes past since yene weat to Gant marvayleth not a litle yt she hath not yet hearde from youe. Wherefore youe shall do well hereafter (considering how much it importeth Her Majesties service during the broken state of thinges there) to use more diligence in advertisinge, especially uppon occasion of extraordinary accidentes.

We are advertised that those of Hoynault and Artois have ben suters to the Pope that they may have Monsieur, to ben their Governour, but yt he would not condescende therunto. And yt, notwithstandinge Monsieur; is put in good hope that those two provinces beinge devided from the rest in respect of religion, he shalbe chosen to be their head and protector. By th' inclosed extract of th' Ambassadors lettre, youe maye perceave what a vayne suspicion and jalousie Monsieur hath conceived against the Prince of Orange.

And so I comit youe to God.

From Richmonde, the xi of november 1578.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 192.*)

---

MMMCCXC.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 12 NOVEMBRE 1578.)

Accuse réception de sa dernière lettre et lui dit de donner avis au Duc Casimir et aux Gantois au nom de la Reine ; mais de traiter sévèrement Beutrick, qui a des accointances avec Châtillon en Languedoc pour amener la séparation de cette province. — Il faut engager les Gantois à mettre Beutrick en prison ; si Casimir ne satisfait pas, ne pressez pas les États de lui payer les six mille florins. — Vous feriez bien de répandre parmi le peuple des écrits pour excuser Casimir et rejeter la faute sur Beutrick en termes que vous jugerez opportuns et utiles. — Les affaires me semblent très perplexes et nous craignons que les trente mille florins n'aient l'effet que nous en attendions. — Je me trouve en ce moment tout absorbé par les événements d'Irlande.

Sir, As I was closyng up my other letter, I receyved your packet sent by your servant Burnet, hoping that the same shoold have ben dated at Gawnt, wherby Her Majestye myght have receyved some satysfacyon of the myslyke she hath conceyved thowghe your longe dyfferryng of your repayre thither. I wyll doe what I may to solve the matter. Towching the letters you thought meet to be sent unto Cassamire and the Gantoyse, I forbare to move Her Majestye therin, for that I feare she woold have caused them to have been wrytten in so harde and sharpe termes as woold rather breed contempte then redresse. I hope the good counsell bothe he and they shall receyve from you in Her Majestes name wyll take good effect, which you may delyver eyther in sharpe or sweete termes as to you shall seeme meete. Butrecke woold be rowndely dealt withall, whoe wyll be the ruine of that gentleman his master, that otherwyse myght prove a good instrument in Gods Chirche. By the sayd Beutryckes lewde adyce ther is a practyce interteyned with Chatyllyon in Langwadocke to devyde the chyrches in that provynce from the rest of the chirches in Fraunce, and to drawe them to yelde them selves under Duke Cassamyres protectyon, perswadyng them from dependynge on thy King [of] Navare as a man lyght and unconstant. This good fellowe with thes vyllanouse practyces wyll prove a verry fyrebrande of contentyon : you shall doe well to laye him open unto the honest and relygyouse sorte of the Gantoyse. And, yf they could be perswaded to bye him upp with the rest of the prysoners, they shoold therby proffyt them selves, the cause, and his master. I suppose that yf some of the mutynes of Gawnte were well dealt with all, they myght be drawen to attempt the matter. Yf you fynde not Duke Casemyre conformable to doe that which may be for the common good, and so consequently to Her Majestes satysfac-

tyon, you shall not neade then to presse the States to paye unto him the 60,000 gyl-  
derns. For I assure you, seing the coorse he takethe, Her Majestye is sorrye that ever  
she browght him into the contrye. To remove the opynion that Her Majestye should be  
a faultor of his dysordered proceadynges, you may geve coppyes owt of soocke speeches  
as you delyver unto him and to the Gantoyse in Her Majestes name, which you may  
cause to be translated into Flemyshe, that they may be dyspersed emongest the vul-  
gare people, in the which you shall doe well to laye the faulte on Beutrycke, and to  
excuse the Dukes; and towching the Gantoyse, to charge the heades and excuse the  
people. Harde yt is here to prescrybe what is fyt to be done : therefor to set downe a  
foorme of speeche, and what persons are fyt to be dealt with all; for that newe accey-  
dentes requyrethe newe cownsayles. I dowbt neyther of your suffytyencye and judge-  
ment nor care to doe that which may be best for Her Majesty's servyce and the benefyt  
of thos contryes, being as I perceyve by your letters in a verry perplexed state, which  
I feare wyll make us to growe more cowld in assystyng, then dyspeyryng almost in  
ther well doing; so that I dowbt that the request for bonde for the 30,000 gyl-  
derns wyll not [have] the effect I wyshe, unles there may faule owt some repeyre of the  
broken state they nowe stande in. And so I commyt you to God, being at this present  
greatly combred with the affayres of Irelande, in sekyng to make yt les chargeable to  
this Crowne.

At Rychemonde, the xii<sup>th</sup> of November 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMCCXCI.

*Le docteur Wilson à William Davison.*

(RICHMOND, 13 NOVEMBRE 1578.)

Puisse notre intervention à Gand produire de bons fruits sur ce peuple remuant. Je prévois une  
division de ce pays, qui passera sous un pouvoir étranger et pourrait nous être désagréable. Le  
Prince d'Orange s'expose à de grands dangers en y prenant partie. L'ennemi commun en profitera.  
En attendant, veillez attentivement aux affaires de ce pays.

God grawnte your goyng to Gant maie doe good with those uncertayne people, that  
runne headlong to their own ruynes, who neede none other adversaries than themselves

to overthrowe cowntrie, state and al. Thus it is ever when people commande, that showlde bee commanded, who for reason, folowe wil, and in steade of lawe, use their own lust. This my speache extendeth to people unbrideled, of what religion or profession so ever they bee, so that the Wallons and al others disordered and wylful creatures, are within the cowmpasse of my meanyng. I doe see before hande a disjunction of that cowntrie, whiche, eschewyng foreyne government of one nation, wyl fawle into the handes of another strawng people worse than the first, and more hable to doe them harme, and bryng them into more threaldome than any other. This maner of alteration ought to bee wel forseen of us, whom hereafter it maye towche verie nye, and perhappes bryng us into greater danger than wer fytt for us to abyde. I am sorie to heare of partes takyng by greate men, whiche wyl bryng a confusion, and I doe feare the Prynce of Orange wylbee in some hazarde before it bee longe, yf he looke not wel to hymselfe. And in this meane season, the enemye gayneth moche upon these divisions, and woulde bee gladde they wer styl nourryshed, that he myght, beeinge stronge and fynding oportunitie, take his advantage, whiche he wyl not lose, when he ones hath it. Thus yow see how my penne rangeth, caried with a zeale to doe them good that are no fryndes to themselves. God grawnte your service maye bee soche as maye bee to the welfayre of our cowntrie, and to your own comeforte hereafter, when yow are returned, whiche I doe thynke verelie yow doe wyshe wer with speede. Yf I maye pleasure yow in this tyme of your absence, bee yow wel assured there shal wante no good wyl in me at any tyme. And so with my verie hartie commendations to yow, and prayer to God for your good successe in al your affayres, I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the cowrte at Richemonde, this 15 of November 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

MMMCCXCH.

*Walsingham à William Davison* <sup>1</sup>.

(RICHMOND, 13 NOVEMBRE 1578.)

Même lettre que la précédente du 11 novembre.

Sir, The Prince of Parma hath lately written unto Her Majestie, signifyeng unto her the death of Don John, and that he had cast uppon him the generall charge of th'armye, which by the consent of all the captens and principall personages in the said armie was confirmid; so that he was pressid to accept the same, though greatlie against his will, untill such tyme as yt should please the King to appoint some other to supplie the place; praying Her Majestie therfore to hould such good correspondencye with him during the tyme of his chardge as might tend to th'advancement of the Kinges affaires in that countrie; which kind of dealing Her Majestie resteth so well satisfied with all, as (notwithstanding the King hath not yet written unto her, concerning any of the said two poinctes), she hath thought good to write th'inclosed letter of thanckes unto him for his courteous and frindlie offices, being pleasid that ymmediatly uppon the receipt hereof you request at the States handes one of their trompeters, and send by him both the said letter, and th'other two incloasid from the Spanish Ambassador unto the said Prince.

The Spanish Ambassador hath tould us thath at the same instant when newues came to the King that Don John was departid this lyfe, the Prince of Spayne laye a dyenge, and since we have ben advertisid out of Fraunce that he is now dead.

Her Majestie, understanding that yt is now ten or elleven dayes past since you went to Gaunt, mervylith not a litle that she hath not yet heard from you; wherfore you shall do well hereafter to use more dilligence in advertisinge, especially uppon occasion of extraordinary accidentes, considering how much yt importeth Her Majestes service during the brocken state of thinges there.

We are advertised that they of Haynault and Artoys have ben sutors to the Pope that they maie have Monsieur to be thier Governor, but that he would not condescend therunto, and that not withstanding Monsieur is put in good hope that thos two pro-

<sup>1</sup> Nous avons reproduit cette lettre, parce qu'elle se trouvait inscrite sur la liste de M. le baron Kervyn de Lettenhove. Elle présente quelques légères variantes avec la précédente du 11 novembre, dont la plus marquante est celle de la date.

vinces being devided from the rest in respect of relligion, he shalbe chosen to be their head and protector. By the incloasid extract of th'ambassadors letter you may perceave what a vayne suspicion and jealousy Monsieur hath conceavid against the Prince of Orange. And so I commit you to God.

From Richmond, the xiii<sup>th</sup> of November 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMCCXCIII.

*Le Duc Casimir à la Reine d'Angleterre.*

(14 NOVEMBRE 1578.)

Davison lui a présenté, au nom de la Reine, un écrit qu'il ne peut accepter sans son aveu. Si telle est l'expression de sa volonté, il la supplie de le dire et promet de s'y conformer, malgré la « conspiration » qu'on a tramée contre lui.

Madame, L'Ambassadeur ordinaire de Votre Majesté le Seigneur Davison m'a présenté un escript signé de sa main au nom de Votre Majesté, lequel je trove tel que je ne peux croire, ny me persuader estre provenu du commandement de Votre Majesté, n'ayant par mes déportements passés un tel iugement d'icelle, et sçachant combien Votre Majesté est soigneuse de conserver la reputacion des Princes qui vous respectent et honorent, comme j'ay toujours faict et feray cy-après; et d'autant qu'il importe grandement à mon honneur et réputation, que je me purge des choses qui me sont imputées au dict escript, sans avoir desservy telle recompence de ma prompte et bonne et droicte volonte; je le vous ay voulu envoyer, vous soupliant, Madame, me vouloir faire cest honneur de m'esclaircir de votre volonté en ceste part; car de laisser ainsy passer sous silence telles choses préjudiciables à mon honneur et qui cependant se sèment par tout sous l'autorité de Votre Majesté, ma réputation en seroyt trop interessée. Mais aultrement y procéderay-je, si cela vient de votre commandement, et aultrement si c'est un recueil de calomnies que quelques passionés divulguent contre moy; en quoy je seroys marry que l'autorité de Votre Majesté fust envelopée. Attendant doneques responce de Votre Majesté, ne feray ceste plus longue : seulement la suplieray-je me continuer ses faveurs, et s'asseurer que je ne commettray jamais chose

qui soyt indigne d'ung Prince Chrestien et du lieu je suys. Estant, après mes tres humbles recommandacions à vos bonnes grâces, etc.

*Postscript.* Madame, les calomnies que l'on sème contre moy et la conspiracion que je voys faire pour m'opprimer me fera penser de plus près à mes affaires ; mais quoy qu'aviene, je vous prie de croire que je vous suys très-affectionné serviteur.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 54.*)

---

MMMMCCXCIV.

*Le Duc Casimir au Comte de Leicester.*

(GAND, 14 NOVEMBRE 1578.)

Il souhaite d'avoir réponse de la Reine à la lettre qu'il lui a adressée. Il se plaint des « calomnies » de Davison à son endroit ; et il tient avant tout à s'en laver.

Monsieur, Comme je vous ay tousjours estimé dès le temps qu'ay eu cest heur d'avoir communication avec vous, estre désireux de mon honneur et réputation, comme de ma part je suis aussi affectionné en vostre endroit, je vous ay voulu escrire la présente pour vous prier de tenir la bonne main, que j'aye en brief responce à la lettre que j'escris à Sa Majesté de laquelle je vous envoye copie. Dont entendrez que le Seigneur Davison s'est tellement attaque à mon honneur sous le voyle et prétexte du commandement de Sa Majesté en me nommant desbaucheur du camp et mettant sur plusieurs choses dérognantes à mon honneur, que je ne peux laiser ces choses-là ainsi, sans y respondre et démonstrer combien je suis esloigné de ces calomnies. J'en ay d'aultant plus grand occasion que la négociation dudit Davison ha esté divulguée avant qu'il eust traicté avec moy, de sorte qu'estant sous l'autorité de Sa Majesté (par le commandement de Monsieur de Walsingham, à ce que Davison dit) charge de préjudice. Et d'autre part augmentans mes calomniateurs et malveillans leurs calomnies. Je suis contrainct de me purger par escrit public auquel je serois marri d'offenser Sa Majesté. Partant vous prie tant que je peux tenir la main que j'aye responce d'icelle au plutost que faire se pourra. Que sera l'endroit où après mes affectionnées recommandacions à vos bonnes graces, je prie Dieu, Monsieur vous tenir en sa garde.

De Gand, ce 14<sup>me</sup> de novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCXCV.

. . . . .<sup>1</sup> à *William Davison*.

(GAND, 15 NOVEMBRE 1578.)

Il lui demande d'employer tout son crédit en faveur du docteur Symon. Il a envoyé la procuration à Francfort, et de là en Angleterre, et le prie de faire retirer son obligation sous la garantie du Prince d'Orange, ne doutant pas de l'agrément de la Reine.

Monsieur, J'ay esté trop tard adverty de vostre partement, qui a esté cause que je n'ay peu vous saluer, comme je désiroye, devant que vous partissies. Je suis arrivé que vostre chariot n'eust sceu estre eslogné de cent pas de vostre logis. Je vous envoie ce porteur pour vous ramentevoir l'affaire duquel je vous ay parlé. Je ne scauroye plus tarder icy que jusques à mardi, pour plusieurs affaires qui me pressent, entre aultres la haste que le Docteur Symon ha de aller à quelques affaires qui le pressent. Je vous supplie bien humblement de voulloir chaudement employer vostre crédit qui est bien plus grand que ma nécessité presente requiert. Je vous enverroye la procuration que je vous ay monstrée et depeschee à Francfort et que a esté envoyée en Angleterre, mais se sera à tempe s'il vous plaist denvoyer quelqung en ceste ville pour prendre mon obligation. N'ayant rien mérité en vostre endroit je me feindré de emploier le crédit de Monsieur le Prince d'Aurenge et vous ose assurer que je vous en feray remercier par Son Excellence; et croi que la Royne vostre maistresse aura bien agréable ce que vous aurez fait que vous ne pourries faire en occasion et tempe de plus grande nécessité pour moy et importance pour luniversallité de mes affaires, je vous en serai obligé et demeureray comme je suye très-affectionné et m'efforceraï de vous en faire recevoir contentement autant que de plaisir que ayez jamais fait a personne Prince.

Monsieur je me recommande humblement a vostre bonne grace et prie Dieu qu'il vous donne heureuse et longue vye.

De Gand le 15<sup>e</sup> jour de novembre.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

<sup>1</sup> La signature de cette lettre semble porter le nom de J. Ferrieres.

## MMMCCXCVI.

*Instructions pour servir de réponse à la lettre du Duc Casimir <sup>1</sup>.*

(16 (?) NOVEMBRE 1578.)

Le Duc Casimir se plaint d'un écrit de Davison rédigé au nom de la Reine. — Dites que la Reine a été empêchée de suivre la correspondance du Duc à cause d'un catarrhe. Assurez-le de notre dévouement. Quant à son apologie de son union avec les Gantois, qui doit servir de réponse aux écrits de Davison, faites-lui voir avec quel soin la Reine a tâché d'apaiser les troubles dans les Pays-Bas en appuyant les États par ses Ambassadeurs et son argent, et surtout en soutenant les troupes du Duc Casimir. Mais le soulèvement des Gantois paralyse tous ses efforts; il renforce les Malcontents, jette le discrédit sur la Reine qui est soupçonnée de faire cause commune avec les Gantois pour s'emparer de la souveraineté; calomnie qui a pour cause l'erreur de Casimir et que Davison a réfutée. Si Casimir s'en croit offensé, la Reine l'est bien plus. Car Casimir s'est joint aux Gantois sans l'approbation de la Reine; il ferait mieux de s'unir au Prince d'Orange. Faites donc tous vos efforts pour obtenir la réconciliation de ces deux Princes, dont le désaccord n'est dû qu'aux méchantes instigations d'agents subalternes. Leur amitié sera la garantie de la paix et de la religion; tandis que leur rivalité deviendra la source de toutes sortes de maux.

Wheras Duke Casimire of late sente a packett of letters directed unto me, amongst the which one was directed to Her Majestie, by the which he findeth himself agreived with a writing delyvered unto him in Her Majestie's name by M<sup>r</sup> Davison Her Majestie's Agent, resident in the Lowe Contries, and is desirous to knowe of Her Majestie whither she gave charge unto her said Agent to propose suche thinges unto him as in her name had byn delyvered over unto him both by speeche and writing, for that in the said negotiation manie thinges (as he conceaveth) are comprehended which seeme to touch him greatelie in honour, you shall for answeare thereof geve him to understande that his letters according to his desire weare delyvered unto Her Majestie from whom he had received answeare, but that att the tyme his letters come to the courte and wer since, Her Majestie hath byn troobled with a catharre in suche sorte as she hath not byn well disposed or fitt to be dealte with all in matters of moment. In the meane while as well for the desire I have (as a Prince whom I greatelie honor) to lett him knowe that I have not byn unmindefull of him, as also for that he pretendeth (as I am enformed) the publicacion of an Apologie by which he intendeth to mayneteyne his

<sup>1</sup> L'intitulé de cette pièce porte en effet : « A draughte of instruccions for an answere to be made to Duke Casimires request ».

accions againste such as goe abowte to deface the same, for his joyning with the Gantoys wherin he meaneth lykewise to answeare the writing exhibited by the said Agent, and for this cause attendeth an answeare unto his lettres.

You shall therefore laye before him the manifolde cares which heeretofore Her Majestie hath eftsoones taken to pacifie the trowbles in the Lowe Contries as well by sendinge sondrie Ambassadors unto the Kinge of Spaine and his lieutenants in the Lowe Contries as also greate porcion of treasure employed in the mayneteynaunce of the liberties of the said Lowe Contries undet the kinge of Spaine's government. Of which cares Her Majestie never desired to reape other fruite then that warre and hostilitie ceasinge, the auncient and longe wished quietnes mighte be restored unto the said contries. And in that respect being earnestly solicited to ayde the States in their extremitie againste the hostilitie of Don John late deceased, thinking of dyvers wayes by which she mighte relieve their poore estate, Her Majestie colde finde no better meane then to desire him (with whom Her Majestie understood the States had allreadie dealte) to descende into the Lowe Contries with a convenient number of horsemen and foote-men for the aid and defence of the said Estates, to the intent by manifest force of armes peace and quietnes might be procured, seeing that by noe other remedie their enemies wolde be thereunto induced. Wherefore Her Majestie having conceived an assured hope, that by his coming downe with an armie for thie releife of the States, they sholde in shorte tyme, be delyvered of extremities and miseries in which they seemed to be plounged, and findinh afterwarde her expectacion to be frustrated by reason of the diverse disorders committed by the Gantoys colde not but be greatelie greived withall, especially seing (their whole forces joyned together in the aptest season of the yere, Don John deceased and their enemies armie afflicted with the plague and famine) that when the best occasion that was to be wished for was offered unto the States to accomplish their desires and establishe with their forces (which with infinite travell and expenses they had assembled together) an asured quietnes, the same should be quite overthrowen and take noe effecte, throughe the strange dealings of the Gantoys, whoe by entring foreibly into abbyes and monasteries, spoiling and taking awaye the ecclesiasticall goodes in the moste partes of Flaunders, without regarde to the edicte of freedom of religion not long before by common decree authorised and published gave an occasion unto them which are named Catholiques, to thinke rather howe they might defende their religion, then to goe onward with the reste of the States in pursuing the common enemy, and procuring the publique quietnes of the contries. Besides, this manner of proceeding of the Gantoys gave the mutinous wallons and the faction of the malecontents occasion to practise and perswade with them of Artoys and Haynault to separate themselves from the reste of the States, and withdrawe their contribucions in suche sorte that this flourishing armie of the States (which was to be employed att so

convenient a season againste the enemy) began to be devided and seperated one from another and the countrie greatlie spoiled by them which sholde have defended it; by reason whereof Her Majestie being justelie greived was further perplexed through divers malicious and selanderous reportes in sondrie places spread abroad, as also credit given to the same by dyvers as well potentates as others. That Her Majestie sholde be a secret maynteyner underhande of them of Ghent with an intent to empatronize herself of the sovereintie of Flaunders, induced so to thinke for that the Duke was come with part of his forces unto the Gantoys to make himself a partie of their faction, whoc by Her Majestie's especiall meanes and perswacion was not onely drawen into the Lowe Countries, but also att her onelie request had his forces increased to as manie againe as otherwais the States wolde have yeilded to.

Wherefore Her Majestie being charged in this manner moste selanderouslie and injustelie understanding with all that the Gayntoys weare of all the reste of the States condemned, and observing that by this waye, ewill dissention wolde utterlie subverte the state of the Lowe Contries, tendring nothing more then the conservacion of her honor, colde not but seeke to purge herself. And therefore to that purpose gave order to her said Agent, to resort unto the said Gantoys and to declare plainely unto them that her highnes did not lyke of their procedings. And for that it was crediblie given ordre that the said Duke through his aboade amongst them encouraged them in their procedinges, being with the Gantoys misliked greatlie of the generall States, commanded the said Agent to declare unto him in effecte as muche as is conteyned in the writing exhibited unto him, wherewith in reason, if he colde weighe it withoute passion, he hath no juste cause to be offended, scing Her Majestie had no other waye in discharge of her honor, then to laye the blame upon him of those errors, which through his straunge proceeding weare imputed unto her as a principall, and to him onelie as an accessor.

And heerein, you shall laye before him, that if he thinke it a towche in honor to have one of his qualitie charged with evell carrieng of himself (whercof the worlde and those that moste honor and esteeme him are of opinion that he cannott well purge and cleere himself) towe muche more hath Her Majestie cause to thinke her reputacion greatly wounded, in that, being innocent, yet the sume sholde be called in question through the defaulte of that Prince whoc for the respecte he made shewe to beare towards her, she looked wolde not have soone anie thinge that might make the worlde to think otherwise them honorably of her.

Further, you shall declare unto him, that considering he was brought into the contrie by Her Majesties procurement, and that he hath allesayes professed to be att her devocion, she colde not but finde it straunge, that he hath withoute her consent or privitie, attempted a matter of so great weighte and consequence being infinitelie sorie,

that things fall oute so untowardlie and so contrarie to her expectacion that she sholde receive (in respect of his joyning with the Gantoys) so greate blemishe of Her Honour and reputacion from him from whom she looked for all tenour, and therebie forced to accuse him whom she esteemeth so muche, as wolde most gladlie and willinglie justifie.

And so in this behalfe you shall conclude with him that I hope he will accepte in good parte my plaine dealing as in defending my majoris honor (wherunto I am bounde in dutie) as in acquainting him nakedlie with the opinion the worlde hath conceaved of his late proceedings. Wishing him with all my harte that he will take some suche waye of counsell as may tende to the mayntenaunce of the credit and reputacion he hath heretofore wonne throughe his former honourable and christian dealinges by his princelie assistaunce yeilded to the afflicted in Fraunce in the tyme of their necessitie which in myne owne opinion can no waye be so well effectuated as by concurring soundlie with the Prince of Orange (betweene whom the worlde notheth to be some discontentement) both professing as they doo ore Religion and having taken upon them the defence of one cause, without which union it is greatelie to be dowbted, that both they and the cause will get to ruine, unles God doo sett to his assisting hand contrarie to mans expectacion. Suche as be their enemies doo take greate pleasure in this their division and so, on the contrarie side their freindes be greatelie grewed with all. Among others none is more grewed then myself whoe wolde be glad to be an instrument of good and perfecte reconciliacion betwene them. I leave the amplificacion as well of this matter concerning the reconciliacion of the two Princes as of th'other partes of their instructions unto your owne judgement and discrecion.

And for that I thinke it very convenient after you have delyvered your charge unto the Duke Cassimire, that you sholde repaire unto the Prince of Orange, whoe otherwise mighte perhappes growe jealous of your accesse, that the ende of my sending you unto the Duke Cassimire was to twoo purposes, th'one to detorte him from joyning with the Gantoys in respecte that they take a course contrarie to the reste of the States (untill the matter may be compounded), and th'other to laye before him the greate perill that is lyke to ensewe both to the common cause in generall and to themselves in particuler, throughe thee division and ill agreement that the revolde notett to be betweene him and the said Duke, wherein you may shewe him that I am the more earnestlie moved to persuade them to a good agreement, considering howe farre forthe Her Majestie is embarked in the cause.

And in this behalf, thoughe I knowe it is but a vayne thinge to putt him in mynde of the myscheife that groweth by the division, the profit that the enemy maketh therebie, the reproche that groweth to themselves and the juste cause of greife that is ministred to their best affected freinds; yet the affeccion that I beare to them bothe wolde not suffer me to be silent, hoping that it will be no worse taken by him, then by me well meant.

And for that the woolde supposeth that this well agreement procedeth throughe well instruments aboute them bothe I cannot but wishe them that they shoide flie them as moste pernicious serpents.

For in the generall opinion of all men they have bothe of them reputacion, to be both wise and christianly disposed. And therefore it is thoughte that the mislything betwene them groweth rather from others then from themselves wherefore the firste steppe of remedie is to suffer no such vipers to have accesse aboute them, and by some conference betwene themselves to open their greifes, wherebie the well satisfaction that hath growen betwene them may be removed, and suche a knott of freindship knitt, as by noe evell affected instruments may be hereafter dissowed, without the which it is apparent (they twoo being the principall actors this daye in Europe, that God hatt raised up in defence of the common cause of religion) the cause it self may growe to be in perill, the encmie lykely to prevaile, themselves to be ruinated, and such their freindes, as heretofore have favoured and assisted them, be forced to withdrawe their former assistaunce yeilded; which inconvenience if it shall please the Duke in the depthe of his wisdom, duellie to weighe, I doo nothinge doubtte but that he will bende himself to applie suche remedies as may beste serve to remove the mischeife that is lyke otherwise to ensue for which as all good men will be glad, so none will be more glad them my self.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 72.*)

---

MMMMCCXCVII.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 16 NOVEMBRE 1578.)

Davison lui aura communiqué l'issue négative de la conférence avec les Gantois. — Les Wallons ont pris Cassel et Dixmude, mais ont été repoussés d'Ypres. — Leurs pillages. — L'armée des États a marché sur Maestricht. — Arrivée de M. de Boussu à Anvers. — Les Malcontents à Mons. — Xavré à Valenciennes. — D'Egmont à Saint-Omer. — De Capre à Arras. — Situation de Bruxelles, Malines et Anvers. — Camp à Louvain. — Médiation de l'Empereur pour ramener la paix avec la fin de ces divisions.

Monseigneur, Par mes dernières, j'ay représenté l'estat en général, sans obmettre les particularités sur lesquelles l'on peult philosopher et diversement discourir, puis que

tous potentaux agissent sur une mesme cause les ungs et les aultres spectateurs de ceux qui jouent la moralité attendans l'issue de la tragedie des personages supposés. Monsieur Daveson vous aura réparty les propositions faictes par les nouveaux commissaires envoyé de part Son Alteze et les Estas aux Gantois, ensemble la response d'iceux où il est facile de recognoistre les dissimulations cachée soub le manteau de ceste conférence, laquelle ne sert qu'à hausser le temps pour entreveoir le premier qui pourra venir au tort, pratique francoyse forgée des ministres que scavés. Les Wallons cependant jouent la farce et en riant ont pris Cassel et Dixmus après avoir esté repoussé d'une entreprise qu'ils avoit faicte à Ypre. Ils voltigent, pillant de toute pars, s'arichissent des dépouilles et pilleries des innocens qui leurs seront peu durables. Ce pendant y ruynent nostre camp. Durant ce misérable spectacle, nostre armée a marché avec le payement d'ung demy moys aux environs de Mastrich longé sur le pays de Liège. Monsieur de Bossus général et tous les aultres chief de l'armée sont arrivé en Anvers. Nottés que signifie ceste transmigracions. Les Malcontans sont toujours à Mons où par l'adresse francoyse, ils dressent toutes sortes d'embuscades, pour le seul rescement qu'ils ont contre le prince d'Orange. Le Marquis de Havrets prétend entrer au gouvernement de Valenciennes où est présentement le conte de Lallain apuyé de la faveur du magistrat mais mal voulus du peuple qui s'estans unis tant ceux de la religion que papistes ensemble pour ne recevoir aulcung gouverneur particulier. Monsieur d'Aigmont est présentement à Saint-Omer où le lieutenant de son régiment estoit estably de la part du Prince comme gouverneur, qui pource ne délaisse de tenir le party des Malcontens. Ceux d'Arras, suyvant les condicions contenues en mes précédentes, semblent vouloir tenir le party des Francoys, sollicité à ce (comme l'on tient) par Monsieur de Capre, qui, nonobstant les lettres de Court, ne délaisse d'exécuter criminellement ceux de la religion; les pratiques sont grandes de toutes pars. Bruxelles, Malines et Anvers devoit entrer en sedicion sy par prévoyance n'y fût esté remédié. En Anvers l'on a revisité toutes les maisons et résidens en ycelles. Ceux qui n'ont cause de sejourner comme capitaines, soldas et aultres sans adveu sont chassés de la ville, qu'est une bastonade aux François, qui n'est apeceux à cause de l'indifférence. Durant ces meslinges, l'ennemys qui sembloit déploré, reprend cueur, espérant que ces passions particulières desuniront l'Estat à leurs advantage. L'effort de leurs camp c'est jecté dans Louvain, Dist et Leo, d'ou y font la guerre sans intervalle juxques à venir destrousser la barque de Bruxelles et mener tous ceux de dedans prisoniers, bien advertis de nos divisions et misères non remédiabiles que par la grâce de Dieu et la charitable commiseration des bons princes et princesses, qui comme médiateurs pousseroit l'Empereur desja esbranlé pour donner ordre à la paix, à l'effect de laquelle il envoyé Lazarus Suindich qui ne sera au gré du prince d'Orange : que sera pour advis. Le Conseil d'Estat désireux de ladicte paix, ont ces jours escript de toutes pars aux pottentaux de la Germanie pour

advancer ceste tant sainete inclinacion de la paix, seul remède de ces misères, èsquelles je prie Dieu vouloir donner fin, et Sa Majesté et à vous, Monseigneur, donner heureuse et longue vie, prospérant vos généreux et magnanimes désirs.

D'Anvers, ce 16 novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMCCXCVIII.

*Baptiste Spinola à William Davison.*

(ANVERS, 17 NOVEMBRE 1578.)

Il s'excuse, par suite des temps troublés, de n'avoir pu satisfaire jusqu'ici à la demande de George Ghilpin. Il a retrouvé la lettre écrite par les États à la Reine, qu'il joint à la présente afin de la faire parvenir plus promptement à son adresse.

Monseigneur, Nostre profession est de sorte travaillié par ce présent temps, que ne pouvons faire ce que nos varlets eussent bien aultreffoys faiet, là où moy, lequel aultreffoys sur une matinée j'ay levé à change six cens mil florins, n'aye jusques hores poeu accommoder George Ghilpin de la misère requise par Vostre Seigneurie, laquelle je prie me excuser, sy par fortune je dilaiase encoires à l'accommoder, et en donner la faulte au temps courant et point à ma volonté, laquelle est inclinée de servir Vostre Seigneurie en chose de plus importance, come icelle cognoistra, avecques le temps Dieu aydant. J'ay depuys six jours enchà recouvré la lettre escripte du teneur requis de mot à aultre par Messeigneurs les Estats-Généraulx de commission de Son Excellence à Sa Majesté Réginale, laquelle n'aye auparavant envoyée, pour ce que en compagnie de Philippo Cattaneo j'avoye pensé l'accompagner daulcunes choses, lesquelles ne sont esté promptes au jour promis; et pour ce qu'il me fault les attendre encoires queleques jours, il m'a semblé denvoyer le paquet où que ladicté lettre est enclose par ce présent porteur, et prier Vostre Seigneurie aussy enstantement que je puy de l'envoyer le plustost que à icelle sera possible, reccommandant la recouvrance de mes trente mil florins en conformité de sa promesse, et icelle s'assure que je ne seray ingrat du fruit que j'en ressentira.

A tant, Monseigneur, je prie Dieu notre Créateur donner à Vostre Seigneurie Illustre l'accomplissement de ses bons désirs.

En Anvers, le xvii<sup>e</sup> de novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCXCIX.

*Baptiste Spinola à Walsingham.*

(ANVERS, 17 NOVEMBRE 1578.)

Come Vuestra Serenissima Illustrissima dovrà havere inteso dal Signor Horatio Pall[avici]no, non havemo finhora il Signor Filippo Cattaneo et lo potuto convenirsi col Baduero di quella scuiffia a lei nota, e questo perche la tiene in vidiendi <sup>1</sup> quatro milla incirca, pretio eccessivo per il suo valore; a noi non è parso fin al giorno doggi offerirgline piu de viviendi domilla, parendoci che con essi sy ben pagata. Se verrà a la ragione non mancaremo di mandarla subito, e quando non, se non è che Vuestra Serenissima la vogli in ogni modo havere, suplirò per parte mia daltro, como à luogho suo vedrà.

Questi Illustrissimi Stati d'ordine de Sua Eccelentia hano scritto a cotesta Serenissima Regina una loro litera per me indrisata al Signor imbasciatore con questo piegho <sup>2</sup>, dove lho inchiusa : credo che raccomandino il mio affare delli fiorini 30<sup>m</sup> e sperarò della fine d'esso, credendo che Vuestra Serenissima lo debba havere per raccomandato, come humilmente la pregho ad esequire, essendo ragionevole che Io rihabbi quello che ho prestatò; e perche il Signor Horatio Pallavicino gli dovrà trattare di novo de l'errore fatto in li mei oblighi, Vuestra Serenissima sy servita di farlo redrisare in la somma de li fiorini trentamilla.

Nostro Signor conservi l'Illustrissima persona di Vuestra Serenissima come li suoi buoni servitori et Io desideriamo, nel numero de quali la pregho conservarmi, con comandarmi in quello che la mi terrà buono per servirla.

In Anversa, li 17 di novembre 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

<sup>1</sup> i. e. scudi.

<sup>2</sup> i. e. plico.

---

MMMMCCC.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(BRUGES, 17 NOVEMBRE 1578.)

Arrivé à Gand le 7. Depuis lors, aidé des commissaires des États et députés des villes, ai fait de vains efforts pour dissuader les Gantois de leur opposition et violences. Mercredi dernier admis à leur assemblée, leur ai exposé le mécontentement de la Reine et de leurs voisins, les désavantages pour la religion, l'affaiblissement contre l'ennemi commun et la menace des Français à leurs portes. La liberté religieuse était suffisamment garantie par l'édit dont les autres usaient si bien. Défiance des catholiques devant toutes ces violences, ruine des États et leur propre ruine inévitable dans la guerre civile. Opposition des autres membres et provinces, de l'Artois et du Hainaut, du Brabant incapable de se défendre lui-même contre les Espagnols, de la Hollande et Zélande qui avaient assez d'une guerre, de la Frise et de la Gueldre qui résistaient en s'épuisant. Les Gantois avaient peu contribué dans cette guerre contre les Espagnols. La Reine était prête à les aider dans celle-ci, mais non dans une guerre civile. — La réponse à mon discours, promise dans les trois jours, ne m'a pas encore été donnée par l'instigation du bourgmestre Hembyze et de sa faction, cause de tous ces troubles. — Casimir s'est mis à la tête de leurs troupes. Je lui ai exposé au long les effets désastreux de sa conduite et le but pour lequel il avait été appelé par la Reine. Pour toute réponse, il m'a dit qu'il saura justifier sa conduite auprès de la Reine. Beutrick est le mauvais esprit de cette affaire. — *Post scriptum.* Le motif de mon arrivée en cette ville de Bruges est un message de leur obligation particulière pour le xiv<sup>m</sup> que j'espère avoir demain. — Je retourne aussitôt à Gand. — J'ai reçu deux paquets depuis mon départ d'Anvers; et si je n'ai pas écrit à la Reine, c'est par le motif que la réponse à mes propositions à l'assemblée générale ne m'est encore parvenue, et de plus que les soldats des villages voisins interceptent les correspondances. — Quant aux lettres du Prince de Parme, je vous les expédierai d'Anvers. — Dès qu'une affaire digne d'être rapportée se présente, je vous en informerai.

I came to Gaunt on Frydaye the vii<sup>th</sup> of this moneth, where I have ever since bestowed my travaile to divert the Gauntoys from the offensive and daungerous course which they have hitherto helde, beinge in that behalf seconded by the comysioners of the States-Generall and the deputies of Bruges, Ypre, the Francke, Antwerpe, Bruxells, Bos-le-Duc, Lyre and divers inferyor townes of this province in particuler. But findinge them sollicitated by some ill instrumentes to persyst in their errour, themselves preoccupied with suche a resolution, and that humor nouryshed by the late procedinges of the Wallons, neither I, nor the rest doe yet hope to reape any good fruite of our labours.

On wednesdaie last I was admitted into their comon assemblye, where I layed before

them the generall mislike which bothe Her Majestie and all the rest of their neighbours conceived of their proceedings, the selander and hinderaunce which thereby grewe unto the cawse of religion; the daunger wherinto they did apparantlie throwe their whole countrie by kindlinge an inwarde warr for religion before they had determined their owtwarde troubles againste the Spanish; th'errour they had therein committed, aswell in respect of the cawse it self, as of the tyme and mannour of their proceedinge; bicause that religion, which they toke for their cheif pretext, woulde rather be advanced by doctrine and instruction then by force and compulsion. That the tyme which they chose for the purpose was utterly unseasonable, having yet their comon enymye at their gates on th'one sid, and the Frenche an enymye as daungerous on th'other, bothe readie to make their proffitt of these alterations; That their errour in this behalf was inexcusable, partlie bycause the publique libertie of religion was not denied them accordinge to the religious peace, which other townes had thancke fullie imbraced, and verie modestlie used; And partlie for that in respect of their evill dealinge, it was bothe refused of divers townes and provinces that were in verie good waie to have accepted thereof, and also suppressed in some places where it had bine already received; That the mannour of their proceedinge had singularly offended their neighbours, selandered their cause and drawn them selves into a generall hatred; bycawse, not content to have therein usurped upon th'authoritie of their superyour magistrates, and shaken of th'obedience which they owe unto them, they had besides used suche violence, what in breakinge downe of images, spoilinge of churches and religious howses, dissipation of their goodes and lyvinges, and in diveres other disorders, as did argue a manifest contempte of lawe and government. That by this meane they had broken the union of the provinces, aliened and discontented the whole nobilitie, advanced their comon enymye, opened the gappe to the Frenche, and finallie kindled suche a fyer as woulde hardlie be quenched but with the daunger of their whole Estate. For preventinge whereof I advised them to consider well whether were better, the waie of force, or composition, when by th'one they might eschewe and by th'other ronne headlong into their owne ruyn. And here I remembred unto them the difficulties miseries and callamities of a civill warre, which is wonte to plucke up by the rootes the moste flouryshinge kingdomes and comon wealthes of the worlde; and as it was a custume in all well governed States, err they begane a warr, to provide the meanes howe to maintaigne the same, I wisshed them to consider howe muche they were of themselves unable to beare suche a burthen; howe that their fellowe members did utterly mislike their proceedings, and woulde be lothe to participate with them; That the rest of the provinces were either unable or unwillinge to geve them succor; That Artoys and Haynault were in mannour already declared against them; That Brabant was utterly under fote, and not able to defend it self againste the Spanish, much

less to helpe them; That Hollande and Zealande had made courtesye, in respect of their longe troubles, to contrybute muche to one warr, and woulde be more nice to beare a double burthen; That Freze and Guelders had enought to doe to conserve them selves. Besides that, they did never contrybute muche to the warr againste the Spanish, which, beinge at their dores, did import them more the lokinge to then the troubles of Flaunders; That from abroad they coulde expect no succour but out of Englande, and to thincke Her Majestie woulde imbarque her fortune in those warres at th'appetite of a towne of Gaunte was a hope that woulde utterly deceave them; And therefore thought them verie ill counsailed yf they did preferre the waie of force to that of composition, especiallie the conditions beinge so tollerable and reasonable as those that were offered them; whereof I did in Her Majestes name exhorte them to have good consideration, as they tendred th'advancement of Godes glorye, the quiet of their countrie, the frendshippe of Her Majestie and their owne particuler saffetic.

To which ad monition (exceptinge some generall tanckes) they replied litle other thinge at that tyme but that they woulde communicate the same with the whole members of their towne at their generall courte to be holden within three or fower daies, and accordingly geve me answeere, which is yet put of from daie to daie by the Burge-master Embese and his faction, authors of all these confusions, partlie to have the more tyme to practyse the commons, and so frame a counsell to their hummors, and partly suspectinge least by an orderly proccadinge their disordered purposes might be overthrowen. So as I am yet in suspence what they will resolve, though hopeles it shalbe suche as I desire. And, whereas I founde the Duke Casimir embarqued in their cawse so farre fourthe as that he was in ellection to be cheif of their armye, which beinge since offered unto him by the said Embese and some of his assooyates in the name of the whole towne, he hath accepted, I thought it good on th'other side to let him understand howe muche this his proceedinge did prejudice the common service, hinder th'advancement of the Gospell, touche his owne creaditte, and finallie call in question the honour of the Queen my mistress, who had bine author of his cominge downe. Because he was brought in to the defence and succor of the States against their common enmye, and not to nouryshe and kindle a newe warr amongst them for religion. That he was entertaigned to serve the whole bodie, and not a particuler towne of Gaunt. That his retyringe thither with a good parte of his forces, without the consent or pryvitie of the Governor or States, at th'onely request of some particulers of that towne, yed without the knowlege or approbation of the people, had greatlye touched his reputation. That this course of his had bine a cheif cause of devidinge the provinces, discontentinge the whole nobilitie. jealous of his pretence, and consequentlie of encreasinge th'inwarde troubles of the countrie. That he did thereby advance th'affaiers of the Spanish, with the prejudice of the States, and his so muche greater disreputation, in that he had not

onely dimynished their forces by with drawinge diveres companics bothe of his owne horsemen and fotemen into Flaunders, but also had sollicited Balfoure and other captenes and coronells to abandon the said service to followe his partie. That this dealinge was a highe waie to breade a generall mutynie and dissipation of the whole armye, and so doubly to augment the myseries of the countrie. That it gave the Catholics, aswell captenes assouldiers, occasion to joygne in faction with the Wallons, of whom they were sollicited under peetext of defendinge their religion, suppressed by those of Gaunt. That bothe the said Wallons and their adherentes, seinge him become a partie with the Gauntois, whose dealinge they conceave to tend to an extirpation of the catholic religion and overthrowe of the nobilitie, should have a faire coullor to chuse them a cheif of profession and religion contrarie, be it the Duke of Anjowe, or anie other they shall finde apte to take that charge upon him. That this was th'onely waie to strenghten the said Duke in this countrie, who coulde never have had a better pretext to invade the same, and to translate the miseries and callamities of a civill warr for religion, wherewith Fraunce hathe bine travayled so manie yecres, into these partes, the consequence whereof muste nedes bringe fourthe a generall dismembringe of the provinces and alteration of the State, a thing prejudiciall to diveres of the neighbours, but especially to the Queen my Mistress. That the Sthates might have founde good meanes to prevent all theis inconveniences, and to redress thinges in some tollerable sort, yf the Gauntois were not induced (as men thinke) by his counsell to chuse rather the waie of force then composition, and incoraged therunto the rather by his authoritye, presence and hope of succor and protection. That he, being a Prince that pretended a singuler zeale to th'advancement of God's glorye, was verie ill advised to ronne this violent course to the prejudice thereof, consideringe the good tearmes whereinto the Prince of Orange had brought the wole countrie touchinge a permission of bothe religions, so as in that respect he had no sufficient coullour to doe that he did. That the world greve jealous of his aspiringe to the Seignory of Flaunders under a pretext of defendinge the Gauntois. And bycause in everye mans discourse he had therein layed a weake foundation unles he were supported of Her Majestie, it was a generall opinion that she was bothe an author and furtherer of that course, a thinge the rather conceived bycause he was brought into the countrie cheiflie by Her Majestie, his force increased by her meanes, his paie advanced out of her coffers, and himself a Prince that Her Highnes had allwaeis greatlie accompted of. And therefore that Her Majestie had the greater cause to be greaved with him, seinge that throughe his faulte her honor and sinceritie was called in question, and the ruyn of those whom she sought to preserve advanced by him whom she had brought downe for their helpe and assystance. All which perticularities, with a great manie others, I layd open unto him so muche the more roundlye, bycause I founde him some what straungely carryed awaie

with the counsaile of his Beutrich, the cheif fierbrande of this combustion. But whether he suspected my lack of charge and authoritye to deale with him in those matters, bycause I brought him no letters of creadence, or whether offended with my plainenes (conteigned not withstandinge within the boundes of modestie and truthe), he refused to geve me other answeere then that he was able to justifie his actions, as Her Majestie should shortly understand by his letters, to whom he was determined to send some one or other; and so covertly gave me my leave.

And this is all the fruiete my labour hathe yet yelded either with the Gauntois or the Duke, for whom I am the more sorie, because I feare the consequence of this enterpryse wilbe suche as himself shall have speciall cawse to repente; though he his Beutrich doe thincke this an unfallyble plotte bothe to constraine the Prince to take parte with his master and ronne a like course for his owne suertie, and to drawe Her Majestie into th'action in respect of her owne State and necessetie. But whether he have heerin discharged th'office of a sounde counsailor, I remyt to the judgment of others; and as one sorie that theis thinges succeed no better, leave them to the disposition of th'Almightie, to whose protection I moste humbly commend Your Honours.

Bruges, the xvii of november 1578.

The cause of my commeng to this towne is for dispath of their particuler obligation for the vlv<sup>m</sup> which I look to have as to morrow, and so fourthwith to returne to Gand.

If Her Majeste do blame my slacknes in not wryting from Gand, Your Honours may truly excuse it with a doubt I had to write from thence, bycause their souldiers lay upon the villages in the way, and had of late inte[rcepted] divers lettres, as . . . .

*Postscript.* I have receyved two severall paequetes from Your Honours since my comeng from Andwarp, one within a day or two after my arryvall at Gand by John Furryer, th'other yesterday by M<sup>r</sup> Cuswarth. And whearas by this last I perceyve Her Majesty doth marvaill she hath heard nothing from me since my commeng to Gand, it may please Your Honours to advertise Her Highnes that the cause was partly a dayly expectation of the comon assembly of the Members of Gand, and consequently of ther aunswer to that which had bene propounded both by me and others, partly an incertainty of the success, and partly a doubt I had to dispatch from thence by reason that divers letters have bene of late intercepted by their people which lye in the villages betwene their towne and this, which some men are lyke to pay deerly for, having to do with a multitude that cannot distinguish betwene justice and injustice.

As touching the Prince or Parma's letters, I will uppon my return to Andwarp (which I hope shalbe within 3 or 4 dayes, if I can dispatch my particuler bandes both here and at Gand, as I am promised) see them speedely and safely conveyed.

I shall not need to comend unto Your Honours favour this bearer my cousin Cheek, bycause he is sufficiently knowen, yet if it please you to vouchesafe him somme peece of extraordinary favour for my sake, I will esteme it as bestowed on my self.

Assone as there shall fall out any further matter woorthy a dispatch, Your Honours shall not fayle to hear from me. In the meane tyme leaving to trouble Your Honours any further in theis, I most humbly take my leave.

At Bruges, the xvii<sup>th</sup> of november 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCCI.

*Points que Cheeke aura à exposer à la Reine d'Angleterre.*

(17 NOVEMBRE 1578?)

Malgré l'avis des États et des membres de Flandre et autres villes, les Gantois ne veulent céder ni accepter la paix de religion, la restitution des biens du clergé et l'élargissement des prisonniers. — Le bourgmestre Hembyze est très passionné et opiniâtre. — Le Duc Casimir se laisse entraîner. — Le Duc d'Alençon s'offre comme médiateur entre les Gantois et les Wallons. Bientôt il se mettra en guerre ouverte si Casimir maintient son alliance avec les Gantois. — Pruneaux, envoyé à Anvers, le confirme également. — Le Hainaut et l'Artois, avec toute leur noblesse, se séparent des autres provinces pour se mettre sous la protection du Duc. Les Wallons ont laissé M. de Hye à Menin, pour se joindre aux deux régiments de Français, et ont vainement attaqué Ypres. Après avoir pris et rançonné Poperinghe, Bailleul, Steenvoorde et Cassel, ils se sont ralliés à La Motte et vont assiéger Dunkerque. — Ce capitaine a passé à Saint-Omer et a gagné à sa cause le comte d'Egmont. — Dunkerque a reçu trois à quatre compagnies de renfort. — Bourbourg est très suspect; la Flandre fort éprouvée. — Dans le Brabant, les États ont levé leur camp. — Le Comte de Boussu et les chefs sont retirés à Anvers, après avoir disposé leurs troupes en garnison dans les villages environnants. — Le camp ennemi est également dispersé en plusieurs garnisons. — Tout est bien dans les autres provinces.

*A remembrance for my civen Cheeke of sune particularities as he is to declare unto [Her Majestie] concerning the forsent state of theis countreis.*

First, for the matters of Flaunders, youe shale give Her Majesty to understande. That both the generall-Estates and the particular members of Bruges, Ypres and the Fraunck, with divers others inferior townes in Flaunders, together with those of Andwarpe, Breda, Bos-le-Duc and Lyre in Brabant, had sent their severall Deputies to divert those of Gaunt from the perillous course they had hetherto taken and to con-

forme themselves unto the Councill and advice of the Princes and States touching the points in difference for the restitution of church twings and goods yet fourth coming acceptacion of the *Religions-freidt* and deliverye of the prisoners into newtrall hands, which Deputyes havinge severallye proposid their charges are put over for the full aconsweare to the generall court of the members of the towne, which is to be holden within a daye or two. That in the meane tyme thece is verie litle apearance that any . . . woulde growe of all theis labor. Embeise the Burgemaster is exceeding passyonat and heddye, and his faction in credit . . . ignorant multitude opposing themselves by all meanes to a peacable composition. Ratte and certain of his crewe did on Thursdeye laste in the . . . of the whole towne which was generally ignorant of the ma . . . request the Duke Casimire to take the governnemeut of the . . . upon hem, which he hath accepted the confirmacion therof be . . . remitted to their aforesaid assembly. That the gentlemen and principal burgers there we so muche malecontentid with theis straung procedinges as is like to cause so notable disorder amongst themselves. That the Duke of Alençon hath sent unto them one Bonivet to offer himself for a medyator of the difference betwene them and the Wallons. So they will accorde the three pointes propounded unto them as aforesaid. That the said Bonyvet hath confessid that hir Monsieur is resolvid otherwise openly to declare himself in th'action against them especiallie if the Duke Casimire go anye further in their cause. That Pruneaux sent to Antwarpe hath in manner conformid the same his Monsieur his resduction. That Haynault and Artois together with the whole nobilitie are by this meanes like to embrace his protection and utterly to disjoyne themselves from the reste of the provinces. That the Wallons having lefte Monsieur de Heze in Meenen with 4 or 500 men are gone downe into Weste-Flaunders with the reste of their forces being, with the two regimentes of Frenche, estemid to above 5000 men, wheare they first attempted Ypre, but constraynid to dislodge them with their loss went afterwards downe to Poperinge, Belle, Stenvorde and Cassel, all which places they have entered and raunsomed at their pleasure. That it is a general opinion that they are confederid with La Motte and that they will from Cassell wheare they are yet, bende down to the siege of Donquerqe. That La Motte hath musterid within theis 6 or 7 daies 2000 fotemen and 500 carabins. That he hath sollicitid the Townes of Donquerqe, Bourbourge and divers peeces thereabouts to joigne with him. That he hath bin this laste weeke at S<sup>t</sup>-Omers with the Count Egmonde, whome he hath wonne to his partie. That by the means of one Coronell Emanuel the said towne of S<sup>t</sup>-Omer is confederid with him. That they of Donquerqe have newly receivid in 3 or 4 companies of fotemen for the reinforcing of their garnison. That the towne of Bourboroughe is much suspectid: In summe that this whole province of Flaunders doth begyn to tast of those miseryes which are wont to follow a civill warr.

And, towching the proceedings in Brabant, you are to advertize that the States have newly broken up their campe. That Count Bossu and the reste of the chiefs returnid to Antwarpe having disposid part of there forces into garnison, lefte a part in the country of Liege, and retyred the bandes of ordynance into divers villages about Antwarp, till further order my be taken of their contributions. That the campe of th'ennemies is also dispersed into severall garrisons. That Pruneaux sent for Monsieur to demand better satisfaction of the States then he had hitherto receaved, is remaying yet at Andwarp of his despath. That in the rest of the provinces all is in good quiet . . .

(*British Museum, Galba, C. VI, 2° partie, n° 227.*)

---

MMMMCCCLII.

*William Davison à Christophe Hatton.*

(BRUGES, 48 NOVEMBRE 1578.)

Le porteur de la présente, mon cousin Cheeke, vous donnera de vive voix les informations que vous désirez, vous épargnant ainsi l'envoi d'une longue missive.

Sir, This bearer, my cosen Cheeke, can so particulerly informe Your Honour of our successe at Gand, together with suche other particularities as have occuired since my last, as I forbear by him to trouble you with a long letter; and the rather, because the subject presently offered is such as I am suer would litell delight you. I beseech Your Honour, therefore, to excuse this my shortnes; and att all tymes to dispose of my poore service as of hym that resteth faith fully at Your Honor's devotion, whome I most humbly commende to the grace and providence of God.

From Bridges, the xviii<sup>th</sup> of november 1578.

(*British Museum, Add., ms. 15891, fol. 106 v°.*)

---

## MMMMCCCIII.

*Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiev.*

(LONDRES, 21 NOVEMBRE 1578.)

Con Gombal de Guarás tuve la de V. M. de último de el pasado en 9 de este, á cuyos particulares no tengo que responder, pues V. M. verá por la que va con esta para Monsignor de la Mota, lo que sobre ellos podía decir, y la ocasion del haberme advertido que habia venido aqui aquel capitan.

He holgado mucho de entender que V. M. tenga cartas de Sua Magestad en que le mandaba volver á Gravelingas, que del tener entendido el servicio que hace en aquella plaza, estoy bien asegurado, de donde V. M. no se olvide de avisan lo que ocurriere, que yo no faltaré de hacer lo mesmo de aqui.

(*Collecion de Documentos ineditos para la historia de Espana*, t. LI, p. 198.)

---

## MMMMCCCIV.

*Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiel.*

(LONDRES, 22 NOVEMBRE 1578.)

Despues que escribi ayer á V. M. se ha ofrecido el venir á mis manos un corredor bien plático de la mercaderia, sobre que me escribió Monsignor de la Mota, y como verá V. M. por la suya, á que me remito, da buena relacion de todo, aunque no ha dejado de costarme harto trabajo y solicitud; y cuando se topa mercaderia que contente no es en balde. V. M. no deje de tener mucha en reconocer la porque no nos engañen, que Monsignor de la Mota estoy cierto que entenderá que de mi parte se ha hecho loque es posible.

(*Collecion de Documentos ineditos para la historia de Espana*, t. LI, p. 199.)

---

MMMMCCCV.

*J. Ferrières à William Davison.*

(GAND, 22 NOVEMBRE 1578.)

Il espérait le voir venir à Gand, où le bourgmestre a triomphé de Rihove et l'apaisement est près de renaitre. — Le crédit du Prince d'Orange a bien baissé. — On avait parlé de médiation de l'Empereur. — Menées de d'Arschot et de Lalaing. — Craintes de conspirations contre le Prince d'Orange.

Monsieur, J'esperoye vostre retour en ceste ville au temps que aviez proposé ; mais je me doute que les émotions survenues en ceste ville vous rafroidissent et retardent. Il semble qu'elles soient composees et que le bourgremaistre ayt le dessus aiant fort inconsultément entrepris Monsieur de Ruihauve ce qu'il a faict, car il se persuade grand crédit envers le peuple, ce qui ne s'est pas trouve, et furent hier reconciliés. Le crédit de Monsieur le Prince d'Aurange, soubz et pour l'authorité duquel avoit esté entrepris par Ruihauve, sera de beaucoup diminué en ceste ville, et me doute que l'embassade qui avoit esté le jour devant l'émotion, envoyée devers Son Excellence pour le prier de accepter le gouvernement de ceste ville, sera retraictée ; car ils pourrout justement se pleindre de lui. Il estoit venu nouvelles que la paix proposée par l'Emperour se traite à Anvers ; mais je n'en ay oui les conditions. Monsieur le Duc d'Arschot, Monsieur le Conte de Lallain sont venus à Anvers : du dernier tant plus je m'esbahis et plus je crains quelque conspiration contre Monsieur le Prince d'Aurange. Je me consume en ceste ville l'esprit, le corps et les moyens qui me manquent pour aller en aultre lieu. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir souvenance de moi et consideration des causes et moyens par lesquels je me suis trouvé en ceste difficulté ; j'ay receu depuis trois jours confirmation et entière explication de la nouvelle que j'avoie receu devant vostre partement par les lettres que m'avoit escript le docteur Simonis, médecin du Prince, duquel je vous envoie les lettres ; lequel a esté envoyé pour me faire des offres si grandes que je dois fort plaendre le malheur de mes affaires qui me retarde que je ne puisse se tost aller pour massurer de ce quil m'a dit de la part de son Prince qui n'est pas novice ou aprentis ès choses quil désire ; mais à ce en sera en *Rugiments indicare Leonem*. Tant plus je vous supplie, Monsieur, me vouloir ayder que je puisse aller à mes affaires et je vous en serai toute ma vie obligé et reconnoissant par tout service que pourrai. Monsieur, je me recommande humblement à vostre bonne grâce de prier Dieu vous donner heureuse et longue vie.

Le 22 novembre.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCCVI.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(BRUGES, 22 NOVEMBRE 1578.)

Les Gantois, excités par leur bourgmestre Hembyze, se refusent à soumission. — Ryhove penche plutôt vers un accord avec les États. — Beutrick est le mauvais esprit et met le Duc en grand danger. — Montigni a eu une conférence avec La Motte; et quittant ses Wallons, il est retourné à Mons, emmenant de Heeze de Menin. — Quelques compagnies de Wallons envoyées de Cassel ont passé par Hondschote; et apprenant qu'il se trouvait à Ghistelles deux ou trois compagnies de Gantois, ils les ont attaquées et emmené leur capitaine prisonnier. — Le baron d'Aubigny s'est joint depuis à eux. — Vous pouvez juger par là, de la confusion et de la misère qui règnent ici en Flandre.

Your Honours might understand by my cousin Checke in what termes I left the doinges at Gand at my comeng thence. Since, namely on thursday the xx<sup>th</sup> of this present, they were appointed to hold their generall assembly for determynation of the matters in question, wherin, as we heare, they have proceeded in such a sedicious sorte as hath kept them ever since in armes, their gates shutt upp, and the whole towne devided under the contrary factions of Hembize the cheif Burgemaster (who will by no meanes agree to the demaundes of the States touching the pointes in difference) and of Ryhove, the coronell generall, who followid with the better sort pretend to conforme them selves to th'advise of the Prince, and will in no sort disjoign them selves from the generall body of the States; but what issue the matter is growen unto, we can yet heare no certeinty, their gates contynewing shutt, and no man suffered to pass in or out. The first motive and begyning of this alteration was on tewsdays last, Ryhoue having causid the captaines to assemble their companyes in armes in divers partes of the towne, wheare he demaundid of them whether they would have the Prince of Orenge for their Governour or not: wherunto having obteynd their generall consent, he commaundid every man to repayer quietly to his lodging for that tyme. Wheruppon hath since followid this confusion and partiality amongst them, being an effect of Beutrichs counsaill, which I feare will go neare to put the person of the Duke his master in hazard, besides the further mischiefes lyke to grow therof; and thus much for the doinges at Gand.

Montigny hath mett and conferred with La Motte since his coming to Cassell, from whence (leaving the Wallons there) he is returned in post to Mountes, accompanied

with de Hèze, whom he toke with him from Meenen. Since his departure, certen companyes of Wallons sent out of Cassell have bene at Honscote, an open towne, very wealthy, not farr from Dixmude, wheare, hearing of a company or two of Gantoys lieng about Gistele, they sent fourth certen horquebuziers on horseback to cutt them peeces, which they have executed, having caryed away their captain prisoner. The Baron d'Aubigny is said to be joyned with them since their coming towards Dixmud. Thus Your Honours see what a confusion is begun in this province, which, as farr as I see, is lyke to tast of those great miseryes which their compatriotes have endured before them. And so in hast I most humbly take my leave Bruges.

At Bruges, the xxii<sup>th</sup> of november 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCCVII.

*Jacques Rossel à la Reine d'Angleterre.*

(ANVERS, 23 NOVEMBRE 1578.)

Appelé au service de la Reine par Cobham et Walsingham, il croit avoir répondu à leur attente par les renseignements qu'il a fournis. — Maladie du Duc d'Alençon. Son plan pour s'assurer l'assistance du Roi de France. — Départ du Prince d'Orange pour la Flandre. — Attitude de d'Arschot.

Madame, Vostre Majesté, comme je tiens, aura entendus par Messeigneurs ses Ambassadeurs de Cobham et Walsingham la sincère affection et bonne volonté que j'ay porté à son service sans y avoir esté poussé sinon d'une simpathie qui y doit interpeller toutes personnes de preudhomie, amateurs du repos universel. Toutesfoys ayant esté depuis apellé et recseus au service de Vostre Majesté par mesdicts Seigneurs, je me suis évertué en tout debvoir d'escripre par tous les ordinaires tous occurans, faisant son service comme sçayt mondiet Seigneur de Walsingham, et d'autant que entre aultres particularités y s'est offert quelque object digne de vostre grandeur qui requerroit parole de présent. Je me suis avancé de les escripre à Vostre Majesté affin que les avis ne tumbent en généralité.

Le Duc d'Alencon est tumbé malade, comme l'on tient, de peste dès jeudi dernier xix<sup>e</sup> en ce moys. Ses partisans et sa suytte, ne pouvans accomplir leurs pourjects à la seigneurier ès Pays-Bas par la voye qu'ils avoyent tenus, rechercheans aultres expédiens qu'estoit de pratiquer les Malcontans retirés à Mons à faire querroyer la Flandre,

moyen subtil pour troubler l'estat et déplorer les affaires, estans secondé du Ministre Villiers par l'industrie duquel le Prince d'Orange semble persuadé d'incliner à leur dévotion, y estans de mesure instruits plusieurs des Estas et Conseil d'Etat, prétendans faire manifester et publier que sy le Roy d'Espagne ne convient de la paix en accord dans trois mois avec les Estas, yls changeront de prince. Et sont sollicitans à outrance pour précipiter ce sujet d'autant que le Roy de France a fait sçavoir à Monsieur d'Alençon son frère que, pour deux villes et pour le tiltre acquis de protecteur ou deffenseur, y ne ce pouvait enfonser à son assistance; mais, s'yl obtenoit quelque grandeur d'estre nommé seigneur, qu'il exposerait tout son pouvoir, voire ce déclareroit contre le Roy d'Espagne; objects qui esbranlent plusieurs des nostres, que fait craindre que n'y entreviennent quelques nouveautés, sy n'y est remédié par aultre contrepoison que seroit en leurs . . . . . Rebattisant la guerre civile seroit faisable sy les moyens estoient donné à personnage que je tiens cogneuz de Vostre Majesté, le nom duquel je feray sçavoir à Vostre Majesté, sy luy semble bon, à première comodité.

Le Prince d'Orange s'est party ceste nuyt pour entrer au gouvernement de Flandre. Le Duc d'Arschot, mandé par luy pour son plus grand proffit, voyant ce stratagème, a protesté que luy estant donné ledict gouvernement par les Estas, sans offence ne devoit estre déporté ledict Duc, et aultres se formalisent, mais en vain; car l'on diet que c'est le peuple. Voilà l'estat. Les aultres particularités je les ay discourus à mondiet Seigneur de Walsingham pour fouyr la proximité laquelle seroit tédieuse à Vostre Majesté, laquelle je prie le bon Dieu, Madame, vouloir conserver en très-heureuse santé, prospérant ses hauls, magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce 25<sup>e</sup> novembre 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCCVIII.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 23 NOVEMBRE 1578.)

Manœuvres des Français. — Position de l'armée des États. — Le Prince d'Orange à Gand. — Les Allemands à Louvain. — Conférences pour la paix. — Situation de Valenciennes et de Gand. — Entrevues de La Motte et de Montigny. — Prise de Deventer.

Monseigneur, Ayant descouvert quelque passage remerable des dessains de nos Francoys, j'ay advisé de les discourir et escrire à Sa Majesté en particulier, sy vous

semble bon luy faire veoir, le remectant à vostre prudente considération, laquelle jugera des moyens qu'ils recherchent pour s'insinuer et seigneurier en nostre estats, lequel yls recherchent de troubler et les rendre comme déploré pour parvenir à leurs dessain.

Nostre armée est dispersée et longée de la frontière de Liège jusques à Bos-le-Duc où yls sont attendans leur payement. Les reistres ont offert de servir trois moys en campagne sy l'on leurs délivre deux moys content. L'on travaille à trouver deniers. Les moyens d'en avoir nous ont esté tollus par la guerre de Flandre.

Le Prince d'Orange c'est party ceste nuyt passée pour Gant ou y sera fait gouverneur du pays, dont le Duc d'Arschot quil avoit fait retourner de Mons pour son plus grand bien, se trouve mal content, ayant protesté n'avoir offencé pour luy tollir son gouvernement duquel il avoit esté porvehu par les Estas.

Les ennemys las de la guerre, sont retiré dans Louvain, Dist, Léo et aultres places de leurs obéyssance; mais ce jourd'huy sont venues nouvelles que les 27 enseingnes qu'estoient à Louvain, sortent et que le Baron de Pollevillers y entre avec ses Allemans. L'on ne sçayt qu'ils ont en volonté. De ma part, je tiens que le Baron de Chevreau retourne en Bourgongne où les Francoys ont de nouveau délibéré. Les Souysses sont descendus à l'assistance du pays.

Le Prince de Parme a escript aux Estas qu'il avoit resceu lettres du Roy qui luy comande d'obéir à ce que par l'Empereur luy sera ordonné.

Ce jourdhuy doit arriver ung courrier gentilhome comme ambassadeur de l'Archiduc Ferdinande, par lequel l'on tient que le pourparler de paix sera acheminé attendant aultres Députés pour icelle, comme l'Électeur de Collogne, Lazarus Swindich et aultres. Plusieurs estiment que ledict Archiduc ou bien ung des frères de Mathias viendra.

Le Conte de Lallain estoit, sont six jours passés, dans Valenciannie pour y pratiquer comme l'on dict, l'entrée des Francoys, où y fut mal venus et contraint de soy retirer avec dextérité et en secret : aultrement y fût esté prisonier.

La ville de Gant fut en armes mercredi dernier à cause de l'arrest faict à la personne de Embise, les ungs contre les aultres sur la conference de l'accort. Je délaisse de discourir les particularités d'aautant que Monsieur Davesson les peult représenter oculaire.

Les Wallons se sont soumis d'obéyr aux Estas et d'aller là part que leurs sera comandé lorsque les Gantoys se seront soumis à obéissance, recepvant seulement ung moys de gage où cydevant y ne vouloit estre content de trois.

La Mothe et Monseigneur de Montigny ont pourparlé ensemble, et désireroit ledict La Mothe retenir lesdicts Wallons au service des Espagnols, à quel effets il leur offre journellement argent que dit avoir resceu d'Espagne; mais lesdicts Wallons n'y veuillent entendre.

La conférence dudict La Mothe et Montigny doit estre suspecte à Sa Majesté sur la négociation et entreprises qu'ils avait proposé à yeelle, et ne peult penser que ne l'ayent descouverte à Gordan.

Nous avons nouvelle que Deventer est rendue par composition; mais les particularités ne sont encoir venues. Le semblable se dit de Wert. Ce sont tous les occurans que j'ay présentement dignes de Vostre Seigneurie, laquelle ayant salué de mes très-humbles recommandations je prieray Dieu, Monseigneur, que vous conserve en heureuse santé, prospérant vos magnanimes désirs.

D'Anvers, ce 23<sup>e</sup> en novembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

MMMMCCCIX.

*Le Prince d'Orange à William Davison.*

(TERMONDE, 24 NOVEMBRE 1578.)

Il se recommande à la bonne grâce de Davison et lui annonce l'envoi de Fammas, porteur d'une communication importante.

Monsieur, S'en allant Monsieur de Fammas celle part, n'ay voulu laisser de me ramentevoir par ce mot en vostre bonne grâce; et d'aultant que le dit de Fammas vous déclairera tout amplement la cause de son allée et mesmement en quel estat consistent les affaires par deçà présentement, ne vous feray icy plus long récit, en me remettant à sa souffisance; et ne servant ceste à aultre fin, prieray Dieu vous donner, Monsieur, avecq bonne santé, sa sainte grâce, en me recommandant très-affectueusement à la vostre.

De Tenremonde, le 24<sup>e</sup> de novembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

MMMMCCCX.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(BRUGES, 24 NOVEMBRE 1578.)

Les chefs des deux factions contraires, Hembize et Ryhove, se sont réconciliés; mais l'issue de ce rapprochement paraît encore incertaine. Les nobles se soumettent; les bourgeois restent assemblés, et leur décision ne sera connue que demain. Sur la proposition de Ryhove, le peuple a choisi pour gouverneur le Prince de Parme, dans le but de contrecarrer Hembize qui préconisait le Duc Casimir. — Des députés sont envoyés à Anvers pour solliciter l'adhésion du Prince qui se trouve déjà à Termonde. J'irai à Gand afin de favoriser l'entrevue et de pousser à la paix. La faute de ces désordres est surtout imputable à Beutrick. — L'Empereur vient d'envoyer à Anvers un Ambassadeur muni de pleins pouvoirs pour conclure la paix de religion. — Le Baron d'Aubigny, qui s'est joint aux Wallons, campe à cinq lieues d'ici (Bruges); il a vainement sommé la ville de Dixmude de le recevoir et rançonne tous les villages à plaisir. — La Motte s'est rendu de nouveau cette semaine à Saint-Omer, auprès du comte d'Egmont. — Le comte d'Arshot se trouve avec son fils à Anvers, et n'a pas envie de risquer sa fortune avec les Wallons. — *Post scriptum.* Prière de ne pas traiter des trente mille florins avec Spinola jusqu'à plus ample information. Les sommes précédentes ont été mal données, et pour moi, j'ai été mal partagé.

It may please Your Honours. The emotion happenid this last week at Gand betweene the contrary factions of Hembize and Ryhove, the first oppugning the other affecting the compounding of the matters in difference according to th'advice of the Prince and States, as you might perceave by my last sent by John Furryer, is as we heare since appeasid, and the authors therof ontwardly reconeyled. But yet we cannot learne what effect their determynd assembly hath takin, which by reason of that difference was put of from Thursday to Satterday last, on which day we only heare the nobles, being they that assemble first, did give their consent to be ruled wholly by the advice of the Court; but what the Burgers or notables who assembled yesterday or the comons who meete as this day do agree for their partes wilbe knowen some tyme to morrow.

Uppon the motion of Ryhove the last jewsday unto the people touching the choice of the Prince to be their Governour, who was before nomynated by the rest of the members of Flaunders, the rather to thwart and overthrow the practise of Hembize for introducing the Duke Casimir, they dispatchid their Deputies expressly to Andwarp to advertise His Excellence of that ellection, and to beseich him in the name of the whole four members, but in especiall of the Gantoys, to take the paynes to come thither for redressing the disorderid state af thinges amongst them. Which at the lyke instance of the States-Generall he hath agreed, and should be as this night at Dendremond in

his way thitherwardes, mynding, as it seemes, to stay there till he heare of the success of their assembly, according to the which he pretendes to dispose of his journey forwardes. At that towne the Duke Casimir had upon my motion once resolv'd to meete him, but considering what hath happen'd since, I doubt he will make curtesy to perfourme that which may be some impediment to the Princes going forwardes. But having dispatch'd my busines here for my obligations, I meane, God willing, to hasten to Gand, and do the best I can to procure and further their enterview, as the cheif meane to redress their inconveniences happen'd thorough the hartburning betwene these two Princes, nourrish'd chiefly by the ill offices of Beutrich, of whome all the world cries shame for his labour.

This action of the Duke Casimirs, but especially the suspect'd consequence therof in respect of the French, hath as it seemes once again sett on foote the trafficque of peace, propound'd by th'Emperour who hath, as I heare, a solempn Ambassador, arriv'd at Collen in his way to Andwarp with ample authority to treat therof; but with what sincerity or lykelyhod of good success must appeare with the tyme.

The Baron d'Aubigny, declared on the part of the Wallons, is come within 5 leagnes of this towne with certen compaignies both of horsemen and footemen, and hath sommoned the towne of Dixmuyde to receive him in, which they have flatly refused. So as he rangeth upp and downe that part of the country, sessing and taxing the villages at his pleasure.

La Motte, who hath bene once again this week as we heare at St-Omers with the Count Egmond, doth not yet attempt any inovation.

The Duke of Arschot is returned with the Prince of Chymay his sonne to Andwarp, indisposed, as it seemes, to hazard his fortune id so desperat a cause as the Wallons have undertaken; but his brother and the rest do yet remayne behind. Thus Your Honours may see all that I have presently to trouble you with all, of whome I most humbly take my leave.

Bruges, the xxiiii<sup>th</sup> of november 1578.

*Postscript.* I must beseech Your Honours to suspend any further dealing in the band of 30,000 florins desir'd by Spinola till you heare further from me in that behaulf, bycause both at his handes for the former sommes he dealt very lewdly with me, as you shall hereafter hear more particulerly, and also bycause I am very loosid handeled for my particuler bandes. So as I have great cause to complayne on th'one and th'other respectes, and, if Your Honours do let Grobendoncq understand somuch, and that you meane to deale no further, but as you shall heare from me, it may perhaps make them better remember them selves, a thing which I beseech Your Honours not to forget.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCCXI.

*M. d'Hargenlieu (?) à William Davison.*

(GAND, 25 NOVEMBRE 1578.)

Il est venu à Gand remettre sa compagnie au Duc Casimir. — Il tient à la disposition de Davison, son chariot à Bruxelles. — On attendait le Prince d'Orange à Anvers. — Alarme en cette ville.

Monsieur, Je suis arrivé en ceste ville il y a aujourd'hui huit jours pour prendre congé de Monsieur le Duc Casimir et luy remettre ma compagnie entre les mains, comme j'ay faict avec les plus honnestes moyens qu'il m'a esté possible; laquelle il a bien pour agréable, à cause des affaires que j'ay.

Aussy je pansois trouver Vostre Seigneurie en ce lieu pour luy dire comme j'ay gardé à Bruxelles mon chariot avec deux chevos pour Vostre Seigneurie, d'autant que m'en aviez parlé par cy-devant : qui est occasion que je voudrois connoistre vostre intention s'il vous plaist que je l'envoye en Anvers à vostre logis. Et quant au pris, vous l'aurez à vostre contentement, et le paiement quant il plaira à Vostre Seigneurie.

Je envoye ceste lettre à l'adventure à Bruges d'autant que, ayant par-oui que estes allé en Anvers où je m'achemine présentement pour y trouver Vostre Seigneurie, j'ay attendu six jours en ceste ville, pansait que y deussiez venir, comme on disoit. Et de ce qui se passe par decà, on pensoit que Monsieur le Prince d'Orange deut venir en ceste ville hier, lequel est à Termonde. La partye a esté remise à ce jourduy. Toute la ville estoit en arme. On avoit envoyé quelques chevos de la part de Messieurs au devant dudict Seigneur, qui retournerent après, avec deux capitaines; Monsieur le Prince lui manda que ce seroit pour ce jourdhuy. Cependant il fut fait commandement à Monsieur de Bonnivet de sortir la ville incontinent, ce qu'il fut contrainct de faire : Le semblable à Monsieur le Vidame et à tous François qui favorisent le Duc d'Alacon; et toute la nuit les bourgeois ont esté en armes, faisant recherche par les maisons. Les tambours battent avec grant bruit. Voilà ce qui se passe par delà; et, au cas que Vostre Seigneurie fût à Bruges, je vous prie de mander vostre volonté à Madame vostre compaigne, touchant le chariot.

De Gand, le 25 novembre 1578.

(Record office, State papers of Flanders, n° 28.)

---

MMMMCCCXII.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 27 NOVEMBRE 1578.)

J'apprends de notre Ambassadeur en France que les États du Hainaut, de l'Artois, les Wallons et la plus grande partie de la noblesse des Pays-Bas sont en négociation avec le roi d'Espagne pour le rétablissement de la paix. Il serait bon pour le prince d'adopter une autre voie et d'entrer en relation avec eux pour l'avancement de la religion, ayant confiance en Dieu, qui, lorsque tout semble désespéré, accorde souvent le triomphe. Voyez la Hollande et la Zélande, et puis l'inaction de l'armée si puissante des États. Casimir est mécontent; mais la Reine vous appuiera, et cherchez à faire adopter sa médiation.

Sir, By theis inclosed, receaved from our Ambassadeur resident in France, by the which yt appeirethe that the States of Henault and Artois, together with the Wallons and the most parte of the nobillitie in the Lowe-Countries, are entred into a course to make their peace with the King of Spaine, being no lesse aliened from the States than from the Frenche, whose comming into the countrie hathe bin a principall cause of the disunion of theis provinces from the Generall-States.

It shall be most expedient therefore for the Prince, upon viewe of theis letters, to take some newe waye of counsell, and to desiste from the threatening of the Gantois, with whom I see yt expedient that he should concurr in the advancement of relligion, without the which yt is apparant ther can be no sounde union emongst them. If wee would doe that which pollecie commaundethe, thoughe their case be verie harde in respect of the disunion, yet is not the same so desperate, but that yt might be greatlie releaved; but this is rather to be wished then to be hoped after, and therefore they are to resolve to depend upon God and their owne forces. And suerlie by experience we fynde that the successe provethe best, when we have least cause to depend upon the arme of man, shaking of all other pollecie that is not groundid upon God. Wee need no better confirmation in this behalf them the deliverance of them of Holland and Zelland from the extreme danger they stood in, at suche tyme as their case seemed alltogather desperate to mans judgment. On the other syde, who woulde have thought that so great and puissant an armie as the States had, would have proved so frutlesse? Which doethe most manifestlie shewe, that theis warres are caried with an other manner of successe and issue, then those which are onlie groundid upon ambition? And therefore in that behalf I conclude, that, yf they would become aswell reformed in

their lives, as in their profession, and depend upon his providence, he would doe great thinges bothe for their releef and setting fourthe of his owne glorie.

How muche Cassimir is offendid with your negotiation maie appeire by the coppies of the thinges I send you. Howsoever he is offendid, Her Majestie doethe verie well allowe of your speache and proceading, and is resolved to maintaine and justefie your doinges in that behalf. Notwithstanding, upon this late discoverie of the reconciliation of theis two provinces with Spaine, yt will be most expedient for Her Majestie to be a mediator of the reconcillment betwene hym and the Prince, that they maie bothe concurre together in the defence of the common cause. What shall be resolved on in this behalf, you shall shortlie understand. And so in the meane tyme I commit you to Godes protection.

From the Court at Richmond, the xxvii<sup>th</sup> of november 1578.

(Record office, *State papers of Holland*, vol. 7; *British Museum, Galba, C. VI*, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 194.)

---

MMMMCCCXIII.

*La Reine d'Angleterre au Duc Casimir.*

(RICHMOND, 30 NOVEMBRE 1578.)

La Reine prie le Duc d'intervenir auprès du magistrat de Gand pour faire rendre justice régulière aux prisonniers.

Très-cher et très-aimé cousin, Comme ainsi soit que venons d'estre advertye de la détention de quelques Seigneurs et aultres en la ville de Gand, en l'endroit desquels vos faveurs pourront beaucoup valoir, envers messieurs de ladicte ville qui les ont en garde, pour n'estre leur requeste aultre que d'estre mis en droict, par devant leurs juges compétens conformément aulx loyx desdits pays, pour y recepvoir justice, selon que seront trouves s'avoir comportés et délinqués, avons bien voulu vous prier bien instamment vouloir en nostre nom, et pour les faveurs que portons au bien desdits pays, interceder envers les magistrats de ladite ville à l'advancement de leur si juste requeste, ne nous advancans plus outre que sera trouvé convenir en justice, ce qu'eulx mesmes désirent, ne demandans aultre chose que d'avoir quelque fyn de leur dite détention, que leur est plus facheuse que seçauroit estre l'issue le plus aspre de leurs démé-

rites. Et, esperant que ne fauldrez y employer vos faveurs et crediet. Prions Dieu vous donner, très-cher et très-amé Cousin, en santé, heureuse et longue vie.

Escript en nostre maison de Richemonde, ce 30 novembre 1578.

(Archives de la ville de Gand.)

MMMMCCCXIV.

*Jacques Rossel à Walsingham.*

(ANVERS, 30 NOVEMBRE 1578.)

Préparatifs des États pour procéder à l'élection d'un Prince au gouvernement des Pays-Bas. — Chances du Duc d'Alençon. — Récompense de Pruneaux. — Le Prince d'Orange à Termonde. — Ses accointances avec le Duc Casimir. — Mariages de Chimai et de Boussu. — Opposition de l'Artois et du Hainaut. — Les États de Brabant acceptent la *Religions vrede*. — Position des troupes royales et Anglaises. — Nomination du bâtard du Roi au commandement. — Mort de Wenceslas. — Nouvelles de France et du Pape.

Monseigneur, Par mes dernières du 23<sup>e</sup> en ce moys j'avois escript à Sa Majesté quelques points de conséquence sur la resolution prise par les Estas, qu'est de choisir nouveaul seigneur sy dans trois moys le Roy d'Espagne ne fait la paix, suyvant quel sujet j'apersoy qu'ils sont flattés pour parvenir à ceste ellection de 24<sup>1</sup> qui s'asseure des faveurs de 17<sup>2</sup>, qui de plus semble debvoir estre secondé par 6<sup>3</sup> et aultres qui sont pratiqué par 98<sup>4</sup> et acconduits en sa dévotion, ce que j'ay très-bien recogneu d'ung agent qui de la part dudict 24 pratique ordinairement avec ledict 98 et s'asseurent de plusieurs faveurs, estimant que l'espoir de paix est déploré.

Monseigneur des Pruneaux qui a sy longuement sollicité de la part de Monseigneur d'Alençon la récompense de ses notables services pour l'importante place de Bins, dont il espéroit avoir les villes du Quesnoy et Landercy, a obtenus une corone d'or annuelle en valleur de cent mil florins arresonée de grand honneur et bien fait par luy au pays, l'adveu de laquelle donation est remise à l'advis des provinces avec ceste expédition.

<sup>1</sup> Le Duc d'Alençon.

<sup>2</sup> Le Duc d'Arschot?

<sup>3</sup> Le Prince d'Orange.

<sup>4</sup> Le Ministre Villiers.

Ledict des Pruneaux est retournés joyeux à Mons trouver Monseigneur d'Alencon qui a esté trois jours malade, du moins en chambre sans sortir.

Monseigneur le Prince d'Orange est tousjours à Termonde. On y négocie divers effects, non seulement la paix et accort des Gantois et Vallons, mais effects qui passent plus oultre. L'on espère dans deux jours quelque conclusion sur ce fait d'accort, lequel Monseigneur Davesson vous aura reparty plus particulièrement, estant ce jour-huy retourné de Flandres où il aura vehu tououtes les négociations.

Il y a heu de grandes parolles pour le fait des deniers tenues par 15<sup>1</sup> et par le Duc d'Arshot dont 6 s'est trouvé scandalisé sy que pour passifier les passions l'on a mis en jeux deux mariages qui sont en terme l'ung au Prince de Cymay l'autre pour 15, l'esnée pour le fils de Cimay; l'autre de Saxe pour le Comte de Boussu. Sur ces conférences sont les choses ung peu addoucyes. Le Prince d'Orange est alé à Termonde, suyvant ce sujet, prétend le gouvernement de Flandre. Cette négociation romproit les dessains de 20<sup>2</sup> et de ceux qui l'ont voulu promouvoir en ce fait.

Les gens de Casimirus ont tué sur le chemin de Gant ung genthilhomme du Duc d'Alencon et ont fallly à tuer Monseigneur de Bonnivet qui a esté sauvé par la dextérité de son cheval, dont il y a grand rescentement.

Arthois et Haynnault sont lighé et résolu à ne vouloir recepvoir la *relligion vrede* laquelle ils eussent accepté au commencement sy les prellats l'eussent voulu consentir. Ils ont envoyé leurs députés à Lisle pour tenir leurs party, ceulx de Tornay ne l'ont voulu faire. Aulcung dient que ceulx d'Artois ont rapellé les seigneurs de Lignes, du Rossignol et aultres qui sont avec Don Joan. Le Visconte de Gant se part pour remédier ces désunions, s'il est possible.

Les Estas de Brabant gouverné par les prélatz après avoir long temps opposé à la reception de la *relligion vrede*, sont finalement consentus. Ceux de Bruxelles sont sur le point de jurer les ungs et les aultres ladicte religion indifferemment, quoyque les papistes sont sollicité ne la consentir.

Les ennemys ont repris cueur après avoir vehu lesdicts d'Artois et Haynnault divisés, tellement que vendredi matin y sont sortis de Louvain et Dist en nombre de trois mille chevaulx et quatre mil de piet et ont passé à Gehet. J'ay grande doubte que n'assailent les Escossois et Anglois qui sont dans Austrate campé au village ou bien sur les Allemans qui sont campé avec l'artillerye à une lieue de Mastrech, les reistres à deux ou trois lieues arrière d'eux, tous les chiefs absens, coronel et aultres. Monsseigneur de Bossu est à Termonde; le Marechal de camp la Noue à Bruxelles.

Lesdicts ennemys ont assurée nouvelle de recepvoir deux moys. A cest effects leurs

<sup>1</sup> Le Comte de Boussu.

<sup>2</sup> Le Duc Casimir?

seront envoyé deux cent mille escus, qu'est l'occasion qu'ils prennent courage. Le Roy leurs envoie un nouveau chief qui est son bastart qu'il eust à Bruxelles en l'an 59 d'une belle boulangiere et est en chemin en Espagne. L'on recherche partout les besogne pour les mettre en guernison par Italye affin d'envoyer sur ce printemps les vieux soldats pardessa. Voilà l'espoir de paix.

J'avois donné advis de la mort du Prince d'Espagne advenue en octobre, après laquelle huit jours est trespasé Vincelaus, frère de l'Archiduc Mathias, et est de plus la princesse d'Espagne mallade à la mort.

L'Archiduc et Conseil d'Estat ont despeché un gentilhomme nommé La Mouillerye devers l'Empereur pour luy faire entendre l'estat des affaires et l'intention des estas en cas que le Roy n'y veuille pourveoir.

De France nous avons nouvelles que la Roynne-mère est au Languedoc où elle a fait assembler les estas et là a fait reconcilier le Maréchal Danville et aultres malcontans.

Le Roy a receu du Pape une dispence et permission de créer un nouveau ordre qu'est une croisade que porteront trois cent gentilshomes en forme de ceux de Rhode contre ceux de la Relligion.

Ce sont les occurrans que nous avons présentement dignes de Sa Majesté et de Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en heureuse santé, prospérant ses magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce dernier en novembre 1577.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXV.

*Avis des Pays-Bas.*

(NOVEMBRE 1578.)

Exploits de Montigny et de La Motte à Ypres, Bailleuil, Cassel, Dunkerque, Bourbourg et Saint-Omer

6° de novembre. Monsieur de Montigny en personne avec ses Walons et François assiégé la ville d'Ypre; ils estoient trois milles hommes.

8°. Ceux de Bailleuil désarment huyct compagnies de François n'estant que trois compagnies, desquelles estoient capitaines Jacques de S<sup>t</sup>-Omer, Martin Du Bois et un

autre. L'advoïé de Bailleul et les capitaines sont menés prisonniers à Cassel et mis à rançon.

xiii°. Ceux de Bailleul rendent Cassel et boutent le feu dedans la ville; les capitaines sortent biens et bagues sauvés; Montigny y met trois compagnies Wallones et ne veult permettre que les Francois y commandent, de quoy ils sont malcontents.

La Mote somme les villes de Duynekerke, Bourbourgh, Berghes et aultres pour se rendre au Roy et tenir la Religion Catholique Romaine.

xiiii°. La Mote entre dans St-Omer, estant apointé avec Manny, lequel avec cinq compagnies là dedans du régiment du Conte d'Egmont [estoit] jouant à la pausme, quand on luy apporta la nouvelle de la venue de La Motte, fyt seller ses chevaux et partyt à l'instant pour Tournay.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2° partie, n° 74.*)

---

MMMCCCXVI.

*Walsingham au docteur Beuterich.*

(? DÉCEMBRE 1578.)

Il fait l'éloge du Duc Casimir qui se montre le zélé défenseur de la vraie religion. Cependant on estime que lui, Beutrich, a entraîné le Duc dans le parti des Gantois. Pour réparer cette faute, il devrait prémunir le Duc de l'emploi de tous moyens violents.

Monseigneur Beutrich, Vous ne pouvez ignorer que l'accion en laquelle Monseigneur le Duc votre maitre s'est embarqué a esté cause en ung mesme temps que ses amys en ont receu desplaisir et mescontentement et qu'au contraire ses ennemys y ont trouvé matière de se resjouyr et triumpber voyant que les affaires de la cause commune en ont este de beaucoup recules et son honneur grandement interesse. Estant ung princee de tel valeur estime et zele pour deffendre et maintenir le vray religion que les adversaires l'en haissent mortellement et les amateurs dicelle l'en ayment et honorent singulierement estant marris qu'il luy advient aucun accident qui derogue à sa reputacion. Or est il le monde vous estime avoir este le principal instrument, voyre mesme autteur, que ledit Seigneur Duc s'est alle rendre du party des Gantois, dont vous en provient tel blasme que je suis bien marry pour la bonne et syncere affection que vous ay tousiours porte depuis le temps que vous ay premierement cognu, qui me fait vous donner advis que feres bien pour conserver votre credit et reputacion et effacer l'opinion

qu'on a conceue qu'esté par trop mesley a donner violentz consailz a vostre dit maitre de tenir la main cy apres a reduire les choses en tellz termes qu'on puisse remedier aux inconveniens que l'on impute a une consail, car tout ainsy que si continuez a persuader le cours des procedures comencees on le tiendra a obstinacion; aussy vous estimeray d'altre coste sage si voyant le mal quy s'est ensuyvy des consailz passes et qui par cy apres s'en pourra encore ensuyvre des effectz diceulx vous tasches par bons et meurs advis et y obvier, car les plus sages mesmes errant bien souvent en leurs accions dont toutesfois ne s'apperceyvent jusques a en veoir les effectz; mais ce seroit double faulte de laisser courir ce qu'a ceste mal commence, seulement pour ne sembler de changer advis. Pour conclusion je ne doute pas que quand aurez meurement consideré le tout ne vous arrestiez sur quelque bon advis et expedient pour l'avancement de la gloire de Dieu et cause commune conservacion de l'estime et reputacion de Monseigneur le Duc votre maitre et restauracion de votre honneur en particulier, j'ay donné charge a ce porteur, le Seigneur Rogers que cognoissez de vous comuniquer quelque chose de bouche de ma part; en quoy vous priera de le croire. Et sur ce, etc.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 195.*)

---

MMMMCCCXVII.

*Walsingham au Duc Casimir.*

(DÉCEMBRE 1578.)

Il se défend du reproche d'avoir dirigé toute la négociation de William Davison, et proteste de son estime pour le Duc, qu'il considère « comme celui que Dieu a suscité pour maintenir et défendre sa querelle contre la rage de ses ennemis ». — Le porteur de la présente, Rogers, lui déclinera toutes les autres raisons de la politique de Sa Majesté, la Reine.

Monseigneur, Je trouve par vos lettres qu'aves escript tant à Sa Majesté qu'à Monseigneur le Conte de Leycester et à moy mesmes en particulier que vous ressentez de la negociacion de Seigneur Davison agent de Sadiete Majesté par dela estimant que votre honneur et reputacion en demeurent offencees dont en partie m'en attribues la cause, d'autant que ledit Davison s'en descharge sur moy disant qu'il y a procede par ma direction. Ce me seroit, Monseigneur, tres grande douleur et desplaisir que Vostre Excellence conceust aultre opinion de moy que mes merites envers vous le portent

estant ung prince que j'ay tousiours singulierement honore et estime, come celuy que Dieu a suscité pour maintenir et defendre sa querelle contre la rage de ses ennemys; tant s'en fault que je voulusse faire chose qui puisse tourner au préjudice de votre reputacion; mais j'espere que vous estant particulierement remonstrees par ce porteur le Seigneur Rogers les raisons et circonstances qu'ont meu Sa Majesté de donner charge a sondit agent de vous dire de sa part ce qu'il a fait, vous n'en demeurerez seulement satisfait a l'endroit de Sadiete Majesté mais aussy m'estimerez exempt de tout blasme et reproche. Je me deporteray de vous faire plus long discours, me remettant du reste à la sufficance dudit Seigneur Rogers qui vous declairera au large les raisons qui m'excusent envers Votre Seigneurie et en quell' estime et recomendacion j'ay votre honneur.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 196.*)

---

MMMMCCCXVIII.

*Le comte de Leicester à William Davison.*

(RICHMOND, 2 DÉCEMBRE 1578.)

Il exprime ses regrets de voir tous ces troubles, et surtout les dissensions entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, qui est si dévoué à la religion et si bien intentionné, visiblement protégé de Dieu au sein de ces calamités. — Il l'exhorte à faire tous ses efforts pour amener une réconciliation. — Il enverra Rogers pour plus amples informations et le prie d'envoyer souvent de ses nouvelles.

I have many thanks to gyve you for your many letters wyth no less intreaty that you excuse my longer sylence but as I could alleage some causes suffycient for my lett, so must I confes I could have found so much leysure as might have satysfyed that want, yf malliciously for the overthwart courses of those countrey causes had not made me bott domme and slothfull. I wyle leave of to speake of so long past matters as these maneged from hens.

These later accedents trouble me so much finding them not so fresh as powdred with many unsavery lykors in my opinnione; amonge which forbearing the grevous discords that so many ways fell owt one in anothers necke. This last of all I meane the unkindnes that ys bruted to be growen betwene the Prince of Orange and the Duke Cassimere, ys not if least consequence; who be ye authors or what be the causes I can not knowe, more than by comon imaginacion and yet must I confes my none

simplycyty or at least my great loth desier to think any such matter could be, was such as I rather thought yt a matter to abuse others, than to beguyle them selves. And the more am I trowbled, the less I know whereby to satysfie my self having alway from the beginning as God doth know caryed a mynd most desierous to hem of the good prosperytye of them wherin I sypposed altogether or chifely sought the advauncement of the glorye of God and furtheraunce of his gеспell, of which nombre that good Prince of Orange always made manyfest to me such a mynd to be in him by all his actyons. And the rather was I perswaded therin for that I ever sawe him in the greatest trowbles and tempests that wer he was in and when pollycye wold have taken an other course in worldly respect. Yet did he ever preferr that cause above all other worldly sewrtyes or comodyties, and accordingly did God prosper him, for when he as a man at weakest stuck fast to his cause, his good God at ye worst relyved him by his mightz power. And with how great prosperyty he derycted all his causes to the last end, all the world ys wyttnes, and the more manyfest ys yt, that the more myraculus by him yt ys tought to pass.

Now can I not doubt that this good ground taken from the beginning shall seke any other fundacion for the finyshing of so precious a work, nether that any other respects worldly or humayn shall be coupled with those former devy ne consideracions. But that the same omnipotent God being as he was and whear he was, wylbe trusted uppon as he hath byn. And among all other things now that his arme hath byn so mercyfully streched out, and his cause so farr preserved as hit ys no other cause shalbe geven him to plucke in ageyn that only mightz arme, who both hath byn and must be the only fyghter and defender of the cause and preferrouers of yt. And as I know no man that hath donne more in this behalf (thorow the goodnes of God) than that good Prince of Orange so doe I wyshe that as many as be professors in dede earnestly of the same feyth and religion he ys, and have adventured themselves something in ye accompt of ye world for the same lykwyse, and have by some meanes abylyty and power to further yt, I can but wyshe I say that such might be alway kept and held in as perfect love and amyty together as so good and just a cause ought to knitt them. And for my parte, I can not hide the good opinioun and affectyoun I have long tyme borne to the Duke Cassymere eyen only and especially for the great zeall he hath shewed toward the gеспell, having caryed himself both at home and abrode very fervently therin. How things have breddtnis we lytle square betwene these two so well affected princes I cannot imaggyn, being in my conceat so fair agenst reason and lyklyhood, but yf yt be so indede then doe ye se the cause of my grefe, which ys much easilyes told than can tell how to advyse to help I know they be wyse both and well geven and have, I doubt not wel-wyllers inow that can and wyll wy sely deall to help what ys amys yet am I not ignorant that most tymes great personages ar not without instruments bad inough more

reddy to doe harm than good and some one such often tymes may doe soner harm than twenty can doe good ageyn. But I must hope in the wysdome of such good noble men as they be whome I think doe both imploye them selves at this present rather for the publycke than ther owen pryvate, which yf they are then wyll yt playn appere that a fewe good instruments shalbe able ageyn to gett strenght whatsoever some busye boddys have put awrye, and that shortly. And chifely am I perswaded on the wysdome of the prince to be such, whose care for the publycke hath bin such and conducted hetherto with so great comendacion all his actyons as he wyll now consider the weight of this cause, and put in practyce his accustomed prudencye in salving these lytle sores which might be any impedyments to the obteyning of the chifest vyctorye he doth seke for. And how lytle nede soever he may have to care for the person or state of the Duke Cassimir in respect of hurt he may doe to ye substance of the matters he hath in hand, yett lett him remember as the world goeth ther and as we take the case to stand, how much good this man may doe, and what an instrument he may be made dyvers ways to stande his cause in stede presently. And bycause my care ys more than my counsell and that I am both in such a case to shew ny slacknes in dyscharge of the least dutye I owe for these respects, I intend very shortly to take occasione by the sending of M<sup>r</sup> Rogers who shall come to you to deale more largely and boldlye with both these noble personages though my credyt and power be smale, yet ys my good wyll and harty love great to them both. But above all to the cause which I suppose (or am greatly deceaved) they meane both to advanee where I doubt not your partycular furtheraunce, though you be Her Majesty's mynyster, yet to help to dyschargde so honest and good an offyce for your well meaning frend. And by M<sup>r</sup> Rogers you shall understand more at large my intentyon handing chifely to worke so good and assured frendshippe betwene those two princes, having many and to my seming great and weignty reasons for yt. And so having to lytle purpose here trowbled you long at this tyme, I wyll byd you farewell, and so pray you not to be dyscouraged to write often though you receave but syldom answere or not so many I can afford you.

In some haste this 2 of december 1578, at Richemond.

(*British Museum, Harley, ms. 285, n° 26.*)

---

MMMCCCXIX.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 2 DÉCEMBRE 1578.)

Vos deux dernières lettres montrent l'espoir d'une réconciliation entre le Prince et le Duc Casimir, et faites tout pour la faire réussir. — Leyecester enverra sous peu Rogers au Duc Casimir avec les réponses contenant en substance ce que vous avez mandé. — Je n'ai rien appris de Spinola, ni de ses lettres, et je suis très étonné de ses agissements; surveillez le bien.

Sir, I have receaved you two lettres wherby I understande that you are in some good hope of a reconciliacion betweene the P. and D. Casimir, a matter very requisite consideringe the dessings of the enemy sufficiency discovered unto you by those letters I sent to the Pr. by the last and therefore I shalbe very glad to heare of a full and perfect agreement betweene them which you shall do well to further to the uttermost of your power, as the only meanes wherby those divisions maye be extingnished and your service donne to Her Majesty which her highnes will very well lyke of.

Within these two or three dayes my Lord of Leyecester meaneth to send over Mr Rogers unto Casimir, with answers of such letters as he wrote to Her Majesty and his Lordship as well to mayntayne the substance of the speeches youe delivered unto him in Her Majesty's name, for Her Highnes honor as also to assure him of corraspondence of good amity and intelligence from hence, so longe as his accions shall tend to the furtheraunce of the gospell with good unity and agreement with them which seeke the increase of the same, and will cary themselves so toward him, as the necessity of that service and the cause they mayntayne require which his Lordship doubteth not but he will performe as to a prince of his quality belongethe of Spinola or his letters I have heard nothings, and I cannot but marvayle of his strange dealinge towards youe. Youe shall do well to have a watenfull eye over him and as for such stay as is requisite from hence, youe maye assure yourself I will not fayle to be carfull therof.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7. — British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 194.*)

---

MMMMCCCXX.

*William Davison au Prince de Parme.*

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1878.)

Monseigneur, Ayant reçu les lettres icy jointes de Sa Majesté ma maistresse adressantes a Vostre Excellence ensemble deux aultres de Monseigneur l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique résident en Angleterre lesquelles à cause des ventz contraires et mauvais temps ont tardez quelques jours en chemin. Je nay voulu faillir de les envoyer expressement vers Icelle par le présent porteur suyvant le commandement que j'ay receu. Et au reste m'offrant de faire toute très humble service à Vostre Excellence où elle plaira m'honorer de ses commandementz.

(Archives du Royaume de Belgique. — *Papiers d'État et de l'audience*, décembre 1878, carton n<sup>os</sup> 183-184.)

MMMMCCCXXI.

*William Davison aux secrétaires d'État.*

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1878.)

Ayant reçu la dépêche mercredi dernier à Bruges, je me suis rendu aussitôt à Gand, où le calme s'est quelque peu établi. A mon arrivée, j'ai demandé au bourgmestre Hembize ce qu'on avait décidé au sujet des obligations et autres points proposés. Quant aux obligations, il s'excusa de ne pouvoir me les donner sur le champ, mais promit de me les envoyer à Anvers en trois ou quatre jours. Quant aux autres points proposés, il me répondit que l'assemblée générale avait décidé : 1<sup>o</sup> de donner deux églises aux catholiques ; 2<sup>o</sup> de fournir à la subsistance des membres du clergé d'après leur rang ; 3<sup>o</sup> d'empêcher que toute violence soit faite aux prisonniers. Ces résolutions ont été transmises au Prince à Audenarde, qui les trouve insuffisantes pour apaiser les Wallons. Le résultat de la nouvelle délibération semble douteux, en présence de la rivalité entre Hembize et Rihove qui avait emmené le peuple sous les armes et causé un tumulte sérieux, quoique maintenant il y ait une apparente réconciliation entre eux. Depuis Hembize a repris faveur ; et Rihove retiré à Termonde, n'ose revenir à Gand, d'où tous les étrangers sont expulsés, surtout les Wallons et les Français, parmi lesquels le vidame de Chartres, monseigneur de Bouquet, l'ambassadeur du Duc

d'Alençon qui a été attaqué en route par les reîtres du Duc Casimir, à l'instigation (on le suppose) de Hembize. D'autant plus que récemment un certain Mieghen a assassiné le bailli et le greffier de Axel; l'assassin qui est un renégat et un condamné, était devenu un chef de section à Gand et le conseiller de Hembize; arrêté d'abord, on le relâcha ensuite. — Le lendemain de mon arrivée à Gand, je trouvai l'envoyé du Prince, chargé d'engager le Duc Casimir à se rendre à Termonde afin d'avoir une entrevue avec le Prince. Je rappelai au Duc ses promesses antérieures et l'exhortai à se rendre à l'appel. Le Duc m'objecta que le Prince se trouvait à Termonde, non seulement avec sa garde, mais qu'il avait fait venir de Bruxelles deux compagnies du capitaine Temple et avait expulsé de la ville plusieurs Gantois comme suspects. J'insistai auprès du Duc lui exposant les conséquences fatales de son refus; le Prince, en vertu de son titre de lieutenant général et de second dans l'État, avait le droit de s'armer; son refus pourrait amener une sédition désastreuse parmi les Gantois; puis les gens de Hainaut et d'Artois soulevés sous prétexte religieux, avec les Français et les Espagnols (sur le point de s'unir) fomenteraient la guerre civile dans toutes les villes où il y a division de cultes; et lui, Casimir, serait incapable de résister à ces forces coalisées. — Beutrich est le mauvais conseiller dans cette affaire; au reste, l'issue est encore incertaine. — Les provinces du Sud sont en train de se réconcilier avec le Roi; les Wallons et leurs chefs sont déjà gagnés par l'intermédiaire de La Motte. — L'ennemi est renforcé de quatre mille chevaux et de huit à neuf mille lansquenets. Les troupes des États se réduisent et murmurent. Il faut la paix, qui est offerte de nouveau par l'ambassadeur de l'Empereur; mais le peuple s'en défie. — *Post scriptum.* J'ai appris, à mon retour à Gand, que le Duc Casimir a écrit à la Reine une plainte à ma charge, comme ayant excédé mes pouvoirs. J'ai agi loyalement et dans l'intérêt de la Reine. Beutrich est le mauvais instigateur du Duc. Aujourd'hui l'ambassadeur impérial (dont ci-joint copie de ses ouvertures) ira trouver le Prince de Parme. Hier le Prince d'Orange s'est mis en route de Termonde à Gand, sur les instances des Gantois.

Assore as I had my dispathe at Bruges which was on wensdaye laste (havinge obteynid the graunte of there particuler obligacions for the xlv<sup>m</sup> <sup>li</sup>. Cent this laste somer unto the States by Her Majestie and being promised that they shoulde be fourtwith sent to their Deputies to Antwarpe there to be deliverid into my handes together with the bande of Gaunt without which and untill they had recoverid the states indempnitie they made difficultie to yelde theirs unto me. I returnid backe to Gande wheare I founde thinges reasonablye well apeasid in regarde of that had hapenid during my abode at Bruges. Ymediatlye upon myne aryvall I sent for the Burgmaster Hembize to knowe what they had resolvid in their generall assemblye as well towchinge myne said bandes as the other pointes propoundid unto them, who torde me that for the obligacions they were accordid and order takin for there dispathe to Antwerpe to be by there deputies there deliverid unto me so sone as they shoulde have receivid there indempnitie from the States, but pressing to have them with me before my departure he excused the matter with the absence of there pencioners and Secretarye who were gone with otters in commissyon to Dendremonde towards the prince. Howebeit assuring me that I shoulde not faile of them at Antwerpe within 3 or 4 daies and findinge my

staye there woulde proffitt letle. Besides that I helde it not verze safe in respecte that some newes I had receivid, I thought it not amiss to departe with that aunswear. As for the other pointes propoundid unto them both tyme and the other comissyoners, he tolde me that they had resolvid for firste to permitt 11 churches for the catholiques. For the seconde to give the churchmen competencye to live upon accordinge to there qualities duringe there lives, mindinge to apply the miste of there livinges to the mayntenance of the warres, and for the 3 touchinge the prisoners to binde themselves by solemne othe that no violence shoulde be done unto them duringe there detencion holdinge it not to stande with there suertye otherwise to release them before the troubles were at an ende; which resolucion they had sent by a solemne Ambassade from the whole bodye of there towne to Dendremonde unto the Prince, who consideringe that there restraynid lymitacion coulde not suffyce to satisfye the malcontents nor agree with the drifte the States, and he had for establishinge the religions freidt hath since returnid the Deputies to procure them to accomde the mabler in generall termes to th'ende they might by that meanes have wherewith to stoppe the mouth of the revoltid wallons and there adherents, or at the leste the better grounde and coullor and declare themselves against them if they would not be paid with reason. But what there success wilbe in this behaulf is so much the more doubtfull. Bycause both the malice and faction of Hembize is chereasid since the late difference betweene him and Rihoue who or tewsdaye the xviii<sup>th</sup> of the laste monethe, upon letters received from the Prince sent to request him to come unto his lodging havinge to conferre of some matter of importance. And beinge there after some speache usid in reproof of his proceedings horde him that he shoulde not departe out of his howse till there were some other order takin for the redress of thinges, and so leavinge a good garde within and havinge peacid certain companies of his owne without to garde the Streate went fourthe and causid the people to assemble in armes in divers partes of the towne perswadinge such to fodowe him as woulde have the Prince for there Governour. But when he sawe the people marvailinge at this suddayne inovacion and ignorant of the cause made no great haste after him though he aprovinge for the moste parte the government of the Prince and findinge some of them that understoode th'apprehencion of Hembize began to forme a partialitie against him, and to demaunde the cause and grownde of theis his doinges (wherin he lefte them altogether unsatisfyed savinge that he torde them he had such order from the Prince) and seinge the multitude was stirred and some disorde like to growe therof returnid home, wheare to pacifie the people he was constraynid to release his prisoner, who the nexte daye callid him to answere that he had done in there assembly at there towne howse. Wheare after he had shewed his authoritye, there was meanes founde to reconcyle them together and so endid that tumulte (verye heddyly begonne and as fondlye executid) savinge that for 11 or 3 daies

after the people contynewed in armes and there gates kepte shutt doubtinge some newe esmotyon. Since which Hembize notwithstandinge the ontwarde reconzilement hath so strengshenid his parte with the base multitude as Rihoue beinge nowe at Dendremonde doth scarce dare to retyre to Gande where the mondaye before my retorne from Bruges they had takin armes anewe and expulsid all the straungers chieflye the wallons and Frenche, amonge whome was the Vidame de Chartres who hath contynewed there theis v or vi weekes, and Mons<sup>r</sup> de Bonyueth the Duke d'Alencons Ambassador, who beinge forcid to departe the towne at 4 of the clocke after none without anye aunswere to his negociacion was by that tyme he had ridden a myle or two overtaken by certein of the D. Casimires Reisters to the number of a dosen horse, and beinge assailid vythem a gentleman of his companye slayne and 11 of his horses taken escapid verye hardlye with his owne lief and recoverid Dendremonde wheare I lefte him. The outrage beinge so much the more notid and condemnid in that it seemes by verie great coniectures to have bene purposelye comittid at th'instygacion of some there amongst whome bycause Hembize the Burgmaster had by chaunce let falle some speeches arguinge such a pretence and havinge informid himselfe particulerlye what waye Bouquet woulde take, would by no meanes permitt him to tarye one onely night longer in the towne; the suspicion is vehement that it was not done without his previtie this faete beinge accompanied with others of no better qualitie as namely the murther of the Bailif and Greffier of Haxelle latelye comittid by one Meghen heretofore an outlawe and ronnygate, but nowe a chief captayne at Gande, and a principall counsaillor to Hembize, who under the only pretexte that those men had passid thorough Meenen in coninge from Lyle aprehendid them upon the waze, cutt theire throtes, pluet the hartes out of there bodyes and conveighid there carcasses assyde wheare beinge within a daye or two founde out. And the saide Meghen author of this murther aprehendid for the matter, notwittstandinge that the frendes of the parties murtherid weare earneste suiters for iustice. Yet is he nowe pleasid and sett at libertye by the meanes of Hembize, who in respecte of his avowinge and excusing that faete is not a litle suspectid to have likewise had his share in the counsaillinge and directing, thereof wherin may appeare how much theis civill dissentions bath overcome the respecte of naturall charitye and dutye.

The nexte morninge after my retorne to Gande findinge Mons<sup>r</sup> de Famars arivid there from the Prince to intreate the Duke Casimire to take the paines to mete him at Dendremonde and understandinge his former promise and the Princes great instance seconded by the request of the Gantois themselves. I thought it not amiss to repaier unto him, partly to signifye unto his Excellencie my retorne to Antwarpe and to take my leave before my goinge. But especiallie to finde some occasyon to remember him of his saide promise made to me to which that enterviewe before my departure to

Bruges, and to perswade him to the performance thereof. But percewing his minde to be alterid and himself utterly indisposed to the iourneye excusing the matter with no other reason but that the Prince was come to Dendremonde not onlye with his owne gnarde, but also had causid ii companies of Temple's regyment in guarison in Bruxelles to meeke him there. Having secludid and shutt out of the gates as suspecte certen Gantois that were sent thitherwards, but arivid a quarter of an howre to late. I did the beste I could to remove the difficulties to made and to perswade him to a contynuance of his first purpose layeing before him not only his promises made to me and to the other Deputies by mouth and to the Prince by his sonday letters but also the great iealousye and discontentement which might growe of his refusall. Bicause it would be thought that he had had either some extraordynarye plott in hand wherin he ment to give the lawe to the Prince or else that he had conceavid some singuler diffidence of him. When as having agreed to goe to Dendremonde at such tyme as the guarison there was of Gauntois at the devocion of Hembize, and consequentlye as it might be construid of himself, he should refuse the iourney nowe in respecte that the Prince is the stronger. Wherein I torde him he did both himselfe and the Prince the more wronge, bicause it was his manner to be well gnardid whersoever he became, and that it wos a matter as lawfull as ordinarye for him beinge lioetenant generall and seconde person in the state, and that therefore the Duke coulde not finde it newe or suspitions in his respecte especiallie examining what he was both in relligion and in th'obligacion of frendship towards him. Besides that I praied him to consider what might followe of his refusall if the Prince and States should be driven to ronne an extraordynarye course with those of Gaunt. For seinge that they must either approve or disapprove there actions and consequently take parte with them or against them, and that to take parte with them ronning the course they do shoulde be the waye to drawe upon there Reulders, under a coullor of relligion, a warre of infinit perill, not only against those of Haynault and Artois but also againste both the Frenche and Spaine, who are in good waye to unite themselves together, and that with all it shoulde nowishe a civill devysion almoste in everye other particular towne wheare there is contrarietie of factions for relligion and so breed an endles confusyon in the whole estate. I thought they should be forcid to take some extraordynarye course to reclaime the Gauntois, if they wold not otherwise conforme themselves to reason, which hafening as there was some aparance, I prayed him to consyder what extremities he shoulde drawe himself unto, when te must either leave them or take parte with them. For if he do leave them it were better done unconstraynid then forcid, were it but for reputacions sake, and if he tarye and take parte in there actyon I wished him to consyder what a number of difficulties he should falle into, havinge to defende those that had no meanes to magneteigne one monettes warre, beinge abandonid of some and assailid

of the reste of there neighbors, nor he himself either of himself or by his frindes able to supply them or maynteigne th'action. So as he should in common discourse embarque both his honor, his state and his person in a desperat cause, wherof he coulde attende none other then a miserable issue unless it were by myracle, and therefore humbly besought his Excellencie to consider well what he did. Wherunto he aunswerid me that the alteracion of thinges since he laste spake with mee had made him alter his counsaile and resolution. That he could not let men to ymagin what they liste, and that he ment not to medle or make further in there causes then for the satisfyeing and contentinge of his armye, which obtainid he was resolvid upon his retorne home, and fynallie because his goinge to Dendremonde could proflitt him nothings havinge alreadye understoode the Prince his minde at full in that respecte he thoughte it impertynent to take the paines, which was in somme the aunswaere I obteynid of him. Albeit that I founde his counsaillors Lanquet and Junius to favor the courrege and Bewtrich onlye to oppose himself against it, who foreseeinge as it semes that the Prince being a man able to decepter the ill counsaile wherewith he hathe hitterto erchauntid and possessid his master to the great hazarde of his honor might creake the necke of his daungerous practises and perhaps utterly supplant his creditt doth therfore diswade there enterviewe all that he maye, wherin in my pore indegment he hath done a notable disservice to the cause of relligion and preiudice to the necessarye amitye and good intelligence betwene those Princes, whose hartburninge noristid by his ill offices is not otherwise then by there enterviewe to be well repairid, whereof I have the less hope bicause the Prince hath as great growde to refuse his goinge forward to Gande, where the Duke by the faction of Hembize este mes himself the stronger as the other to make difficultie contrarye to his promise to come to Dendermonde. Unless he thinke it more reasonable for the Prince to truste then to betrusted. But what will succeade herem we shalbe able to give some gess upon the retorne of the Deputies of the Gauntois to Dendremonde and where together with the commissyoners of the reste of the members of Flaunders, they were lokid for on Saterdaye or Sondaye last with full aunswaere to the points in difference. But what it is I do not yet heare. Once I holde it more then highe tyme the matter were compoundid, bicause it hath alreadye wroughte such an incredible alteracion and confusyon in the countrye, as hath changed the former hope of there good successe against the Spaniards into a desperat opinion of the contrary. The frontyer provinces being undoubtedly revolting from the reste and in tearmes of reconziling themselves with the king. Lysle, Dowaye, Orehyes, Tournaye and divers places in Flaunders like to take the same trayne. The Wallons and there chieffes by the meanes and industry of La Motte alreadye said to be wonne. Th'ennemye strengthenid with a newe levye of 4000 horse and 8 or 9000 launsequenets, a good parte of them newlye enterid into Luxemburge. The forces of the States

disbandid and malcontentid for want of there paye, the meanes to satisfye them utterly divertid by those trowbles of Flaunders. The chieffes retirid having lefte there artillerye as a hawne in the pands of the Reisters and Launcequerets, which I doubt wilbe stortly a praye for th'enemye, and the people generallye alterid and disconteutid as well with the fruitles success of there huge armye as with ther great contrybucions towards the maintenaunce thereof. Of all which I wore nor wheet good ende to hope if they do nor all the soner obteigne a peace. Which is nowe once againe propoundid here by th'Emperours Ambassador upon letters receivid from his master by a gentleman of hes, which was the solempne Ambassade said to be upon the waye though His Majesties promise to send others shortlye to seconde him in that behaulf. But having done the like often heretofore men suspecte bothe the sinceritye and preiudge th'effecte therof, the rather bicause all his former showes and pretence of care and good will to procure the weale and tranquillitie of this countrye is yet unaccompanied with anie materiall effecte. Howebeit to pricke him forward to affecte the matter in better earneste and to inelyne the kynge the rather to a peace they seme here to be in hand with a sewe resolucion not onlye to chaunge there master but also to accepte in his peace the Duke of Alencon, if within 3 or 4 monethes at the fartheste they do not come to some accorde with the kinge into which traffique they seme to be caryed rather upon an ymaginacion they have by that meane to diverte the Duke from embracing the desperat actyon of the revoltid malcontents, then of anie great opinion of thrivinge otterwise by the bargaine wherof as of the reste of our doinges here attending what the tyme will bringe fourthe. I leave for this tyme anie further to trouble Your Honours of whome I moste humbly take my leave.

At Antwarpe, the 11<sup>th</sup> of December 1578.

*Postscript.* I understende at my retorne by Gande that the Duke Casimire finding himself greivd with my negociacion had written to Her Majestie in complaint of me as of a man that had therein exceedid his comittes. I thinke my proceedinge beinge well examyned, it shall not be founde that I have much overshett my self in that behaulf, howe haynous soever his counsaillor and Secretarye Beutriche maye make it havinge deliverid nothing that I am not able to mayneteyre and iustifie with better reason then can be brought in defence of the contrarye, if I be called to my purgation. But I am infinitlye sorye that the occasyon offerid me was suche to use that roundnes with his Excellencie which both the honor of Her Majestie greatly interessid by his proceedinge hitherto, his owne particuler reputacion, and the declining state of this fore countrye did urge me to. Howebeit havinge not therein excedid the boundes either of dutye or reason, or otherwise done owght in that behaulf to the disservice of Her Majestie, I doubt not but Her Hignes will iustifie my doinges. Wherein bycause Beutrich lothe make great vaunts to the contrarye and that in the meane tyme it toucheth my credit

and reputation havinge taken the iournye and negociacion upon me in Her Majestys name, I would be gladde to have some satisfactyon.

This day th'Emperours Ambassador of whose overture I send Your Honnours the copie doth depart towards the Prince of Parma. And yesterday as we heare the Prince of Orange went forwarde for Dendremond to Gand at the great instance of the Gantoys who have made him promys that he shall find them conformable to all reason.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCCXXII.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1578.)

Lettre d'excuse pour sa manière de faire après les plaintes du Duc Casimir.

My very good Lorde, At my returne from Bruges to Gandt I understood that the Duke Casimir had by his particuler letters both to Her Majestie and to Your Lordship found him selfe greevid with my negociacion as if I had therein very farr exceeded the lymittes of my dutz and charge and as te saith to neerely touchid his honour and reputation. Your Lordship I think hath seen what I delivered unto him and can iudge whether myne error be such as is painted fourth by his Counsaillor Beutrich the author and tenner of that complaint in revenge of my roundenes in his privat respect. Suerly my Lord I would be very both to forget my self so farr especially towards a Prince of his qualitie whom I have allwayes greatly honored and respected as either to give him iust cause to condempne me or Her Majestie occasion to disavowe my doinges in any such degree. But that I have bene playne with him I must confess yet with in the termes of duty and if, that have offendid him he doth me the more wrong seeing the respect of Her Majesties honour, his own reputation and the weale of this perplexid estate doth iustifie me in that behaulf, th'one and th'other of which hath bene preiudized by the trayne of is cate proceedings thorough th'adduting of himself to much to the counsaill of him that perfers his own passions, hath made portesale of his credit and estimacion as I am able very particulerly to decipher; If I were called to the reckoning. And therefore I beseech Your Lordship not to conceave my doings to be other

them iustificable till the contrary be made playne unto you, using me therin with your accustomed equite and favour, wherof I have so often and in so many sortes tasted to my infinit obligacion, though fallen glate into a jealousy of some apprehended alteration in Your Lordships respect towards me.

Antwarp, the . . . of december 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMCCCXXIII.

*Walsingham a William Davison.*

(DÉCEMBRE 1578.)

La Reine est mécontente des agissements du Due Casimir. — Rogers est envoyé pour réconcilier le Due avec le Prince d'Orange. — Travaillez de concert avec M. Rogers, mettant de côté toute animosité, comme il convient à un ministre public de la Reine.

Sir, Yo satisfie Duke Casimir touching the offence he seemeth to have conceived against youe for your late negociacion with him, my Lord of Leycester hath thought meete to dispatch this bearer M<sup>r</sup> Rogers unto him, for that Her Majesty by reason of her payne in her teeth might not be dealt with in the matter havinge given him in charge to lay before the said Duke in that behalf yt he being entred into an accion of so great consequence without the consent of the generall States and Her Majesty's privyty, by whose procurment he was drought into the contry for the defence of the same wherof there hath ensued so great a wounde to Her Honour and reputacion, and no lesse hinderance to the generall cause of Religion she could not but in discharg of her self tume the blame of his owne myschance of hem self uppon him. Yt fauleth out very well yt Her Majesty doth not send herself, for she hath conceived so great an offence against the said Duke, as if she had sent it would perhappes have ben some such sharpe message as mought have wrought an alienacion of mynde in the Gentleman whome notwithstanding his errour committed it were not good to loose all together considering yt as youe know the Wallons and divers of the nobility there are bent to malle a peace with the Prince of Parma wherby his service may stand those contries in very good steade. M<sup>r</sup> Rogers hath also in charge to mediate a reconciliacion betweene the said Duke and the Prince of Orange as a matter most necessary for the

mayntenance of religion and defence of the common liberties of those contries both which are lykly otherwyse to be greatly hyndered and themselves ruynated, wherefore youe shall do well for his more effectuall workinge therin not only to assist him with your best advyce and counsell but also to perswade with the princees themselves in that behalf by good and probable reasons. I have willed the saide Rogers to acquaynt youe with his charge, and to hould good correspondency with youe forbearing hereafter to continue this strange maner of dealinge towardes youe consideringe howe meete and necessary it is for those yt are her publicque ministers, all private passions set apart, to concurre together for the better furtheranee of her service. And so, etc.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 197; Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMCCCXXIV.

*Benoit Spinola à Walsingham.*

(LONDRES, 4 DÉCEMBRE 1578.)

Si come la Illustrissima Signoria Vuestra puo racordarsi, li giorni passati le suplicai a favorirmi di una litera per questi Serenissimi Comisarii delli causi di Portogallo, laquale sono certo harei havuta se lo fussi stato si dilligente a sollicitarla, come la bontà e cortesia sua fu prompta a concederla. Hora per non mancare piu longamente a me stesso, prendo l'ardire de ricorrere di novo da Vuestra Illustrissima Signoria, pregandola sia servita di socorrermi con essa littera in virtù di quale puossino detti Serenissimi Comisarii eseguire la loro sentenza et dterminatione gia data, che mi siano pagati li denari ditenuti tanto tempo da M<sup>r</sup> Georgio Smythe contra ogni ragione, et senza alcuna attione ne pretensione che giustamente puossi haverli, si come aparisce per la dichiarazione che gia ne diedi a Vuestra Signoria Illustrissima, la copia di quale sara esibita dallo latore di questa, alquale mi raportaro per non essere troppo prolisso e tedioso : di novo suplicandola voglii favorirmi in questa giusta causa, come ha fatto in piu altre, di quale me le tengo obligatissimo, et se la si degnara adoperarmi e comandarmi, la mi trovera sempre molto prompto e desideroso di servirla et riverirla come devo, in cio che vaglio e puosso, pregandola voglii conservarmi nel numero delli soi servitori affirmi, et al Signor Dio che le conceda longa salute e prospero contento.

Da Londra, li 4 di Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMMCCCXXV.

*Thomas Wilson à William Davison.*

(RICHMOND, 8 DÉCEMBRE 1578.)

Le Duc s'est plaint de vous, mais l'on ne vous désapprouvera point. — Rogers est envoyé pour mettre d'accord le Duc et le Prince d'Orange. Prêtez votre aide à cette tâche pour le bien de la religion.

It is no newayle, yf your handes bee ful, when you are busied emongest a people that can neyther tel how to rewle nor yet can yeelde to bee rewled. And as I can perceave they recede no adversarie to overthrowe them beeing so moche their owne forces as one wilbe readie to overthrowe an other. Duke Casimire taketh it verie heavily that yow have delt so plainlie and so rowndelie with hym, and therefore hath complayned to Her Majestie of you and desiereth to knowe, whether by her expresse commandement yow did delyver so sharpe a message. For this cause Mr Rogers is sent over, somewhat to mitigate the Duke, and that is nothinge to touche yow in your credite. But suerlye I woulde wishe that Duke Casimire beeing so godlie and so zealous a man as he is, shoulde not bee lost in this most dangerowse worlde this dealings are thought to bee playne especialy for professyng the trewth unto God and man howsoever others that bee his sworne adversaires doe exclame agaynst him. And now that religion shoulde bee established in that countrie, and the priveleges thereof preserved, it wer a greate title that the Prynce of Orange and the Duke showlde not draue after one lyne seeinge they both are thought to bee of one mynde as wel for the commun cawse as for the advancement of Gods trew religion. Yow must herein doe your best, and travayle betwixte them for a parfite reconciliacion as I knowe yow are wel enclined that waye; that good maye cumme of their sounde agreeynge together.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

## MMMCCCXXVI.

*Les États de Tournai aux États-généraux.*

(TOURNAI, 9 DÉCEMBRE 1578.)

Ils se prononcent pour la médiation de l'Empereur.

Messieurs, Pour responce aux lettres de voz Seigneuries du quatriesme de ce mois considerant les miserés et calamitez extremes que ceste guerre nous ammene journellement de plus en plus et que par une paix asseuree les pays se pourroient remettre de brief en leur fleur et estat anchien, ne pouvons que trouver bien bonne et tres a propos l'offre de Sa Majesté Imperialle de s'emperer et interceder en cecy ensemble l'acceptacion et aultres bonnes offices faitz de votre part; mesmes la responce donnee a la proposition du Seigneur Ambassadeur de la dite Majesté, suyvant les escriptz a nous envoyez. Surquoy ne scaurions estre daultre avis quil plaise a voz Seigneuries continuer a toute diligence en cest . . . . tant grande et necessaire, dont les requerons bien instamment, assurant que cependant n'abtenterons chose aulcune contre le repos de la Patrie, ains continuerons, Dieu aidant, en notre union et serment.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

## MMMCCCXXVII.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 9 DÉCEMBRE 1578.)

Les États-généraux négocient avec le Duc d'Alençon. — A Gand, les difficultés continuent. Les ministres de cette province sont réunis pour délibérer si les deux religions peuvent être tolérées. La décision est encore incertaine.

Your Lordship might conceave by my last what new traffique the States wer entered into with the Duke of Alençon, now that you may the better dixerne it I do herewith send Your Lordship the copies of their resolucion with the Duke's answer in their

behalf. I have even now some newes from Gand that things go not so well forward as I wish it, the seditions heads ther fundinge meanes ynough to empeach the reformation; intended I pray God that inconstant and mutynous brood do not play an unthankfule part with the Prince himself that hath so well deserved of them. The ministers of that Province do now hold ther synod theare whearin is debated whether both religions may be tollerated or not; what they will conclude is not yet knowen.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCCXXVIII.

*William Davison aux secrétaires d'État.*

(ANVERS, 9 DÉCEMBRE 1578.)

Réception du Prince d'Orange à Gand. Le Duc Casimir se porte à sa rencontre. Entrevue cordiale. Les rues pleines de bourgeois sympathiques. Souper chez le Duc, qui donne au Prince le titre de Père de la patrie, à la joie des assistants. Après le repas, le Duc prononça le nom de Beutrich, ce qui mit le Prince en une grande colère, traitant Beutrich de vil calomniateur, dont le Duc devait faire justice, sinon le Prince s'en rendrait à lui-même. — Le lendemain, qui était jour de jeûne, le Prince assista aux sermons des ministres, qui maintenant prêchent un évangile plus paisible. Entre autres les moines de Saint-Bernard; il y a neuf ou dix ans, ils avaient abandonné leur couvent, et ils sont devenus plus modérés, plus soumis à leur supérieur et plus charitables les uns envers les autres. — Le jour suivant (mardi), le Prince se rendit à l'assemblée du collège des membres de la ville et proposa six articles, dont les trois premiers avaient été traités par les députés des États, savoir : l'amnistie ou oubli général du passé; l'union avec les autres provinces; la garantie mutuelle de maintenir l'accord et d'empêcher toute rupture. Comme le débat pouvait se prolonger, il invita certains membres de se rendre chez lui, pour libeller les résolutions et les faire ratifier ensuite par l'assemblée. Opposition de Hembyze et de Borluut. — Les députés ont prié les membres de la ville de confier toutes leurs affaires aux soins du Prince. — Celui-ci a envoyé Ryhove à Courtrai. A son approche, les Wallons ont quitté la ville, se sont repliés à l'ouest, saccageant Iseghem et Roulers, et campent à six lieues de Bruges. On dit que les Wallons vont être rappelés de Cassel et des Flandres par le Duc d'Alençon; mais ils ne quitteront pas de sitôt une contrée aussi riche et fertile que les Flandres. — Les états d'Artois se sont réunis à Arras pour voter la réconciliation avec le Roi. Opposition de ceux du Hainaut. Le Prince a cru bon d'envoyer à cette réunion les députés des quatre membres de Flandre. — Le vicomte de Gand s'y est rendu également; mais suspecté quant à sa religion, il ne pourra faire le bien qu'il se promet. — Le bruit

court qu'on procède à une grande levée dans cette province et que le clergé contribue largement. — Montigny que La Motte avait gagné avec l'offre de 50,000 couronnes, est dit disposé à l'accord avec les Flandres, si l'on accepte la « paix de religion » ; mais attendons la fin.

I write unto Your Honour somewhat particulary your cuswarth of the disposicion wherin I left the doinges at Gaund. Since we heare that the Prince made so good an enteraunce to a reformation of that loose government as dothe otter good hope of the success, He was at his cominge thither receivid verie solemplye haulf a league without the towne with 5 ensignes of fotemen and 200 horse. Where also the Duke Casimir mett him verie well followed and after thy had familiarly salutid and embracid ech other went into the Pr. his coche and so accompanied him to his lodginge. At their entrie into the towne they fond the streats everie wheare full of Burgers in armes, who as the Prince was passid by sparid no shott to congratilate his welcome.

The same night the Duke invitid him to supper where they made great cheare duringe which they honomed ech other (as they have done ever since) with the titles of father and sonne and in all other outwarde behaviomes caryed them selves so well as did greatly satisfie the well affected beholders. But after the supper was endid the Duke fallinge bichaunce into some speche of Beutrich, the Prince at the naminge of him was so much movid as he brast (*sic*) fourthe into great choller (a thinge verie rare with him) and called him villane and selaunders varlet saieinge he hathe painted me fourth far an Atheist and contempner of religion wherin he shall finde he hathe done me a wronge that I will not put up, lo have abusid me in some other sort as he hathe not sparid I might easilye forgeve it but to make me worse then an infidell and sekinge therely to supplant and deface my creditt with those that he godlie and especiallie with you my good sonne, said he to the Duke is a thinge insufferable and therefore I beseche you to doe me iustice againste him or ellis I doe assure you I will doe it to my self. Wherupon some that stode by intreatinge the Pr. to forgeve the man if he had so farre abusid himself, he answered that it was a matter that touchid him to neere to be so easily pardonid.

The next daie was the generall fast by occasion wherof the Prince spent the same in hauntinge the Sermons, which since his beinge there have bine in an other degree then they were before. The mynistres beginninge to reforme themselves and to preache a more mylde and peacable gspell.

Amongst whome there is nowe th'orde Abbot of S<sup>t</sup>-Barnards that abandonid his Cloister ix or x yceres past who taketh great pines to reduce them to a greater moderation and obedience towards their superiors and to be more compatible one with an other. The daie followinge which was thrusdaie, the Prince made his oration in the open assembly of their Coblace (*sic*) or members of the towne, where havinge insinua-

ted him selfe into ther goodirels by a rehearsall of his meryttes and readires to imploye himself at all tymes for thin service, etc., he propoundid unto them 6 articles or points to deliberat of. The first 3 whereof were those heeretofore treatid by the Deputies of the States, the rest were an Amnestya or generoll oblivion of all that is past, an unitie and concurrence with the rest of the provinces under the obedience of the generall estates, etc., and castlie the assurance for observing and entretaigning the agrement and preventinge the faltinge into new inconveniences heerafter in the like respects. In debatinge of which articles bicawse there did occur manie particuler circumstaimces to be considered which would require some tyme, he praied them for avoydinge of confusion to depute certaine of then colledges and members to treat with him at his lodginge and afterwards to make report to their communalty of that which should be agreed and to take their ratyfcaacion. Wherupon Hembize makinge some difficultie and goinge aboute to differr the election and denomynacion of the Deputies.

Mons<sup>r</sup> de Borluyt premier Eschevin of the second bancke did with others so oppose himselfe as there was ymediatlye chosen 15 to weete 5 of ech colledg and members the moste part well affectid good patryotts and devotid to the Prince who began the next daie to treat with His Excellencie, and havinge disputid longe upon the pointe of oblivion and ancludid that bothe the murder of the Baglife and Gryffier of Haxell and the attempt and outrage offered to Mons<sup>r</sup> de Bonyvit shoulde be exceptid and the parties calpable in th'one and thother respect ausworable to iustace. Proccedid to the rest of the points wherin bicawse there fell out some difficulties. It hath bin sine advised by the Deputies to procure of the aforesaid members that the matter might be referred wholie to the Prince together with a full auctoritie to redres the loose estate of the whole towne. But what is perein concluded, I do not yet learne.

The Prince pathe sent Rihoue to Courtray to assemble the whole forces of the Gauntois dispersid up and downe the countrie upon whose arryvall and preparacion there, the Wallons suspectinge their bendinge towards Meenon have abandonid that towne, taken their waie into the west quarter of Flaunders, where it is said thy have spoiled the villages of Isegem and Rouselare, and are nowe wittin 6 leagues of Bruges.

Betwene the French and them is happened some difference as we constantlie heere the cause growinge upon the thrustinge of the Wallons out of the towne and citadell of Cassell which is nowe wholie at devocion of the French who are brutie to be revokid out of Flanders by the Duke of Alencon though the appearance be litle that they will hastilie abandon a place of that importaunce commandinge all the west quarter about them with the spoiles tereof are infinitye inritchid since there coming thither.

The estates of Artois have bin assembled at Arras since the first of this month about then reconcilment with the king which the marques of Hanoz hathe bin sent to inpeache by those of Haynault who pretend to be in singuler mislike of their proceedinge having

so certified the generall estates from whom they protest by their letters that they will not disioyne themselves.

To this assembly it hath bin thought good by the Prince that the 4 members of Flaundres shoulde send also their Deputies to discover their traffique the better tending chieflie against them, and to countremyne it all that they maie, but their success is yet in expectation. The Viscount of Gaund havinge taken his leave of the States is also repairid thither to resume that government into his hands. Wherin it is thought he is like to finde some difficultie beinge halfe suspectid in religion, esteemed otterwies partiall in the Princes behaulf. So as men doubt he shall not be able to doe that good in breakinge th'intelligence with th'ennymye which he pretendeth.

They are affirmed to make great levies in that province bothe of men and monie wherin the clergie doe larglie open their purses which maie somewhat plainly argue their intent. Montigny whom La Motte had wone with th'offer of 50000 crownes presents to be withdrawne againe from that partie and disposid to a reconcilment with the Flemings so they permitt the Relligions vrede, but the wiser sort remitt the credit hereof to th'effect.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCCXXIX.

*Le Comte de Leicester à William Davison.*

(9 DÉCEMBRE 1578.)

Ainsi que je vous l'ai écrit, M. Rogers a été envoyé au Duc Casimir et au Prince d'Orange pour traiter de choses particulières. Aidez-le à maintenir le Duc et le Prince en bons termes.

Cousyn Davyson, As I wrote lately to you of Mr Rogers repayr over to Duke Casey-mear as also to the Prince of Orange, so have I thought good to signyfie unto you that the sayd Mr Rogers hath to declare at large his note negociations to you, Albeyt yt be but in particuler from partyeuler persons yet beinge to do good to the service both of Her Majesty and the cause there I dowbt not, but you wyll employe your self to the furtherance therof. For mynone part I dyd in my last letter impart unto you my mynd. And how much I thought yt convenyent that this matter betwene yt Duke and Prince shuld be accomdated for the benyfit of the common cause now in hand. Wherefore I

pray your help to have my good meaning to be well interpreted betwene them, at least that yt do no hurt yf it may not doe the good I wishe; nether that I may be taken presumptions in dealing as I doe betwene such personages as they bee and in so great causes as this ys. My care and zeall to both I assure you moveth me, and so I hope to be excused therin good wyll whear other want may procure harder constructyon.

And thus with my hartz commendacions doo I byd you fare well, in som haste this 9 of December.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMCCCXXX.

*Le Comte de Leicester à Daniel Rogers.*

(10 DÉCEMBRE 1578.)

Instructions à Rogers. La Reine a constamment aidé les États-généraux pour maintenir la paix et l'union. La révolte des Gantois a jeté le discrédit sur la Reine, qu'on accuse de les favoriser dans le dessein d'asseoir sa domination en Flandre. Cette révolte, qui semble appuyée par le Duc, a provoqué quelques lettres et paroles désobligeantes pour le Duc, de la part de Davison; atténuez-les, en vue des circonstances troublées. Mais surtout travaillez à établir le parfait accord entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, hommes si influents et si bien intentionnés pour la paix et la liberté religieuse. — Suit un exposé justificatif de la politique anglaise dans les affaires des Pays-Bas.

Whereas Duke Casimir of late had a packet of letters directed unto me emongest the which one was adressed to Her Majestie I the which he findeth him self agreed with a writinge delivered unto him in Her Majesties name, by Mr Davison Her Majesties agent president in the Lowe Countries, and is desyrous to knowe of Her Majestie whether the gave charge unto her said Agent, to propose suth things unto him as in her name had ben delivered over unto him, bothe by speache and writinge, for that in the said negociacions many thinges (as he conceaveth) are comprehendid whith seeme to touche him greatly in honor. You shall for awnswere thereof give him to understande that his letters according to his desire were delivered unto Her Majestie from whom he had received awnswere, but that at the tyme his letters camme to the court, and wer since, Her Majestie hath ben trowbled with a catharre in suche sorte as she hath not ben well disposed, or fitt to be dealte with in all matters of moment. In the meane while, as well, for the desire I have (as a Prince whom I greatlie honor) to lett

him knowe, that I have not ben unmindfull of him, as also for that he pretendeth (as I am infourmed) the publicacion of an Apologie by which he intendith to maintaire his accions against such as goe about to deface the same, for his ioyninge with the Gantoys, wherin he meanethe likewyes to awnsweere the writinge exhibited by the saide Agent, and for this cause, attendethe an awswere unto his letters, you shall therefore laye before him, the manifeerde cares which heeretofore Her Majestie hath eftsones taken, to pacifie the troubles in the Lowe Countries, aswell by sendinge sondry Ambassadors unto the King of Spaine, and his Lieutenants in the Low Countries, as also the greate porcion of Treasure, employed in the maintenaince of the liberties of the saide Low Countries under the King of Spain's government. Of which cares Her Majestie never desired to reape other fruite then that warre and hostilitye ceasinge, the auncient and longe wished quietnes might be restorid unto the saide countries. And in that respect, being earnestlie sollicitid, to ayde the States in there extremitie, against the hostilitye of Don Juan late deceased, thinckinge of divers waies by which she might relieve there poore Estate, Her Majestie coulde finde no better meane, then to desire him (with whome Her Majestie understood the States had already dealt) to give his ayde and assist the Lowe Countries with a convenient number of horsmen and ffootemen, for the deffence of the Estates, to the intent by manifest force of Armes, peace and quietnes might be procured, seeinge that by no other remedie, there ennymies woulde there unto be inducid.

Wherefore Her Majestie havinge conceavid an asured pose that by the ayde of his powre, the Estates should in short tyme, be delivered of th'extremities and miseries in which they seemed to be plunged, and findinge afterward her expectacion to be frustrated, by reason of the disorders comitted by the Gantoys, coulde not but greatlie be greeved with all, especially seeinge there whole forces ioyned together, in the aptest season of the yeare, Don Juan deceased, ond there ennymies armie afflicted with the plagne and famin, that when the best occasion, that was to be wisted for, was offred unto the States, to accomplish there desires and establish with there forces (which with infynit travaill and expences they had assembled together) an assured quietnes, the same shoulde be quite overthrowen and take no effect through the strainge dealinges of the Gantoys, who by entringe forceable into Abbies and monasteries, spoylinge and tokinge away the Ecclesiasticall goodes, in the most parte of Flaunders without regarde to the Edyct of fredome of religion, not longe before by common decree authorised and published gave an occasion unto them which are named catholickes to thincke rather how they might defende there religion, then goe onwarde with the rest of the States, in pursuinge common enemye and procuringe the publicke quietnes of the countries. Besides this mannor of proceedings in the Gantoys (as publickly was affirded) gave the mutinous Wallons and the faccion of the Malcontent occasion to practise and per-

swade with them of Artoys and Haynault, to separate them selves from the rest of the States and withdrawe there contribucions in suche sorte that this flourishinge armye of the States (which was to be employed at so convenient a season against the ennymie) beganne to be devided and seperated, one from another, and the countrie greatlie spoiled by them which shulde have defended it. By reason wherof Her Majestie beinge iustlie agreeved was further perplexed thorowghe divers malicions and selanderous reports in sundrie places spreade aloade, as also credit given to the same, by divers aswell Potentates as others, that Her Majestie shoulde be a secret maintegner under hande of them of Gaunt with an intencion to empatronise herself of the soveraintie of Flaunders, induced so to thincke for that the Duke was comme with part of his forces to the Gantoys, to make him selfe a partie of his faccion who beinge earnestlie requested by the States to come to there ayde, was for Her Majesties sake the sovrer perswaded to come in to the Lowe Countries.

Wherefore Her Majestie beinge charged in this manner most sclanderously and unjustly, understandinge with all that the Gantoys weare of all the rest of the Estates condempned and observinge that by this way civill dissencion would utterly subvert the state of the Lowe Countries (tendinge nothinge more then the consecreacion of Her Honor, coulde not but sceve to purge herself, And therefore to that purpose gave order to her saide Agent, to resorte to the saide Gantoys, and to declare plainly unto them, that Her Highnes did not like of there proceedinges. And for that it was credibly given out that the saide Duke thoroughe his aboade amonge them, encouraged them in there proceedinges beeinge with the Gantoys misliked greatly of the Generall Estates, commaunded the said Agent to declare unto him, how that his comminge unto Gaunt, and the defendinge of there faccion against the decrees of the rest of the Estates (for whose common releif and conservacion he was invyted into the Lowe Countries) coulde nor but seeme very strainge unto Her Majestie, seeinge (as is before mentioned) it was certainly given forthe, that the behaviours of the Gantoys had caused the civill dissencion emongest the States, which condempned the Gantoys and the Duke generally, no man speakinge in there deffence. And for that Her Majestie coulde not so well see into the Inconveniencies which camme of his defendinge the Gantoys, as he beinge present with them, she inioyned him to use suche reasons in disswadinge his Excellency to continue in the defence of the disordered Gantois, as the present tyme or place might conveniently subministre unto him, who havinge received his charge from Her Majesty in generall termes, and beinge in thwe places where he presently and daly heard his Princesse slaundered and her sinceritie in helpinge of the Estates to be called in doubt, as thonghe under the pretence of releavinge the Countries she shoulde goe secretlie about and that by the Duke's meanes to invest herself of the possession of Flaunders mooved him to retorne all the said arguments uppon the Duke as for his comminge unto the

Gantoys were wrested against Her Majestie. All which things you are to laye donne before his Excellency perswading him by all best meanes you may not to take any unkindnes by reason of the aforesaid negociacions, but to thinke with himselfe how necessarie it was, for Her Majestie to purge herself and what reasons might move M<sup>r</sup> Davison to amplyfie the charge, which Her Majestie sent unto him, in generall termes, as is said especially, seeinge the Duke neither advertised Her Majestie of the causes, why he had left the campe, and taken the defence of the Gantoys upon him, neither yet comunicated with the said Agent, touchinge his intentions, in so muche that the worlde seemethe to have just occasion to suspect that either the Queen's Majestie went secretly about, to obtain the soveraintie of the said County of Flaunders, or that he himself had this meaninge.

And soe in this behalf you shall conclude with him that I hope he will accept in good parte this my plaine dealinge with him, as well in defendinge my M<sup>rs</sup> honor (whereunto I am bounde in dewty) as in acquaintinge him nackealy with the opinion the worlde hath conceaved of his late proceedinges wishinge him with all my harte, that he will take somme suche way of counsell as may tende to the maintenaunce of the credit and reputacion, he hathe heeretofore wonne, thoroughe his former honorable and Christian dealinges, by his Princely assistaunce yealded to ye afflicted in Fraunce, in the tyme of there necessitie, which in myne owne opinion, canne no way be so well effectuated as by concurringe soundlie with the Prince of Orange (betwen whom the worlde noteth to be somme discontentement) bothe professing as they doe one relligion, and havinge taken upon them the deffence of one cause, without which union yt is greatly to be doubted that both they and the cause will goe to ruyne, unlesse God doe sett to his assistinge hand, contrary to man's expectacion. Suche as be there Ennymies doe take greate pleasure in this there devisions, and soe on the contrary side, there frindes be greatly greeved with all. Amonge others, none is more greeved then myself, who would be gladde to be an instrument of good and perfect reconciliacion betwene them which I thinke came no way so welbe brought to passe as for ether of them to devide from them (settinge aparte all particular greefes and discontentements) suche as have ben the nourrishers of the jealousy betwene them. I leave the amplificacion as well of this matter concerninge the reconciliacion of the two Princes as of th'other parties of these instructions unto your owne judgment and discrecion.

And for that I thinke it very convenient after you have delvered your charge unto Duke Casimir that you shoulde repaire unto the Prince of Orange who otherwise might perhappes growe jealous of my sendinge, yo whom you shall declare at the tyme of your accesse that th'ende of my sendinge you unto Duke Casimir unto to two purposes the one to dehorte him from joyninge with the Gantoys in respect that they take a course contrary to the rest of the States (untill the matter may be compounded) and the

other to lay before him the great perill that is like to ensue, boke to the common cause in generall and to themselves in particular, thorough the disunion and ill agreement, that the worlde notethe to be betweene him and the said Duke, wherin you may shewe him that I am yl more earnestlie moovid to perswade them to good agreement, consideringe how farre forthe Her Majestic is embarked in the cause.

And in his behalfe though I knowe it is but a vain thinge to put him in minde of the mischeef that groweth by the disunion the proffit that the Ennymie maketh thereby the reproche that groweth to them selves, and the first cause of greefe that is ministred to there best affected frindes yet th'affeccion that I beare to them bothe woulde not suffer me to be silent, hopinge that yt wilbe no worse taken by him then by me well ment.

And for that the worlde supposeth that this evill agreement proceedeth thorowe evill instruments about them bothe, I cannot but wishe them that they shoulde flie them as most pernitions serpents. For in the generall opinion of all men, they have bothe of them reputacion to be bothe wise, and christienly disposed. And therefore it is thought that the mislikinge, betweene them groweth rather from others, then from them selves, wherfore the first steppe of remedie is to suffer no such vipers to have accesse aboute them, and by some conference betwine them selves to open there greefes, whereby the evill satisfaction that hathe growen bettwine them may be removed and suche a knott of frindshippe knitt as by no evill affected instruments may be hereafter dissolvid without the whith it is apparent (they two beinge ye principall actours this day in Europe that God hathe raised up in defence of the common cause of relligion) the cause it self may growe to be in perill, th'ennymie likely to prevaile them selves to be ruynated, and suche there frindes as heretofore have favored and assisted them be forcid to withdrawe there former assistance yelded whith inconvenience if it shall please the Prince in the depts of his wisdom, dulia to weighe I doe nothingse doubt but that he will bende himselfe to applie suche remedies as may best serve to remoove the mischief that is like otherwise to ensue, for the which as all good men wilbe gladde, so none wilbe more gladde then my self.

(*British Museum, Galba, C. VI, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 226; Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXXI.

*Instructions à Adolphe de Meetkerke.*

(ANVERS, 13 DÉCEMBRE 1378.)

Cette instruction pour sa mission vers les états d'Artois porte sur ces points : 1° remerciements pour leurs bons devoirs faits à l'expulsion des Espagnols . 2° Maintien de la Pacification de Gand. 3° Exposé des motifs qui ont fait accorder par provision la *Religionsfrid*, ou l'exercice du culte réformé. 4° Proposition faite par le Prince de Parme d'un acte de réconciliation. 5° Message de l'Ambassadeur impérial, Comte Otto de Schwartzberch. 6° Nécessité de surseoir aux négociations avec le Prince de Parme. 7° Visées et démarches de ce Prince pour fomenter la désunion des provinces. 8° Résultats calamiteux qui en rejailliraient pour l'Artois. 9° Avantage et nécessité d'envoyer leurs députés à l'assemblée des États-généraux.

Instruction pour vous Adolff de Meetkerke conseiller d'Etat de ce que de par Son Alteze et Messieurs les Estatz Generaux des pays de pardeca auez a fer vers les Estatz d'Artois.

Après les deues recommandacions et presentation des lettres de credence leur remerchiez en premier lieu des bons debvoirs et offices par eulx faictz à l'expulsion des Espagnols et leurs adherens nos ennemis communs, et pour la garde et conservacion des pays de pardeca depuis l'union et conjonction diceulx tant au furnissement des deniers que de bon conseil et aultrement.

Estans tresaises d'entendre par leurs lettres du v<sup>e</sup> de ce mois le desir quilz ont encores de maintenir la pacification de Gand et l'union depuis ensuivie.

Et mesmes qu'ilz desirent icelle pacification estre entretenue en toutes les provinces unies.

A quoy Son Alteze et mesdits Seigneurs Estatz Generaux ont faict tout leur debvoir et diligence possible et n'ont jamais eu volente ou desir de contrevenir a icelle pacification.

Mais comme pour le grand faix et occupations qu'a ammene la presente guerre on n'a secu bonne enpescher ceulx de la Religion dite Reformee estans pardeca en tres grand nombre de faire l'exercice de leur Religion pour les dangereuses consequences qu'en eussent peu ensuivre, cependant qu'on avoit l'ennemy en barbe, on n'a trouvé meilleur moyen pour éviter plus grand mal qu'estoit à la porte que par maniere de provision accorder la *Religionsfrid* es villes et places qui l'ont demande pour leur plus grand repos pour ne commettre ceulx de deux Religions ensemble et donner occasion de tumultes et massacres. Ayant este le but de Sadite Alteze et Estatz Generaux de

Gand par ce moyen et beneficier plus ceulx de la Religion catholique Romaine que les aliener d'icelle.

Sans toutesfois avoir voulu introduire ladite Religion es provinces et villes qui ne la demandoient, comme contiennent bien expressement les lettres de Son Alteza a celle fin envoyees à toutes les provinces quand et quand le projet de ladite *Religionsfrid*.

Mais comme lesdit d'Artois ont fait advertiment par leursdites lettres que le R[evere-  
rendissime] Evesque d'Arras et Sieur de Valhuon deputez de la part du Prince de Parme, duquel toutesfois on na veu auleunes lettres de credence, leur avoient faict ouverture de quelques poinetz touchant une paix et reconciliation avecq le Roi d'Espaigne notre Sire, et que sur iceulx ils avoient advise de concepvoir quelques articles au plus pres de la raison pour parvenir a icelle reconciliation lesquelz ilz devoient de brief envoyer a mesdits Seigneurs des Estatz Generaulx, leur remerciez de la sincerité et bon zele quilz portent au maintiennement de ladite union et bien general du pays.

Et pour tenir avecq eulx toute bonne correspondence leur ferez part et communiquez bien particulièrement la proposition que le Conte Otto Henry de Schwarzenberch Ambassadeur de l'Empercur a faict à Son Alteze et aux Estatz Generaulx et la response a luy baillée avec les articles sur lesquelz il a prins la charge de traicter la paix et reconciliation avec le Prince de Parme au nom du Roy Catholique notre Sire, estant ledit Ambassadeur presentement aupres dudit Prince, ayant desia commence traicter sur ceste negociation.

Dont Sadite Alteze et mesdits Seigneurs les Estatz ont bien voulu advertir lesdits d'Artois et les requerir et prier bien instamment de vouloir encoires surseoir et ne passer outre au traicte quilz pretendent encommencer avecq ledit Prince de Parme au desecu et sans interogation des aultres provinces et préjudice de l'union tant sollennel-  
lement juree.

Considere que par ce traicte particulier ilz ne feroient scullement tort évident et prejudice inestimable a toute la generalité, mais aussi a la Majeste Imperiale ayant en faveur et respect de la qualite de tous ces pays et prins la negociation de ladicte paix.

Par joinet que l'on voit a l'oeil que ledit Prince de Parme cerche par ceste voye oblique et traicte particulier desioindre et distraire les provinces les unes des aultres, semer les dissensions des guerres intestines et dereschief y plaineter les gens de guerre Espaignols, Italiens, Bourgoignons et autres leurs adherens, et ayant mis la glaive en noz coeurs et entrailles propres par l'ayde et secours des unques s'empierter peu a peu de toutes les provinces l'une apres l'autre, ou du moins gaigner sur nous tel advantaige que ne scaurons parvenir que bien difficilement à la paix desirée et a conditions fort inicques et prejudiciables.

Là, où demeurans joinetz et uniz ensemble nous esperons conserver le pays en son

entier et obtenir à moindre difficulté une paix, non fraudulente ny insidieuse, mais du tout asseuree et advantagieuse à tout pays en general.

A quoy faict aussy à considerer que la desjunction et desunion oultre ce quelle seroit tres pernicieuse a toutes les provinces et l'entiere ruine d'icelles, seroit encoires en particulier plus dommageable à la province d'Artois, d'autant que les Espagnols sachans faire la guerre aux aultres provinces rempliroient les villes et plat pays d'Artois de leur gendarmerie comme ilz font presentement le pays de Luxembourg, Namur et aultres places quilz tiennent, et par ce rendroient lesdits d'Arthois totalement leurs serffs et esclaves.

Et combien que l'intention de ceulx d'Arthois soit bonne et sincere toutesfois ne peut estre que les aultres provinces ne tiendront fort suspecte ceste particulière tractation.

Partant requierez bien serieusement et a certes vouloir bien considerer et peser tout ce que dessus et sy vouloir accommoder comme la grandeur de l'affaire merite.

Et pour mener le tout a meilleure fin les requierez quilz veuillent envoyer leurs Deputez en l'assemblee desdits Estatz generaux pour entendre de commune main a ladite paix, et y assister de leur conseil et advis comme jusques ores ilz ont tousiours faict.

Mais d'autant que endroict se besoigne se pourront représenter aucunes difficultez ferez part de ceste instruction à Monsieur le Viconte de Gand, gouverneur d'Artois, le requerant de vous vouloir assister et tenir la bonne main a la direction de ce que dessus, suyvant les lettres que a ceste fin s'escripvent a luy.

Faict a Anvers, le xiii<sup>e</sup> de Decembre 1578.

(*British Museum, Harley, ms. 285, n° 27.*)

---

MMMMCCCXXII.

*Jacques Russell à Walsingham.*

(ANVERS, 13 DÉCEMBRE 1578.)

Traité du Duc d'Alençon avec les États. — Attitude de la Mothe, de Lalaing et de Montigni. — Démarches du Prince de Parme auprès des états d'Artois. — Articles de pacification. — Entrée du viconte de Gand à Arras. — Négociation de Swartzenberch au nom de l'Empereur. — Départ du Prince de Parme de Namur pour le Limbourg. — Situation des villes de Gand et Anvers. — Ter-

giversations du Prince d'Orange. — Projets de ceux de Gueldre et Frise. — Convocation générale des États à Bruxelles.

Monseigneur, Le traité dernier fait avec Monsieur d'Alençon par les Estas (lequel je vous ay envoyé avec mes dernières) demonstre asses le but auquel tendent les dits Francoys et les diverses intelligences quils ont, tant par l'adresse de Monsieur de la Mothe que de Monsieur de Lallain et Mointigny freres, qui ont confere par ensemble que mavoit mys en doute que La Mothe tiendrait pour le Francoys et dont il ne peut absolument juger, daultant que puis naguere il a traicte avec Monsieur de Vaus et aultres du pays d'Artoys tenant le party de l'Espagnol; au moyen de quoy le Prince de Parme a escript a ceux d'Arras et a envoyé l'evesque dillec cy devant absente pour convoquer les Estas d'Artoys et leurs presenter certains articles de pacification qui sont en conformité de ceux que Don Joan avoit offert aux Estas generaux; lesquels j'eusse mys peine d'avoir ne fut que je me confie au devoir de Monsieur Davesson; lesdits d'Artoys ont envoyé lesdits lettres et articles aux Estas Generaux avec leurs resolute intention qu'est de vouloir traicter avec le Roy moyennant qui n'ayent nuls Espagnols ny aultres estranger au pays. Le visconte de Ganz est entre dans Arras sy a propos qu'il a rompuz l'assemblee et conference que les deputes du Prince de Parme pensoit faire, courant le bruyt que le dit Visconte les auroit fait saisir prisonnier, que ne seroit mal apropos pour l'avancement de la paix encheminee par l'ambassadeur Conte de Suarsemburg autorisé par l'Empereur, et a la requisition de Sa Majesté autorisé de mesme par les Estas, avec les conditions donnees par yceux dont ne sera besoing ny necessaire la venue d'ellecteurs tant pour gagner temps que lever des frays lesdits Estas; a quoy ils ont condescenduz.

Ledit Conte de Suarsemburg pensoit trouver le Prince de Parme a Namur, mais il estoit party pour aller a Lembourg ou y fait ung dessain pour faire ung fort sur la Meuse pour conduytte des vivres; ce voyage retardera la conference de ladite paix et spécialement le fait d'Arthois entrevenuz par les troubles de Gant, conforme a vostre opinion contenue en voz dernières lettres du premier en decembre.

Je masseure que Monsieur Davesson vous aura representé les affaires et estat de Gant dont n'en feray long discours sinon qui sont de long progres; le Prince a mande qu'il est sollicite des Ganthois pour prendre le gouvernement, ce qui na voulu ne veult accepter nest que les Estas le consentant nomment Monsieur de Bossuz son lieutenant.

J'aperscys que ledit Prince nest en l'amitie aus dits Francois seulement mais sacroyt en plusieurs aultres qui machinent et recherchent tous moyens de le renvoyer en Holande, et me semble que la ville d'Anvers ne luy est trop assuree selon les pratiques qui ce meinent par les Papistes et Malecontens.

Lon a proposé aux Estas et conseil d'Estat une doleance contre luy par laquelle lon

remonstre que a limitation du Duc Dalve, Princesse de Parme, de Requesence et de Don Joan, ledit Prince tient unq arriere conseil avec Saint Auldegonde, du Plessis, Villiers et aultres ministres, au desservice du pays et de l'ordre et autorité donné au conseil d'Etat; de sorte qui trouvera a son retour de Gant du mal mesnagé.

Monsieur de Bossus recognoissant l'entresuytte des affayres a escript au Prince d'Orange que sy ne se conforme en toutes ses negociacions avec les Estas, que luy et tous les siens sont perdus. Je laisse a Votre Seigneurye discourir sur ce sujet.

Ceux de Gueldre et Frize alteres de mesmes veuillent maintenir et redresser la pacification de Gant a limitation de ceux d'Arthois, dont le Conte Jan gouverneur de Gueldre se retrouvant fort empesché a recouruz aux Estas et ce parti en diligence jendi.

L'unique remede de toutes ces desunions est une convocation generale des Estas laquelle l'on pretend faire de bref a Bruxelles durant ceste conference de paix, a quel effect il est accorde que la garnison qui est audit Bruxelles du coronel Temple sortira quoy fait.

J'apersoyz que l'on fera cesser les ministres et l'exercice de la Relligion audit Bruxelles que sont tous points de remarque de grand discours et dignes du service de Sa Majesté.

D'Anvers, le 15 en decembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

MMMCCCXXXIII.

*William Davison aux secrétaires d'État.*

(ANVERS, 14 DÉCEMBRE 1578.)

Les choses vont bien à Gand. Ils ont accepté les propositions du Gouverneur et des États. Pour les mettre à exécution, ils ont député douze membres des quatre chambres (nobles, notables, maçons et tisserands). Les nobles ont fait la motion de renouveler le magistrat. Les communes ne semblent pas disposées à reprendre les prêtres. Le Prince a remercié l'assemblée d'avoir consenti aux demandes des États, d'avoir promis de favoriser la religion, et s'il le faut de déclarer la guerre aux Wallons. — Il y a peu d'espoir de réduire les Malcontents. — Montigny se tient à l'ouest des Flandres. — De Marays, lieutenant du comte d'Egmont, a reçu mardi ou mercredi dernier, un renfort de La Motte, non sans perdre quelques hommes à l'entrée de la ville de Saint-Omer. — Nous n'avons pas de nouvelles de l'assemblée des états à Arras. — Les habitants de Lille, Douai et Orchies ont fait accord avec De Haze et s'engagent à entretenir trois compagnies à la solde de

1,700 florins par mois. — Depuis le départ de l'Ambassadeur nous n'avons plus rien appris de la nouvelle trêve projetée.

I was in doubt at th' instant of my mans disparte he that I should in this have sent you no very plausible newes of the doinges at Gaund. But thanckes be to God the matter is fallen out better then I looked for they have sone accordid the poinths demandid by thy governor and States and nowe his Excellencie is employed in settinge some order for th'execucion thereof in which respect they have deputid xii comyssioners to meet 4 out of eche chaumber of the towne, which be the nobles and notables, the meytres and the tisserans. But as good lawes seeme to litle purpose where there wanteth good magistrats to see them entertaigned and observild, so I feare the residues of the cause if the sicknes be not removed.

The nobles beinge the first members have propoundid the change of the magistrate if the Eschevins themselves present request to be changed (as there is some appea-  
rance) I thinke it wilbe acceptid seing they have contynued longer then they ought by their privileges.

This were a good remedye to heale or at the least to kepe the sone of that corrupt Goverment from further festeringe. The commons there are very ill affected to receive the priests in againe, I doubte it wilbe harde to suppres and kepe them from some newe folly unles the ministres be all the more peaccable and temperat.

The Prince hathe in their publique Assembly given them manie thanckes for their consent to the reasonable demaundes of the States and lathe assured them that he will not onely be carefull to advaunce religion bothe there and elsweare by all good meanes but also make warre upon the Wallons yf they will not be reclaymed with reason and will not spare in that behaulf his owne lief to doe them service. All this notwithstanding we hope litle of reducinge the Malcontents to anie good pointe whose last demaunds were so insolent as did argue an indisposicion to peace. Montigny hovereth upp and downe in the west quarter espicinge as some thincke the opportunitie to surprize some one of the ports.

The truth is that le Sieur de Mauays, lieutenant to the Conte Egmont suspectinge the weaknes of his faction in S<sup>t</sup>-Omer hathe on tewsdays or wednesday last recevid in a supply from La Motte whose enteraunce resisted by a faction of townesmen hathe cost divers of them their lyves.

From Arras we doe not yet heare what is concludid in th' assembly of the Estates of that Province or what issue the Marques Journey hath taken with them.

They of Lysle Doway and Orchies under pretexte of exemptinge themselves from the spoiles taxacions and other disorders committed by the Wallons within their chastellanies, have contracted with De Heze to entretaigne at their charge 3 companies after

the rate of 1700 florins by the month, but to th'end the States might not thincke this fact of theirs to tend to any league with them they excuse the same by their letters to proceede of mere necessitie and not of any purpose to disjoygne themselves from the generall union of the provinces.

Of our newe propoundid truce we have no newes hitherto since the departure of th'embassadour whose meaninge and goodwill though I suspect not yet am y verye jealous of any good fruche of his labour.

Antwerpe, the xiii<sup>th</sup> of december 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMCCCXXXIV.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 15 DÉCEMBRE 1578.)

Bonnes nouvelles de Gand; on a accédé aux demandes des États touchant la tolérance des deux religions, la restitution des biens du clergé et la remise des prisonniers en mains neutres. — Tout n'est pas encore arrangé, mais j'ai pleine confiance dans le Prince. — Les députés sont allés trouver les Wallons; et s'ils ne se mettent pas d'accord, on est décidé de recourir aux moyens suprêmes. — Pas de nouvelles de l'ambassadeur impérial. — Les États-généraux ont, par un nouvel accord, renouvelé l'espoir d'avoir Alençon pour Prince, si le pays n'arrive pas à s'accommoder avec le Roi dans trois ou quatre mois. — L'horizon paraît encore bien chargé.

Sir, it hathe bine ny happe io give my letters hitherto for the moste parte with excuse of my slacknes, I hope you thincke the faulte to proceede of no indisposicion I have to visitt you of tener with them. This last delay since my journey to Gaund hathe growen from the proceadings there which till this last weeke were very doubtfull and incerten but nowe God be thancked come to some good termes as that they have generals accordid the demands of the States touchinge the tolleracion of both religious restitution of the Clergie livings and sequestracion of the prisoners into newtrall hands. Presending a conformablenes in all other reason to the counsell and advice of the Prince whose presence theare hathe bine the soveraigne remedie to restore that diseased state the difficulties that resteth nowe is in thexecucion of this accorde not altogether without daunger unles the corrupt humours that bare a way in that bodie maye be removed from their places where they maye moste offend a thing I imagin the Prince will not

neglect whoe by his letters received this morninge dothe put me in a very good comfort that all wilbe well.

Upon his success there the Deputies are retournid backe to the Wallons to sound their inclynacion whose last demandes over insolent maketh their reconcilement suspicions notwithstandinge the conformitie of the Gauntoys, but if the case prove desperate the resolucion is taken heere to practyse th'extreme remedye though the danger be the greater in that their state is at one instant bothe outwardly and inwardly affectid, the issue hereof is in expectacion.

Of the success of the truce newly propoundid to th'ennemye by the Emperors Ambassador we have yet no newes I doubt not his exceptacion though I suspect both th'end and consequene thereof. There is some hope that the newe practysed reconcilement of Artoys with the Prince wilbe directid in which respect they of Haynault have used the Ambassie of the Marquis de Haurech who is retourned backe with some good satisfacion but I feare the rooted disease of this State will not be cured with my casie medicin. The Generall States have by a newe contract entertaigned th'ambitions hope of Alencon to be come Prince of theis countries if within 5 of 4 monthes they cannot compounde with the King. Whatsoever their pretence be the success I feare wilbe daungerous for the union of the countrye.

You see by this the broken state and condicion of thinges heere whereof I hope no betterment yf feare or compassion doe not move the King to peace wich commending to the providence of God and you to his grace and favour, etc.

Antwerp, xv<sup>th</sup> of December 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMCCCXXXV.

*Le Prince d'Orange à William Davison.*

(GAND, 15 DÉCEMBRE 1578.)

Il le remercie pour sa communication au sujet de l'alliance de l'Artois avec les Espagnols. — Il se loue des bonnes dispositions des bourgeois de Gand et de la Flandre; et attribue, en partie, ce succès aux démarches de William Davison. — Il négocie en ce moment avec les députés de Gand et les quatre membres de Flandre, et espère aboutir.

Monsieur, Encores que j'eusse assez d'occasions de vous escrire tant pour vous

remercier des bons advertissements que vous m'avez donne pour les coppies des lettres interceptes lesquelles m'ont servi de beaucoup a verifier ce que j'avoï entendu par aultre voie à savoir de l'estroiete intelligence qui commenceroit entre ceuls d'Artois et les Espaignols. Toutesfois j'ay differé jusques à present de le faire la cause du retardement a esté d'aillant que je desvoi veoir quelle issue auroit ma venue en ceste ville, et si Messieurs de Gand auroient envie de se laisser persuader la raison et conduire a ce qui leur est trop necessaire, pareillement de l'espoir que je pourroi avoir de l'advenir tant pour le reglement des affaires de ceste ville que de tout le pais et Conte de Flandres. Or, je veoi Dieu merci quelques changements qui soient advenus en ceste ville que les bonnes volonte et affections que les bourgeois de Gand m'ont portees, ne sont auleunement diminuees. Et quant a ce qui touche le general les trois membres aians le tout bien prise par collace ont unanimement resollu d'obeir a ce que Messieurs les Estats leur ont demande touchant les trois poinets. Je scai que les preparatifs dont vous avez use nous ont tant servi en cest affaire que rien m'a tant addoulei les cœurs de ceuls qui estoient aultrement difficiles à manier, dont je seu bien que tout le pays vous en demeure oblige et moi en particulier, puis que Messieurs les Estatz ont voulu que j'enterprisse un tel ouvrage. Or de vous mander ce qui ensuivra il n'est pas en ma puissance car il ny a que Dieu qui le sache, mais si je puis preveoir quelque chose j'espere que la fin en sera bonne pour le moins pour ce pais. Les trois membres de ceste ville et les eschevins des deux banes ont deputez certains personnages d'entre eux pour communiquer avecq moy touchant l'exécution de ce qui est accordé; je les trouve tellement disposez que j'espere que la difficulté ne sera point si grande que nous ne la puissions surmonter. Pareillement Messieurs les quatre membres de Flandres estants ici, j'espere par leur moien donner ordre pour tout ce pais et conté, et mieulx acheminer les affaires qu'elles n'ont esté jusques à present. Et sur ce n'estant recommande affectueusement a vos bonnes graces je prierai Dieu.

Escrip̄t à Gand ce xv<sup>e</sup> décembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

## MMMCCCXXXVI.

*Communications* <sup>1</sup>.

(BRUGES. 13 DÉCEMBRE 1578.)

Le Vicomte de Gand est arrivé à la réunion des états d'Artois dans la ville d'Arras contre le gré de M. de Cappers et sa faction, mais à la grande joie des habitants. En apprenant cette nouvelle, La Motte qui se trouvait à deux lieues d'Arras, est reparti pour Gravelines. On le dit tout dévoué aux Espagnols. L'évêque d'Arras a également rebroussé chemin. — Les Wallons continuent à piller et se tiennent aux environs de Furnes et Nieuport. Ce matin les soldats du baron Doveins au nombre de trois à quatre cents, étaient à deux lieues d'Oudenbourg, et à trois lieues de Bruges. Ils ont pris en otage huit ou dix riches paysans et transporté au château d'Handzaeme. — Les Français qui servent sous le Duc Casimir, sont hivernés dans la riche ville de Thielt et pillent autant que les autres. On dit qu'ils se joindront aux Wallons. — Samedi dernier M. de Borée et l'un de nos bourgmestres ont été envoyés par le Prince à Menin pour s'entendre avec M. de Montenay et faire accord avec les Wallons. — Le Prince lève des hommes dans les environs de Courtrai, pour le cas où les Wallons n'acceptent pas l'accord. — M. de Ryhove se trouve également à Courtrai. — On rapporte que le Vicomte a mis en liberté à Arras trois prisonniers saisis par Cappers.

The Vicont of Gandt came to the metteinge of the Stattes of Artoyes at Aras unlokt for of Mons<sup>r</sup> de Cappers and the rest of that faction, for his commeinge dit nothing like them but the Commens did mervelously reiose at his comeing.

La Mot was by Cappers and that faction apoyntted to be there and he was within 12 leagues of Aras where he had advice that the Vicont was come in to Aras and so with sped he retornid backe aguire to Gravelinge.

As yeth nothcinge is harde here what is past or come at Aras and yett this towne hath there deputes there.

La Mot fins his commeing home hath passed monster of his solgers and the speche is here for certayne that he is all for the Spanyardes.

The Byshope of Aras was commeing thether I meane to Aras but when he hard that the Vicont was come thether he stayed from thence, and as it is here reportted for certayne the Vicontes comeinge thether hath altered many matters that was pretended by the foresayd Byshope and La Mot and that faction.

The spech is here that the Prince hath made agreements at Gandt but yett the articles are not come to the lords of this towne.

<sup>1</sup> Cette pièce porte en effet le titre « intelligence », et nous semble émaner de Rogers.

The Wallons contynewes there wontted maner in spoyllinge stille for some part of them lyse nowe abowtte Feurne and those parts not far from Newporte.

This morning Barone Doveins men to the number of 3 or 400 fotteman were within half a leage of Odenbough in leages from this towne, and there they have taken 8 or 10 riche boures and carried them awaye to the castell of Ansame belonginge to the Barone Doveney which is 4 leages from hence.

The Frenche men that serves under Casimeres lyse here in Flanders at a riche open village callad Tylt 5 leages from this towne and here the[y] spoyle as fast as the rest, and is moche fered here that the[y] and the Frenche that are with the Wallons will joyne toghether and dayely Frenchemen by troopes of 40 and 50 in companis comes in to the contry which is not lyked of here.

Apon Satterdaye last Mons<sup>r</sup> de Borce and one of ower Burghemesters of this towne with others were sent from Gandt by the Princ[e] to Mency as Commissioners to take with Mons<sup>r</sup> Monteny to make agrement wythe the Wallons, for yt semes Montenie hathe made some offer and desiers to parley together abowtte the same and there upon these comysyrers are sent thether as aforesayd.

The Prince gethers men together abowtte Corttrick so as it is thought if there be no agrement made with the Wallons that then there will be some theing done against them for Mons<sup>r</sup> de Rioja of Gandt is at Corttrick.

Also it is wrytten to his towne that the Vicont hathe sett at liberty thre prisoners at Aras which Cappers had layed in prison and wold have hanged them.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCCXXXVII.

*Le Prince d'Orange aux États-généraux.*

(16 DÉCEMBRE 1578.)

Il envoie en communication copie de l'acte des Gantois, concordant à la Paix de religion. Il prie les États d'intervenir pour délivrer la Flandre des « vexations » des Wallons, et assurer à ce pays les avantages de leurs efforts communs.

Messieurs, J'envoye a Son Alteze copie de l'acte conclu par Messieurs de Gand lequel j'ay supplie Son Alteze vous communiquer, vous entendrez par icelluy quil se sont

entièrement conformez a votre intention suivant les articles par vous a eulx envoyez; vous aurez aussy part du *Religions Vreydt* accorde par les dits Seigneur auquel y a des articles particuliers, les quels neantmoins sont comprins es l'acte generale ainsy que vous entendrez par la lecture d'icelluy; lesdits de Gand ont donne instruction de tout le traicte contenu tant audiet acte que audiet *Religions Vreydt* aux deputez des trois membres qui vont presentement vers les Walons avec Monsieur de Bours, et d'autant que suivant votre intention les dits Seigneurs de Gand se sont entièrement conformez; aussy je vous prie suivant votre promesse vouloir vous employer a delivrer le pays de Flandres d'ulterieure vexation desdits Walons, car comme je voyoge (*sic*) Messieurs les quatre membres de Flandres bien deliberez de fere ce qui [est] en leur puissance pour furnir argent, aussy n'estans retirez les Walons ny a apparence que nous puissions tirer auleun advantaige de tout ce que nous avons travaillé jusques au present en ce pays. Et sur ce recommandant, etc.

Escript a Gand ce xv<sup>e</sup> . . . . 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMCCCXXXVIII.

*Le docteur Beutterich à Willian Davison.*

(GAND, 16 DECEMBRE 1578.)

Mission de M. de Bourse et des députés des quatre membres auprès des Wallons. — Succès des négociations avec ceux d'Artois, conduites par le Vicomte de Gand et M. de Meetkerke. — Édit concernant les biens ecclésiastiques. — Démission du magistrat de Gand. — Arrestation de Meghem à Middelbourg. — Bonne entente des Princes. — Excès des reîtres d'Hargenlieu.

Monseigneur, J'ay receu votre lettre ce soir assez tard et vous en fairay par ceste cy responce, avec bien-humble remerciement de ce qui! vous a pleu me faire cest honneur que de me mander de vos nouvelles avec tout plain de tesmoignages de votre bonne affection envers moy, qui me sent aultant dobligations pour accroistre en moy le desir que j'ay de vous faire bien-humble service, dont j'espere vous faire paroistre les effects la ou il vous plaira mhonorer de vos commandemens. Deplus mes dernieres il ne s'est presente icy subiect digne de vous donner advys sinon que Monsieur de Bourse est party d'icy hier, avec les deputez des quatre membres, vers les Wallons pour leur communie-

quer l'accord de Gand, et les induire a venir aussy a la raison de leur coste. On espere qu'ils se laisseront contenter et que toutes choses s'accorderont en douceur. Les deputez qu'on avoit envoyez vers Tournay, Valenciennes, Lille, Douay et aultres villes pour contiennuer les negociations de ceux d'Artois, sont revenus aujourd'hui avec bonnes nouvelles, a scavoir qu'ils ont trouve lesdites villes en bonne disposition de se tenir jointes avec la generalité des Estatz sans vouloir aucunement entendre a quelques ligues particulieres en prejudice de l'union generale. Monsieur le Visconte de Gand fait grand devoir en Artois pour y redresser les affaires et y profite beaucoup.

Il est entre en Arras a plain vol sans aucun refus. On diet que la plus part du peuple se met de son party, de quoy Monsieur de Medkerke est party d'icy aujourd'hui avec quelques aultres deputez, pour traicter avec ceux d'Artois ouvertement. J'espere qu'ils romperont les desseings des malicieux. Monsieur de la Noue est party cest apres disner vers Mons a la requeste de ceux de Gand, pour faire leurs excuses de la violence attentee contre la personne de Monsieur Bonivet.

On a publié icy hier un edict de ne plus demolir les temples ny piller ou emporter les biens ou materiaux ecclesiastiques sur peine de la vie, mais je prevoy que les edicts serviront de peu de chose si la justice n'est remise en train et le magistrat en autorité pour contenir le peuple en son devoir. Les deux bancqs d'eschevins ont presenté requeste pour estre deportez de leurs charges. Il semble que Son Excellence y fait difficulté. Mais eux sont resolus de continuer a luy en faire instance.

Plusieurs pensent que le renouvellement du magistrat est du tout necessaire pour remettre bon ordre et police en ceste ville; la chose est de consequence et pas sans danger d'un coste et d'aultre. Son Excellence est sage pour en disposer selon qu'il le verra expedient. Un grand baillif qui fust gentilhomme de qualité et affectionné à la religion nous seroit bien nécessaire.

Je croy que vous avez entendu que Meyeghem est detenu en prison a Middelburch, s'estant transporté en Zelande pour s'y sauver. On leur enverra dicy les informations qu'on a contre luy et les vesnes (*sic*) y iront pour luy faire proces; tous les gens de bien en sont merueilleusement aises. Il semble que les Princes s'accordent fort bien. Ils s'entrevoient quasi toutes les jours avec grandes recepcions et caresses et font la melieure mine du monde. Le Due nye tout et dit n'estre venu a Gand que pour faire bonne chierre. Aussy la fait il, mais Dieu scait aux depens de quy. Ses Reistres nous mengent les oreilles; les gens de Monsieur d'Hargenlieu oultre ce qu'ils pillent tout font des violences et enormitez execrables et plus que barbares. Il n'a point encores parlé à Son Excellence, je craings qu'enfin nous aurons plus de peine a appointer nos amys et les faire sortir hors la Flandre que nos ennemys mesmes.

J'ay présenté vos recommandacions a Monsieur de Villiers qui vous presente pareillement les siennes, avec promesse de se souvenir de votre fait. Je n'ay encore parlé a

Monsieur le Prince. J'espère le faire demain et luy dire ce que vous m'avez commandé. Son Excellence est deliberee de ne partir d'icy de trois semaines s'il peult obtenir son congé des Estats desquels il attend response; vous pourrez seavoir leur resolution de Monsieur d'Allegonde qui est a present en Anvers. Touts vos amys vous resaluent de leurs bien humbles recommendacions a votre bonne grace et desirent fort vous voire par deca et pensent que votre presence pourroit servir de beaucoup.

De Gand, ce 16<sup>e</sup> decembre 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

MMMMCCCXXXIX.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 17 DÉCEMBRE 1578.)

Les nouvelles de Gand sont bonnes. Ils ont accepté les demandes des États et envoyé quatre délégués pour arrêter les conditions d'un accord avec le Prince de Parme. Les catholiques auront cinq églises dans la ville; les biens du clergé seront restitués avec certaines limitations et les prisonniers seront transférés ici. — Cet accord pourrait amener les Wallons à soumission. M. de Bourse est député vers eux; s'ils ne cèdent pas, les États sont résolus à aller jusqu'au bout. — Les affaires de l'Artois paraissent être en meilleure voie. Le Marquis d'Havrech est retourné à Mons; jusqu'ici, il n'avait que la légèreté du Français; maintenant il en montre la nature et l'extérieur. — Le Comte de Boussu est malade. — L'Ambassadeur impérial est encore à Louvain, et n'a pu avoir audience du Prince de Parme, qui se trouve au Limbourg en vue d'une campagne contre Maestricht. — La Motte et de Manays se sont réconciliés en haine de la république. — Nos reîtres dispersés aux environs, viennent ici réclamer leur solde; vous concevez ce qui peut survenir si on ne prend une prompte décision. Ceux des Flandres infestent la campagne; quelques châtelains ont demandé de les poursuivre au son du tocsin, ce qui a été défendu.

My very good Lord, The newes I receyved at th' instant of my mars despatch made me suspicuous of the success of the doings at Gand which since God be thanked are growen to very good termes; they having generally consented to the States demaundes and deputed 4 commissioners out of ech member of the towne to conclude with the Prince uppon the limitacion of th'accord, who as I understand are agreed that the Catholiques shall have 5 churches in the towne, that the Clergie lyvyns etc. shalbe restored

with some certen lymitacion and the prisonners transported hither : the magistrates and commons of this Towne becoming cautions that they shall not be delivered without the consent and agreement of those of Gand. This fruit of the Prince his labors besides the good he hath wrought in the Duke Casimirs respect hath greatly satisfied such as affect the union of the Country of the redressing wher of there is some hope of the Wallons wilbe now satisfied with that themselves not long since demaundid. Uppon the aunswer of Mons<sup>r</sup> de Bours who is once againe sent unto them, we shall see what trayne those doings will take. If there be non other hope, the States are resolved to practise th'extreme remedy. The matters of Artoys do seeme to be in some better termes then they were; the Viscount of Gand, the counsaillor Meetkerke and others employed in that behaulf having prevayled much with these altered humours now in good way as they pretend to come to their former halrt againe.

The Marquis of Hawrech returned back towards Monntz would faine be thought to have done no meane offices in that respect. Who having bene heretofore a Frencheman in respect of his naturall lightnes onely is now become wholie French both in nature and profession.

The Count Bossu fallen sick of a pestilent fever is in some dainger. Th'Emperor's Ambassador is yet at Lovain and hath had no audience of the Prince of Parma by reason that he is at Lymbourg in hand as it is thought with some enterprise uppon Maestricht.

The Brute of the late alteracion at S'-Omer contyneweth not. La Motte was then the last weeke only with 50 or 60 horse to conferr with le Sieur de Manuys who being not long since ennemyes have now reconcyled their particuler quarells to offend the common wealth.

Our Reistres dispersed over the country bend towards this towne to demand pay, if some tymely order be not taken to content them. Your Lordship can agess what a confusion is like to grow thereof they in Flanders do notably discontent the Country where some Chastellanes have demaundid license to paisew them at the sound of the Toxain, which is forbidden.

Thus till some better occasion be offered state my leave, etc.

Antwerp, the 17 of December 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

## MMMMCCCXL.

*Le Duc Casimir au Comte de Leicester.*

(GAND, 19 DÉCEMBRE 1578.)

Il lui recommande les « gentilshommes porteurs de la présente », et proteste de ses sentiments d'amitié pour l'Angleterre et la Reine.

Monsieur, Les gentilzhommes porteurs de cestes ayans ouy grandement louer et priser l'Angleterre pour beaucoup de singularitez quil ya, et singulièrement la courtoisie de la noblesse, ont en envie dy aller, et mont supplié leur assister de mes lettres et recomandacions, dont nay sceu seigneur auquel les vollusse plustost adresser qu'à vous que je scay aimer la nation Allemande. Je vous prie doncques les avoir de ma part pour recommandez et vous assurer que desirerois avoir cest heur de me représenter noz mesmes a vous selon l'esperance que j'en ay eu avant que de sortir d'Allemagne, car il nya Royaulme aujourd'hui auquel je porte plus grande affection qu'à l'Angleterre. Mais puis qu'à ce coup cela ne m'est presentement permis, je ne veng perdre l'esperance que pour l'advenir je n'aye occasion d'aller faire la reverence a la Royne, et contracter bonne et entiere cognoissance [de] vous et tant de notables seigneurs quil ya. Et attendant cest heur finiray la presente par mes bien humbles recomandacions a voz bonnes graces, etc.

De Gand, ce 19<sup>e</sup> de Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

## MMMMCCCXLI.

*Daniel Rogers à Walsingham.*

(BRUGES, 20 DÉCEMBRE 1578.)

Arrivé à Bruges, j'apprends que de toutes parts éclatent des soulèvements de paysans qui tuent indistinctement les soldats, qu'ils soient wallons ou sujets des États. Le 14 de ce mois, La Motte envoya à M. de Montigny soixante cavaliers, dont trente-cinq furent massacrés par les paysans. On

a trouvé plusieurs lettres sur l'un d'eux, qui était lieutenant de La Motte, adressées à Montigny, Haze et d'Aubigny, et des copies de lettres du Roi d'Espagne à La Motte. Le Roi excite les Wallons et leur promet secours et protection. — J'apprends ici de M. de Watervliet que La Motte projette de prendre Ypres. Les paysans ont fait irruption à Handzaeme et saccagé le château qui appartient à d'Aubigny. — La Motte n'a pas réussi à s'emparer d'Ostende. Le bailli, qui travaillait de connivence avec lui, a été arrêté. — Les Wallons ont incendié Rosebeke. Le Gouverneur Symphorien de Chestel se tient à Dunkerque. A Nieupoort il n'y a pas de soldats. Saint-Omer s'est prononcé pour le parti des États, malgré le Gouverneur Rymmeghem. Le Prince a voulu le remplacer par M. des Escars, qui a dû prendre la fuite. — Le comte de Rœulx et Dassonneville ont pu s'échapper; Mondragon assiège Maestricht. — Le Prince de Parme est en pourparlers avec ceux de l'Artois, et sans l'intervention du Vicomte de Gand, il eût abouti. — Le Comte de Swartzenberg est encore en conférence à Namur avec les Espagnols. — M. de Bourse et les quatre membres de Flandre, ont exposé leurs revendications aux Wallons, leur fixant le terme des vacances pour extrême délai, après lequel les États agiraient. — Déjà, trois mille Français sont partis et Montigny s'est retiré à Mons. — La « paix de religion » sera publiée après les vacances d'abord à Gand. — Un libelle dont Dathenus est l'auteur, attaque vivement le Prince de Parme. — Le Comte de Boussu est gravement malade. — Bonnivet, représentant du Duc d'Alençon, a été forcé de quitter Gand, ainsi que le Vicomte de Chartres. — Je pars aujourd'hui pour Gand, où j'en saurai davantage.

Right honorable, After I had stayed y dayes at Dover attendinge the comoditie of the winde, I came at the last hether, where I aryved this day. I hearde of greate insurrections of the pesants all the way; I came, by reason of certaine Wallons, which were sent from Gravelinge towards Monsieur de Montigny, and others wich were come unto Anzain, a castle apperteyninge to the Baron of d'Aubigny but 4 mile distant from hence, and because the Bowres openly saide, there is nothings but treason emongest the Estates, they them selves at the sounde of their parish bell, assemble with dilligency together, and if they finde any souldiours be they Wallons or pertayninge to the Estates they kyl them. It is pittie to see villages afarre of butne, sett on fire by the Wallons, and wheras there are 80 enseignes for the Estates in Flaunders that yet none oppose them selves against the Wallons. Sence Mons' de Bourse with the 4 members of Flaunders have ben sent towards the Wallons, to parlement with them, the Estates have forbidden there souldiours to shewe any hostilitie against the Wallons, whith having made the like promise, doe not in all points observe it. The 14<sup>th</sup> of this present La Mote sent about 60 horsemen towards Monsieur Montigny of which the pesants slew 35 betwixt S<sup>t</sup>-Homer and Berghen, which all were gentlemen, well mounted, and richly furnished with monney. There were founde divers letters about one of them, who was La Mote's Luctenaunt, which La Mote partly had sent unto Monsieur Montigny, Heze and d'Aubigny (which thre are the generall conductors of the Wallons) I as also certaine coppies of letters, sent from the King of Spaigne unto De la Mote, by which

La Mote went about to anymate and encourage the said Wallons, that they shoulde stande unto the matter they had begunne, assuringe them that the Kinge did thincke well of ther entreprises and that they shoulde lacke nothinge of him, and as for powder and other munitions, he was able to furnishe them. He gave them counsell, to beseege Hipre, and promised to joyne his forces unto thers, for the obeyninge of the said towne. He was required by Montigny and Capres to come to Arras, for to consulte together, and was within two mile of the towne of Arras, but understandinge that the vicecount of Ghent had putt garison in Hesdin of which Capres thought himself assured, and that he was come to Arras the same day he thought to have entred he went not forwarde but retired.

I understoode here by Monsieur de Watervliet that La Mote meaneth reverthesse to attempt Hypre a towne of greate importaunce. Besides thes troobles the Bowres as I mentioned, came to the Baron of d'Aubigny, where he himself had placed certaine Wallons for the defence of his castle, which yesterday was taken, and burnt, all the souldiours slaine, whith as Mons. de Watervliet thincketh, will exacerbate d'Aubigny highly. La Mote hath had sondry practises in which he hath fayled, as in the takinge of Ostende, he has delt with the Baylie of the towne, who promised him all assistaunce, but his endecours were detected and the Baylie taken. It is greate pittie to see how the Wallons have spoiled that parte of Flaunders where they have ben, the 11<sup>th</sup> of this present I did see afarre of Rosbeck, a faire village, all a burninge sett afyre by the Wallons. At Dunckerck is the orde governour Monsieur Symphorian de Chestell, Sig<sup>r</sup> de Swynfurt, who hathe 5 enseignes of footmen there, at Newport are no souldiours. S<sup>t</sup>-Homer is thought to be for the Estates all thoughe that Monsieur de Rymmeghem is governour ther, brother unto the Count of Reux, but the Jownesmen commaunde themselves more then the Governour. The Prince had a faction there, to establish, for Governor, Monsieur de Escars elder brother unto Monsieur de Lombres, whome I thincke Your Honnor hertofore hath knowen, but the said d'Escars was compelled to leave the towne. Here I learne that the Count of Reux is alive, and d'Assonvill likewise, who dealeth with the Estates for his retourne. And as for Mondragon he meaneth to beseege Mastrecht so that he is not dead as the bruit reported, I trust to learne the certentye before I retourne unto Your Honor.

The Prince of Parma hath dealt with Capres and somme of Artoys, and had not the vicecount of Ghent come unto Arras, he had greatly ther prevayled. The Count of Swartzenberche is yet at Namur, dealinge with the Spaniardes for a yeare's trews, but it is thought no greate effect will followe his endeavour. In the meane while Monsieur de Bourse with the 4 members of Flaunders, deale with the Wallons, and have advertised them, that ther commission goeth no farther then unto the Hollydaies at hande, at which tyme they most give a determinat awnswere, at Hypre. If then they agree not,

the Estates meane to runne with ther forces uppon them with one accorde, 5000 Frenchemen, have albedy left them, and Montigny himself is gonne to Mount. The Relligion freed after the Hollydaies shall first be published at Ghent where at this present is no masse renewed, nether into this towne are ther any fryers reduced, as the bruyt was at the Court, at my departure. I sende Your Honor a Flemmish pamphlet, wherof Dathenus is author, wherin the Princes government and his temporisinge is greatlie taxed. It is a dangerous discourse and with the which I understand the Prince is vehementlie offended. I here say the Prince is mervelously sory for the extreame sicknes of the Count of Bossu who hath the plagne and lyeth dangerously sicke of it at Andwarpe.

The Vidame of Charters hath ben of late at Ghent, and because he was more familiar with Bonniuet, then the jounsmen did like of, was compelled to leave the toune, by reason of an Ediet, which was published against all Frenchmen that were no in present service of the toune, commaundinge them to depart uppon the sodden. Bonniuet was spoiled in the way, and one of his gentlemen slaine by Captain Minge notwithstanding that Bonniuet was sent as Ambassadour from the Duke of Alleneon, unto them of Ghent.

The Prince is very muche offended that this Captain is escaped, he was to be apprehended at Midlburche by the Bailie but was suffered to escape. I heare for a certenty that the Duke hathe greatly complayned of this fact, by his Ambassadour La Prunay who is at Andwarpe, givinge them to understande that the Duke thincketh the fault not to be in the townesmen, but in a strainger emongest them, notinge oblikly Duke Cazimer, wherfore Mons. Lanowe is sent at the townes of Ghent's request, and by the Prince of Aurenge unto Mounts to excuse this fact and to reconcile thes 2 Dukes, emongest which, seemeth to be a further breache of amitie. I trust to day to be in Ghent, where I shall lerne more of thes thinges.

Thus muche I thought good to scribe unto Your Honor, and to leave my letter with Mr Stokes to be sent by him farther unto Your Honor.

From Bruges, this 20<sup>th</sup> of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXLII.

*La Reine d'Angleterre Élisabeth au Roi d'Espagne Philippe II.*

(20 DECEMBRE 1578.)

Copia de carta de la Reyna de Inglaterra, à Su Magestad de 20 de Deziembre 1577 <sup>1</sup>.  
Traduzida de latin.

Elisabeth, por la gracia de Dios Reyna de Inglaterra, de Francia, de Irlanda, defensora de la fee etc. Al Serenisimo Principe y Señor Don Phelippe, por la misma gracia de Dios, Rey de España, de las dos Sicilios y de Heierusalem etc. Hermano pariente y amigo nuestro Carissimo salud y buena audança en las cosas prosperas.

Serenisimo Principe hermano y pariente Carissimo. Tres razones nos han movido á que embiemos a Thomas Wilkx, que esta lleva, a Vuestra servidad, con despacho nuestro es assaber. El sentimiento que tenemos de las calamidades en que vuestros estados baxos miserable y demosiadamente arden. El grande y demiesurado derramamiento de sangre Christiana que amenara. I nuestra afficion y desseo de asentar, probar, y testificar con sencillissima fee nuestros designos, assi passados, como presentes, endereçados al acrescentamiento de vuestro honor y commodo. I assi como cada qual destas tres cosas, siendo bien encaminadas, pertenescen á la amplificacion de vuestro honor con grande gloria, assi el descuydo en ellas por malos consejos, ó el desprecio por odio, no pueden dexar de ser de grande perdida, e, incomodidad a Vuestra Serenidad y á sus cosas. Porque la destruicion y asolamiento de las regiones empeze a los mismos Reyes que fundan la gloria de sus poderes y opulencia en las riquezas de los Ciudadanos prosperos, y la diminucion y muerte dellos, rompe las fuerças de los que los Gobiernan y demenura su poder. Tambien no sentir ni jurgar bien de aquellos que nos quieren muy bien y lo procuran en nuestras cosas, es tan ageno de ser tenido por officio real, o, diguo de Rey, que sobrepuja todo punto de inhumanidad. Empero, porque puede ser que las buenas intenciones de algunos, mal interpretadas por otros, no se crean (tanta fuerça tienen las calunnias de los hombres malos y desmesurados) no avemos guerido faltar en esta parte a Vuestra Serenidad ni á nuestro honor, antes lo havemos tenido por açertado, poniendo los officios que avemoz hecho á vuestros Estados baxos ante vuestros ojos. Los quales por ventura nos son mas

<sup>1</sup> Le copiste fait erreur de date; puisque la pièce a été écrite la vingtième année du règne et qu'Élisabeth a été reconnue Reine d'Angleterre le 17 novembre 1558.

notorios por ser vezinos, y cari tocados con mano, para incitar o, a lomenos hazer lo possible por incitar en Vuestra Serenidad igual compassion de vuestros subditos, a la que se ha en nos emendido, y juntamente testificaros quan hermanable (quiero dezir senzillamente) y con passo derecho havemos tomado este camino. I para que todo esto luzga mas clara y vistosamente á Vuestra Serenidad lleva este nuestro mensagora una declaracion no menos clara y abierta que senzilla y verdadera de nuestras intenciones y desígnos. Los quales, si en algun articulo paresciere difficil o poco explicada, el declarara mas largamente lo que paresciere obscuro, o que menos se entendiere. Como hombre que por ser Secretario en nuestro consejo oyo tratar y disputar en el cada cosa dellas, y havemos querido al presente servirnos del evesta legacion porque buelva mas presto con el paresçer y voluntad de Vuestra Serenidad si (como es la fuerço y condiçion de la enfermedad aguda) un mal encovado pudiera sufrir alguna tardança en procurar la sanidad y no demandara toda prestera. Rogamos muy affectuasamente a Vuestra Serenidad. (Lo que para todo lo demas desseamos) que quitadas de vuestros animos las sospechas, si algunas han sido puestas por malirimas artes de malvados hombres, las quales pueden diminuyr, o, despegar aquella estrechissima y conjuntissima amistad, que entre nosotros huno en nuestros primeros tiempos, confirmemos esta mas y mas con bovirimas voluntades y obras. A lo qual si Vuestra Serenidad no faltare, havemos por vuestra parte que no se desconfie de hallarnos aparejadissima, para semejantes officios. Prospere Dios a Vuestra Serenidad.

En nuestro Palacio de Hamptoncurt a 20 de Deziembre 1578 I de nuestro Reyno xx.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado, Leg. 851, fol. 51.*)

---

MMMMCCCXLIII.

*William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.*

(ANVERS, 21 DÉCEMBRE 1578.)

L'Archiduc a accepté les articles proposés. — Les délégués des États retournent à Bruxelles pour la prestation de serment au Gouverneur. — Le Comte de Swartzenberg est reparti pour Cologne. L'Archiduc croit qu'il s'agit de sa révocation. — M. de Mondoucette et d'autres continuent de travailler en faveur du Duc d'Alençon, dont le cas semble bien précaire. — La nouvelle union est maintenant conclue dans la forme que je vous envoie ci-inclus. — Les Espagnols et les Italiens sont arrivés au secours de Don Juan, au nombre de quatre mille fantassins avec dix-sept ou

dix-huit cornettes de cavaliers. — Les troupes des États restent campées à Gembloux en attendant leur paie. — Les Hollandais ne peuvent se maintenir davantage à Ruremonde sans renfort. Don Juan y a détaché trois régiments de fantassins et sept à huit cents cavaliers. — Demain les magistrats doivent être renouvelés ici. — Le Prince se rend à Gand, sur l'invitation des États, pour mettre ordre aux affaires. — A la sollicitation de l'envoyé du Portugal, il va livrer passage à quatre mille allemands, recrutés pour aider le Roi contre les Maures. Le bruit court que les Turcs ont assiégé Oran, ville soumise aux Espagnols. — On affirme aussi que le Pape, le Duc de Florence et d'autres souverains de l'Italie enverront, au printemps prochain, des secours à Don Juan.

Right honorable, My laste unto Your Honours of the xv<sup>th</sup> of this presente. Since the Archeduke hath accorded the articles propounded unto hem by the Comissioners who on thursdaie laste returned to Bruxelles to make relacon thereof to the States by whose order he is nowe declared provisionally there governour and so sone as they have apointed his counsell wherin they are nowe principally occupied, is to repaier to Bruxelles to take his othe with thaccustomed solempnitye.

The Counte Swartberge (misnamed Zwartenberge in my laste) Ambassadour from the Emperour is in this meane while come to Cullen, to whome the Archiduke hath dispatched a cureyer to understande the ende of his cominge whiche some give out to be for his revocacon though the wisest here beleve nothing less. The practise of Monsieur de Mondoucette and others here for the Duke d'Alencon growen desperat in respecte of the generalitie is yett entertained with the Comte Lalange and other particulers by whose meanes he hopethe not to loose all his laboure.

The newe associacon is nowe finallie passed in the furme whiche here withe I sende unto Your Honors.

The Spaniardes and Italiens latelie aryved to the succor of Don Joan whiche in my laste I advertised to be 2000 fotemen and above 900 horse are since assured to be 4000 of thone and above 17 or 18 cornettes of thother.

The States campe do yett continewe about Templon not nowe determynd to remove till they have some paie and maye pas a generall muster of there forces.

At Ruremonde the Dutches cannot holde out many daies unless they be succored to whiche ende 5 regiments of Don Joans fotemen and 7 or 800 horse were above xii daies since marched that waie but of any exploit done by them here is yet no newes.

Yo morowe the magistrates of this Towne are to be renewed and on tewesdaie the Prince is minded to go towards Gaunt at the request of the States to set some order in thaffaires of that Towne.

The prince hath bin here sollicitated by ihe Agent of Portugall to have passage by Zealande for 4000 dutches whome the King his master woulde enterteigne and transporte into Afrique for his service there against the Moores whiche the prince hath in manner accorded.

Out of Spaine here is advice that the Turke hath of late verie straytly besieged Oram a towne subiecte to the Spaniardes lieny upon the coast of Burbarye, whiche is affirmed of some to be yelded up unto him.

The preparacon of the Pope the Duke of Florence and other potentates of Italie to assist Don Joan this next spring is assured out of Italie whence here is also advice of the death of the dutches of Parma; here is yet no speche of the marching of any reisters to Don Joan neither do those entertheyned of the States yet sturr for lacke mony. Other matter I have not presently to advertise Your Honours of whome I moste humly take my leave.

At Andwarpe the xxi of december.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXLIV.

*Jacques Russell à Walsingham.*

(21 DÉCEMBRE 1578.)

Arrivée du Vicomte de Gand à Arras; retraite de La Motte et de l'évêque de cette ville à Gravelines. — Dissensions en Artois et Hainaut. — Convocation des États-généraux. — Échec du Duc d'Alençon. — Envoi de Pruneaux à Anvers. — Sa remontrance aux États. — Rapport de Sainte-Aldegonde. — Entrevue du Prince de Parme avec l'Ambassadeur de l'Empereur à Maestricht. — Maladie de Boussu; son codicille. — L'armée est repartie de Bréda jusqu'en Gueldre et réclame ses arriérés de solde. — Les nouvelles de France lui parviendront par la voie ordinaire.

Or est que verité est la fille du temps et que le temps nous raporte infinis changemens la desunion d'Artois et Hainaut esbranlés par noz Francoys est remediée tant par l'arrivée du Visconte de Gant a Arras que du Marquis de Hauretz sy estant retrouvé sestans soumis de continuer lunion generale moyennant qui ne soyent astraintz a la Relligion wrete.

Arrivant Monsieur le Visconte de Gant a Arras, Monsieur de la Mothe y pensoit entrer pour resoldre lacceptacion des Espagnolz suivant les lettres et articles du Prince de Parme. Son dessain rompuz et celluy de levesque du dit Arras fally se sont retiré avec leurs complices à Gravelines ou lon dict que ledit La Motte assemble quinze cens soldas pour seconder les Wallons, qui pense avoir pratiqué par la conference quil a faicte

avec Monsieur de Montigny qui est diverty de telle volonté. Comme aussy sont ledits soldats quilz estans dressé de quelque honeste payement se retireront a lobeissance des Estas, voyre au despit de leurs chef; a quoy faire lon a pourparlé de memployer. Lesdits Estats dissimulent la faculté de pouvoir retirer lesdits Wallons jusques a ce que les Gantois ayent satisfait a leur debvoirs.

Ceste alteration d'Artoys et Haynnault se redresse du tout par la convocacion des Estas generaules accordée pour le moys de febvrier; a quel effectz lon expedie les lettres en diligence pour ladite convocacion. Lors ce resoldra lelection dung nouveau seigneur. Advenant que la paix ne saccorde par le Roy, il me semble que lintencion des bons patriotz nest pas dapuyer en ce suiet Monsieur d'Alencon; ce quil a bien aperceuz nonobstant lassurance quil en a contenue au traicté que jay envoyé a Sa Majesté. Occasion pour laquelle il a envoyé Monsieur Despruneaux a Anvers, qui a heu audience vendredy 19<sup>e</sup> devant les Estas generaulx. Le conseil destat y present, on y fait ung long discours sur les grandeurs de son maistre, des grands et importans services faitz aux estas et pays pour meritte desquex il ne recevoit honeurs ny bienfait des estas dignes diceux, daultant que lon traictoit tout les choses sans son advis, specialement la pacificacion du fait de Gant qui ne luy estoit ny communiqué ny interpellé pour donner son advis. Protestant dung rescentement avec menasses. Sur quoy luy fut respondu que les services qui proposoit nestoit bien ballancé pour les esgaller a loffre honorable faiete au traicter dernier par les Estas et quilz adviseroit sur ces remonstrances. De sellon que le peult assentir lon ne le tiendra longuement sans lexpedier voyre avec moindre solennité que lon na fait aux aultres foys. Car il est du tout descouvert et esloigné de son pretenduz, que nous acconduyra dentrer contre luy en aigreur, considerée son arrogance et fasson de parler que provient de plus loing; finalement jespere qui sera renvoye et son support delaissé.

Vous seurez lestat de la pacificacion de Gant par Monsieur Davesson, suffira de vous advertir que faisant Monsieur de Saint Auldegond raport de la part du Prince du traicte et accort, ung prelat luy diet que lon avoit forcé les ecclesiastiques a renoncer a leurs privileges et Monsieur le Prince, nonobstant les protestacions par luy faietes contre Embise et aultres ses adherans, ledit Prince le caressoit ordinairement et traictoit en particulier et public, ce qui ne pouvoit nyer en quoy y fut mirer

Suyvant mes dernieres lambassadeur de l'Empereur ayant surattenduz davoir lien de conference avec le Prince de Parme est party de Louvain pour laller trouver pres Mastrectz, ou avec ces troupes et artillerye y cestoit campé penseant intimider ceux de la ville, qui bien daccort et bien munis de vivres et non dargent, nont peur ny apprehension de l'Espagnol; qui plus pour gloire que par generosité fait este bravarde.

Vendredy mattin Monsieur de Bousuz fut abandonné des medecins et a la sollicitacion dauleung que je cognois peu affectionné a Monsieur le Prince fut sollicité et telle-

ment persuadé qui receut la confession auriculaire et fait codicille, estant du tout hors de sens et jugement; ce fut fait pour deux concideracions par les malveuillans, lune pour faire mal penser ledit Princee dudit Bossuz, auquel ce confiant entendoit donner lune de ses filles; laultre pour accourager les papistes qui conforme a mes dernieres, machinent diversement.

Nostre armee est esparsée des Breda et Austrade jusques en Gueldre; lon avoit offert aux reistres ung mois content pour renvoyer une partie diceux, et que dans ung mois lon furniroit deux aultres mois a leurs chief avec seure obligations du reste; ce qui nont vouluz accepter, ains veuillent avoir payement de trois mois entier, et du reste que sont quatre mois, ostages pour les mener en Allemagne; que nest la coustume de faire de par dessa, bien en France. Japersois qui seront contrainct deux accomoder, car par dessa le moyen dy vivre nest semblable a la France ou labondance se trouve en campagne, et par dessa tout est es villes.

Je ne vous represente aulcung occurrant de France ny daultre province masseurant que les ambassadeurs ordinaire de Sa Majesté en font le debvoir. Parquoy reste que je suplie Votre Seigneurye mexeuser en limpertinence de mes escriptz; ce caractere estant occasioné souventesfois describe en haste et de plus le faire moymesme pour la diffidence des serviteurs; quest tout ce que je peult discourir presentement, restant de baiser les mains de Votre Seigneurie et prier bien Mon Seigneur qui vous conserve en heureuse santé prospérant vos genereux desirs.

D'Anvers, ce 21<sup>e</sup> Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXLV.

*Jacques de Somere à William Davison.*

(GAND, 21 DÉCEMBRE 1578.)

Recommandation de Villiers. — Arrivée de Daniel Rogers. — Publication de l'acte d'amnistie et de la paix de religion. — Mesures à prendre pour ramener la tranquillité. — Renvoi des reîtres. — Adhésion des Wallons. — Dispositions des quatre membres de Flandre. — Incendie du château d'Aubigny. — Offre de la charge de général à Montigny. — Remise du gouvernement de l'Artois au Vicomte de Gand.

Monseigneur, Je n'ay failly de baiser les mains a Son Excellence de votre part et luy

TOME XI.

28

dire ce que vous m'aviez commandé. Il m'a répondu que vous a escript et quil seroit bien aise de vous voire par deca, avec promesse de procurer la despeche de votre obligation. Je l'ay enoultre recommande a Monsieur de Villiers, qui m'a aussy assuré d'y faire son debvoir. Monsieur Daniel Rogerins est arrive icy hier au soir de la part de Sa Majesté. Il a fait demander aujourd'hui audience a Monsieur le Prince et l'aura demain a neuf heures. Je ne vous escrивeray rien de la charge, par ce que vous en estes ou pour le moins en serez mieux adverty que moi. J'ay eu l'honneur de le conoistre en Angleterre, et espere faire mon debvoir pour m'acquitter des obligations que je luy ay, memployant a lui faire humble service le temps quil sera en cette ville. On doit publier icy demain l'acte d'oubliance et de la *Religions Vrede*. Mais je craings quelle sera mal observée, si Son Excellence n'en voit l'exécution et practique devant que partir, et ne donne ordre que la justice soit remise en train et autorité, qui est chose aussy necessaire que difficile, veu la licence qu'on a donné au peuple, qui cause et l'un et l'autre, a scavoir la necessité et la difficulté tout ensemble. Son Excellence est sage pour y pourveoir, aussy en a il la volonté. On est icy fort <sup>1</sup> sur les moyens de faire sortir les reistres hors la Flandre et casser la gendarmerie inutile et superflue. Il y faudra bien de l'argent pour les contenter. Les quatre membres font espoir de fournir bonne somme pour s'en defaire. On ne fait que attendre la responce des Walons, avec esperance qu'ils se rangeront a la raison. Toutefois on craint qu'ils ne soyent un peu enaigris par ce qui est advenu passé deux ou trois jours sur le quartier du Francq, ascavoir qu'une de leurs compagnies ayant occupé un chasteau qui est au Baron d'Obigny et faisant grandes insolences et foules sur les prochains villages, a esté poursuyvie au son du toxin par une infinité de paysans, sy avant qu'ils ont esté constraints de se retirer au dite chasteau, et en fin le quitter et en sortir seulement avec leurs espées et dagues, avec promesse de leur sauver la vie et les mettre en lieu asuré. Mais une autre troupe de paysans les rencontrans desarmez les ont toutes tailliz en pieces, et bruslé ledit chasteau nonobstant l'appointement fait avec eux par les Seigneurs du Francq <sup>2</sup>. Le moyen d'excuser le fait c'est [de] le desadvouer et en escrire a Monsieur de Montigni, ce qui est desja fait par Monsieur le Prince et les dits Seigneurs du Francq. Monsieur De la Motte a envoyé nagueres quelques vingt deputez au dit Seigneur de Montigny pour luy offrir la charge de General de l'armée des Catholicques et luy faire tout plain de belles promesses, sil vouloit prendre party pour maintenir la pacification de Gand.

<sup>1</sup> A suppléer probablement les mots « en peine », ou autres équivalents.

<sup>2</sup> Les détails de cette échauffourée et de l'incendie du château d'Handzaeme se trouvent dans le rapport du 21 décembre 1578, rédigé par Charles vander Burch et Charles de Marievoorde, députés du magistrat du Franc, et imprimé par MM. KERVYN et DIEGERICK, *Troubles des Pays-Bas*, t. 1, p. 69, n° 57.

On dit quil la refuse, mais assez froidement. Il a este a Monsieur pour parler a Monsieur le Duc lequel semble le vouloir employer a moyenner l'accord. Il a remandé tous les Francois d'avec les Walons. On diet qui s'en sont desia retirez 18 compaignies, et ne restent que 800. Monsieur de Capers a remis le gouvernement d'Artois entre les mains du Visconte de Gand, qui a faiet grand profit en Arras et est a present a Hedin. Il y a encore espoir de conserver le corps en union. Et en cest endroit nayant plus ample subiect, je finiray ceste cy par mes treshumbles recomandacions a votre bonne grace priant Dieu Monsieur vous donner en parfaite santé heureuse et longue vie. De Gand, ce 21 de decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCXLVI.

*Walsingham à William Davison.*

(RICHMOND, 21 DÉCEMBRE 1578.)

Sa Majesté la Reine a accueilli votre demande non sans difficulté et sur mes instances. Elle s'étonne de ne pas avoir de nouvelles au sujet de la lettre qu'elle a envoyée au Prince de Parme. Vos renseignements n'arrivent pas assez tôt.

Sir, Her Majesty hath this last weeke despatched your sute, but not without some little difficultie, because she thought it would not do youe that good your present state requireth; for remouinge of which impediment which would otherwyse have ben an hinderance unto yt, I promised Her Majesty your woulde content your self therewith not myndinge to be troublesome to Her Highnes in further sorte. The bondes your are to receave from the States, and as is thought here are delivered into your handes, woulde be sent over for due contentment in that behalf, and therewith also some note if what satisfaction is made to Spinola. Her Majesty maruayles muche, she heareth nothinge of her better sent to the Prince of Parma, whether it be delivered or not, lookinge to be made acquaynted what is donne therewith. The advertismentes your send over come not so tymely and in season as is looked for at your handes, your dutie therin beinge prevented by some others diligence, wherin youe have to be carfull to satisfie that expectacion is conceaved of you. And so I committ your to God.

From the Court at Richmonde the 21 of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

MMMCCCXLVII.

*William Davison aux secrétaires d'État.*( ? DÉCEMBRE 1578 <sup>1</sup>.)

Le Comte de Boussu est mort hier, à sept heures, laissant une succession difficile. — Le succès de la trêve proposée par l'Ambassadeur impérial au Prince de Parme et aux délégués des États, est attendu avec instance. — Ci-joint copie de la lettre du Duc d'Alençon au Prince de Parme. — L'évêque d'Arras a vainement tâché de réconcilier l'Artois avec le Roi. — La Noue est envoyé à Mons pour arranger les affaires avec Monsieur au nom du Duc Casimir et des Gantois. — On assure que le Duc fait enrôler en Allemagne trois mille reîtres et neuf mille lansquenets. — Détails ultérieurs à demain ou après-demain.

It may please Your Honours, Yesternight at 7 of the clock the Count Bossu departed this life having bene 7 or 8 dayes sick of a burning fever, the loss generally sorrowde in respect of his particuler vertues being estemyd somuch the greater and more untymely for his Country, by howmuch the choise is harde of a personage sufficient to occupie his place in comaunding the forces of the States who having amongst ther home bredd nobility no one in value and fidelite fit to succeed him : or stranger whose credit in that behalf is not suspected are driven at this tyme to the harde exigent, bycause the siege of Mاستريخت which as we hear thenmey hath now belayed doth give them a new occasion to redress ther army for succor therof<sup>2</sup>. The success of the truce propounded by themperours Ambassador now at Ruremond with the Prince of Parma and of the commissioners sent to the Wallons is yet in expectancy. De Pruneaux is returned hither from the Duke of Allencon the copie of whose lettre to the States I herewith send you, by the which you may see the substaunce or collour of his jurney. But he is to morrow to deliver upp his whole charges in writing, which I will not fayle with other particularities to impart with Your Honour by some man of min own within a day or two after this dispatch. The Bishop of Arras that treated cheifly the reconcyement of Artoys with the King is dismyssed as we hear unsatisfied and unheard, but yet do I hope litle of reliving those provinces to ther former habit unless is be by some extraordinary remedy. La Noue is sent to Mountes to make fayer weather with Monsieur aswell on

<sup>1</sup> Cette lettre écrite le lendemain de la mort du Comte de Boussu, qui trépassa le 21, suivant la lettre de Russe:l ci-dessous n° MMMCCCI, doit par conséquent être datée du 22 décembre.

<sup>2</sup> En surcharge dans l'original « a matter » ; le restant de la phrase est biffé.

the part of the Duke Casimir as those of Gand <sup>1</sup>. He is sayde to make preparations in Germany for 3000 Reistres and 9000 Lansquenetz <sup>2</sup>, [but if the new alteration in France be true he is the less to be frared here] wheare otherwise his continuance must needes breede mischeif within a day or two I will more particularly (God willing) admise Your Honoure of all thinges whom; in the mean tym I most humbly comend to the grace of God in hast.

Andwarp, the . . . of December 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMCCCXLVIII.

*Instruction des États-généraux pour M. de Froidmont  
allant au Duc d'Alençon.*

(ANVERS, 27 DÉCEMBRE 1578.)

Son départ causerait de vifs regrets, d'autant plus qu'il pourrait encore rendre de grands services au pays, et ramener la paix entre les Wallons et les Gantois. S'il est possible de revenir sur sa résolution, il peut compter sur le concours des États autant que sur leur gratitude.

Instruction pour Messire Jan de Bourgoingne Sieur de Froidmont conseiller destat et vous Messire Gillies Martini Docteur es loix et Seigneur de la ville d'Anvers de ce quaurez a remonstrer de notre part a Monsieur le Duc d'Anjou frere du Roy tres-chrestien.

Premiers ferez en deue reverence noz bien humbles recommandations a Son Alteze et declarerez a Icelle que les Estatz des pays pardeca sont fort marriz davoir entendu que Son Alteze est resoluë de partir des pays de pardeca, a cause que recognoissans les grandz et signales benefices quilz ont receu par le moyen de sa presence, non seulement en ce que son autorité et nom a redresse plusieurs de leurs affaires, mais aussy pour ce quil luy a pleu manifestement et les armes au poing par les effectz monstres tresevidens tesmoignaiges de la bonne affection et volonte quil luy a pleu porter aux pays de pardeca; lesquelz en ont receu des bien grandz advantaiges;

<sup>1</sup> La suite de la phrase est biffée dans l'original.

<sup>2</sup> Le passage entre crochets est biffé dans l'original.

Dont ils avoyent conceu ferme esperance que avant son parlement ils eussent eu moyen et occasion de luy monstrer aussy par les effectz combien ilz se sentoient obligez a luy faire bien humble service, et par tesmoignaige de gratitude meetre en evidence a tout le monde combien ilz prisent et estiment les benefices receuz de sa main et par son moyen.

Et daultre coste ilz esperoyent que en ceste occasion et conjointure il eust este celluy qui eust par son autorite ayde avecque lesdits Seigneurs Estatz a composer les affaires differentes entre les Walons et ceulx de Gand, la ou ilz ne seussent dung coste ou daultre volu renger a la raison.

Luy est cause quilz le supplient bien humblement de vouloir accomoder tellement ses affaires quil puisse encores continuer icy sa presence sans les priver du fruit de ladite esperance quilz en ont conceue, enquoy cestes ilz se senteront treshonore et tacheront par tout contentement et satisfaction aussy que sa grandeur merite et les biens quilz en ont receu le requierent; que sy toutefois il estoit aussy quil fust impossible ou par trop incommode a Son Alteze dy arrester davantaige pour le regard de ses affaires particulieres et de l'Estat du Royaulme de France, dont ilz seroyent bien marriz, que quelque difficulte y sourdist et par tant il fut resolu de se partir.

Ne peulvent sinon bien humblement la remerchier desdits benefices receuz et lasseurer quilz seront tousjours prestz a les recognoistre par tout humble service.

Sarrestant au reste a ce que par ledit dernier traicte ilz ont promis a Son Alteze de faire tout extreme devoir de induire lassemblee des Estatz generaulx aux articles y specifiez.

Et tiendront la main affin qu'ilz samblent ou dedans le plus brief jour quaucunement faire se pourra.

Le suppliant bien humblement de les tenir tousjours ce pendant pour recommandez en sa bonne grace, aussy quil promest de faire, dont bien humblement le remerchient; et pour adjouster le comble des obligations des quelz il sest oblige lesdits Estatz luy plaire faire retirer le reste des troupes franchoises de Flandres afin que tant plustost ung bon appointment se puisse faire.

Luy occasionera lesdits Seigneurs Estatz generaulx de tenir de sa main de recognoistre encores ses benefices de lavoit non seulement pour defenseur de leur pacification et comme tel sesforceront toute leur vie a luy faire bien humble service.

Arrestee en lassemblee des Estatz generaulx en Anvers le xxvii<sup>e</sup> de Decembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

---

MMMCCCXLIX.

*Le Duc Casimir à Walsingham.*

(GAND, 28 DÉCEMBRE 1578.)

Il a reçu le message qui ordonne à William Davison de lui rendre compte de sa mission, et en rend hommage à la Reine. Aussi doit-il les mettre en garde contre les faux bruits que l'on a fait courir, et il se propose d'envoyer sous peu un message pour justifier ses bonnes intentions.

Monsieur de Walsingham, Jay entendu au long par le Sieur Rogers qui a esté le tres bien venu vers moy, loccasion que Sa Majesté a eu de commander au Sieur Davison de me dire de sa part ce quil a fait. Dont je demeure satisfait et content. Et pour le regard de Sa Majesté laquele j'honore, et a laquele je desire rendre tres humble service. Et pour le vostre, que je scay estre totalement dedie a l'avancement de la cause commune. Bien vous diray ie, que me sentant en ma conscience et en mes deportemens et actions eslongné de ce que lon a publié de moy, non seulement en Angleterre, mais aussi par tout ailleurs; il ma esté tres difficile de croire que Sa Majeste ou vous sur qui il se deschargeoit, luy eust donné charge de me dire ce quil a fait, sans estre bien informé de la verité des choses. Je scay bien que Sa Majesté ny vous ny aultres en Angleterre, ne pouvez scavoir des choses qui se font par deca que selon que lon les rapporte. Vous entendrez sans doute par le Sieur Rogers qui a eu moyen et a la dexterité de s'informer vers Monsieur le Prince et moy, que les opinions quon a eu de moy ont esté fondees sur des soupçons et jalousies mal a propos. Je suis en deliberation d'envoyer aussi vers Sa Majesté celuy qui scait le fond de ces affaires. Lequel ie vous recommande des maintenant; et me remectant la dessus apres vous avoir asseuré que je vous aime de bien bon cœur, finiray la presente par mes bien affectionees recommandations a voz bonnes graces. Priant Dieu vous maintenir en sa protection et sauvegarde.

De Gand, ce 28<sup>e</sup> de decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

---

MMMMCCCL.

*Jacques Russell à Walsingham.*

(ANVERS, 28 DÉCEMBRE 1578.)

Espérant que Sa Majesté voudra bien lui continuer sa mission, il relate les faits venus depuis son dernier envoi du 7 de ce mois. Ci-joint une copie de différentes proclamations, discours, lettres et harangues, qui constatent la situation de ce pays et ses relations avec les divers gouvernements, spécialement de France et d'Espagne. — Départ du Duc d'Alençon pour l'Anjou, qui a laissé ici pour confidant Des Pruneaux. Remise de ce départ. Réaction opérée par ces changements dans les états de Hainaut. — Propositions d'apaisement pour la ville de Gand. — Négociations du Duc de Parme avec l'Allemagne. — Assemblée des États-généraux. — Mort de Boussu. — Le Prince de Parme héritier de Don Juan. — Mort du Duc d'Albe. — Succession du Portugal. — Affaires de Gueldre. — Articles proposés par Marnix de Sainte-Aldegonde.

Monseigneur, Jay continue pour lordinaire de vous représenter tous occurrans, bons et mauvais sans distinction, ce que tous hommes destat et correspondants doibvent faire, daultant que le temp messenger boiteux est lent (en) toutes choses. Comme jespere qui ce fera de tous mes advis, quant les evenemens successif feront considerer. Cependant jattend de Votre Seigneurie nouvelle de la reception dung paquet du 7<sup>e</sup> en ce moys auquel estoit enclos le traicté dernier faict avec Monsieur Dalencon, ou estoit appostillee la responce dicelluy du premier du present. En icelluy je me suis ramentheu et prié pour mon particulier Votre Seigneurie affin que jaye assurance de la liberale et bonne volonte de Sa Majesté pour plus volontairement memployer a son service. Attendant ceste responce je vous envoie tout ce que sest traicte digne Sadicte Majesté aux Estatz puyz ledit 7<sup>e</sup> en ce moys ou vous reconnoistres le moyen que jay de luy faire service.

Premier loraison de lambassadeur de lempereur Conte de Suarsenberg; la lettre du Prince de Parme audit ambassadeur suyvant ce faict; les articles de paix envoye a ceulx d'Arthois par le Prince de Parme; la lettre des Estatz-Generaulx aux Estatz d'Arthois sur ce faict; la lettre desdits Estatz-Generaulx a Monsieur le Visconte de Gant sur le dit faict; la lettre de Monsieur Dalencon audit Visconte.

Item une lettre dudit Duc Dalencon envoye aux Estatz-Generaulx pour la credence de Monsieur de Pruneaux son ambassadeur ordinaire; loraison dudit Despruneaux prononcee en ladite assemble le xix<sup>e</sup>.

Item la proposition faicte par Monsieur de S<sup>t</sup>-Aldegonde de la part de Monsieur le Prince d'Orange, ou il a à noter la requeste de doleance de ceulx de Gueldres icy conforme a mes advis; une aultre harengue faicte le 27<sup>e</sup> sur le faict de son parlement.

Si j'avois de quoy tenir ung homme ordinaire copiste et furnir a ce qui conviendroit, je representerois tout ce qui se passe a tous ordinaires ou extraordinairement en bonne forme.

Par la lecture de toutes ces pieces et les occurrans entrevenus durant ce temps, ce peut non seulement reconnoistre lestat de par dessa, mais lestat des potentacion de l'Europe, speciallement de France et d'Espagne.

Le Duc Dalencon prevoyant les affaires de par dessa ne suyvre la legierete de sa France, apres avoir envoye son Ambassadeur ordinaire Despruneaux pour resider pour dessa a la suytte des Estatz, sest resolu de soy retirer en Anjou, ayant requis le Marquis de Havrely advertir les Estatz, disant qui ne le fait pour auleung mescontentement desdits Estatz, mais pour ce qui prenoit les affaires prandre bon traict, que pour ce y laisse sondit Ambassadeur pour durant son absence représenter ses bonnes voluntés au service public, les advertissant que le Roy son frere lavoit mande a cause que quelques provinces estoit revoltees en France. Ceste proposition me tient auleunement en suspicion, quoy que toutefois par mes precedens avis je vous ay adverty que ceulx de Bourgogne et aultres provinces du royaume avoient ressentement contre le Roy et dont elles avoit demandes avis au Prince d'Orange pour estre ung chief digne de les servir pour vendiquer l'oppression a eulx faicte par le Roy, ce que correspondroit a ce suiet.

La resolution de son depart estoit pour lundy ou mardy 30<sup>e</sup>; depuis ligierement changer cest departy ce samedi le 27<sup>e</sup> par ce que cinq provinces (comme lon diet) sont eleues contre le Roy assavoir Bretagne, Normandie, Picardie, Champagne et Bourgogne, aultres y adjouttent Languedoc, Provence, Daultrehuie et La Vivares. Lon doute que ceste retraicte ne retarde la paix et que lenemys nen soit plus superbe.

Ces partisans layans favorablement appuye soy retrouvant grandement eslognes de leurs dessains les principaux recherche desia la faveur de leurs amys pour soy repatrier et remectre en grace entre lesquelx est le Conte de Lallain suyvy de plusieurs.

Ceulx de Haynault pretendans soub son appuy et faveur la desunion, cherchent de rentrer en grace avec les Estatz aux quelx ils ont envoye trente mil florins, a bon compte de leurs moyens generaux, assurant lesdits Estatz que moyennant qui ne soit force a recevoir la Religion vrede, quilz veuillent continuer en lunion comme du passe; le semblable ont faict ceulx d'Arthois qui sont redresse en myeux.

Le faict de Gant jusques a present a este irresolu sur deux poinetz. Lung que le Prince vouloit que les Gantois tinsent en leurs protection les catholicques, ce qui nont vouluz faire bien quilz feroit serment les ungs envers les aultres. Laultre difficulte qui nest encore wyddce est sur lobliance de tout ce que cest passe, en quoy le Prince pretend deux exceptions, lune du massacre commis a la personne du bailly de Vaz, laultre du faict commis a Monsieur de Bonivet daultant qui conste par informacion; les Gantois

au contraire veillent que tout soit passe en obliance puis qui sont advenuz durant lesdits troubles affin qui ne survenne nouveaux rumeur.

Notre armee est au mesme estat quelle estoit par mes dernieres.

Quant a la paix generale, l'Ambassadeur de l'Empereur na rien escript depuis les lettres quil a envoye du Prince de Parme suyvant lesquelles il est passe a Rurmonde comme verres par le contenuz.

Le Duc de Terra noua est arrive a Collogne ou il a trouve lesvesque de Wersebourg et celny de Cologne qui avec aultres deputez doibvent venir dheure a aultre trouver ledit Conte de Suarsenberg et Prince de Parme.

Lassemblee des Estatz-Generaux continue, et se feront dix enseingnes de nouveaulx soldatz pour mectre dans Bruxelles, suyvant mes precedentes; lon dispute de faire ung coronel non suspectz qui sera comme gouverneur au lieu de feu Monsieur de Boussuz qui trepassa le 21<sup>e</sup> du present habandonne des medecins le 19<sup>e</sup> suyvant mes dernieres.

Je pensois avoir donne advis que le Roy a fait heritier de Don Jehan le Prince de Parme tant de ses joyaulx que meubles, semblablement de son marquizat quil avoit au duche de Mellan en faveur de la reconciacon par luy faicte de son droict a la corone de Portugal en contemplacion de laquelle il luy donne la citadelle de Plaisance et le vult maintenir gouverneur par dessa, comme contiennent les nouvelles d'Espagne.

La Duchesse de Parme sa mere est morte, comme aussy le Duc Dalve; ce sont quatre ayans este gouverneurs en ces pays mors en trois ans.

Le Roy d'Espagne desireux de ladite corone de Portugal a fait assembler les Estatz d'Espagne en general ausquelz il a fait proposer le droict de succession qu'il a à la dite corone, requierant la faveur desdits Estatz pour la conqueste de ladite corone; ou il a este resoluz quilz ignorit le dit droict de succession remectant la congnoissance de ce fait a son conseil, que les Estatz ce retrouvent trop charges de furnir a la guerre contre les Flamens, quilz doubtoient quapres ladite conqueste ilz ne fussent traicte de mesme audis Flamens.

Javois adverty que les Gueldrois malcontens contre le Conte, jay avoit presente requeste par la teneur de laquelle Votre Seigneurie verra leurs but, finalement y pretendent qui soit deporté dudit gouvernement.

Je delaisseray plusieurs particularites en lestat sur le fait de arriere conseil desquelz lon a fait doleance, qui vous seront recongneus par les articles proposez par S<sup>t</sup>-Aldegonde, laissant au jugement de Votre Seigneurie de juger du surplus, nest que vous plaise en avoir plus ample esclairsissement aquoy je memployera estant comande et ayant nouvelle qui soit agreable a Sa Majesté et a Votre Seigneurie laquelle je prie Dieu ...<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le paragraphe qui suit semble avoir coupé la phrase de salutation finale.

Depuis la presente escripte jay recouvert l'oraison prononcee par Monsieur de Dom-martin sur le depart de Monsieur Dalencon, laquelle le temps na permis de pouvoir envoyer. Comme aussy l'intencion de ceux d'Artois sur la paix laquelle est arrive ce matin et seroit necessaire pour le service de Sa Majesté de pouvoir despecher extraordinairement estant les affaires en lestat quilz sont. Je tiens que Monsieur de Ville sera general de l'armee en lieu de feu Monsieur de Bossu, Monsieur le Marquis de Havrelz grandmaistre de Son Altesse.

Monseigneur vouloir conserver en heureuse sante prosperant les siens et vostres generaulx et magnanimes desirs.

D'Anvers, ce xxviii<sup>e</sup> de Decembre 1578.

*(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)*

MMMMCCCLĪ.

*La Reine Élisabeth aux États-généraux.*

(RICHMOND, 29 DÉCEMBRE 1578.)

La Reine leur demande de relaxer les prisonniers de Gand.

Messieurs, Estantz advertyes de l'estat de quelques Seigneurs et aultres constitues prisonniers en la ville de Gand pour de raisons a vous cognues, la relaschement desquels en justice faiete en leurs personnes vous serviroit de beaucoup plus que leur estroiete garde en prison et defence de liberte à vous bien voulu interceder envers vous autant de faveur en leur endroit que lesdits prisonniers puissent conformement aux loix de votre pais estre mis en droict et devant leurs juges competentz, estre ouys en leurs justifications et defences; chose autant raisonnable que l'innocence merite destre delivres de paine et travail et les erreurs de delinquantz meritent chastiment et justice. Et estant nostre requeste si equitable, tant pour l'estat de vos affaires que pour le faiet de justice, esperons qu'en aures esgard convenable, et en icelle monstreres combien seriez

prestz à nous faire plaisir en ce qui tend au bien de vous tous, et établissement de vos privileges. A tant prions Dieu, etc.

Escript a notre maison de Richemonde, ce 29<sup>e</sup> de Decembre 1578.

(*British Museum, Harley, ms. 285, n° 28. — Imprimé par MM. KERVYN et J. DIEGERICK, Troubles des Pays-Bas, t. I, p. 74, n° 40, sous la date du 30 décembre <sup>1</sup>.*)

---

MMMMCCCLII.

*William Davison à lord Burleigh.*

(ANVERS, 29 DÉCEMBRE 1578.)

L'accord avec les Wallons est encore douteux; mais il y a bon espoir, parce que le Duc d'Alençon, le principal moteur de la révolte, se décourage par son insuccès et les troubles qui surgissent dans son propre pays.

My very good Lord, The suspended agreement with the Wallons doth hold not yet in doubt what trayne those matters will take, though we hope the beste of the conclusion because the Duke Dalencon cheif motif or their revolt, partly malcontent with his cold success here partly dispayring of any better, but cheifly diverted by the home troubles of his Country is now shrinking from them and uppon the point of is return with as litle honour as proffit of his sommers service; but for his farewell it semes he ment to have played a french part with those of mountes; if his purpose had not ben happily diseryed and prevented, as Your Lordship may perceave by the withinclosed to the which for your more particuler satisfaction in that and other occurentes I am bold to refer the same. And so most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxix<sup>th</sup> of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland, vol. 7.*)

<sup>1</sup> On trouve dans le même recueil et sous la même date, des lettres semblables de la Reine d'Angleterre adressées aux magistrats de la ville de Gand et au Duc Jean Casimir, sous les n<sup>os</sup> 41 et 42.

MMMCCCLIII.

*William Davison à Walsingham.*

(ANVERS, 29 DÉCEMBRE 1578.)

Remerciements pour démarches faites en ma faveur. J'ai transmis au Trésorier les lettres de la Reine pour l'Empereur et son Ambassadeur, le Comte de Swartzenberg. Pas encore de réponse à la lettre envoyée au Prince de Parme. — *Post-scriptum.* Le Prince rencontre de nouvelles difficultés à Gand.

Sir, Even as I had closid upp my packet I received Your Honours by Mr Carleil which was somuch the better welcome in that it broght with it the long wisshed tydings of the dispatch of my particuler cause. When Your Honour hath so much bound me as I nether wot with what woordes to give deservid thankes nor how I may otherwise make recompence with my service for the least part of that and a number of other favours which I have receyved at your handes; and therfore as a poore creditour must humbly besech Your Honour to accept my humble devoire in part of payment till god make me able with some agreable service to redeme my bond. I would by this my man have acknowldged my thankfullnes by lettre to Her Majeste, but that I had by the counsell of the Treasurer Schetes stayed him all ready with the longest in hope of some good resolucion from themeyes camp touching thambassador his negociacion but with my next I will not God willing forget my duty in that behalf.

Her Majestes lettres to themperour with the rest to his Ambassadour and the treasure I have delivered to the said Treasurer who promiseth to dispatch one expressely to the Count Swartzberg with them. The former of Her Majeste to the Prince of Parma I sent by a trompet expressely with a servant of themperours Ambaseadour that went for saufconduict; but I have not receyved any answer as yet unto it thogh I wrote particulerly unto the Prince offring my service if it pleasid him to convegh his lettres to Her Majeste at any tym. I think by some of thembassadours folkes to hear from him. Thus beseching God to bless Your Honour with long and happe life I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxix<sup>th</sup> day of december 1578.

*Postcript.* As I had sealed upp my lettre withinclosed I receyved . . . . some advice by lettres from Gand that the Prince doth every day find more difficulty then other in the compounding of those matters, and that it is not without suspicion that some new senes will happen amongst them somuch doth the lewd offices of unquiet spirites pre-

vayle amongst them. As I heare further I will not fayle to advertyse Your Honours of whom I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxix<sup>th</sup> of december 1578.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---

MMMMCCCLIV.

*William Davison aux secrétaires d'Etat.*

(ANVERS, 29 DÉCEMBRE 1578.)

Si le traité avec les Malcontents ne se fait pas (et il est fort à craindre), des troubles éclateront dans tout le pays. — Le Duc d'Alençon rentre en France laissant ici son agent des Pruneaux. — L'issue de l'assemblée d'Artois tenue hier, est encore incertaine. — Les affaires du Comte de Swartzenberg avec le Prince de Parme restent indécises. On rapporte qu'il y a une levée de cavaliers et de fantassins en Allemagne, mais on ignore dans quel but. — A Gand, l'accord existe entre le Duc Casimir et le Prince; cependant les catholiques ne s'y fient pas. Je ne vous ai pas envoyé le détail de la paix de religion publiée à Gand, parce que j'ai cru que Rogers vous l'avait communiqué. — La Motte est entré en campagne avec dix enseignes et deux cents cavaliers, et son plan n'a pas été révélé. — Dans la Gueldre, des plaintes sont proférées contre Jean de Nassau à cause de ses innovations religieuses. — *Post-scriptum.* Le Duc d'Alençon avait dressé des embuscades autour de Mons pour s'emparer de la ville; les habitants les ont éventées à temps. L'Ambassadeur impérial donne aux États l'espoir que ses démarches seront couronnées de succès.

It maie please Your Honours, The difficulties have fallen out suche in the treatie at Lamoy betwene the Deputies of the States and Wallons as doth hitherto suspend thissue of their negociation so muche the more doubtfull and harde to compounde by howe muche the practyses are greater to hinder and overthrowe the same. If they agree there is good hope to repaier the crased union of the provinces and the confusions thereby happenid in the doinges both civill and martiall. If otherwies I wote not what coulde chaunce more mischwons unto the State of their countrie sithens it muste of necessity bringe fourthe a generall division so muche the more miserable by howe muche it shall advantage their comon enimye, weaken and disable themselves to resist him and puche forwarde some provinces either to carte themselves into the armes of the frenche or to make their peace with the Spanyard. But all this dependethe upon the good or ill success of this treatie in hand with the malecontentes.

On the parte of the frenche the daunger semethe to growe the less bicause of the colde success of his doinges heare, but chieflie the renewid trouble in Fraunce dothe give the Duke occasion to hasten his retourne home and discharge this Countrey of a suspectid ghest, who hathe sent Dampmartin expressely hither to signifie so muche unto the States, (as Your Honours maie see by the copie of his proposicon which herewith I send you) an accident in myne opinion of as greate advantage to the whole Countrey as his presence and succour hathe bene hitherto improffitabile. But to entertaingne theis States in good devocion towards him, he hathe appointid le Sieur de Pruneaux to remaine hear as his Ambassadour resident who underhand hathe labourid the States since his cominge to geve the Duke some good satisfacon before his departure. Whereupon they have advised to dispatche Monsieur de Fromont and one or two other comissioners towards him (of whose charge I cannot yet learne the particularities) whom the Duke attendeth at Conde.

What the State of Artois will determin in their assemblye remittid to the 28 of this presente which was yesterday, is yet in expectacion in the meane while they have restorid the Bisshop of Arras (who was sent thither by the Prince of Parma in qualytie of an Ambassadour so worcke their reconcilment with the Kinge) unto his place and livinges. And do continue under a pretext of sedicion to persicute suche as they knowe to be of the religion followed therein by those of Douay, Lisle and other places an ill presage of entertaingne the union which the Flemigers doe notwithstandinge for their partes pretend to affect as they have nowe lastlie signified by the Marquis of Havrech (whoe returnid hither on thursdaie laste) so that thaccord newly made at Gant maie be really and effectuellie observid.

Of the Count Swartsberg his success with the Prince of Parma we do yet heere no certaintye, the brute is that the Archebishops of Collogne and the Duke of Wirtenbourg and others comissioners from Thempire to together with the Duke de Noua Terra are upon the waie hitherwardes to compoude theis troubles thoughe thissue be as muche suspectid as a sounde peace is desirid.

Thintelligence which thenimye had latly in Mاسترخت discoverid that thattempte semethe for this tyme disapointid howe be it himself remaineth about Lymbourg and his forces for the moste parte alongst the river betwene Mاسترخت and Lyege destinid to some other enterpryse there aboutes as it is conjecturid. By suche as come thence we heare they have put to deathe in Namurs on frydaie last was sevenight M<sup>r</sup> Egremont Ratchiff and one Graye for the matter whereof they were charged upon their first cominge over notwithstanding that Don John before his deathe gave order for their releasement. Heere hathe bine a brute of the leveing of horsmen and footemen in Germany for the Duke d'Alencon confirmid by divers lettres thence, but where to they were destinid is uncertaine.

At Gand all semes to goe well betwene the Duke Casimir and the Prince a thinge suspectid of our Catholiques and bicause divers brutes have bene geven fourthe of the ill intelligence betwene them, the Duke hathe written to the Princes and churches of Fraunce in excuse of his proceedinges at Gand, imputing the cause onely to a zeale in advauncinge religion though in the handling he confest some error as one not well acquaintid with the State of the Countrye.

Thaccord and religions peace published at Gand this last weeke I forbear to send Your Honours bicause I thinke you have er this recevid the same from M<sup>r</sup> Rogers.

La Motte, as we heere, hath put himself into the filde with 10 ensignes of footemen and 200 horse some thinke to be revengid of the paions for the murther of his deputies sent 8 or 10 daies since unto the Wallons with instruction to capitulate with them and slayne upon the waie, others suspect an enterpriez upon Berghen St-Winoc which, of those frontier townes, is worst providid; others thinke he hathe some intelligence with Capres for surprysinge of Arras, but hereof we shall heere more within a daie or twoe.

In Gueldres it is thought there is some alteracion in brewinge by the Catholiques of whom the principalls have presentid request unto the States against the government of the Count John de Nassau chieflie in respect of his inovacion of religion in divers parts of that countrye. Which is as muche as I have presentlie to advertyse Your Honours of whom I moste humbly take my leave.

At Andwerpe, the xxix<sup>th</sup> of December 1578.

*Postscript.* Since the finishinge this letre I am geven credibly to understand that the Duke of Alencon under couller of his departure from Mouns had entendid a surprize thereof havinge destinid certaine of his traine to seaze upon one of the gates at his geoinge fourthe and by that meane to let in certaine Companies which he had laied in ambush in the wood hard by the towne. Which being first suspectid and afterwarde discoverid by the Townesmen; it made his farewell so muche the colder and now he tarieth al Conde onely for the States deputies whose message is so qualified upon this newes as I thinke their cominge will bringe him as litle contentment as the former have done.

Theemperours Ambassadour by his letters received an hower since doth put the States in hope that his labour with thenimye will bringe fourthe some good fructe which I praie God graunte.

(Record office, State papers of Holland, vol. 7.)

---